

# DIGITHÈQUE

## Université libre de Bruxelles

---

*Revue de l'Université de Bruxelles*, 1981/1-2, Bruxelles : Université libre de Bruxelles, 1981.

[http://digistore.bib.ulb.ac.be/2011/DL2503255\\_1981\\_1\\_2\\_000.pdf](http://digistore.bib.ulb.ac.be/2011/DL2503255_1981_1_2_000.pdf)

---

**Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.**

Elle a été publiée par l'**Université Libre de Bruxelles** et numérisée par les Archives & Bibliothèques de l'ULB.

Tout titulaire de droits sur l'œuvre ou sur une partie de l'œuvre ici reproduite qui s'opposerait à sa mise en ligne est invité à prendre contact avec la Digithèque de façon à régulariser la situation (email : [bibdir\(at\)ulb.ac.be](mailto:bibdir(at)ulb.ac.be)) .

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>

3-B15



revue de l'université de bruxelles

éditions de l'université de bruxelles

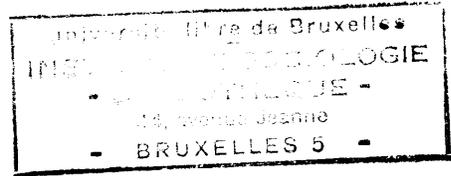
30 JUIN 1981

# Histoire et historiens depuis 1830 en Belgique



Pirenne or not Pirenne?

revue de l'université de bruxelles — 1981/1-2



# histoire et historiens

depuis 1830 en Belgique

## **comité de rédaction de la revue de l'université**

<b>Directeur</b>	Jacques Sojcher
<b>Membres</b>	Paul Bertelson, Jean Blankoff, Jean-Pierre Boon, Guy Cambier, Gilbert De Busscher, Jacques Devooght, Jacques Dumont, Michel Hanotiau, Hervé Hasquin, Robert Pirson, Pierre Van der Vorst.
<b>Rédaction</b>	Rue du Magistrat 10 1050 Bruxelles Belgique Tél. 02/649.93.31
<b>Administration</b>	Parc Léopold 1040 Bruxelles Belgique Tél. 02/230.77.05

Revue publiée avec l'aide du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Culture française, des Ministères de la Communauté française et flamande de Belgique

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

© 1981 by **Éditions de l'Université de Bruxelles**. Tous droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays. Imprimé en Belgique.

## **avant propos**

Comme ce fut le cas lors des précédents jubilés, mais avec moins d'enthousiasme cette fois, les fêtes qui ont marqué le cent cinquantième de l'indépendance de la Belgique ont été le prétexte à la publication d'ouvrages célébrant la Belgique et les Belges ; les amateurs de panégyriques y auront souvent trouvé leur compte. Des historiens, qui n'étaient pas toujours des amateurs, n'ont pas peu contribué en 1980, comme d'autres l'avaient fait avant eux en 1905 ou en 1930, par exemple, à répandre des écrits, non dépourvus parfois de qualité littéraire, mais dont le ton reflétait trop souvent les préoccupations du moment. Il nous a donc semblé opportun de rendre à l'histoire la fonction critique qu'elle ne devrait jamais cesser d'avoir.

Ce livre est composé de deux parties.

Existe-t-il un «peuple belge»? Une nation belge? La Belgique est-elle un État artificiel? Ces questions ont sans cesse interpellé les historiens depuis 1830. Si les réponses qui furent données hier ou qui sont avancées aujourd'hui ont considérablement varié, il est patent que le discours historique a souvent constitué un support au débat politique et alimenté la controverse. Ces contributions rassemblées dans la première partie, sous le titre «Histoire et nationalisme» rendent parfaitement compte du phénomène.

Dans une seconde partie ont été regroupés des articles qui dressent un bilan, sans complaisance, de l'«Historiographie» pour quelques grands secteurs de l'histoire de Belgique contemporaine : la vie politique, les problèmes communautaires, l'économie et le social, l'activité des sociétés scientifiques.

Hervé Hasquin

I

histoire et nationalisme

---

## la belgique de 1830, une «nationalité de convention» ? \*\*

Jean-Baptiste Nothomb, qui avait été en 1830 un des fondateurs de l'État belge, et avait occupé ensuite de hautes charges politiques et diplomatiques, écrivait quarante ans après la révolution de 1830 : «*Dans ma carrière déjà longue, je n'ai rencontré que deux Français acceptant l'indépendance de la Belgique, Louis-Philippe et Guizot*» (1).

Aux yeux de la plupart des Français, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la Belgique apparaît comme une terre sans nationalité propre, un prolongement naturel de la France, qui ne doit son indépendance qu'au fait que les puissances se sont opposées à ce qu'elle revienne dans le giron français. La Belgique, s'écrie Michelet dans son Histoire de la Révolution française, «*est une invention anglaise. Il n'y a jamais eu de Belgique et il n'y en aura jamais ... En vain on a créé un peuple de fonctionnaires, pour crier de minute en minute : Notre nationalité ! – L'Alsace, une petite bande de terre, est devenue grande, héroïque, moralement féconde, depuis qu'elle est unie à la France ... La Belgique, incomparablement plus grande et plus importante, est et sera stérile tant qu'elle ne sera pas avec nous*» (2).

Au cri d'un historien romantique et à la boutade d'un vieux diplomate, on préférera peut-être encore, pour sa valeur de témoignage, ce qu'écrivit en 1843 un collaborateur de la sage *Revue des Deux Mondes* : «*On s'est accoutumé en France à considérer le nouvel état belge comme un tronçon détaché d'un empire qui devra se reformer tôt ou tard*» (3).

Même les dictionnaires, les encyclopédies donnent le ton. Dans l'*Encyclopédie nouvelle* de Pierre Leroux, en 1836, le thème de l'article «Belgique» est que «*la Belgique n'a point de centre, point de nationalité qui lui soit propre*» (4). L'article «Belgique» du *Dictionnaire politique* publié en 1842 par un groupe d'écrivains républicains (qui est signé par Eugène Duclerc, qui sera quarante ans plus tard un Président du Conseil de la III<sup>e</sup> République) fait l'éloge des institutions libérales de la Belgique, mais ajoute : «*Ces institutions sont remarquables sous bien*

*des rapports, comme on le voit. Cependant, elles ne produisent pas en Belgique tous les effets qu'on en pouvait attendre. Pourquoi cela ? Parce que l'existence de la Belgique comme nation indépendante est une chimère. L'état actuel de ce pays est purement transitoire. Sa destinée est d'être un jour uni à la France ; il se révolterait vainement contre cette nécessité providentielle de sa situation»* <sup>(5)</sup>. La «nécessité providentielle» est, bien entendu, celle des «frontières naturelles», dont un autre article du Dictionnaire célèbre les vertus <sup>(6)</sup>.

Dans ce que l'on écrit en France au sujet de la Belgique, il n'y a pas d'hostilité, pas d'animosité (la hargne apparaît cependant parfois chez des écrivains qui se plaignent de la contrefaçon belge et qui considèrent que la Belgique les vole <sup>(7)</sup>). Le ton est plutôt celui, en général, de la condescendance un peu amusée. Le *Courrier du Havre*, qui est un organe de tendance gouvernementale, écrit en août 1859 : «*La Belgique est un bon petit pays, fort agréable à habiter, où l'agriculture est très perfectionnée, l'industrie très active, et à qui il ne manque peut-être, pour devenir un État de second ordre, que d'avoir une population belge. Car en Belgique, on trouve des Flamands et des Wallons, mais infiniment peu de Belges ... Les quelques Belges que l'on rencontre à Bruxelles dans les antichambres de Laeken (c'est-à-dire du Palais royal), dans les bureaux des ministères et dans les cabinets de rédaction de quelques journaux, tiennent à racheter, par le bruit qu'ils font, leur faiblesse numérique ; ne pouvant créer de toutes pièces une nationalité belge, ils s'évertuent à planter des décors qui, vus à une distance convenable, peuvent faire croire à l'existence de cette nationalité ; c'est une affaire de machinistes»* <sup>(8)</sup>.

Si la Belgique apparaît aux Français comme une «nationalité de convention» – le mot est du ministre de France à Bruxelles, en 1857, dans sa correspondance diplomatique <sup>(9)</sup> –, c'est qu'elle leur semble dépourvue des signes distinctifs auxquels se reconnaît normalement, à leur sens, une nationalité véritable : des frontières inscrites dans le sol, une grande histoire propre, une langue propre, une unité nationale.

Des frontières ? Lorsqu'on va en chemin de fer de Paris à Bruxelles, où aperçoit-on que l'on passe d'un pays à l'autre ? La frontière politique est purement artificielle <sup>(10)</sup>.

Une grande histoire ? Où trouver dans le passé une mention de la Belgique, ou des hauts faits des Belges ? Certes, on connaît l'éclat de certaines villes, comme Gand ou Anvers, ou de certaines principautés, comme celle de Liège, mais cela ne fait pas un pays. Les Suisses, pour

prendre l'exemple d'un petit peuple, ont fait parler d'eux dans l'histoire, les Belges pas. On ne parle d'eux que depuis 1830.

Une langue propre ? La Belgique, au point de vue de la langue, ne se distingue pratiquement pas de la France <sup>(11)</sup>. Même là où le peuple parle flamand, l'élite est de langue française. Bruxelles, chacun le sait, cherche à être un petit Paris : où est dès lors sa nationalité distinctive ?

L'unité nationale ? Comment la prendre au sérieux quand on voit la division entre Flamands et Wallons ?

À ces arguments, les publicistes, les journaux belges ont beau répondre régulièrement et avec force – car la presse belge relève le gant et défend vigoureusement la nationalité belge <sup>(12)</sup> –, on considère assez dédaigneusement à Paris qu'il ne s'agit que d'une rhétorique creuse et artificielle : celle de «fonctionnaires» ou de quelques «machinistes».

Dans cette question de la nationalité, tout ne se réduit pas, loin de là, à un dialogue entre Français et Belges. D'autres pays étrangers, souvent, ne sont guère plus amènes à l'égard de la nationalité belge. En Allemagne, en particulier, où, dans la pensée politique, la langue occupe une place capitale, on a aussi tendance à juger la Belgique tout à fait artificielle. «*Je considère que la Belgique, à la longue, ne pourra pas être un État viable*», écrit Bismarck en août 1866 <sup>(13)</sup>.

Il n'est pas jusqu'à Léopold I<sup>er</sup> lui-même qui, voyant les choses avec les yeux d'un étranger venu gouverner les Belges, ne prononce un verdict négatif. En 1859, dans une lettre adressée à un de ses confidents, il écrit cette phrase extraordinaire pour un Roi des Belges : «*La Belgique n'a pas de nationalité et vu le caractère de ses habitants ne pourra jamais en avoir*» <sup>(14)</sup>.

Léopold I<sup>er</sup>, Bismarck, presque tous les Français de l'époque : ce que tous ces observateurs constatent est l'absence de critères objectifs qui pourraient faire apparaître sur la carte une nationalité belge. Ce qu'ils ne discernent pas, ou très mal, est qu'une nation peut se définir par d'autres éléments que des éléments objectifs. Ils n'ont pas – et pour cause – médité Renan, le Renan de 1882 répondant superbement à la question : *Qu'est-ce qu'une nation ?*

Une nation peut être simplement un groupe d'hommes qui, quelle que soit leur langue, leur religion, quels que soient les accidents du sol sur lequel ils vivent, sont animés d'une volonté de vie commune, d'un sentiment patriotique, de la conviction de former un groupe humain particulier, original.

Ainsi entendue, existait-il une nation en Belgique en 1830 ?

1830 est, d'un bout à l'autre et à travers tout le pays, une révolution patriotique. Tout se fait au nom de la Belgique et de ses droits. Les différences régionales, les différences linguistiques, tout s'efface dans une grande acclamation nationale (15). La première scène de la révolution, le 25 août 1830, se déroule au Théâtre de la Monnaie, à Bruxelles, où les spectateurs de la *Muette de Portici* reprennent en chœur le chant : «*Amour sacré de la patrie, Rends-nous l'audace et la fierté*». Psychologiquement, tout au long de la révolution, ce chant est sans cesse répété.

Les Belges de 1830 s'affirment comme un peuple ayant sa personnalité propre. Cette personnalité, nul, à l'époque de la révolution, ne l'attribue aux Flamands ou aux Wallons. La distinction entre «provinces flamandes» et «provinces wallonnes», que l'on fait, bien entendu, mais sans y insister spécialement, ne revêt jamais la moindre signification politique, et encore moins de signification morale. Tout le vocabulaire politique, toute l'ardeur politique sont exclusivement belges.

Assiste-t-on là, dans la révolte contre les Hollandais, au début d'un mouvement national, les Belges se définissant pour la première fois de manière nette parce qu'ils ne veulent pas être Hollandais ? Ceux qui défendent cette thèse – et ils sont assez nombreux – mettent en fait l'histoire la tête en bas : ils voient un début là où il y a eu un aboutissement.

La formation de la nationalité belge est un phénomène qui date de l'Ancien Régime. Elle n'a rien eu d'original : elle a suivi le modèle qui vaut pour la constitution de toutes les nationalités – au sens renanien du terme – avant le XIX<sup>e</sup> siècle. Partout en Europe, sous l'Ancien Régime, les nations sont nées de l'État. C'est la fidélité au même prince, la solidarité dans les jours heureux et dans les jours difficiles qui ont créé chez les populations groupées au sein d'un même État le sentiment d'une destinée commune. À force de vivre en commun, on s'est senti les membres d'une même famille humaine.

Les vieilles nations européennes n'ont pas d'autre origine. La nation française n'a pas d'autre origine. Elle est née des acquisitions et des conquêtes de la royauté. Avant d'être annexées au royaume, des populations comme celles de l'Artois, de la Flandre ou de la Franche-Comté n'avaient aucun sentiment national français. On n'est devenu français de cœur à Arras, à Lille ou à Besançon que lorsqu'on est devenu Français au sein de l'État. En tant que personne morale, la

nation française, telle qu'elle se présente en 1789, constitue simplement le bilan humain de la politique extérieure des rois de France.

Ce qui s'est passé en Belgique, au point de vue de la nationalité, a obéi au modèle général. Lorsque se constitue au xv<sup>e</sup> siècle l'État bourguignon, étendu dans la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle à ce que l'on appellera les XVII Provinces (correspondant grosso modo à la Belgique, la Hollande, le Grand-Duché de Luxembourg et une partie de la France du nord actuels), le premier sentiment national qui apparaîtra, coiffant les particularismes des différentes principautés, sera un sentiment s'étendant lui aussi à l'ensemble des XVII Provinces, aux «Pays-Bas». Sentiment limité à une couche supérieure de la population, très certainement, mais qui est bien là. Les «patriotes» qui combattront dans la révolution religieuse de la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle seront unanimes à célébrer les Pays-Bas comme leur «patrie chérie». À la fin du siècle, les provinces du nord ayant réussi à se rendre indépendantes, alors que le sud était reconquis par l'Espagne, la guerre qui en viendra à opposer le nord et le sud sera décrite par les contemporains comme une «guerre civile», opposant les «frères» d'une même nation.

Au xvii<sup>e</sup> siècle, les deux États, du nord et du sud, vont se consolider : les Provinces-Unies au nord, les Pays-Bas espagnols au sud. Deux sentiments nationaux distincts en découleront. Celui du nord – ce que l'on appelle vulgairement le sentiment national «hollandais» – est trop connu pour exiger de longs commentaires. Celui du sud, qui se révélera avec éclat à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, peut faire problème car certains ont nié que les Belges aient pu acquérir une conscience nationale alors qu'ils vivaient sous une «domination étrangère» – la «domination espagnole» au xvii<sup>e</sup> siècle, la «domination autrichienne» au xviii<sup>e</sup>. Mais nous rencontrons ici le mythe.

Le début de cet article a paru mettre en cause la capacité des Français à comprendre la Belgique. Rien n'a pu cependant égaler la faculté d'incompréhension des Belges eux-mêmes lorsqu'il s'agit de leur propre passé. Depuis plus d'un siècle, c'est-à-dire depuis qu'ont été changées en 1860 les paroles de leur hymne national, la *Brabançonne*, ils ont le curieux privilège d'user des cérémonies officielles pour falsifier leur histoire. «Après des siècles d'esclavage», chantent-ils, «le Belge sortant du tombeau ...». Les «siècles d'esclavage», ce sont les siècles de «domination étrangère».

Notion absurde, qui aurait été en tout cas parfaitement incompréhensible pour les hommes qui vivaient à l'époque de ces prétendues

«dominations». La Belgique de l'Ancien Régime avait certes des souverains qui vivaient à l'extérieur du pays, mais aux yeux des habitants des Pays-Bas, ils étaient des «princes naturels». Le Roi d'Espagne ou le souverain de l'Autriche, empereur du Saint-Empire, ne régnait pas dans les Pays-Bas en cette qualité, mais comme duc de Brabant, comme comte de Flandre, comme comte de Hainaut. C'était le souverain légitime. De Madrid ou de Vienne, sans doute, il envoyait dans les Pays-Bas un certain nombre d'agents supérieurs qui étaient étrangers au pays. Mais ceci n'affectait pas le caractère fondamental des institutions : l'ensemble de l'appareil administratif et de l'appareil judiciaire, depuis les juridictions et les Conseils supérieurs jusqu'aux organes locaux, tous les organes des différentes provinces, avaient un caractère national. La vie quotidienne ne mettait l'habitant en contact qu'avec des fonctionnaires et des juges de son pays. Les Belges avaient certainement le sentiment de jouir d'un régime politique national.

C'est ce qui explique que lorsqu'éclate, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la «révolution brabançonne» (qui, malgré son nom, s'est étendue à presque tout le pays), celle-ci ne constituera en aucune manière une révolte contre une oppression étrangère. La révolution était dirigée contre un souverain légitime mais qui, aux yeux des Belges, se conduisait en tyran, en violant leurs privilèges <sup>(16)</sup> : elle chassera donc Joseph II.

La révolution brabançonne de 1789 éveille souvent le sourire. On y voit un peu une révolution d'opérette, qui s'est effondrée dans le ridicule. Dominée par de pieux réactionnaires, qui étaient malheureusement aussi en majorité des incompetents, elle contraste avec la révolution française de 1789 plus qu'elle ne lui ressemble.

Ce n'est pas ici le lieu de corriger ce que ces jugements sur le 1789 belge ont sans doute de trop sommaire. Ce qu'il faut souligner est que la révolution apparaît comme un excellent révélateur du sentiment national qui s'était constitué au cours des deux siècles écoulés depuis la scission des Pays-Bas : l'affirmation de l'existence de la «nation belge», de son caractère, de ses droits, le patriotisme belge retentissent dans toute la révolution.

Chez certains déjà, le patriotisme atteint cette pointe suprême qu'est le chauvinisme. L'éloge des Belges par eux-mêmes est souvent enflammé.

«*La nation industrielle des Belges*», lit-on dans un pamphlet de 1787, «*a longtemps rempli la terre de sa gloire et de sa puissance. Elle a toujours repoussé glorieusement les attaques de ses voisins les plus*

*formidables. Elle les a quelquefois fait trembler jusque dans leurs propres foyers. Elle a toujours défendu avec un courage aussi désintéressé qu'intrépide, les droits et la gloire de ses souverains (on voit combien on est loin ici de l'idée d'une «domination étrangère» prolongée) ... (Mais) l'ombre même de l'infraction faite aux immunités et aux privilèges qui anoblissent l'existence du Belge, soulève son âme altière et courageuse» (17).*

Et ne voulant pas être en reste de lyrisme, un autre écrivain politique s'écrie : *«Le Belge est digne de toute votre estime ... Toutes les vertus qui rendent l'homme estimable germent dans son cœur ... Son âme droite, simple et intègre, ignore le mensonge et le parjure. Sans orgueil, sans faste, sobre, franc, généreux, il est tout à la fois prudent et circonspect. À une patience opiniâtre, il unit un travail constant. Fidèle à la religion de ses pères, il chérit ses légitimes maîtres, aussi longtemps qu'ils respectent eux-mêmes la justice et les lois (encore une fois, notons-le, ceci est tout à l'opposé de la «domination étrangère»). Mais chaque Belge devient bientôt un Lion ... dès qu'on ose attenter à ses droits. Le nom sacré de la liberté est gravé dans tous les cœurs ; et ce peuple préfère une glorieuse mort à une vie marquée par l'ignominie» (18).*

On peut présumer que ceux qui rédigeaient ces panégyriques croyaient plaire à leurs lecteurs. On n'est donc pas Belge à demi.

Belge, on le restera sous le régime français, de 1795 à 1814. Entendons par là que les Belges des «départements réunis», tout en acceptant leur nouveau sort politique, n'en conservent pas moins, collectivement, leur sentiment de particularité.

Lorsqu'une Chambre de Rhétorique organise en 1807 un concours de poésie sur le thème «Les Belges», elle obtient un succès considérable. Deux compétitions sont ouvertes, l'une de poésie française, l'autre de poésie flamande (nous sommes en pays flamand, à Alost). Dix-sept concurrents flamands et sept concurrents de langue française envoient leurs œuvres au jury, qui rendra son verdict en 1810 (19).

Le lauréat pour la poésie française, Lesbroussart, versifie :

*«Sol du Belge, salut ! Salut, terre chérie !  
Cet hommage t'est dû, terre féconde en biens,  
Riche de vrais trésors et de vrais citoyens» (20).*

De Borchgrave, vainqueur en poésie flamande, dit (nous traduisons) : *«Je chante, enflammé d'ardeur, mes chers compatriotes ! – Je chante le sang de héros dont je suis issu ! – En un mot, je chante le*

*Belge, sa fidélité inébranlable, – son art, son commerce et son agriculture»* (21).

Le troisième prix seulement récompense du côté flamand un concurrent pourtant particulièrement lyrique : *«Pour autant que la perfection existe encore sur cette terre, – les Belges sont de tous les peuples celui qui en approche le plus, – et chaque siècle les voit s'en rapprocher davantage. – Qui donc égale le Belge sous la voûte des cieux ? – Il n'a pas son pareil, non, si ce n'est lui-même»* (22).

Tout cela se passe sous l'œil bienveillant des autorités. Rien d'anti-français dans cette célébration des Belges. Lesbroussart est d'ailleurs professeur au Lycée de Gand, et De Borchgrave est un receveur des contributions. Les Belges ont parfaitement le droit, juge-t-on, d'évoquer leur gloire ancienne et de chanter leurs vertus, tout comme les Bretons ou les Bourguignons peuvent librement chanter la Bretagne ou la Bourgogne. La première histoire de Belgique en langue française, une *Histoire générale de la Belgique depuis la conquête de César*, qui paraît de 1805 à 1807, est l'œuvre d'un sous-préfet impérial, Dewez.

Lorsque les Belges, en 1815, se trouvèrent unis aux Hollandais au sein du royaume des Pays-Bas, et cela sans l'avoir le moins du monde demandé, ils se sentirent plus Belges que jamais. Les Hollandais étaient devenus pour eux, à tous points de vue, un peuple étranger. Quinze ans de vie commune, de 1815 à 1830, malgré les efforts d'«amalgame» du roi Guillaume, ne firent qu'élargir, moralement, le fossé. L'État, en l'occurrence, ne contribua nullement à la formation d'une conscience nationale. Il ne joua pas son rôle classique, et cela pour une raison fort simple : c'est que les Belges ne considéraient pas cet État comme *leur* État. Le Roi était hollandais, la majorité des dirigeants et des hauts fonctionnaires étaient hollandais, les mesures politiques critiquées par les Belges étaient votées aux États-Généraux grâce à l'appui massif des députés hollandais : les Belges se sentaient dominés par les Hollandais. L'idée d'une «domination étrangère», que l'Ancien Régime n'avait pas connue, va devenir cette fois, véritablement, une idée lancinante. C'est contre cette «domination» que les Belges se révolteront en 1830.

Le roi Guillaume avait voulu «amalgamer» les Belges et les Hollandais. Il échoua complètement. Mais ce que, par sa politique, il réussit parfaitement – sans que cela fût, bien entendu, à son programme – fut un autre amalgame : celui des Belges et des Liégeois. Dans tout ce qui a été dit jusqu'ici des Belges et de leur sentiment national, nous avons employé les termes «Belges» et «Belgique» dans leur sens du XVIII<sup>e</sup>

siècle. Mais la Belgique du XVIII<sup>e</sup> siècle ne correspondait qu'en partie, territorialement, à ce que sera la Belgique de 1830. Entre le gros des provinces belges et la province de Luxembourg s'étendait en effet, avec son découpage fort déchiqueté, le territoire de la principauté de Liège. La principauté de Liège couvrait un sixième environ de la Wallonie actuelle, ainsi que la plus grande partie de l'actuelle province flamande du Limbourg. Gouvernée par son prince-évêque, elle constituait un État distinct, absolument indépendant des Pays-Bas. Là aussi, l'État avait donné naissance à un sentiment national distinct : la «patrie», pour un habitant de la principauté, était le «pays de Liège». En 1789, Liège fera sa révolution propre, si séparée de la révolution brabançonne que les tendances mêmes des deux révolutions sont tout à fait opposées.

Des émigrés de Belgique et de Liège se groupent en France en 1792, mais leur organisation s'intitule, sans équivoque possible : «Belges et Liégeois unis».

En 1814, après la chute de l'Empire, lorsque le sort à faire aux départements réunis est discuté, l'on parle encore régulièrement des Belges *et* des Liégeois. La distinction du passé n'est pas oubliée.

Quinze ans plus tard, elle aura complètement disparu. En 1830, il ne sera plus question sur les bords de la Meuse que des Belges et de la Belgique. Les volontaires liégeois, accourant à Bruxelles sous la direction de Charles Rogier, vont se battre sur les barricades en tant que Belges. Cette assimilation fut l'œuvre du régime hollandais. Quinze ans durant, le royaume des Pays-Bas avait été divisé en deux camps : les Hollandais d'un côté, les Belges de l'autre. Les Liégeois, automatiquement, firent cause commune avec les Belges ; face aux Hollandais, ils devinrent purement et simplement Belges.

Nous revenons ainsi à 1830. 1830 nous apparaît donc, du point de vue national, non point comme un début, mais comme un aboutissement. Les hommes politiques et les publicistes qui, au moment de la révolution, présentent la nation qui vient d'acquérir son indépendance comme une vieille nation qui a des titres historiques vénérables, sont évidemment enclins à remonter beaucoup trop haut dans le passé. Mais c'est bien dans le passé que s'enracine déjà la nationalité belge.

1830 est (avec Liège en plus, répétons-le), un 1789 qui a réussi. Les Belges de 1830 se gonflent le cou tout autant que leurs ancêtres de la révolution brabançonne. À lire la presse de l'époque révolutionnaire, on peut dresser une liste impressionnante de toutes les qualités et de toutes les vertus dont les Belges déclarent qu'ils peuvent s'enorgueillir.

C'est l'éloge du «caractère national» – mais un éloge qui n'a de sens que parce que la nation est sûre de soi. La différence avec 1789 est que, cette fois, le sentiment national va de pair avec une certaine dose, et même une dose certaine, de compétence politique. Quelle que soit leur naïveté dans l'auto-satisfaction, des hommes qui allaient donner à leur pays une Constitution qui allait être considérée comme un modèle de constitution libérale, ne font pas entièrement sourire d'eux-mêmes.

Les éloges que les révolutionnaires vainqueurs se décernent concernent toujours et exclusivement les «Belges» et le «caractère belge». Les Flamands ou les Wallons, en tant que groupes, n'y ont aucune part : ce ne sont pas encore, nous l'avons dit, des groupes auxquels on songe à reconnaître une consistance morale particulière. L'heure des Flamands, puis des Wallons, qui changera le visage de la Belgique, ne sonnera que beaucoup plus tard. Ce sera l'heure d'une nouvelle forme de nationalisme, que 1830 ne connaissait pas encore : le nationalisme linguistique.

\* Professeur à l'Université Libre de Bruxelles.

\*\* Une version légèrement abrégée de ce texte a paru dans le numéro du 21 septembre 1980 du *Monde Dimanche*, sous le titre, donné par la rédaction du journal de : *Belgique, les 150 ans d'une nation «provisoire»*. Nous présentons ici le texte intégral et, surtout, les notes et références qui l'appuient.

(<sup>1</sup>) Lettre à Th. Juste du 26 mars 1871 (Bruxelles, Archives du ministère des Affaires étrangères, dossier de la correspondance Nothomb-Juste ; publ. dans Th. JUSTE, *Le baron J. B. Nothomb*, in *Annuaire de l'Académie*, t. XLIX, 1883, p. 219-220). Nothomb ajoutait : «Aux yeux de tous les hommes politiques français que j'ai connus, Louis-Philippe et Guizot exceptés, la Belgique n'a jamais eu qu'une existence transitoire» (*ibid.*).

(<sup>2</sup>) *Histoire de la Révolution française*, éd. établie p. G. WALTER, t. II, Paris, 1939 (Bibl. de la Pléiade), p. 123.

(<sup>3</sup>) E. ROBIN, *La Belgique. Sa nationalité, sa situation actuelle*, dans *Revue des Deux Mondes*, 1843, vol. I, p. 982. Robin précise un peu plus loin dans son article : «Il y a une opinion en France (et elle ne s'arrête pas aux limites de tel ou tel parti) qui n'a pu se décider encore à prendre la Belgique au sérieux, et croit toujours qu'il suffira en tout temps pour la faire rentrer dans l'unité française, que les circonstances permettent enfin le remaniement de l'Europe. Cette opinion est considérable à nos yeux, puisqu'elle est l'expression d'un sentiment national» (p. 1008). Eugène Robin, on le notera, était de nationalité française, mais Belge d'adoption ; il vivait en Belgique depuis l'âge de douze ans (cf. sur lui L. ALVIN, *Eugène Robin, poète, critique et*

publiciste, Bruxelles, 1867 : la notice de F. ALVIN dans la *Biogr. Nationale*, t. XIX, col. 543-545, et H. T. DESCHAMPS, *La Belgique devant la France de Juillet. L'opinion et l'attitude françaises de 1839 à 1848*, Paris, 1956, *passim*). – Comme illustration de telles conceptions, citons une petite *Histoire de la Belgique depuis son origine jusqu'en 1847*, par C. HENRICY, publiée à Paris en 1847. D'entrée de jeu, l'auteur déclare : «Le petit royaume de Belgique, à quelque point de vue qu'on l'envisage, ne peut être considéré que comme une partie détachée de la France». Comme la Belgique «n'a pas de nationalité qui lui soit propre», que tout est français chez elle, elle «ne saurait former un état indépendant». «Ne traiterait-on pas de fou, avec beaucoup de raison, l'astronome qui afficherait la prétention de rendre un satellite indépendant de sa planète, ou le praticien qui voudrait, non seulement conserver la vie au membre amputé, mais en former un tout, un corps entier ?» (p. 1 et 6-7).

(4) J. MONGIN, art. «Belgique», dans *Encyclopédie nouvelle*, publ. sous la dir. de P. LEROUX et J. REYNAUD, t. II, Paris, 1836, p. 555. Mongin écrit encore : «Aujourd'hui la Belgique est toute française : le territoire et la vie, ces deux fondements de toute nationalité, sont à nous. Les dernières éminences des Vosges vont mourir en Belgique ; nos plaines s'y prolongent ; le cours de nos fleuves s'y continue et s'y termine. En même temps, la Belgique vit de notre substance, de nos livres, de nos lois ...» (p. 554). Pierre Leroux lui-même, dans sa *Revue indépendante*, décrit la Belgique, au regard de la France, comme «une des provinces ses filles, un des membres de son propre corps» (*Revue indépendante*, 1<sup>er</sup> novembre 1842, p. 495). Parmi les socialistes français, un fouriériste comme Victor Considérant ne prend pas la personnalité de la Belgique plus au sérieux : «La Belgique», dit-il, «après avoir fait une révolution à l'imitation de la France, n'a pu résister à la tentation de se faire aussi une nationalité. Cette singulière idée d'ériger en nation dans ce siècle-ci une province, et une province encore qui n'a en propre ni littérature, ni langue, ni traditions, ni mœurs ; cette idée n'était pas seulement puérile, elle était en outre assez absurde» (V. CONSIDÉRANT, *De la politique générale et du rôle de la France en Europe*, Paris, 1840, p. 92-93). Il est vrai qu'un peu plus tard, ayant appris à mieux connaître la Belgique, Considérant applaudira à son indépendance (voir son toast de 1845 à Bruxelles dans E. DISCAILLES, *Le socialiste français Victor Considérant en Belgique*, in *Bulletins de l'Académie Royale de Belgique*, 1895, p. 717-718).

(5) *Dictionnaire politique*, publ. p. E. DUCLERC et PAGNERRE, Paris, 1842, p. 155. Le *Dictionnaire politique* eut une grosse importance idéologique. Il devint, comme le souligne M. Bastid, «la bible du parti républicain». «Les publicistes démocrates s'y référeront religieusement en 1848 et dans les années suivantes» (P. BASTID, *Doctrines et institutions politiques de la Seconde République*, t. I, Paris, 1945, p. 46 ; voir également R. BALLAND, *Une interprétation du Dictionnaire Politique de 1842*, dans *Actes du 76<sup>e</sup> Congrès des Sociétés Savantes, Rennes, 1951*, Paris, 1951, p. 244-261). Sur Duclerc, voir le *Dictionnaire de Biographie française* de BALTEAU, t. XI, col. 1265-1266.

(6) «Il est évident que si nous possédions nos Frontières naturelles, c'est-à-dire si nous étions assis sur le Rhin, l'Escaut et les Alpes, nous n'aurions pas besoin de ravir tant de bras à l'agriculture pour les charger du mousquet» (J. BASTIDE, article «Frontières», *ibid.*, p. 420). Cette théorie des frontières naturelles, qui fait rêver les Français, est bien connue en Belgique. Théodore Verhaegen l'évoque dans un discours à la Chambre en mars 1839 : «La France a aussi un honneur national à venger : ... dans l'opinion du plus grand nombre de ses habitants, ses frontières naturelles sont le Rhin et le Moerdyck» (discours du 6 mars 1839, dans le *Moniteur Belge* du 7 mars).

(7) Cf. G. CHARLIER, *Un épisode de l'histoire du romantisme en Belgique. La querelle de la Contrefaçon*, dans *Bulletin de l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises*, t. XXXV, 1957. Les éruptions de Balzac sont particulièrement violentes :

«L'étranger le plus odieusement, le plus ignoblement voleur, est notre voisin, notre soi-disant ami, le peuple pour lequel nous avons donné, ces jours-ci, notre sang, nos trésors, à qui nous cédonos nos hommes de talent et de courage, et qui, pour nous remercier, a un *avoir* dans les comptes de nos suicides, car ses vols, faits loin de nous, se changent ici en assassinats» (G. CHARLIER, p. 17).

(8) *Courrier du Havre*, cité dans l'*Echo du Parlement* du 18 août 1859, et dans J. BONIFACE (= L. DEFRÉ), *La Belgique indépendante*, Bruxelles, 1860, p. 11-12. La réaction des journaux belges, en août 1859, est évidemment énergique. Le *Journal de Bruxelles*, pour sa part, se borne à écrire : «La meilleure manière de faire justice de pareilles niaiseries, c'est de les reproduire» (n° du 23 août 1859). On notera que le *Courrier du Havre* était un organe gouvernemental (cf. P. LEULLIOT, *La presse et l'histoire. Notes sur la presse en Normandie sous le Second Empire et au début de la Troisième République*, dans *Annales de Normandie*, t. XIII, 1963, p. 316).

(9) Dépêche de Barrot du 5 juin 1857 ; Archives du Quai d'Orsay, Correspondance politique, Belgique, vol. 44. En août 1858, Barrot écrit, en parlant de la Belgique : «lorsque les grandes puissances européennes ont constitué sa nationalité ...» (dépêche du 5 août 1858, *ibid.*, vol. 49).

(10) «Pour le géographe, la Belgique n'est qu'une continuation de la France, ses montagnes ne sont que des ramifications de nos Vosges, ses plaines le prolongement de nos plaines ; enfin c'est en France que prennent naissance les fleuves qui l'arrosent et vont y terminer leur cours» (C. HENRICY, *Histoire de la Belgique*, *op. cit.*, p. 7). Voir dans le même sens le passage de J. Mongin cité plus haut à la n. 4.

(11) «S'il est un peuple qui se rapproche de nous par la communauté d'idées et de langage, c'est sans contredit cette nation» (VIALÈTES D'AIGNAN dans *L'Univers*, 27 août 1852). «La Belgique sera un jour française. Elle l'est déjà *par la langue* (c'est nous qui soulignons), par la législation, par les goûts. Il ne faut plus qu'un pas, et la voilà rentrée dans le giron de la grande patrie» (paroles d'un parlementaire français, dans *La France*, 19 avril 1869). On pourrait multiplier presque à l'infini les citations de ce genre.

(12) Pour nous en tenir aux quinze premières années de l'indépendance, citons notamment les réactions du *Courrier belge* en 1834 et en 1836 (cf. Th. COOPMAN et J. BROECKAERT, *Bibliographie van den Vlaamschen Taalstrijd*, t. I, 1787-1844, Gand, 1904, p. 120-121, 137-138 et 140, et A. BARTELS, *Documents historiques sur la Révolution belge*, 2<sup>e</sup> éd., Bruxelles, 1836, p. 434-436), de la *Gazette de Liège* en 1840 (cf. J. DEMARTEAU, *Liégeois d'il y a cent ans*, Liège, 1956, p. 196), de l'*Émancipation* en 1841 (COOPMAN et BROECKAERT, *op. cit.*, t. I, p. 225-226), de la *Revue de Liège* en 1845 (t. IV, 1845, p. 296 et sv.).

(13) «Ich halte Belgien auf die Dauer nicht für lebensfähig» : Bismarck à Goltz, 8 août 1866, dans H. ONCKEN, *Die Rheinpolitik Kaiser Napoleons III, von 1863 bis 1870 und der Ursprung des Krieges von 1870-71*, t. II, Berlin, 1926, p. 35.

(14) Léopold I<sup>er</sup> à Jules van Praet, 19 novembre 1859 ; Bruxelles, Archives des Palais royaux, Papiers Conway, n° 16. Cf. J. STENGERS, *Léopold I<sup>er</sup> et le catholicisme en Belgique : documents inédits de 1859*, dans *L'Église et l'État à l'époque contemporaine. Mélanges dédiés à la mémoire de Mgr. Aloïs Simon*, Bruxelles, 1975, p. 479-480.

(15) Cf. J. STENGERS, *Sentiment national, sentiment orangiste et sentiment français à l'aube de notre indépendance*, dans *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, t. XXVIII, 1950.

(16) Le *Manifeste du peuple brabançon* que Van der Noot lance le 24 octobre 1789 pour déclarer Joseph II déchu de sa souveraineté sur le Brabant, proclame : «Vu la persévérance de l'Empereur à tyranniser le peuple belge et à le réduire dans l'esclavage, ... vu notre obligation de défendre et maintenir notre liberté, notre religion, nos droits, nos privilèges, nos usages et franchises, pour les transmettre intacts à notre

postérité comme ils nous ont été transmis par nos devanciers, nous nous trouvons dans la dure nécessité de nous soustraire à la tyrannie et à la domination dudit Empereur et souverain» (*Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens*, 3<sup>e</sup> série, t. XIII, éd. P. VERHAEGEN, Bruxelles, 1914, p. 368).

(17) *Le Cri du Peuple, ou Hommage aux États de Brabant, par un patriote solitaire, dans Recueil des représentations, protestations et réclamations faites à S.M.I. par les Représentants et États des provinces des Pays-Bas autrichiens*, 1<sup>er</sup> recueil, t. II, Liège, 1788, p. 147-148.

(18) *Discours adressé par Charles-Quint à Philippe Second, en lui remettant le Gouvernement des Pays-Bas*, dans *Recueil des représentations*, op. cit., 1<sup>er</sup> recueil, t. III, p. 6-7.

(19) Sur ce concours, cf. notamment V. D'HONDT, *Geschiedenis van het toneel te Aalst*, Alost, 1908, p. 108-112, et F. VAN DER ELST, *De Lof der Belgen. Kanttekeningen over het nationaal bewustzijn in Zuid-Nederland naar aanleiding van de prijskamp der Catharinisten van Aalst in 1810*, dans *Bijdragen voor de Geschiedenis der Nederlanden*, t. X, 1956, p. 161-179.

(20) Dans *Recueil des poèmes couronnés par la société littéraire dite des Catherinistes à Alost*, Gand, 1810. Sur Lesbroussart, cf. *Biographie Nationale*, t. XII, col. 3-19.

(21) Dans *Verzaemeling der dichtwerken over de Belgen door het aloude gilden ... de Catharinisten in Aelst gekroond*, Gand, 1810. L'envolée finale de l'œuvre pousse le ton beaucoup plus haut encore : «O grand peuple, ô peuple intrépide ! S'il m'était donné de dissiper l'ombre qui voile encore en partie ton éclat ; si je pouvais, ô ma patrie, faire apprécier par mes chants à l'univers entier le prix de ta grandeur, je trouverais dans ta gloire une récompense bien plus belle que dans l'or brillant qui attend le vainqueur. Poursuis donc ta destinée, ô illustre race, montre de quel sang héroïque, de quelle souche tu es issue ; ne souille jamais le nom de tes lointains ancêtres : ainsi jusqu'à la fin des siècles le noble Belge demeurera la tête haute, insensible aux atteintes du temps». On notera qu'après la publication de son poème en 1810, De Borchgrave revit encore son texte pour y apporter quelques améliorations ; la version revue est dans DE BORCHGRAVE, *Gedichten*, publ. p. J. DE BORCHGRAVE, Gand, 1861, p. 217 et sv. Cf. notice sur lui dans le *Nationaal Biografisch Woordenboek*, t. III, col. 99-103.

(22) «Zoo volmaektheyd nog op onzen aerdbol zy,  
Van alle volken grenst den Belg daer 't digste by,  
En klimt van eeuw tot eeuw steeds hooger op haer trappen ...  
Wie evenaert den Belg in 't ondermaensch gewelf ?  
Hy kent geen weergaë, neen, ten zy zyn eygen zelf»  
(poème de Van den Poel, dans *Verzaemeling der dichtwerken*, op. cit. ; sur l'auteur, qui était chirurgien à Wakken, cf. *Biographie Nationale*, t. XVII, col. 847-848).

Le jury n'avait pas retenu l'œuvre de Pierre-Jean Robyn, commissaire de police à Zele. Robyn se fâcha et publia à ses frais le poème injustement dédaigné :

«K zing de Belgen ; 'k vest op 't Nederland mijn oog  
(Waar ik de moedermelk, met volle teugen, zoog)  
Het is dit brave volk dat 'k heden wil doen hooren :  
Ja, 't doet geheel mijn hart, mijn ziel, mijn brein ontgloren !».

(«Je chante les Belges, je fixe mon regard sur la Belgique – Où j'ai sucé à pleines gorgées le lait maternel – C'est ce brave peuple qu'aujourd'hui je veux faire entendre – Oui, cela m'enflamme le cœur, l'âme, l'esprit»). P. J. ROBYN, *De Belgen*, Gand, 1810. Sur Robyn et son œuvre, cf. P. VAN DUYSE, *Pieter Johan Robyn*, dans le *Belgisch Museum*, t. VII, 1843 ; J. O. DE VIGNE, *De Zuidnederlandsche schrijvers van het tijdstip der Fransche overheersching*, dans *Vlaamsche Kunstbode*, 1873, p. 379 et sv., et la notice de la *Biographie Nationale*, t. XIX, col. 560-561.

## **la belgique : contradictions, paradoxes et résurgences**

Il n'est aucune histoire nationale qui ne soit pétrie de contradictions. Une démarche, souvent inconsciente mais dominante, tend à effacer cette donnée essentielle de l'Histoire. Par souci de cohérence. Mais aussi pour privilégier la bonne fin qui est l'état actuel des choses, toujours reculé d'un cran à mesure que les événements se déroulent. La «bonne fin» évoluant, la cohérence est sans cesse réordonnée et même parfois renversée. Mais toujours l'emporte le souci de cohérence avec l'aboutissement provisoire où l'on est.

Dans le cas de la Belgique, il s'agit d'un phénomène particulièrement spectaculaire. Quel renversement d'optique entre l'unitarisme triomphant, inscrit dans la «nature» de l'espace belge de Pirenne, et les histoires de Belgique à double communauté, quand il ne s'agit pas d'une seule de celles-ci présentée à l'exclusion de l'autre, dans un espace national considéré comme purement artificiel !

De la diversité, il y en a partout. C'est le cas de la France, le plus unitaire des États qui n'en est pas moins travaillé, à des niveaux variables, par des problèmes régionaux. Qui l'eût cru il y a trente ans ? De même pour l'Espagne avec ses problèmes basque et catalan. Qui l'eût cru il y a cinq ans ? Il reste qu'une tradition nationale impérative continue de privilégier, dans ces pays, le central au détriment du régional. Tel fut le cas en Belgique jusqu'à il y a peu. Tel n'est plus tout à fait le cas. Et cela non plus n'est pas un hasard. C'est aussi que, dans ses racines profondes, la Belgique est marquée d'une série de particularités et de contradictions qui expliquent sa réalité actuelle.

On peut remonter très loin dans le passé. On peut évoquer le localisme de la tradition urbaine et le provincialisme des États. On peut invoquer l'absence de structures nationales unitaires dès le moment où, sous les ducs de Bourgogne, l'espace historique en question semblait

déboucher sur cette réalité mais la vit s'estomper tout aussitôt pour trois siècles.

On pourrait évoquer l'aliénation profonde du même espace sous des pouvoirs étrangers. Mais, comme on le sait, certains le contestent pour la raison ou sous le prétexte que les princes – espagnols et autrichiens – étaient ressentis comme naturels parce qu'ils correspondaient aux définitions du droit public et au comportement officiel des gens du temps. On pourrait y opposer qu'un prince n'est pas une abstraction. Qu'il met en place une administration centrale (sous-centrale dans les Pays-Bas autrichiens), qu'il recourt à des hommes pour se faire représenter. Qu'un noyau d'administration centrale est composé d'étrangers qui sont venus de Madrid, puis de Vienne pour cela. Qu'en pays différent, celui qui exerce le pouvoir par délégation, pour le compte d'une grande puissance, y met quelque morgue ou quelque désinvolture. Que cela n'est pas sans laisser de traces. Que cela peut avoir contribué à des prises de conscience qui peuvent apparaître comme une préfiguration *a contrario* du sentiment national (c'est presque un trait typique de la Belgique par rapport aux autres nations : le Belge ne se considère lui-même que *a contrario*).

Pour faire un bref procès de cette problématique, on pourrait repartir du nœud historique constitué par les révolutions liégeoise et brabançonne de 1789, où toutes les données du paradoxe sont en place. Comme on le sait, les deux sursauts populaires se situent dans la même tranche de temps que la Révolution française. Dans une version simplifiée (disons scolaire des événements), on a tendance à les identifier comme l'expression d'une double poussée par aspiration à la liberté, liée elle-même, même si c'est en relais, à celle de Paris.

Mais, bien entendu, tout est en place avant que Paris ne communique ses commotions au continent tout entier. Et tout remonte, comme de bien entendu, aux structures profondes. À Liège, tout s'anime à partir d'une base populaire radicale contre un prince-évêque traditionaliste. Dans les Pays-Bas autrichiens, la base est tout aussi populaire et tout aussi intransigeante, mais elle défend des vues réactionnaires contre les réformes modernistes que veut imposer un prince éclairé.

Si les deux révolutions échouent, c'est par une action armée, extérieure. Constatons à ce propos à quel point le destin politique contemporain de l'espace belge s'inscrit presque toujours en des termes de destin fixé «internationalement» par le jeu des armes ou de la diplomatie européenne.

Dans le cas plus particulier des Pays-Bas autrichiens, ce n'est pas un hasard si la confédération floue des États provinciaux est incapable, techniquement, d'assumer jusqu'au bout la lutte contre les Autrichiens. Sa défaite tient moins aux maladroites de néophytes qui doivent créer un État dans la lutte (comparés aux hommes de pouvoir les révolutionnaires sont toujours des néophytes) qu'à l'arriérisme borné de ses dirigeants majoritaires.

Cette sous-structuration politique, ou plutôt cette orientation à rebours du cours du temps est fondamentale et, en quelque sorte, organique aux espaces qui nous intéressent (qu'on la compare, par exemple, à la période 1884-1914, où la Belgique politique est dominée par des catholiques conservateurs, les libéraux correspondant à la Belgique économique du temps étant sous-représentés). Elle repose sur un paradoxe qui poursuivra ses effets jusqu'à nos jours. Les Pays-Bas autrichiens sont exceptionnellement riches pour l'époque, aussi bien dans le domaine agricole qu'industriel. Peut-être le sont-ils grâce à cet archaïsme des institutions auquel ils tiennent tant. Non que cet archaïsme en soit la cause fondamentale, mais plutôt le signe. N'est-ce pas qu'à la différence du mouvement qui se développe dans toute l'Europe, surtout depuis le tournant du xvi<sup>e</sup> siècle, l'État central n'y est pas fort développé ? Et ne l'est pas, parce qu'il est entre les mains de «princes naturels» qui règnent ailleurs dans l'espace en se heurtant sans cesse aux vieilles structures de consentement des populations. Dans ces conditions, le prélèvement fiscal de l'État sera moins fort, comme celui de la noblesse et de l'Église, moins soutenu ici qu'il peut l'être ailleurs. Et tout ce qui n'est pas puisé vers le haut pour accroître la puissance des grands, se trouve donc immédiatement réparti pour la satisfaction de la base (toutes proportions gardées, bien entendu).

On trouve l'illustration de cette logique à la fois productive et anti-idéologique entre 1789 et 1792. Les Belges – le mot était d'usage courant à l'époque – acceptent avec enthousiasme que les Français rejettent les Autrichiens avec lesquels ils sont en conflit. Mais, cela fait, ils ne s'identifient pas à leurs libérateurs idéologues et prédateurs. Et quand les Autrichiens reviennent en 1793 après Neerwinden, pouvant avoir de deux maux à choisir le moindre, ils ignorent ce type de débat, refusant d'accorder l'aide en argent et en hommes que Vienne souhaite. Au fond, la conception qu'ils ont de leur indépendance, ils la définissent mal en termes politiques actifs, mais ils entendent la pratiquer en termes stricts de production de richesse. C'est pourquoi ils

s'opposent, avec une constance remarquable à noter, aussi bien à la conception moderniste des Français qui leur imposent cependant des cadres favorables à leur développement, qu'ils l'ont fait aux Autrichiens agissant dans des buts identiques, mais de manière moins accélérée. En vingt ans, la contrainte française rompt les anciennes particularités (celle de la principauté et des provinces autrichiennes, celle de chaque province en particulier, celle des villes et des bourgs, celle des corps de métiers) et en fait perdre le souvenir. N'est-il pas paradoxal de constater que c'est pendant la période où ces espaces sont politiquement le plus aliénés (la seule où Bruxelles n'aura pas la fonction de capitale ou de sous-capitale, celle où Liège cesse de l'avoir) qu'ils reçoivent les modèles qui resteront les plus opérationnels jusqu'au milieu du xx<sup>e</sup> siècle ? Mais en même temps, ce sont ceux qui, sauf les acquis évidents, seront le plus dénoncés : ainsi le fameux centralisme. Lorsque Napoléon est défait en 1814 et 1815, la désaffection qui, en France, prend des traits politiques de ralliement à la Restauration, est absolue en Belgique. Le Belge qui avait été un mauvais sujet de l'empereur d'Autriche avait éprouvé un sentiment national certain lors de la révolution brabançonne. Soumis au pouvoir niveleur, dans la modernité, de la France, il se trouvait, en 1815, sans vocation propre. Lorsque les Puissances (toujours le facteur extérieur qui dispose) décident de conférer ces territoires au roi de Hollande, on n'y trouve que peu de partisans actifs de la France (où un petit nombre de fonctionnaires et de militaires se retirent), de l'Autriche (aussi quelques anciens militaires et fonctionnaires), et encore moins de la Hollande.

Vingt-cinq ans après la révolution brabançonne, qui a donné l'illusion d'une nationalité active, et quinze ans avant la révolution de 1830, il n'existe, en Belgique, aucun sentiment national digne d'être noté.

Ce qui va vivifier ce sentiment presque éteint, ce n'est pas une prise de conscience autonome des Belges, mais l'anachronisme et la partialité de Guillaume I<sup>er</sup>.

On l'a souvent vu, ce souverain a gouverné de manière très personnalisée, prolongeant d'une certaine façon les politiques de Joseph II et de Napoléon. Le premier avait heurté les populations en voulant leur imposer un réajustement des institutions au cours du temps. Le second avait imposé ses vues avec une puissance que rien dans ce pays ne pouvait affronter. Le roi de Hollande allait imposer, selon la logique d'une «restauration» bien de son temps, mais plus dynamique que la

française, le modernisme d'une économie bourgeoise dans l'archaïsme de conceptions politiques autoritaires.

Même dans le secteur économique où il excelle, sa politique est chargée d'ambiguïtés. Elle est progressiste dans la mesure où il a compris l'importance primordiale de ce secteur. Mais son interventionnisme va au-delà de la conception a-étatique que prône la bourgeoisie du XIX<sup>e</sup> siècle. Il reste que les aspects avantageux de cette politique lui acquièrent et lui conservent, au-delà de la rupture de 1830, le consentement des milieux industriels. Un marché étendu et des profits en croissance, que peuvent-ils espérer et demander de plus ?

Mais, dans le système hollandais, ils sont les seuls à être comblés. Les couches moyennes et inférieures de la bourgeoisie que la période française a fait accéder à une certaine participation, même si elle fut passive, à la vie politique, n'y trouvent pas leur compte. Ce sont elles qui souffrent le plus de la politique discriminatoire, fruit d'un passé lointain (la rupture du XVI<sup>e</sup> siècle) et proche (l'acquisition de «sujets par surcroît»), que Guillaume impose à ses sujets des provinces méridionales, dans le fonctionnement de l'État.

Discriminatoire sur le plan linguistique, l'usage du français étant restreint à la seule Wallonie où planent des menaces d'extension du néerlandais.

Discriminatoire sur le plan religieux, la pratique religieuse catholique combattue par la laïcité pendant la période française, l'étant cette fois par le calvinisme, tout aussi intransigeant.

Discriminatoire surtout dans le recrutement des hommes, les Belges étant systématiquement minorisés à tous les niveaux du fonctionnement politique, judiciaire, militaire, administratif de l'État, et cela d'autant plus que l'on s'élève dans la hiérarchie.

C'est de ces couches-là que naîtra la fermentation qui mettra en mouvement les turbulences populaires profondes liées à la crise économique de 1830. Ce sont elles qui réclament la libéralisation du régime, mais ce seront les éléments populaires qui apporteront le déchaînement rupteur sans lequel les Pays-Bas ne se seraient pas cassés en deux États.

L'historiographie dominante (historiens-chercheurs aussi bien qu'historiens-enseignants) a toujours insisté sur la haute convergence des forces belges en révolte. Comment expliquer alors le long mois qu'a duré l'événement (25 août-27 septembre) ? Cette longueur s'explique par l'ambiguïté des attitudes en présence. Des forces de l'ordre qui abandonnent immédiatement le terrain aux comités de sûreté et aux

gardes bourgeoises, plus soucieux de contrôle social que de lutte d'indépendance, des milieux orangistes toujours fidèles au roi, des milieux bourgeois qui essaient de négocier l'assouplissement du régime à l'intérieur de celui-ci en invoquant l'agitation populaire, une négociation qui déraile, bloquée à ses deux extrêmes, d'une part par le roi qui veut que l'on s'incline, et d'autre part par des forces populaires qui s'obstinent dans la rupture, une bourgeoisie qui se rallie à l'indépendance quand l'inévitable est accompli. Est-ce là le schéma classique d'une révolution d'indépendance nationale telle qu'on l'a trop souvent narrée après coup de manière triomphaliste ?

Et encore, l'affaire trouve une suite sur un double consentement. À l'intérieur, celui des deux ailes contradictoires, mais provisoirement convergentes des notables libéraux et catholiques. À l'extérieur, celui des Puissances tolérant finalement cet État qui les énerve, mais qui y consentent à condition qu'il soit exclu par la neutralité de l'échiquier des intrigues internationales et se rassurent davantage lorsqu'il se donne avec tel roi, homme d'ancien régime enrichi d'expérience anglaise et telle reine, fille du roi des Français, lui-même issu d'une révolution récupérée, une monarchie au point de rencontre de leurs intérêts réciproquement annulés.

Pour ce qui est de l'intérieur, la Belgique se donne la Constitution la plus libérale de son temps. Mais elle le fait par un cheminement singulier. Louis De Potter, le héros radical, symbole de l'opposition au pouvoir hollandais et qui parle le langage situé au plus près des intérêts des forces populaires qui ont fait la rupture, est très vite évincé. Et si ces classes populaires bénéficient, tous les Belges étant en principe égaux devant la loi, de la même considération pour le respect des droits individuels, il n'en demeure pas moins qu'elles sont constituées de citoyens passifs. En effet, le droit de vote est monopolisé par quelques dizaines de milliers de citoyens pour une population comprise entre trois et quatre millions d'habitants. Cela convient aux libéraux qui, outre leur conception élitiste de la société progressiste, craignent que les catholiques ne mobilisent en leur faveur les votes populaires. Cela convient malgré tout au paternalisme des catholiques qui tirent du libéralisme des institutions un parti non négligeable. C'est que, bastion du système social, l'Église s'est heurtée en permanence aux atteintes du pouvoir politique aussi bien sous les régimes autrichien et français que hollandais. Cela vaut bien un masque de libéralisme pourvu que celui-ci lui garantisse formellement les libertés qui sont associées à

l'exercice de la religion. Du point de vue des institutions, c'est aussi la tradition centralisatrice française qui revient à la surface, avec le français pour unique langue officielle, mais aussi, à cette différence – énorme – près qu'on n'y connaîtra point de préfet, rapporteur auprès du pouvoir central et exécuter de ses ordres. Pour ce qui est de la politique extérieure, la Belgique à peine née se trouve amputée, par son statut international, d'une bonne part de ses initiatives dans deux secteurs réputés essentiels à l'indépendance : la politique militaire et la politique étrangère. Elle n'est admise à être que dans la mesure où elle n'est pas complètement. Mais ce destin mutilé dès les premiers temps de son existence ne contribue-t-il pas, par la bonne mine qu'elle lui impose face à tous et le peu de dépenses que rassurée par son statut elle consent à son armée, à ce qu'elle se concentre sur la production des biens, sans prélèvement excessif (vieille tradition) au profit de l'État ?

D'autre part, c'est en politique extérieure et militaire que les souverains belges joueront un rôle considérable. Armés d'une marge d'initiative très étroite par une Constitution qui proclame très strictement le principe de la responsabilité ministérielle, les rois se ménagent un rôle important dans les affaires publiques. Destinés à régner mais non à gouverner, ils agissent en effet, dès Léopold I<sup>er</sup>. Dans une jeune nation sans cadres et sans expérience, celui-ci dirige l'armée en personne dès le début de son règne et échange une correspondance diplomatique avec les lieux clés de la diplomatie européenne. Cette action, liée aux circonstances, sera poursuivie par ses successeurs comme si elle était l'expression d'une tradition évidente. Léopold II lutte contre l'antimilitarisme des catholiques (qui poursuivent d'une certaine façon la tradition de refus du service militaire déjà typique sous le règne autrichien) en poussant au développement de l'armée. Reprenant des vues de son prédécesseur, il cherche à constituer un domaine colonial et y réussit, contre les vues d'une bourgeoisie nationale (tout aussi restrictive dans ce domaine que dans le domaine militaire) qui en tirera cependant des avantages considérables par la suite. Albert I<sup>er</sup> s'inscrit, malgré les apparences, dans la même lignée. L'équivoque tient à une sorte de déférence courtisane qui a voulu mettre en évidence l'adaptation du souverain à son temps. Si les deux premiers souverains étaient hautains et cassants dans leurs rapports avec les hommes, leur successeur recourait volontiers à un dialogue plus calme et débonnaire. Mais sous cette apparence se dégage la même volonté de gérer un domaine réservé, diplomatique et militaire, que nul texte ne prévoit

(l'article 68 de la Constitution n'annule ni atténue en rien la portée de l'article 64).

Ce qui en atteste, c'est le conflit que le souverain a, dès 1912, avec le Premier ministre pour définir les termes du commandement de l'armée. Fondée sur l'impérite du haut commandement qui était à son tour déterminée par une politique à l'image de la neutralité passive issue de 1830 et, pendant la guerre, sur la médiocrité d'une bonne part des membres des gouvernements, la conception que le roi avait de son rôle menait, dans cette continuité, à un conflit de compétence que seule, en 1918, la victoire obnubila.

La Question royale des années 40-50 ne fut dès lors pas un accident de parcours surgi d'événements fortuits qu'un homme seul eut à affronter dans des circonstances exceptionnellement difficiles. Elle s'inscrit dans la ligne constante d'une autorité royale mise en œuvre pour «assumer» le destin de la Nation au-delà des lignes tracées par ses responsables politiques. Seule une crise grave risquant de casser le pays a infléchi cette tradition.

Ce n'est évidemment pas de ce côté qu'aux débuts de l'existence du royaume on eût vu les périls à son unité. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, ceux-ci sont essentiellement perçus dans deux directions, une générale à ce temps, l'autre propre à la Belgique.

Générale à ce temps : ces forces populaires, dont l'intransigeance négative et l'absence de projet politique de rechange à l'intérieur du Royaume des Pays-Bas avaient été pour une bonne part dans l'avènement du nouvel État, furent dès le début non seulement niées comme politiquement valables, mais aussi redoutées comme classes dangereuses. Dans un premier temps, leurs sursauts de colère exprimés avec la violence de leur aliénation profonde, furent tout simplement réprimés par la force. Le mouvement socialiste international, théorique, révolutionnaire, qui est issu de la contrainte productiviste de la bourgeoisie européenne, rendit redoutable ce qui n'avait d'abord été que méprisé. La peur fondamentale, viscérale que le socialisme déclencha dans les classes possédantes fut en partie dérivée par les habiletés de l'encadrement chrétien (l'encyclique *Rerum novarum* est un document essentiellement conservateur), et en partie par certaines lois sociales (encore que la Belgique fût – paradis du capitalisme –, sous couvert de libéralisme économique, très en retard dans ce domaine). Mais le désamorçage de cette force explosive vint, en Belgique, du mouvement socialiste lui-même. Empirique, pragmatique, plus organisateur d'œu-

vres pratiques (mutuelles, coopératives) ou de revendications concrètes (par les syndicats) que préparateur de troupes politiques montant à l'assaut du pouvoir, encadrant un prolétariat porté lui-même à l'intégration par l'ascension sociale, le P.O.B. fut un extraordinaire canalisateur de dynamisme revendicateur. Il mit des masses considérables en œuvre en des actions de grèves remarquablement mobilisatrices. Mais des actions d'ensemble essentiellement développées dans une perspective politique de non-rupture : la conquête du suffrage universel pur et simple.

La guerre avança le moment de cette conquête que le pouvoir catholique avait différé obstinément. Cela se fit par une démarche en deux temps. Au début de la guerre, en précipitant les socialistes dans les bras d'un gouvernement à dominante conservatrice qui les avait toujours traités avec aversion et qui, l'enthousiasme initial retombé, leur maintint sa réserve avec des appréhensions pour l'après-guerre. Le statut international si particulier de la Belgique contribua de manière plus évidente qu'ailleurs à ce ralliement. Qui eût pu soupçonner de desseins impérialistes la Belgique qui était bafouée de manière aussi cynique ? À la fin de la guerre, ce fut le roi, souverain très autonome malgré les apparences (son action politique, militaire et diplomatique pendant le conflit en témoigne) qui y contribua fortement. En faisant admettre, à Lophem, contre le vœu des conservateurs obstinés, le principe du suffrage universel pur et simple, ce conservateur éclairé ouvrit aux réformistes socialistes un passage à l'intégration auquel ils consentaient volontiers et qu'ils ne regretteraient plus désormais.

Le deuxième facteur de contestation qui se développe au XIX<sup>e</sup> siècle est propre à la Belgique : il tient au mouvement flamand.

Le nouvel État est centraliste et unitaire. Cela est contraire aux antécédents de l'Ancien Régime. Cela est conforme à la logique politique et administrative française, d'ailleurs relayée pendant la période hollandaise. Mais cette fois, les dirigeants belges entendent profiter du centralisme non passivement, comme populations dépendantes, mais activement selon leurs propres vues. Sans prévoir que s'enclenche là un nouveau processus de dissociation qui concerne non l'ensemble des provinces méridionales, mais, par un va-et-vient purement formel, la partie septentrionale de celles-ci devenues indépendantes.

La Belgique est unitaire à travers l'usage de la langue française pratiquée par l'ensemble de la bourgeoisie tant flamande, par trait culturel acquis, que wallonne. Centre politique du pays, Bruxelles accélère un

processus de francisation lentement poursuivi depuis l'époque bourguignonne.

Dès les premières décennies du nouveau royaume, le mouvement flamand commence à réagir. D'abord dans la perspective romantique du XIX<sup>e</sup> siècle qui attribue aux hommes des spécificités tirées de leur culture à travers leur langue. Puis dans une perspective politique qui se diversifie et se charge d'ambiguïtés avec le temps. L'injustice profonde de citoyens qui sont administrés, jugés et font leur service militaire dans une langue qui n'est pas la leur apparaît d'autant plus grande qu'ils ne constituent pas une minorité périphérique comme des nations étrangères (France, Grande-Bretagne, Espagne, Italie ...) en digèrent tant.

Les revendications qui en résultent se diversifient en courants parfois contradictoires. Catholiques qui, tout en revendiquant, cherchent à maintenir leur contrôle social (comme déjà par le patois sous le régime hollandais) grâce au repli sur une langue qui protège des grands vents cosmopolites de la «subversion» laïque et progressiste. Libéraux démocrates, petits et moyens bourgeois opposés aux représentants de leur propre grande bourgeoisie francophone. Socialistes enfin, très à la traîne parce que très hostiles à tout ce qui est manœuvré par la réaction catholique, plus préoccupés pour la classe ouvrière de progression économique et sociale, notamment par accès à la petite bourgeoisie, que de compensations culturelles ; très marqués en outre par le poids majoritaire de leurs camarades wallons et par la domination intellectuelle de leurs principaux leaders qui, sauf Anseele et Huysmans, sont de langue française.

Comme le mouvement socialiste, le mouvement flamingant de l'avant-guerre répond surtout à des problèmes sociaux par des revendications politiques. De même que les socialistes concentrent sur le suffrage universel l'essentiel de leurs revendications, de même les flamingants polarisent sur la question linguistique l'essentiel des problèmes qui touchent la Flandre.

Ici comme là la guerre va accélérer les processus et préciser les positions. Tandis qu'elle contribue puissamment à endiguer la poussée de l'un en le consacrant, elle intensifie, jusqu'à la rupture pour certains, la violence des reproches de l'autre.

Accessoirement, on peut noter chez les uns et les autres un «accrochage à l'extérieur» qui est rare dans l'histoire politique belge, mais quasi fatal dans la conjoncture du temps.

Chez les socialistes, le courant droitier (auquel Huysmans – un flamand – résiste le plus) l'emporte en identifiant leur propre action idéologique (qu'ils affaiblissent d'autant) à celle des puissances alliées. Dans cette identification, l'image de la France républicaine (surtout chez Vandervelde) est confondue avec celle d'une société fortement idéalisée en termes de démocratie commune.

Chez les flamingants, le courant activiste (à résonance populiste) estimant ne rien devoir attendre de l'État belge lie le succès de sa lutte à la victoire de l'ennemi, durcissant ainsi son action idéologique. Dans cette rupture, l'image de l'Allemagne, quoiqu'il s'agisse d'un État très «élitiste», est idéalisée en termes de germanité commune.

Par la victoire de 1918, la Belgique répond vraiment, pour un court temps d'ivresse nationale, à l'idée centralisée, unitaire, bourgeoise et francophone de 1830.

Les socialistes, complètement admis dans la communauté nationale, ont de quoi être satisfaits. Leur revendication essentielle (un homme, une voix) est immédiatement admise. Ils font partie du gouvernement et admettent les sacrifices nécessaires à la reconstruction nationale.

Le mouvement flamand, compromis par la trahison des activistes, est apparemment sur la touche. Il a perdu droit à la parole. Mais comme il reste puissant en profondeur et qu'il touche tous les partis, mais plus particulièrement les catholiques, on lui fait des promesses dans l'espoir de conjurer l'irréremédiable cassure.

Quant à la neutralité, cet héritage de 1830, si mal admise au départ, elle est ressentie comme balayée, par une opinion publique qui, à la différence d'Albert I<sup>er</sup> – mais elle ne le sait pas –, se sent pleinement liée au camp victorieux, celui qui a lutté pour «la Justice et le Droit».

Car c'est là le paradoxe : la Belgique qui parle haut, dans ce temps court, en réclamant même des extensions territoriales sous le symbole du drapeau tricolore, ne sait pas encore que le déplacement des forces politiques l'aiguille vers une sorte de bipolarisation faussement symétrique. Une bipolarisation tirée du jaune et noir flamand à dominante catholique, et du rouge socialiste à dominante wallonne.

Ce glissement s'opère formellement par le changement du système électoral (qui écarte les alternances d'un seul parti au pouvoir, comme avant 1914), et fondamentalement par l'accès des forces populaires à la vie politique (même si cet accès est biaisé par les artifices des organisations de partis).

Désormais, sans les gros bataillons du catholicisme flamand, point de stabilité politique, c'est-à-dire point de conservatisme social (quel que soit le langage populiste en usage dans le milieu en question). C'est pourquoi il sera toujours concédé aux revendications flamandes, mais pas à pas. Le roi Albert le sait qui, quoique personnellement peu favorable au mouvement flamand, entend le ménager avec prudence.

Et, sans le consentement des bataillons d'où pourrait venir le trouble social, point non plus de cette stabilité. C'est pourquoi les socialistes sont toujours appelés (quel que soit le langage radical en usage dans le milieu en question) quand les choses sont difficiles ou se gâtent (gouvernements Delacroix, Jaspar, van Zeeland, Pierlot). Et si, une seule fois (gouvernement Pouillet-Vandervelde) il faudra bien leur laisser l'initiative à la suite de leur succès de 1925, c'est sans enthousiasme, y compris du roi, qu'on leur laisse tenter une aventure vouée à l'échec. Un échec gouvernemental qui vient des décisions feutrées prises dans les états-majors économiques.

En fait, l'existence de ces deux forces, l'une toujours présente et toujours contenue, l'autre mobilisée quand il le faut, pour mieux la contenir, et qui souvent s'annulent, permet la mise en œuvre d'une politique centriste conservatrice, poursuivie plus activement qu'il n'y paraît par le souverain et surtout mise en œuvre par les libéraux, cependant très minoritaires au Parlement. Cette politique porte essentiellement sur trois points : la défense nationale, dont ils se montrent les protagonistes très actifs ; la liberté linguistique, sur laquelle ils doivent céder pas à pas, et le libéralisme économique classique jusqu'à ce que la crise impose, en 1935, les accommodements prudents du réformisme gestionnaire. Fait frappant et non paradoxal, cette ligne de la politique belge est suivie dans son expression essentielle pendant les sept années de gouvernement libéral-catholique qui correspond à la crête de la croissance économique où les conservateurs pensent avoir les mains libres et pendant les premières années de difficultés qu'ils croient pouvoir résoudre seuls. Le blocage du jeu parlementaire qui résulte des données politiques de l'entre-deux-guerres, renforce le rôle des partis parce que, sans cesse, ils doivent chercher le compromis politique là où, avant, ils régnaient souverainement quand ils étaient au pouvoir. Dans le contexte international menaçant et la conjoncture économique difficile où est l'Europe des années trente, cela pousse certains à dénoncer la participatie (comme le fait partout une droite rageuse qui a des revanches à prendre) et à réclamer (jusqu'à recruter des adeptes

chez les socialistes) une démocratie forte, fonctionnant éventuellement sous l'autorité royale renforcée. Le malaise lié à la crise s'exprimera notamment par le renforcement des extrêmes : gauche (les communistes, considérés comme quantité négligeable) et droite (rexistes et nationalistes flamands), celle-ci obtenant en Belgique des succès parlementaires spectaculaires. Des succès qui seront immédiatement annihilés, sauf en Flandre où l'extrême droite est sous-tendue par une permanence idéologique nationaliste qui remonte de loin. Peut-être est-ce parce que la petite bourgeoisie, le terrain idéal à la croissance de tels mouvements, n'était pas, en Belgique, marquée d'assez de désespérance pour se livrer aux ivresses morbides qui les caractérisent en de telles circonstances.

Dans ce contexte, le discours de 1936, moment d'éclat solennel par lequel le souverain marquait l'importance de sa personne dans le jeu politique, n'était cependant qu'un retour de fait (l'accord militaire franco-belge de 1920 étant impraticable, tant aux yeux des flamands radicaux que des bourgeois conservateurs, et le Pacte de Locarno étant devenu caduc par la réoccupation de la Rhénanie) à la logique de la neutralité qui avait été imposée à la Belgique après l'indépendance de 1830.

On sait la suite. La Belgique précipitée, cette fois à retardement, dans une guerre que tout le monde semble refuser, contre un adversaire dont les desseins, cependant proclamés bien haut, sont inflexibles. Une défaite où le roi, ayant à choisir entre ses devoirs évidents de chef d'État et ses obligations discutables de chef de l'Armée (on le sait depuis les différends Albert I<sup>er</sup> – de Broqueville d'avant et pendant la Première Guerre), préfère s'en tenir à ceux-ci. Il le fait d'ailleurs dans une interprétation paternaliste de son rôle qu'il prolonge, dans le même esprit, par une démarche politique sans résultat parce que son terrible interlocuteur ne daigne pas y répondre.

Un gouvernement qui relève le défi, semble renoncer après la défaite de la France, esquisse une démarche de soumission au vainqueur pour finalement, sur un refus identique, se ressaisir et symboliser, comme en 1914, mais sans roi, la lutte contre l'agresseur.

Une lutte qui, en Belgique occupée, prend une ampleur plus grande encore que la première fois et où toutes les idéologies sont représentées. D'où, par leur acharnement, l'étendue de leurs sacrifices et aussi par le prestige de l'Union soviétique, les communistes émergeront dans le jeu

politique, mais pour un temps court, il est vrai : celui qui sépare la fin du conflit des prémices de la guerre froide.

La libération du pays comporte, elle aussi, des traits paradoxaux. L'ennemi étant balayé de son territoire en quelques jours, la Belgique retrouve une industrie presque intacte et sert, non sans profit, de base aux armées alliées qui poursuivent le combat. Autant de facteurs qui favorisent son redressement, autant de facteurs qui l'incitent peut-être à ne pas renouveler comme il le faudrait et à temps son équipement industriel.

Tout cela se fait dans un contexte politique alourdi par la Question royale. Cette question se résoudra une fois de plus, non par la rupture ou la loi du vainqueur, mais par un compromis à la belge fait de vérités étouffées et de silences en demi-teintes, grâce à quoi on pourra «continuer le travail». Ce compromis était imposé (après une esquisse d'affrontement) à partir de ces forces profondes (le mouvement flamand, le socialisme) qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, apparaissaient comme deux menaces à la cohérence du pays et qui, depuis, sont devenues (outre le «dialogue social» où les forces syndicales socialistes et chrétiennes ont joué un rôle croissant dans une conjoncture généralement favorable), par une pratique empirique, les bases de sa vie politique : une Flandre dominée par les forces traditionnalistes qui se montrent compréhensives pour les collaborateurs par peur du péril rouge, une Wallonie d'où émergent les forces ouvrières qui ne veulent pas voir leurs sacrifices du temps de guerre galvaudés par une réaction triomphante. Et, en outre, un roi qui s'obstine à ne rien vouloir entendre, mais cède au dernier moment pour sauver la monarchie en péril, et aussi pour assurer la continuité.

Rien n'a changé depuis, dans l'affrontement toujours recommencé et de plus en plus institutionnalisé de ces forces. Des forces de plus en plus polarisées dans les espaces régionaux, qui s'essoufflent à ne pas résoudre tout en assurant empiriquement la survie du système politique. Rien, sinon que le rapport des forces se dégrade constamment en faveur de celle des parties qui, au départ, était minorisée aussi bien sur le plan linguistique que sur le plan économique.

Proche de la mer, préférée pour leurs investissements par les grands industriels au cours des belles années soixante, en raison de la réputation de moindre combativité de sa classe ouvrière, portée par les traditions de son encadrement clérical à se donner des objectifs lointains qu'on ne lâche pas et que l'on poursuit dans l'homogénéité, dynamisée sur les lieux de ses revendications par les débris noyauteurs d'un fascis-

me impénitent, avivée dans son expansion par une bourgeoisie entreprenante qui a le sens de sa communauté, la Flandre, travaillée de complexes cependant inutiles, continue de croire qu'elle a des revanche à prendre.

Elle se plaint et tonne face à une interlocutrice désarmée qui s'en console en fanfaronnant, car que reste-t-il, malgré sa main-d'œuvre aux doigts d'or, pétrie d'héroïsme et de fraternité, de la Wallonie industrielle abandonnée à son épuisement par le capitalisme national dès qu'elle eût produit tout ce qu'il pouvait en tirer ? Que reste-t-il des bois et des prés de la Wallonie agricole dont les produits sont si souvent drainés vers la Flandre qui les transforme ?

Que reste-t-il, sinon le rêve, tiré par dérivation des grandes grèves de 1960-1961, d'une Wallonie maîtresse de son destin ? D'une Wallonie socialiste ? Avec quels capitaux recrutés et consentis ? D'une Wallonie capitaliste ? À partir de quelle bourgeoisie dynamique ? D'une Wallonie politiquement une ? À partir de quel personnel politique dirigeant qui, dès maintenant, maquignonne de compromis en copinages ?

Reste Bruxelles, qui était une capitale. Avec ses traits de capitale. Lieu où les surplus s'accumulaient et se consumaient par préférence. Lieu où vivaient et siégeaient les bourgeois conquérants, anonymes et discrets stratèges du pouvoir économique qui régnait sur le pays et au-delà, particulièrement sur la colonie, perdue en un pari qui tourna mal et rattrapée autant que possible. Lieu où les gens de province, flamands et wallons, venaient tourner le dos à leur destin de terre et d'usines. Lieu dont les autochtones, imbus d'eux-mêmes mais sans illusions, se francisaient avec bonhomie en se moquant des Flamands tout en se méfiant des Wallons à la manière des Flamands. Lieu de toutes les convergences, objet de toutes les rancœurs dont seuls les habitants se sentent encore belges, mais d'une belgitude désertifiée de son environnement naturel. Ville autrefois gérante de la communauté nationale, menacée d'être maintenant co-gérée par les deux communautés nationales, sinon digérée (par phagocytose) par une Flandre qui la réclame en raison de ses origines et imposerait dès lors à l'ensemble national un pouvoir redoublé. Capitale de l'Europe par surcroît, mais comme par dérision, sachant que sa vocation nationale lui est désormais contestée ou niée. Bruxelles, d'où partit et se développa la révolution de 1830. Accident ou nécessité de l'Histoire ?

\* Professeur à l'Université Libre de Bruxelles.

**historiens, publicistes  
et nationalistes belges  
face à la question du luxembourg  
à la veille  
de la première guerre mondiale \*\***

LA NAISSANCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Les événements déclenchés par les journées de septembre 1830 dans les provinces méridionales du royaume des Pays-Bas sont riches en conséquences. La première, la plus évidente, c'est la création d'un État nouveau, le royaume de Belgique. On oublie trop facilement qu'à terme ces événements aboutissent aussi à la naissance d'un deuxième État, le grand-duché de Luxembourg. Certes, à s'en tenir à des critères étroitement juridiques, on pourrait arguer que le grand-duché est né avant la Belgique, puisque c'est le congrès de Vienne (1815) qui le crée de toutes pièces. Mais ce grand-duché-là n'est pas entré dans les faits, puisqu'au mépris des textes Guillaume I<sup>er</sup> le traite comme une simple province de son nouveau royaume, sans que les Luxembourgeois aient protesté. Décision lourde de conséquences que celle de Guillaume I<sup>er</sup>, car elle amène les Luxembourgeois à se joindre à la révolution belge. À retenir toutefois deux particularités de leur participation. Un certain décalage temporaire que n'expliquent pas simplement la barrière des Ardennes et les mauvaises communications de l'époque. Les Luxembourgeois se joignent à la révolution pour des raisons qui leur sont propres. Point d'idéologie, point de vellétés unionistes absolument étrangères à l'atmosphère luxembourgeoise, mais de solides récriminations matérielles. C'est déjà toute la problématique d'un comportement original des Luxembourgeois qui débouche sur celui de la nature de leur particularisme (1). Une chose est sûre, ce particularisme ne les empêche

pas, au cours de ces années trente, de s'intégrer dans l'État belge – à l'exception de la capitale, maintenue dans la fidélité orangiste par les canons de la garnison prussienne. Aussi le partage de 1839, prévu et accepté par la Belgique dès 1831, se fait-il contre leurs aspirations et leurs protestations parfois pathétiques. Les réalités diplomatiques l'emportent sur la volonté de la population concernée et la Belgique doit «céder» devant les convenances des «grands». Des populations qui, comme dans le cas du pays d'Arlon, ont vécu ensemble au moins depuis le début du XIII<sup>e</sup> siècle, sont séparées par une frontière artificielle à tous les points de vue.

Peu de diplomates de l'époque croyaient en une longue survie de ce grand-duché réduit à quelques 2.600 km<sup>2</sup> et à une population d'à peine 175.000 habitants, un pays sans atouts économiques avec une métallurgie moribonde et une agriculture arriérée, bref un pays sous-développé, sans avenir. Aux yeux de tous les observateurs avertis la solution imposée par le traité de Londres (19 avril 1839) n'est qu'un arrangement provisoire qui volera en éclats à la première crise européenne.

Tel est aussi le sentiment intime de ceux qui, en ces jeunes années, dirigent l'État belge. Un seul ennui, et les dirigeants belges ne tarderont pas à s'en apercevoir, ils ne sont pas les seuls à escompter un «héritage» en Luxembourg ; ils trouveront sur leur chemin la France et l'Allemagne, cette dernière d'abord sous son émanation prussienne.

La fragilité de l'État luxembourgeois qui naît du démembrement de 1839 ne doit pas faire oublier cette autre fragilité qui est celle de la Belgique. Bien des chancelleries sont intimement convaincues que ce royaume n'est qu'une création artificielle, expédient permettant de sortir d'une impasse diplomatique, et donc destiné à se dissoudre de nouveau dans le cadre d'un arrangement global entre puissances. La diplomatie de Napoléon III agira en conséquence de même que celle de Guillaume II. Les relations belgo-luxembourgeoises depuis 1839 – au moins jusqu'au traité de Versailles en 1919 – doivent être analysées également sur cette toile de fond que tisse la précarité de ces deux États.

#### LA MÉMOIRE HISTORIQUE

La solution de 1839 par le déchirement qu'elle impose mais aussi par les événements hauts en couleur qui l'accompagnent est propre à frapper l'imagination populaire et se prête certainement bien à une

exploitation en ce sens. Un député qui s'écroule à la tribune de la Chambre des députés, terrassé par la douleur, ou la fière réponse de Gendebien aux partisans de la raison et du compromis, voilà de quoi composer des images d'Epinal (2).

À travers la mémoire historique à laquelle les publicistes, les historiens et aussi les hommes politiques servent de relais, les événements de 1839 provoquent des ondes qui, au delà de multiples obstacles, viennent battre les rivages d'un vingtième siècle naissant.

Cette mémoire historique va agir sur deux plans. On retiendra d'abord celui de la *diplomatie*. À ce niveau-là, la question luxembourgeoise surgit dès 1848. Le grand-duché, lui aussi, est saisi de troubles. Des deux côtés de la frontière (Arlon et Luxembourg) on parle de réunir les deux Luxembourgs. Le gouvernement belge est sur l'expectative, refusant de prendre une initiative trop précise de peur de mettre en danger le statut international du royaume (3).

Le problème refait surface, en coulisses cette fois-ci, quand trois ans plus tard le ministre de Belgique à la Haye croit comprendre que Guillaume III est disposé à vendre le grand-duché. L'affaire n'aboutit pas, mais elle révèle deux attitudes : celle des autorités hollandaises, désireuses de se débarrasser du Luxembourg et celle des autorités belges, toujours à l'affût pour «réparer l'injustice de 1839» (4).

La question luxembourgeoise revient en force avec la crise de 1866-1867. Les péripéties en sont connues (5) de même que la solution retenue : un grand-duché indépendant, déclaré neutre sous la garantie collective des puissances. Une fois de plus le grand-duché échappe à la Belgique qui, tout au long de la crise, observe une attitude d'attente. Le gouvernement belge souhaite bien entendu le retour du Luxembourg, mais ne peut se résoudre à prendre les devants. Il est prêt à accueillir le pays sacrifié en 1839, mais l'attend de la part des puissances. L'initiative de Beust (Autriche) lui convient parfaitement, elle survient trop tard pour donner un résultat. L'attitude officielle d'attentisme ne doit pas cacher des divergences profondes à l'intérieur du cabinet de l'époque sur lesquelles on reviendra plus bas.

Si le traité de Londres (12 mai 1867) renforce à première vue le statut international du grand-duché, la plupart des observateurs n'y voient pourtant qu'une étape intermédiaire qui retarde mais n'empêche pas l'échéance finale et fatale.

Sentant ce que le nouveau statut avait d'incertain, pressentant aussi la grande explication franco-prussienne, les autorités belges (le roi, le

gouvernement) lancent au cours des années 1868-1869, par l'intermédiaire du gouverneur de la province du Luxembourg, une campagne annexioniste (articles de presse, envoi d'agents)<sup>(6)</sup> qui ne donnera pas de résultat tangible, mais qui laissera des traces dans les esprits, traces qui se révéleront plus profondes du côté belge que du côté luxembourgeois.

La guerre franco-allemande de 1870 crée une situation nouvelle<sup>(7)</sup>. La France est écartée de la course au Luxembourg, de même que la Belgique qui, tremblant pour son existence, s'est gardée de bouger. L'Allemagne ne profite pas de sa victoire écrasante pour annexer le grand-duché, comme le voulaient certains publicistes pangermanistes dont le plus célèbre était l'historien et publiciste Treitschke, mais appesantit son emprise économique (au *Zollverein* s'ajoute le contrôle des chemins de fer). L'année 1871 inaugure pour le Luxembourg une longue période de calme sur le plan extérieur, calme d'ailleurs plus apparent que réel. Sur le plan diplomatique il n'y aura plus guère d'occasions de soulever la question du Luxembourg.

Il n'en est pas de même sur le plan dynastique. Le congrès de Vienne en instituant une union personnelle entre le Luxembourg et les Pays-Bas et en adoptant pour le droit successoral le pacte héréditaire conclu par les Nassau en 1787, a placé l'avenir du grand-duché dans un cadre dynastique bien précis. Le décès du deuxième fils de Guillaume III en 1884 laisse prévoir un changement de dynastie en Luxembourg. Léopold II qui, en 1867 déjà, avait souhaité le retour du Luxembourg, relance la question très discrètement en faisant sonder le futur grand-duc de Luxembourg, Adolphe de Nassau, sur ses intentions (1887). La Belgique serait prête à «honorer» un désistement de sa part. Sans succès<sup>(8)</sup>.

En 1906, Léopold II, décidément doué d'esprit de suite dans son intérêt pour le Luxembourg, revient à la charge à un moment où la succession au Luxembourg pose un nouveau problème. En l'absence d'héritier mâle, le fils d'Adolphe, le grand-duc Guillaume, déjà marqué par la maladie, est obligé de faire changer l'ordre de la succession. N'y avait-il pas moyen de l'amener à renoncer à des droits incarnés par une frêle silhouette de fillette de 14 ans (la future grande-duchesse Marie-Adélaïde) ? Une fois de plus les Nassau s'obstinent et Léopold II n'insiste pas<sup>(9)</sup>.

À retenir de cette énumération l'intérêt persistant des milieux officiels en Belgique pour la province perdue en 1839, une continuité re-

marquable qu'il faut toutefois se garder d'étendre sans plus à l'opinion publique.

Passons maintenant du plan de la diplomatie à celui des *historiens* et des *publicistes*. Ici on rencontre évidemment une plus grande liberté d'action et d'expression, encore que les historiens soient retenus, en principe, par les règles de la critique historique.

L'éventail d'une historiographie encore dans son adolescence s'étend de l'*Essai historique* de J. B. Nothomb (1833) à l'étude que Paul Hymans consacre à Frère-Orban à la veille de la première guerre mondiale en passant par celle qu'Ernest Discailles donne sur Charles Rogier en 1895<sup>(10)</sup>. Le même Discailles prononce en 1907 à l'Académie royale de Belgique un discours intitulé : *Trois dates de l'histoire du grand-duché de Luxembourg : 1839, 1851, 1867*. Tous les deux, Discailles et Hymans étudient le rôle de leur «héros» dans la crise de 1867 pour arriver d'ailleurs à des conclusions tout à fait opposées.

Dans ce contexte il faut encore évoquer les noms de deux historiens prestigieux qui, sans avoir abordé directement la question du Luxembourg dans leurs écrits, n'en ont pas moins préparé la voie de l'avenir.

Godefroid Kurth est originaire d'Arlon. Tout au long de sa vie il est resté attaché à sa patrie luxembourgeoise qui, pour un homme aussi pétri par le parler luxembourgeois, ne pouvait être que la province *et* le grand-duché. Kurth est l'auteur du *Chant des Luxembourgeois* qui a dû naître dans les milieux estudiantins de l'Université de Liège au cours des années 1880<sup>(11)</sup>. Les cinq strophes qui le composent s'adressent aux étudiants des deux Luxembourgs et se terminent toutes par le refrain :

«Il n'est ici que des Luxembourgeois».

La deuxième strophe affirme :

«Divisez-nous en deux peuples, ô rois  
Notre amitié se rit de vos partages».

G. Kurth est aussi l'auteur d'un petit opuscule publié à la veille de la guerre, *La nationalité belge*, dans lequel il exalte l'œuvre accomplie par la Belgique<sup>(12)</sup>.

Henri Pirenne n'a pas encore rédigé les volumes consacrés à l'histoire contemporaine de la Belgique, mais par sa conception générale de la nation et de l'État belges il assigne au Luxembourg sa place naturelle pour ainsi dire prédestinée<sup>(13)</sup>.

Par cet aspect de leur œuvre, G. Kurth et H. Pirenne apparaissent d'ailleurs moins comme historiens que comme publicistes. Par le pres-

tige de leur nom, ils facilitent la tâche de ces derniers parmi lesquels on doit retenir Emile Banning, le général Brialmont et Edmond Picard.

Banning est sans aucun doute le plus important. Ses écrits se situent d'ailleurs à cheval sur son action diplomatique et son œuvre de publiciste. On ne peut que constater l'extraordinaire influence de ses nombreux mémoires dont un petit nombre seulement a été publié de son vivant<sup>(14)</sup>. Les autres n'en sont pas moins connus des milieux intéressés, ne serait-ce que par bribes, tel, par exemple, son *Mémoire sur les rapports historiques et actuels existant entre la Belgique et le Grand-Duché*, rédigé en 1867. Dès 1881, à l'occasion de la publication d'une série d'articles de G. Rothan sur la question luxembourgeoise, il intervient en public pour réfuter une interprétation française des événements et affirmer les droits de la Belgique sur le Luxembourg<sup>(15)</sup>.

Le général Brialmont (1821-1903), moins connu, n'en occupe pas moins une place de choix<sup>(16)</sup>. Son exaltation des vertus guerrières, son plaidoyer pour une Belgique militairement forte trouveront une actualité nouvelle au début du xx<sup>e</sup> siècle. Il sait très bien que dans la future explication franco-allemande les neutralités belge et luxembourgeoise ne pèseront pas lourd et que l'avenir de ces deux États sera remis en cause. Brialmont partage les réflexions de Banning dans lesquelles il reconnaît le prolongement de ses propres idées<sup>(17)</sup>.

Non moins importante, mais dans une toute autre direction, est l'œuvre d'Edmond Picard (1836-1924). Géopolitique d'un côté, psychologie collective de l'autre. En 1906, Picard publie son *Essai de psychologie de la nation belge* dans lequel il lance une formule qui va faire fortune, celle de «l'âme belge»<sup>(18)</sup>. L'auteur ne fait que reprendre une idée en l'air – dès 1898, G. Kurth avait publié un article intitulé *À propos de l'âme belge* –, mais Picard systématisera et popularisera l'expression. Par lui, elle passera dans les écrits des nationalistes belges, partisans d'une plus grande Belgique au cours de la guerre ; Maurice des Ombiaux en est une bonne illustration<sup>(19)</sup>. Certes, Picard ne recueille pas que des applaudissements. Dans les milieux de l'Assemblée Wallonne ce sont plutôt des railleries et des quolibets. Il n'en est que plus significatif de voir un de ses principaux critiques d'avant-guerre, Jules Destrée, rejoindre le camp des nationalistes à partir de 1916.

«L'âme belge» est un catalyseur capable d'unir des hommes par ailleurs très différents. Dans le compte rendu qu'un critique consacre à une brochure d'Alfred Cauchie sur *Godefroid Kurth, le patriote, le*

chrétien, l'historien, il est dit : «Tous savent qu'il (Kurth) est, avec Picard et Pirenne, le théoricien de l'âme belge ...»<sup>(20)</sup>.

Les quelques noms que nous venons d'évoquer fournissent en fait la base à partir de laquelle des nationalistes belges pourront élaborer leurs thèmes avant 1914 et, rejoints par quelques hommes politiques, dégager leur programme d'une plus grande Belgique après 1914. Pirenne surtout fournit le soubassement historique, évidemment sans arrière-pensées politiques. Picard, suivi en cela par ses disciples, est l'homme qui permet le saut de Pirenne vers un programme nationaliste et expansionniste.

C'est toutefois Banning qui s'avère le plus utile, le plus exploitable directement. Il est l'analyste froid, méthodique et compétent. Il est aussi l'inépuisable fournisseur d'arguments et de citations tant pour les nationalistes d'avant et d'après 1914 que pour le gouvernement replié au Havre. C'est Banning qui a fourni, sous sa forme la plus parfaite, l'argumentation historique et géopolitique qu'utiliseront pendant la guerre les représentants de la Belgique. Un petit incident qui met bien en lumière l'importance que la diplomatie belge lui accorde. Après le remaniement ministériel d'août 1917 qui voit le départ de Beyens, le chef du gouvernement prend lui-même le portefeuille des Affaires étrangères. Pour mettre le nouveau ministre au courant de l'état des affaires, Louis de Lichtervelde, homme de confiance de Broqueville, élabore un questionnaire qu'il envoie aux représentants de la Belgique à Paris, Londres, Rome, Pétrograd et Washington. Une des questions porte sur le point de savoir si les idées de Banning sont connues des gouvernements alliés. Il s'avère qu'une fois sorti des cercles belges, Banning devient un illustre inconnu. Il faut cependant ajouter que trop peu de ses mémoires avaient été publiés avant 1914 pour pouvoir pénétrer les milieux diplomatiques étrangers. Lichtervelde a péché par excès de confiance<sup>(21)</sup>.

Si Banning n'évoque pas d'écho au *Quai d'Orsay*, il n'en est pas de même au *Auswärtiges Amt*. Le professeur O. Cartellieri, grand spécialiste des ducs de Bourgogne, est chargé d'élaborer un mémoire sur Banning qui est imprimé à usage interne et porte le titre de *Emile Banning, der Herold der belgischen Grossmachtpolitik*<sup>(22)</sup>.

Grâce à ces hommes, historiens ou publicistes et parfois les deux à la fois, le souvenir des événements de 1839 (un partage douloureux) et de 1867 (une occasion ratée) est resté vivant et disponible, du moins dans certains milieux dont il ne faut certes pas grossir ni les effectifs ni le

rayonnement. Reste un fait : il y a là, en ce début du xx<sup>e</sup> siècle, des réminiscences historiques susceptibles d'être utilisées par un courant nationaliste.

#### LA MONTÉE DU NATIONALISME AU DÉBUT DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

Il s'agit là d'un phénomène général qui frappe la plupart des pays de l'Europe occidentale et que les historiens relient généralement à la montée des tensions internationales. La crise marocaine (Guillaume II à Tanger en 1905 et la Canonnière d'Agadir en 1911) fournit un point de départ commode et souple pour situer le réveil du nationalisme. Crainte de la puissance allemande, sentiments antiallemands dans certains milieux, remontée de la question de l'Alsace-Lorraine, tout cela aboutit à partir de 1911 à une perception aiguë du danger de guerre et donc à des mesures militaires : *Wehrvorlage* en Allemagne (1912), lois des trois ans en France (1913), réforme du service militaire en Belgique (1913).

La montée du nationalisme est assez bien connue, dans son ensemble, grâce aux travaux de Raoul Girardot, Eugen Weber, Nadine Bernard et Gilbert Ziebura pour la France ; de Horst Lademacher et Eric Defoort pour la Belgique.

Même au Luxembourg on constate un réveil nationaliste, encore peu connu. En 1910, des étudiants luxembourgeois, inscrits à l'Université de Paris, fondent à Luxembourg la *Nationalunion*. Le mouvement, peu pris au sérieux, échappe à l'attention des émules de Bruxelles. Ce n'est pas la moindre ironie des relations belgo-luxembourgeoises que de voir des nationalistes belges plaider, au nom de la nation belge, pour le retour du Luxembourg au moment même où des nationalistes luxembourgeois utilisent des arguments du même genre pour proclamer les droits de la nation luxembourgeoise.

Quel a été l'impact du renouveau nationaliste et des idées qu'il charrie ? Pour la France on a généralement admis qu'il a été considérable. La thèse récente de J. J. Becker oblige toutefois à nuancer quelque peu. Le renouveau touche certains milieux, fort remuants, dont les élections de 1914 montrent les limites.

Il en a certainement été de même en Belgique où l'impact est bien plus faible qu'en France. Le climat politique (neutralité) et idéologique (catholicisme libéral, démocratie chrétienne) n'y est guère favorable à une facile réception du maurassisme. Defoort parle de «petites cha-

pelles» dont le nationalisme n'arrive pas à se dégager avant 1914, et de «marginalité» à propos de la présence maurassienne en Belgique (23).

Le nationalisme belge des années d'avant 1914 ne reçoit sa véritable signification qu'à la lumière des événements qui suivent. Mais le renouveau nationaliste est une réalité qui a frappé les contemporains. G. Kurth écrit en 1913 : «Depuis quelque trente ans, il s'est produit dans notre pays un phénomène des plus remarquables, encore qu'il soit passé inaperçu de la génération actuelle, plus inclinée à regarder vers l'avenir que vers le passé. Ce phénomène, c'est la naissance d'un sentiment que j'appellerai, si vous voulez, la fierté nationale. Je l'ai vu naître au cours de ma carrière» (24). Kurth utilise volontiers des expressions telles que «esprit national», «fierté nationale», il les utilise comme synonyme de «sentiment national». Ce n'est certes pas encore du nationalisme, mais c'est déjà la description d'une atmosphère qui lui est plus favorable.

Henri Carton de Wiart, dans ses mémoires, parlant de son activité politique du début du siècle dit : «j'entrepris une énergique campagne nationaliste dont peu à peu je devais découvrir avec joie les résultats dans l'esprit de la jeune génération qui nous suivait» et de citer Pierre Nothomb et Paul Crockaert (25). Malgré l'emploi du mot «nationaliste», il n'est guère possible de classer Carton de Wiart parmi les nationalistes qui font l'objet de cette étude. Tant ses convictions politiques (démocratie chrétienne) que ses fonctions (député, plus tard ministre) le distancent des jeunes nationalistes du *Journal des Tribunaux*. Ni Barrès ni Maurras ne sont ses maîtres à penser, c'est «la nécessité de renforcer en notre pays le sentiment national» qui le pousse, le spectacle «de la tiédeur, voire de l'indifférence qui régnait non seulement dans la masse de l'opinion, mais même dans les élites sociales, pour les leçons de notre histoire» (26). Il invoque trois noms : Picard, Kurth et Pirenne.

Un simple et rapide examen bibliographique de ces quelques noms cités montre bien des cheminements : Picard dédicace son *Essai de psychologie* à Henri Pirenne «qui par ses savantes recherches historiques révéla aux Belges leur Ame commune et dégagea leur Conscience nationale». P. Crockaert que H. Carton de Wiart cite avec complaisance et qui est un des familiers de Pierre Nothomb, écrira un gros livre sur Brialmont dont P. Hymans rédigera la préface (27). Brialmont, quant à lui, est l'auteur d'une notice biographique sur Banning (28). Le très nationaliste directeur du très nationaliste *XX<sup>e</sup> siècle*, Fernand Neuray, lancera Banning pendant la guerre et consacra un livre à son maître Godefroid Kurth (29).

Les années qui précèdent la guerre voient la rencontre de deux générations. La vieille génération (les Picard, Kurth et Pirenne) a créé une sensibilité nouvelle et préparé une atmosphère compréhensive. La nouvelle génération de publicistes continue sur la lancée, mais son tempérament et la guerre la porteront vers des formulations et des revendications que ses aînés n'avaient pas osé entrevoir<sup>(30)</sup>.

La nouvelle génération qui monte à la veille de la guerre est relativement facile à cerner, car elle se groupe autour du Palais de Justice de Bruxelles : le *Jeune Barreau* et le *Journal des Tribunaux* fournissent les lieux de rencontre et offrent les tribunes<sup>(31)</sup>. Pas étonnant que les juristes l'emportent de très loin, mais des juristes qui aiment les lettres et qui savent manier la plume. Beaucoup d'entre eux finissent par entrer à l'*Académie royale de langue et de littérature française* et la *Bibliographie des écrivains français de Belgique* retient leur activité littéraire.

Autre milieu de rencontre, la *Ligue de défense nationale*, fondée en 1909 au Palais de Justice et à qui P. Nothomb prête généreusement cent mille adhérents.

La figure de proue de toute cette animation nationale, l'homme-orchestre, est indubitablement Léon Hennebicq (1874-1940). Il dirige le *Journal des Tribunaux* qu'il a repris des mains d'Edmond Picard même dont il a d'ailleurs été le stagiaire à la fin de ses études de droit. À un moment donné, Hennebicq est à la fois président du *Jeune Barreau* et de la *Ligue de défense nationale*. En 1912, il est encore secrétaire général de la *Fédération des avocats belges*. Il fait du *Journal des Tribunaux* la tribune des idées nouvelles où se mêlent nationalisme et antiparlementarisme. Pour lui le journal est «aux écoutes de la Belgique qui vient»<sup>(32)</sup>.

Hennebicq groupe autour de lui, au Palais de Justice, toute une pléiade de jeunes – pas trop – gens, pleins de talent. Ne retenons que ceux qui s'intéressent au Luxembourg : Thomas Braun (1876-1961), président du *Jeune Barreau* en 1913, avocat spécialisé dans le droit des brevets et des marques de fabrique, a déjà six livres (dont trois recueils de poèmes) à son actif en 1912. J. des Cressonnières s'est attaché à l'étude des différents régimes de neutralité et en vient à dénoncer les effets néfastes de la neutralité belge sur l'état de la nation. Henri Jaspas (1870-1939) s'est déjà fait connaître par toute une série de travaux juridiques et a publié en collaboration avec Braun et Hennebicq. Il entrera au gouvernement en novembre 1918 et sera ministre des

Affaires étrangères (1920-1924) au moment de la négociation finale et de la conclusion de l'*Union économique belgo-luxembourgeoise*.

Ces quelques juristes s'intéressent vivement au Luxembourg et aussi, mais dans une moindre mesure, à la Wallonie prussienne. Dans leurs idées comme dans leurs objectifs, on ne peut leur dénier une cohérence et un esprit de suite.

Avant de revenir à ce groupe, signalons encore d'autres publicistes qui s'intéressent aussi au grand-duché mais qu'il convient de classer à part, momentanément du moins. Ce n'est qu'après la tourmente de 1914 qu'ils vont rejoindre les rangs des nationalistes. Jules Destrée (1863-1936) en est le plus célèbre. Il connaît bien le grand-duché d'avant la guerre, il y vient souvent passer des vacances et en vante le charme dans des articles de journaux. Il arrive à sa plume de s'aventurer plus loin et de plaider pour un rapprochement entre la Belgique et le Luxembourg ... en tout bien tout honneur, car «il ne s'agit pas, bien entendu, de préconiser une annexion qui, d'ailleurs, ne dépendrait pas de nos désirs, mais simplement de rapprocher deux peuples, momentanément séparés et pourtant bien faits pour s'entendre»<sup>(33)</sup>. L'insistance, dans ce texte de 1906 comme dans d'autres du même genre datant de 1912-1913, sur l'absence de toute velléité d'annexion est déjà révélatrice en soi. On retiendra aussi la formulation de «momentanément séparés». Au cours de la guerre, Destrée se fera le chantre du nationalisme et de l'annexion du Luxembourg. L'homme qui dans sa célèbre lettre au roi (15 août 1912) avait déclaré «il n'y a pas de Belges» pense à partir de 1916 que les Luxembourgeois sont des Belges qui s'ignorent<sup>(34)</sup>.

Il faut encore signaler Louis Dumont-Wilden (1875-1963). Publiciste proluxe et écrivain de talent, il publie en 1911 à Paris, chez Larousse, un beau volume, *La Belgique illustrée*, dans lequel il a également inclus le Luxembourg. Le fait en soi n'est pas grave et cela d'autant plus que dans ses publications d'avant 1914 sur le Luxembourg Dumont-Wilden reste très en retrait, mais en 1917 Destrée essaiera d'en tirer parti et de lui donner une signification nationaliste. Après 1914, Dumont-Wilden passera lui aussi du côté des nationalistes et plaidera pour le «retour» des Luxembourgeois. À noter encore que Dumont-Wilden collabore, avant la guerre, aux très nationalistes *Marches de l'Est* (Nancy) où l'on retrouve aussi Hennebicq et Dupierreux.

Revenons à notre groupe nationaliste du Palais de Justice. En direction du Luxembourg il est magistralement servi par quelques événe-

ments qui braquent les feux de l'actualité sur ce petit pays. Le 25 février 1912 meurt à Luxembourg le grand-duc Guillaume à la suite d'une longue maladie. Après une régence de trois mois et demi, une belle jeune fille de dix-huit ans monte sur le trône grand-ducal. Dans cette Europe d'avant 1914 qui raisonne encore largement en termes dynastiques, les rumeurs de mariage vont aller bon train. Avec un prince allemand le Luxembourg ne risque-t-il pas de basculer ? Pourquoi pas un prince belge <sup>(35)</sup> ? Il suffit qu'en 1913 la reine Elisabeth éprouve quelques ennuis de santé pour qu'aussitôt quelques esprit se mettent à vagabonder et à rêver d'un mariage entre le roi Albert et la jeune Marie-Adélaïde <sup>(36)</sup>. Voilà déjà esquissée l'union personnelle qui sera, pour beaucoup de nationalistes belges, la solution idéale de la question luxembourgeoise après la guerre.

Le roi Albert vient à Luxembourg assister aux obsèques de Guillaume et y reçoit un accueil chaleureux de la part des Luxembourgeois. Par la suite – mais après 1914 seulement – des nationalistes ont prétendu y trouver la preuve des préférences des Luxembourgeois pour la Belgique <sup>(37)</sup>. C'est aller un peu vite en besogne, c'était oublier que le succès d'Albert en 1912 – tout comme en 1914 – était avant tout un succès de curiosité. Il était en fait le seul monarque à s'être déplacé pour l'occasion et le premier à mettre les pieds au grand-duché depuis la visite du roi grand-duc, Guillaume III en 1883. Rien d'étonnant à ce qu'il ait été la vedette de ces obsèques.

L'avènement de la nouvelle souveraine (18 juin 1912) met en marche tout un mécanisme protocolaire. En juin 1913, Marie-Adélaïde fait une visite officielle à Bruxelles qu'Albert lui rend en avril 1914. Non seulement la presse belge et luxembourgeoise, mais aussi la presse internationale couvre et commente largement cet échange de visites.

À toutes ces festivités s'ajoute la coïncidence d'un anniversaire : en 1914 on pourra commémorer les 75 ans de la séparation de 1839. Hélas, la guerre empêchera de lui donner tout l'éclat voulu.

Bref, les années de 1912 à 1914 fournissent de multiples occasions pour parler des relations belgo-luxembourgeoises. Elles permettent avant tout aux nationalistes belges de manifester leur intérêt pour le grand-duché. La *Gazette de Bruxelles* lance en mars 1912 une série de six articles sous le titre de *Un pays émouvant*. Un envoyé spécial du journal présente aux lecteurs le pays, ses habitants et ses problèmes (l'emploi des langues, les querelles de politique intérieure, la pénétration économique allemande, la peur devant l'Allemagne). D'autres

journaux reproduisent des extraits, la *Meuse* l'ensemble des articles. Ces derniers ne mettent en avant aucune prétention directe de la part de la Belgique, mais frappent par leur ampleur. En pleine guerre (1916), quand dans les coulisses les diplomates belges présentent leurs revendications sur le grand-duché, la diplomatie française fait instinctivement le rapprochement avec «avant la guerre, la campagne qui se faisait autour de ce qu'on appelait alors «Un pays émouvant»»<sup>(38)</sup>.

Le 10 mars 1912, le *Journal des Tribunaux* publie en première page un article (non signé) intitulé *Droit des gens. Notre cher Grand-Duché*. Le Luxembourg y est présenté comme «un lambeau injustement arraché à notre petite patrie», ce qui était sans doute vrai en 1839. L'intérêt de l'article réside dans la formule-choc par laquelle il se termine : «une sorte d'Alsace-Lorraine, notre cher Grand-Duché ?» et où le point d'interrogation n'est qu'une feuille de vigne.

Cette série d'articles soulève plusieurs problèmes de fond. Quelle importance attribuer au *Journal des Tribunaux* ? Son rayonnement au niveau national est certes limité, même s'il touche un public spécialisé, influent d'un point de vue politique, le monde des avocats. Limité au *Journal des Tribunaux*, l'article n'aurait guère attiré l'attention. Mais dès le 11 mars l'article est commenté élogieusement par la *Chronique* (tendance libérale), le 12 mars le *Journal de Bruxelles* (tendance catholique) reproduit le commentaire de la *Chronique*. Le 13 mars l'*Indépendance Belge* reproduit l'ensemble de l'article du *Journal des Tribunaux*. C'est d'ailleurs par l'intermédiaire de ce journal que la diplomatie française prend connaissance de l'article et de l'audacieuse comparaison<sup>(39)</sup>.

Le recours à l'Alsace-Lorraine n'est évidemment explicable que par la renaissance du nationalisme en Alsace et en Lorraine et par la montée des tensions franco-allemandes<sup>(40)</sup>. En 1913, Hennebicq utilisera encore l'image pour parler de la Wallonie prussienne<sup>(41)</sup>. L'appliquer au Luxembourg, c'est virtuellement mettre en cause la raison d'être de l'État luxembourgeois. On devine la force émotionnelle que la formule prendra après 1914, quand la diplomatie française plaide, contre les réticences des Anglo-Saxons, pour un «retour pur et simple» de l'Alsace-Lorraine, c'est-à-dire sans plébiscite préalable.

Il va de soi qu'aucune de ces revendications ne pouvait aboutir sans une guerre européenne. C'est évident dans le cas de la France. Et il fallait être publiciste sans responsabilité aucune pour revendiquer la région de Malmédy. Même un changement du statut du grand-duché

n'était pas vraiment imaginable sans un grand chambardement. Aussi un journal comme le *Soir* se moque-t-il ouvertement des nationalistes : «On vient d'en trouver une bien bonne : la Belgique doit annexer le Luxembourg !» et de suggérer qu'on ne s'arrête pas en chemin : «l'incorporation des départements du Nord et des Ardennes françaises serait aussi une chose excellente ...» (42). La *Flandre libérale* lui réplique en un texte révélateur : «Il est inutile de faire remarquer que personne ne veut annexer le Luxembourg. Mais est-il défendu d'avoir, vis-à-vis du Luxembourg, une attitude analogue à celle que les Français ont vis-à-vis de l'Alsace-Lorraine ? La seule différence qu'il y ait, en effet, c'est que la Belgique ne peut rêver d'une guerre pour reprendre la contrée qui partagea, durant mille ans, sa bonne et mauvaise fortune ...» (43). Mais qu'une grande guerre éclate sans que la Belgique y soit pour quelque chose, tout ne deviendra-t-il pas possible ?

La comparaison avec l'Alsace-Lorraine surgit donc en ce début de 1912, elle réapparaîtra sporadiquement jusqu'à la guerre au cours de laquelle elle connaîtra une fortune prodigieuse. Deux exemples. Dans le *Bulletin de la Ligue de défense nationale* – dont Hennebicq est, rappelons-le, le président –, le secrétaire général de la Ligue, Aban Bertrand écrit en 1913 : «Comme les Français, nous avons «notre Alsace-Lorraine» (44). Au même moment le rédacteur du *Progrès* (Arlon, tendance libérale), Pierre Wuille, trouve «plus d'affinités et d'échanges intellectuels réciproques entre les deux Luxembourgs qu'entre le nôtre et la partie flamande du pays belge. C'est un fait. Le Grand-Duché est encore, à nos yeux, comme notre Alsace-Lorraine» (45).

On voit donc que l'article du *Journal des Tribunaux* du 10 mars 1912 a fait bien des vagues. On voudrait encore rapidement examiner quelques réactions significatives. Toutes ces discussions sont affaire de journalistes et de publicistes et les autorités n'ont pas à y intervenir et à prendre position, d'autant plus qu'aucun de ces écrits ne les met en cause. Les archives publiques risquent donc d'être muettes à ce sujet. Nous avons toutefois pu trouver une note de la Direction politique du Ministère des Affaires étrangères. Elle désapprouve cette campagne qui prend le grand-duché pour cible et conteste la justesse de l'analyse : les Luxembourgeois ne réclament plus le retour à la Belgique ; le gouvernement belge a eu raison d'être resté sur sa réserve en 1867 ; les réalités politiques (Zollverein) forment un obstacle insurmontable. On reconnaît dans cette note du 12 mars 1912 la griffe de Léon Arendt, secré-

re général du Ministère, homme prudent, bien pénétré de l'obligation absolue et de l'intérêt primordial de la Belgique de s'en tenir à un respect scrupuleux du droit <sup>(46)</sup>.

Du côté français, l'attaché militaire qui a aussi le Luxembourg parmi ses attributions, signale la comparaison du Luxembourg avec l'Alsace-Lorraine mais ne fait pas de commentaire.

Et du côté luxembourgeois ? Le président du gouvernement, Paul Eyschen, aussi ministre des Affaires étrangères, n'était certainement pas homme à réagir à des articles de journaux. Ce qui est plus étonnant, c'est le mutisme de la presse luxembourgeoise. Sauf erreur, la presse luxembourgeoise ne relève pas la comparaison si hardie avec l'Alsace-Lorraine. À l'occasion des visites royales le problème des relations belgo-luxembourgeoises est évidemment abordé mais en dehors de tout aspect polémique international. Si polémique il y a, c'est sur le plan luxembourgeois où ces visites permettent quelques coups bas contre l'adversaire de l'intérieur. Ce silence est étonnant sans qu'il nous soit possible, pour le moment, d'en donner une explication satisfaisante.

À côté de cette campagne de presse, il faut encore signaler un cycle de conférences que le *Jeune Barreau* de Bruxelles lance en direction du grand-duché en 1913. Il s'agit ici d'une action concertée qui doit servir de relais à la campagne de 1912. Sur invitation du *Barreau de Luxembourg*, Hennebicq, Braun, des Cressonnières et Jaspar viennent parler à Luxembourg. Hennebicq parle des droits et devoirs des petits pays, Braun de l'âme des peuples belges, hollandais et luxembourgeois, des Cressonnières du régime des États neutres. Tous les trois parlent du Luxembourg par la bande. Jaspar, lui, s'attaque résolument à un sujet plus brûlant : *Comment nous fûmes séparés*.

Le président du gouvernement, Paul Eyschen, est venu assister à la dernière conférence, celle de des Cressonnières, à l'issue de laquelle il offre un banquet aux quatre conférenciers. L'examen des comptes rendus, tant de la presse belge que luxembourgeoise, permet d'affirmer que les conférenciers ont été prudents et ont notamment évité tout recours à la formule de l'Alsace-Lorraine. L'exposé de Jaspar suscite quelques réserves, moins par la partie historique (le passé commun du Luxembourg et de la Belgique) que par sa méconnaissance des réalités luxembourgeoises depuis 1839.

## LA PORTÉE DES DÉBATS DE 1912-1914

Au cours de ces années d'immédiate avant-guerre, la presse internationale, et notamment la presse belge, a beaucoup parlé du Luxembourg, beaucoup trop aux yeux des Luxembourgeois, du moins de ceux avertis de la fragilité réelle du statut du pays. Certes l'avenir des relations belgo-luxembourgeoises n'est pas le seul centre d'intérêt. La grève sanglante de Differdange (1912) et ses implications internationales, les préparatifs militaires allemands aux frontières (manœuvres, doublement de certaines lignes ferroviaires), la trouée de Luxembourg, la canalisation de la Moselle ou le canal du nord-est, voilà quelques autres sujets qui permettent à la presse internationale de s'occuper de ce petit pays.

Tenons-nous en à l'intérêt belge pour le Luxembourg et au débat qu'il provoque pour en dégager la portée.

Quels sont les auteurs invoqués ? Banning l'emporte de très loin, par le côté global de sa vision, par la cohérence de son argumentation géopolitique et par l'engagement personnel qu'on lui prête – à tort – dans la question du Luxembourg au cours des années 1867-1869. Déjà s'esquisse le rôle important que Banning va jouer au cours des années 1914 à 1918. En mai-juin 1915, le *XX<sup>e</sup> siècle* dans une série d'articles signée F. Neuray lance Banning, notamment ses idées sur la défense de la Meuse qui n'est pas réalisable sans la maîtrise du Limbourg hollandais et du grand-duché.

Dans ces débats le nom de Banning est souvent associé à celui de Charles Rogier lors de la crise luxembourgeoise de 1867<sup>(47)</sup>. Même le vénérable *Temps* relève la tentative de Banning et de Rogier en 1867 de «réparer la mutilation subie par la Belgique en 1839»<sup>(48)</sup>.

Pour parler du grand-duché les publicistes de 1912 à 1914 peuvent facilement s'en référer à la politique divergente adoptée en 1867 par les ministres Rogier et Frère-Orban dont le rôle est bien connu grâce aux travaux de Discailles (1894) et ceux, plus récents, de P. Hymans. Et déjà s'esquisse, en cette veille d'avant-guerre, l'enjeu d'une polémique d'après-guerre entre P. Nothomb et le baron Beyens : face au problème luxembourgeois, la Belgique serait confrontée à un choix entre deux politiques qu'en 1867 incarneraient Rogier et Frère-Orban et au cours de la guerre Nothomb et Beyens<sup>(49)</sup>. Le choix serait en fait celui entre une politique d'affirmation et d'expansion et une politique de prudence et de modestie, entre une politique étrangère active et une politique de

neutralité, débat que Nothomb, qui n'en est pas à une simplification près, appellera le choix entre deux politiques, la grande ou la petite <sup>(50)</sup>. Ce débat qui divisera le gouvernement du Havre (1914-1918), irritera l'opinion publique (1918-1919) et empoisonnera pour de longues années les relations belgo-luxembourgeoises, est en réalité lancé avant 1914, mais encore en marge, pour ainsi dire accidentellement.

Déjà on voit apparaître un vocabulaire *ad hoc*, fruit d'une mémoire historique entretenue ou rafraîchie par les historiens, les publicistes et les journalistes. D'abord cette expression de «partie cédée» qui agacera tant les Luxembourgeois du grand-duché en 1918-1919 et en 1939 et qu'ils retourneront tranquillement et audacieusement, quelque peu au mépris des réalités historiques, contre les Belges en l'appliquant à la province du Luxembourg <sup>(51)</sup>.

Il y a ensuite l'image des «frères séparés». Discailles termine sa brochure de 1907 en parlant encore, avec prudence, de «nos anciens frères» avec lesquels «malgré les divergences de régime politique, administratif ou économique nous n'en restons pas moins unis ... par les liens d'une bien cordiale sympathie ... Ils font des vœux pour nous ... Nous en faisons pour eux» <sup>(52)</sup>. En 1918, J. Destrée invoquera ce passage, comme significatif d'un état d'opinion, c'est-à-dire «de l'attachement de la Belgique pour les frères luxembourgeois (est) resté vif comme aux premiers jours» <sup>(53)</sup>.

Le Ministre de Belgique à Luxembourg, dans son discours pour la fête du roi, parle carrément de «nos frères séparés» tout en prenant bien soin d'ajouter : «nous (les Belges) devons être les premiers à lui (le peuple luxembourgeois) souhaiter la continuation de ce bonheur (de l'indépendance) ...» <sup>(54)</sup>. L'expression revient assez souvent dans les articles que *L'Avenir du Luxembourg* (Arlon) consacre au grand-duché en 1913 et en 1914. À l'époque elle n'offusque guère les Luxembourgeois, mais il n'en sera plus de même quand, en mars 1918, dans un de ses premiers numéros, le journal nationaliste de F. Neuray, *La Nation Belge*, ouvre une rubrique consacrée au grand-duché sous le chapeau «Chez nos frères séparés» <sup>(55)</sup>. Le recours à la comparaison avec l'Alsace-Lorraine y figurera évidemment en bonne place de même que l'utilisation du participe passé «cédé». Notons en passant l'appel à Banning à une date aussi tardive que mai 1919 <sup>(56)</sup>. Le chapeau des «frères séparés» disparaît des colonnes du journal fin mars 1919, alors que l'imagerie traditionnelle (partie cédée, Alsace-Lorraine, frères séparés) continue à être appliquée au Limbourg et à la région d'Eupen-Malmedy.

Quelle est, dans l'optique de l'évolution postérieure à 1914, la portée du débat de 1912-1914 ? Le point essentiel nous semble être la mise en place d'une interprétation belge de l'histoire du Luxembourg. L'exemple le plus frappant est sans doute la conférence faite par H. Jaspas à Luxembourg en 1913 sur le partage de 1839. La souveraineté luxembourgeoise de 1815 est qualifiée de «superficielle», de «contraire au vœu des populations comme à leurs intérêts». C'est déjà, avant la lettre, *L'histoire belge du grand-duché de Luxembourg* que P. Nothomb publiera dans *Le Correspondant* en 1915 et qu'avec l'appui du gouvernement belge il diffusera à profusion en tirage à part au cours de la guerre<sup>(57)</sup>.

Les débats de 1912-1914 illustrent bien la survivance d'une certaine mémoire historique liée à la naissance et au développement de l'État belge. Il faut évidemment se garder d'en surestimer le rayonnement. Si les événements postérieurs à 1914 – les efforts en faveur d'une plus grande Belgique – en rehaussent la portée, ils en dessinent aussi les limites et, cela peut paraître paradoxal, la pénétration en profondeur. Les travaux de R. Devleeshouwer et de R. Demoulin montrent bien qu'en 1918-1919 l'opinion publique dans son ensemble est loin de répondre aux espérances des nationalistes<sup>(58)</sup>. Le désir d'agrandissements territoriaux ne tourmente pas le grand public. La mémoire historique n'a guère de prise sur lui, la question des indemnités lui semble bien plus importante.

Les structures de pensée qui se manifestent à la veille de la guerre reposent à la fois sur les protestations luxembourgeoises de 1839, correctement perçues mais incorrectement interprétées, et sur les sentiments erronément prêtés aux Luxembourgeois en 1867. Ici on est en plein *wishful thinking* avec des désirs qui sont pris pour des réalités. Les Luxembourgeois, en 1867 ou en 1869, ne voulaient plus revenir vers la Belgique. Leurs préférences allaient vers le maintien de l'indépendance – mieux vaudrait dire : l'autonomie. Ce n'est que dans l'hypothèse de l'impossibilité absolue de cette solution que leurs préférences allaient vers un autre pays, qui n'est pas la Belgique mais la France. Il y a là de la part des observateurs belges une évidente méconnaissance des réalités luxembourgeoises. Si le grand-duché est bien entouré de trois pays voisins, ses habitants ne sont sollicités que par deux cultures, la française et l'allemande et leurs sympathies vont nettement vers la première. Il y a bien au Luxembourg une compétition linguistique avec tout ce que cela entraîne comme problèmes dans la vie quotidienne et

dans les psychismes, mais la Belgique en est absente. En 1911 a paru au Luxembourg une intéressante étude sur la psychologie du peuple luxembourgeois. Un chapitre est consacré au patriotisme et aux sympathies nationales. La Belgique n'y est pas mentionnée<sup>(59)</sup>. La constatation n'est pas incompatible avec la conviction de beaucoup de Luxembourgeois que sur le plan humain ils se sentent plus proches des Belges. Le chef socialiste Michel Welter s'en est fait l'interprète lors des pénibles débats sur la ratification de l'union économique belgo-luxembourgeoise au parlement en 1921<sup>(60)</sup>.

À la veille de la guerre, historiens, publicistes et journalistes en sont donc restés à une image passiviste. Ils ignorent près de 75 années de vie nationale luxembourgeoise, au cours desquelles un État s'est construit et une nation est née. Oui, les hommes en place au grand-duché en 1914 sont bien les petits-fils de ceux qui ont vécu et même fait la révolution de 1830, petits-fils, mais pas héritiers spirituels. L'historiographie belge d'avant 1914 s'est désintéressée de l'histoire intérieure du grand-duché. Fait plus grave, elle n'a pas pris connaissance des quelques travaux historiques que les Luxembourgeois avaient consacrés à leur passé récent<sup>(61)</sup>.

Les malentendus de 1914-1918 et les tensions belgo-luxembourgeoises de 1918-1921 s'annoncent en filigrane dans les débats de la veille.

Le fait même que les débats de la veille de la guerre ne reçoivent leur véritable signification qu'à la lumière des événements de 1914-1918, permet une double interprétation que résumant, non sans simplification, les deux mots de «continuité» et de «rupture»<sup>(62)</sup>.

À condition de s'en tenir aux milieux nationalistes du Palais de Justice, la première saute aux yeux. L'argumentation d'avant 1914 sera intégralement reprise par les tenants de la plus grande Belgique, enrichie, affinée et adaptée aux exigences de l'heure. Continuité aussi du côté des noms, mais moins accentuée. Ni des Cressonnières, ni Braun ni même Hennebicq ne s'occupent du Luxembourg pendant la guerre. Centrant son intérêt sur les questions maritimes et coloniales, Hennebicq s'engagera dans l'armée et dirigera les services maritimes et fluviaux de l'armée de campagne. La Hollande et le Congo l'accapareront. On le retrouvera dès décembre 1918 comme membre fondateur du *Comité de politique nationale*<sup>(63)</sup>. C'est P. Nothomb qui, à la veille de la guerre, rôdait déjà dans les couloirs du Palais de Justice sans en être une figure de proue, qui reprendra le flambeau luxembourgeois. Il y aura Neuray et des Ombiaux et d'autres encore, nouveaux, du moins

dans le contexte luxembourgeois, tels p. ex. Wallez ou Baie. Par là il y a incontestablement continuité avec des courants irrédentistes d'avant 1914 <sup>(64)</sup>.

Il suffit cependant de voir les choses de plus haut, de se placer sur le plan politique, pour être frappé par la rupture que représente 1914. La neutralité, l'absence de revendications territoriales, une politique étrangère toute de prudence, pour ne pas dire d'abstention, prévalent à tous les niveaux gouvernementaux. Le statut de 1839 est pour ainsi dire un dogme. Tout cela est remis en question par l'ultimatum allemand de 1914. Certains, tel Davignon, ministre des Affaires étrangères, et Beyens, son remplaçant et successeur, éprouvent quelque mal à s'adapter, d'autres seront plus à l'aise, tels les ministres Broqueville et Renkin. La rupture est particulièrement nette dans le cas de l'écrivain et député socialiste J. Destrée. L'expression est peut-être trop forte, sans être tout à fait déplacée, dans le cas du leader socialiste Vandervelde.

Entre la continuité et la rupture se situe l'éveil d'un patriotisme belge sans lequel le nationalisme d'avant 1914 aurait été ressenti comme un phénomène choquant. Si le cardinal Mercier vante les vertus du patriotisme avant 1914 <sup>(65)</sup>, P. Nothomb en fera après 1914 «d'un des meilleurs façonneurs du nationalisme belge» <sup>(66)</sup>. C'est sans doute brouiller les cartes, solliciter les textes, mais c'est aussi une façon d'insister sur la continuité et les filiations. À d'autres moments, pour se mettre en évidence, le même Nothomb insiste plutôt sur la rupture de la tradition, pour s'en proclamer ensuite le principal artisan.

Pour terminer un dernier élément de continuité assez révélateur. Les nationalistes d'avant 1914 se recrutent, pour ainsi dire, exclusivement dans les milieux francophones. Au cours de la guerre, les partisans de la plus grande Belgique trouveront peu d'écho dans les cercles flamands, réticents surtout à toute exigence territoriale du côté de la Hollande et par là portés à repousser l'annexionisme en bloc. Le *Comité de politique nationale* que Nothomb fonde en 1918 et animera au cours des années d'après-guerre sera en toute logique une affaire de francophones. Que ce soit justement la France qui en 1918-1919 ait contrecarré les visées de la Belgique sur le Luxembourg est un des paradoxes de l'histoire <sup>(67)</sup>.

\* Professeur au Centre universitaire de Luxembourg. Chargé de cours à l'Université de Liège.

\*\* Ces recherches se situent dans la préparation d'une étude d'ensemble de la question du Luxembourg 1914-1922.

(1) Voir à ce sujet notre exposé au *Colloque sur les relations belgo-néerlandaises entre 1815 et 1945*, Bruxelles, 10-12 décembre 1980, à paraître dans la *Revue belge d'histoire contemporaine*.

(2) Voir leur exploitation politique en 1919 par deux petites brochures lancées par le Comité de politique nationale : *La protestation du Luxembourg (1831-1839). Quelques documents*, Bruxelles-Paris s.d. (1918) et *Protestation du Luxembourg. Quelques pétitions populaires*, Paris-Nancy, 1919.

(3) Voir A. DE RIDDER, *La crise de la neutralité belge de 1848. Le dossier diplomatique*, 2 t., Bruxelles, 1928.

(4) Voir E. DISCAILLES, *Trois dates de l'histoire du grand-duché de Luxembourg, 1839, 1851, 1867*. In : *Académie royale de Belgique, Bulletin de la classe des lettres*, 1907, N° 5.

(5) Outre Chr. CALMES, 1867. *L'affaire du Luxembourg*, Lux. 1967, voir K. A. SCHIERENBERG, *Die deutsch-französische Auseinandersetzung und die Luxemburger Frage dargestellt vor allem an der Luxemburger Angelegenheit des Jahres 1867*. In : *Publications de la Section Historique de l'Institut grand-ducal*, t. 65 (1933), pp. 165-262.

(6) Voir à ce sujet les excellentes études de Chr. CALMES dans *Hémecht, Revue d'histoire luxembourgeoise*, 1973 : 1868 *Une campagne annexioniste de la Belgique au Luxembourg*, pp. 129-183 et 1866-1870. *Drapeaux belges et fausses alertes*, pp. 449-468.

(7) Voir encore Chr. CALMES, *Le Luxembourg dans la guerre de 1870*, Lux. 1970.

(8) Voir notre étude *L'accession au trône de la grande-duchesse Charlotte en janvier 1919 dans sa signification historique*, *Hémecht*, 1979, pp. 149-172.

(9) Voir sur cette tentative Baron CARTON DE WIART, *Léopold II. Souvenirs des dernières années 1901-1909*, Bruxelles, 1944, pp. 146-150.

(10) (J. B.) NOTHOMB, *Essai historique et politique sur la Révolution belge*, 1<sup>re</sup> édition en 1833, 4<sup>e</sup> édition en 1876 ; P. HYMANS, *Frère-Orban*, Bruxelles, 2 t., s.d. (après 1907), E. DISCAILLES, *Charles Rogier (1800-1885)*, Bruxelles, 4 t., 1893-1895 ; Th. JUSTE, *La Révolution belge de 1830*, Bruxelles, 1872.

(11) On en trouvera le texte dans une petite brochure *Cercle des Luxembourgeois de Gembloux et environs ... fondé en novembre 1908. Règlement*, Gembloux, s.d.

(12) Namur 1913.

(13) Voir notamment de H. PIRENNE son discours de distribution des prix de 1899, *La nation belge*, Bruxelles, 1900 (3<sup>e</sup> édition).

(14) La publication la plus importante pour notre sujet est l'édition d'E. GOSSART sous le titre *La Belgique au point de vue militaire et international par Emile Banning. Études*, Bruxelles, 1901. Elle comprend, e.a., les célèbres *Considérations politiques sur la Défense de la Meuse* – qui seront réédités deux fois au cours de la guerre 1914-1918 – rédigées à titre confidentiel en 1881-1886.

(15) Deux articles publiés dans *L'Echo du Parlement* et repris par *La Belgique au point de vue militaire*, op. cit. sous le titre *La Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg en 1867*.

(16) On trouvera les textes essentiels et une bibliographie chez P. CROKAERT, *Brialmont. Éloge et mémoires*, Bruxelles, 1925.

(17) Notamment en ce qui concerne le problème de la défense de la Meuse.

(18) Bruxelles 1906. À signaler dès maintenant le fait significatif que le *Journal des Tribunaux* republiera l'essai à la veille de la guerre (du 11 au 25 juin 1914).

(19) Il intitulera le dernier chapitre de son livre *Un royaume en exil. La Belgique du dehors*. (Paris-Nancy 1917) : *L'Âme belge*. M. DES OMBIAUX défendra au cours de la guerre un vaste programme expansionniste. Voir à ce sujet ses articles dans le *XX<sup>e</sup> Siècle* en automne 1915. Paul DEROUBAIX publiera dans *l'Indépendance Belge* du 19 juillet 1915 un article intitulé : *L'âme belge*.

(20) Voir L. VAN DER ESSEN, *La Belgique dans le Royaume des Pays-Bas 1814-1830*, Bruxelles, 1924, p. 24.

(21) Archives générales du Royaume. Papiers de Broqueville, dossiers 392 et 394.

(22) Archives Auswärtiges Amt, Bonn, Abt. I A, Europa-Belgien, 60 secr., B. 12.

(23) *Les catholiques belges face à Maurras et l'action française, 1898-1914*, in : *Revue d'histoire ecclésiastique*, 1978, pp. 316-333. Defoort parle de «facteurs de répulsion».

(24) *La nationalité belge*. Namur, 1913, p. 1. Rien de plus révélateur sur la conscience d'un renouveau national que la préface aux *Entretiens sur la Belgique contemporaine* (Bruxelles 1904), pp. 5-22.

(25) *Souvenirs politiques*, t. 1, Bruges, 1948, p. 123.

(26) *Ibid.*, p. 121.

(27) P. CROCKAERT, Brialmont. Éloge et mémoires, Avant-propos de Paul Hymans, Bruxelles, 1925. Au cours de la guerre il lui consacra un petit volume dans les (très nationalistes) *Cahiers belges* n° 12 : *Un précurseur : le général Brialmont*.

(28) Il lui consacra une notice dans *l'Annuaire de l'Académie royale*, 1899.

(29) *Une grande figure nationale. Godefroid Kurth. Un demi siècle de vie belge*, Bruxelles-Paris, 1931.

(30) P. NOTHOMB, *Étapes du nationalisme belge*, Bruxelles-Paris, 1918, p. 38 : «Il y aura chez nous, après la guerre, une note nouvelle que sans la guerre, nous n'eussions jamais connue».

(31) P. NOTHOMB, *Étapes du nationalisme belge*, *op. cit.*, pp. 64-65.

(32) *Le Journal des Tribunaux*, 20 février 1913, *Un cycle de conférences* et 10 avril 1913, *La faillite des partis*. Sur l'aspect antiparlementaire de ce nationalisme – qui n'est pas l'objet de notre étude – et le lien avec Banning voir *Le XX<sup>e</sup> siècle*, 14-15 novembre 1915, *Banning et les inconvénients du parlementarisme démocratique*.

(33) Voir *le Matin*, cité d'après *L'Indépendance luxembourgeoise*, 31 août 1906.

(34) Le virage de Destrée paraît se situer en 1916. Fin 1915, le député socialiste est encore profondément irrité par le programme expansionniste. Voir ses *Souvenirs des temps de guerre*, exemplairement édités par M. DUMOULIN, Louvain, 1980, *passim*, notamment pp. 195, 225 et 232. On sent le changement de cap dans une réplique de Destrée à un article de Neuray dans le *Petit Parisien* (*Pour que la Belgique ne soit pas vassale de l'Allemagne*) du 10 avril 1916 et qui porte le titre *La plus grande Belgique* (*Petit Parisien*, 15 avril 1916).

(35) Voir *Les Marches de l'Est*, 1912-1913, N° 6, *L'Avènement de la Grande-Duchesse de Luxembourg*, p. 514. Voir aussi le *Journal des Tribunaux*, 10 mars 1912.

(36) Voir à ce sujet un rapport du colonel Génie, attaché militaire français auprès du gouvernement belge, 17 avril 1916, Archives du Ministère de la Guerre, Vincennes, 7N 1159.

(37) *Le XX<sup>e</sup> Siècle* utilise volontiers cet argument.

(38) Rapport du colonel Génie, cité à la note 36.

(39) Rapport du capitaine Génie, 16 mars 1912, Archives de Vincennes, 7N 1157.

(40) Fr. ROTH, *La Lorraine annexée. Étude sur la Présidence de Lorraine dans l'Empire allemand (1870-1918)*, Nancy, 1976, p. 543 ss.

- (41) *La défense nationale*. In : *Les Marches de l'Est*, 1912-1913, N° 7, p. 25.
- (42) *Le Soir*, 20 mars 1912, *La Belgique et le Luxembourg*.
- (43) *La Flandre libérale*, 22 mars 1912, *Le Grand-Duché et la Belgique. Une lettre de Charles Rogier*.
- (44) *Bulletin de la Ligue de défense nationale*, N° 14, août-septembre 1913, p. 3.
- (45) Cité d'après *L'Indépendance luxembourgeoise*, 13 août 1913 dans un article traitant du 75<sup>e</sup> anniversaire de la séparation de 1839 : *Les deux Luxembourgs*.
- (46) Archives du Ministère des Affaires étrangères, Bruxelles, série B1 Luxembourg, dossier général. Arendt quittera le Ministère un mois plus tard.
- (47) Voir à titre d'exemple *Le Journal des Tribunaux* du 10 mars 1912, *la Gazette* (de Bruxelles) du 1<sup>er</sup> mars 1912, *le Peuple* du 2 mars 1912.
- (48) *Le Temps*, 19 mars 1912, *La question du Luxembourg*.
- (49) BARON BEYENS, *Deux politiques. Réponse à M. Pierre Nothomb*. In : *Le Flambeau*, 1922, avril, pp. 407-430 et mai pp. 23-42.
- (50) Voir notre étude *Pierre Nothomb et la question du Luxembourg à l'époque de la première guerre mondiale*. In : *Pierre Nothomb et le nationalisme belge de 1914 à 1930*, Arlon, 1980, pp. 22-37.
- (51) *Escher Tageblatt*, 25 avril 1914, *Wie stehen wir zu Belgien* ; J. ANDERS, *La conscience nationale du peuple luxembourgeois*. In : *Jonghémecht*, 1929-1930, p. 111. Une réplique belge récente dans une petite notice du *Chasseur ardennais*, 1976, N° 3, *Comment s'écrit l'histoire*.
- (52) DISCAILLES, *Trois dates*, op. cit., p. 337.
- (53) J. DESTREE, *La Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg*, Bruxelles-Paris, 1918, p. 22.
- (54) *L'Indépendance luxembourgeoise*, 17 novembre 1913, *Dans la colonie belge. La fête patronale du roi des Belges*.
- (55) Premier numéro de *La Nation Belge* : 16 mars 1918. Apparition de la rubrique *Chez nos frères séparés* : 30 mars 1918.
- (56) *La Nation Belge*, 17 mai 1919, *Nos Alliés et nos revendications. Une page d'Émile Banning*.
- (57) *Le Correspondant* du 10 juin 1915, pp. 994-1024, 5<sup>e</sup> édition du tirage à part en 1918. La méthode historique de Nothomb est simple : monter en épingle tout ce qui dans le passé est commun aux Luxembourgeois et aux Belges, passer sous silence ou gommer tout ce qui les différencie. Il a fallu du temps pour arriver à l'appréciation équilibrée de L. E. HALKIN. Expliquant le fort développement du «particularisme provincial» il conclut : «Le Luxembourg est la moins belge des principautés belges». *Histoire diplomatique du Luxembourg*. In : *Miscellanea historica in honorem Leonis van der Essen*, Bruxelles-Paris, t. 2, p. 1051. Que cette phrase paraisse dans les *Mélanges* en l'honneur d'un professeur qui, au cours des années critiques de 1918-1919 a travaillé en qualité d'expert du gouvernement à la solution belge de la question du Luxembourg, est une de ces ironies dont l'histoire n'est pas avare.
- (58) R. DEVLÉESHOUWER, *L'opinion publique et les revendications territoriales belges à la fin de la première guerre mondiale 1918-1919*. In : *Mélanges offerts à G. Jacquemyns*, Bruxelles, 1968, pp. 207-238, R. DEMOULIN, *La presse liégeoise et le Grand-Duché de Luxembourg après la première guerre mondiale*. In : R. POIDEVIN-G. TRAUSCH, *Les relations franco-luxembourgeoises de Louis XIV à Robert Schuman*, Metz, 1978, pp. 215-266.
- (59) N. RIES, *Essai d'une psychologie du peuple luxembourgeois*, Diekirch, 1911, chapitre 4 du livre IV. *Le patriotisme et les sympathies nationales*, pp. 262-285.
- (60) Le docteur Welter parle de ses études de médecine à Liège et remarque que les étudiants luxembourgeois y ont été traités non comme des étrangers mais comme des

frères. Un député remarque alors qu'il en était de même en France. «Non, réplique Welter, ce n'était pas la même chose. J'étais aussi étudiant à Paris et je dois dire que nous avons été très bien traités là-bas, mais de confraternité et d'amitié il n'était pas question. On était très courtois et très bienveillant avec les Luxembourgeois, mais ce n'était pas cette amitié qui existe entre frères, cette amitié que nous avons trouvée dans toutes les universités belges, à Gand, à Liège, à Bruxelles, et à Louvain, oui également à Louvain». *Compte rendu des séances de la Chambre des députés*, session 1921-1922, t. 1, pp. 304-305.

(61) Voir notamment deux publications sérieuses qui toutes les deux ont l'avantage d'être écrites en français et dont la deuxième était encore disponible dans le commerce en 1914 : E. SERVAIS, *Le Grand-Duché de Luxembourg et le traité de Londres du 11 mai 1867*, Paris, 1879 ; J. JORIS, *Une page d'histoire du Grand-Duché de Luxembourg 1867-1872*, Lux., 1888, avec des documents éloquentes à l'appui.

(62) Je tiens à remercier mon collègue et ami Jean Stengers avec qui j'ai eu l'occasion de discuter de ce dualisme et à qui cet article doit beaucoup.

(63) J. BEAUFAYS, *Aspects du nationalisme belge au lendemain de la Grande Guerre*. In : *Annuaire de la Faculté de droit de l'Université de Liège*, t. XVI (1971), p. 158. Son intérêt s'est tournée vers les problèmes rhénans en 1920 et 1921.

(64) H. LADEMACHER, *Die belgische Neutralität als Problem der europäischen Politik 1830-1914*, Bonn, 1971, p. 480.

(65) Le chanoine Aubert a attiré notre attention sur les accents patriotiques contenus dans les appels et les écrits du cardinal avant 1914.

(66) *Étapes du nationalisme belge*, op. cit., p. 188.

(67) Sur cette rivalité voir notre contribution au colloque de Metz, *Les relations franco-belges à propos de la question luxembourgeoise (1914-1922)*. In : *Les relations franco-belges de 1830 à 1934*, Metz, 1975, pp. 275-293.

## **l'histoire de belgique dans quelques manuels scolaires**

Des événements politiques récents et même moins récents ont remis en question une série de problèmes relatifs à l'unité nationale belge et, par conséquent, à l'avenir de la Belgique, tout au moins dans sa structure unitaire. En ce 150<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance, il a paru intéressant de jeter un coup d'œil sur certaines conceptions de l'histoire nationale, telles qu'elles se sont manifestées dans une série de manuels d'histoire, manuels d'histoire de Belgique de préférence. Ces manuels sont légion et comme je n'ai pas cru devoir faire une distinction entre manuels destinés à l'enseignement primaire et ouvrages consacrés à l'enseignement secondaire, il a bien fallu faire un choix. Choix subjectif, comme tous les choix d'ailleurs. Si j'ai retenu certains «atlas», «cahiers» ou manuels de l'enseignement primaire, c'est que l'importance et le rôle de cet enseignement ont été fort grands et le sont sans doute encore aujourd'hui. N'oublions pas qu'un pourcentage élevé de la population n'avait qu'une formation primaire jadis et qu'actuellement cet enseignement imprime une marque quasi indélébile à la plupart d'entre nous. Le «primaire» est souvent de qualité sur le plan pédagogique et, par conséquent, il ancre solidement, profondément, les notions qu'il dispense dans les esprits particulièrement malléables des enfants de six à douze ans. Tant pis si ces notions sont parfois scientifiquement discutables, elles n'en resteront pas moins durables (!). C'est d'ailleurs la raison pour laquelle un soin particulier en ce qui concerne la qualité scientifique et la probité intellectuelle devrait présider à la rédaction de ces manuels. Comme nous le verrons, il n'en a pas été toujours ainsi ! Des jugements de valeur, forcément subjectifs, des erreurs de détails et de perspective, des arguments spécieux, une épistémologie sommaire déparent parfois certains ouvrages scolaires de ce degré d'enseignement. L'impartialité m'oblige à reconnaître immédiatement que des défauts du même genre peuvent affecter certains manuels du secondaire.

Ainsi, sous le régime colonial, si beaucoup de petits Africains, selon la boutade bien connue, ânonnaient que leurs ancêtres étaient les Gaulois, bien des jeunes Belges auront lu dans leurs livres scolaires – ces autorités si respectées jadis – et auront par conséquent appris qu'aux yeux de César leurs aïeux étaient les plus braves de tous ces Gaulois <sup>(2)</sup>, que les Morins conduisaient jusqu'à Rome des troupeaux d'oies pour le plus grand plaisir des gastronomes latins, qu'au moyen âge toute la paysannerie était servie et, bien entendu, que les serfs étaient taillables et corvéables à merci. On n'en finirait pas d'énumérer des exemples de ce genre ou des jugements de valeur opposant «le bon gouvernement» de Marie-Thérèse au «mauvais gouvernement» de Joseph II. Plus subtils ou plus insidieux, sans doute, ces jugements moraux <sup>(3)</sup> sur les régimes, sur certaines époques et même à propos de certains grands hommes. Jugements qui n'apparaissent à découvert, si je puis dire, que dans quelques manuels du primaire et qui se condensent sous forme de maximes morales ou de conseils. Maximes à l'adresse des élèves <sup>(4)</sup>, conseils à l'usage du maître et qu'ignorent fort heureusement les premiers <sup>(5)</sup>.

Mais mon propos prétend se limiter à un survol des conceptions générales de certains auteurs de manuels en ce qui concerne l'histoire nationale. Ces conceptions sont exposées quelquefois dans des avertissements, des manifestes d'intention ou des préfaces, plus souvent dans les conclusions générales ; encore qu'il arrive qu'en l'absence d'avant-propos et de finale, il faille les chercher dans le corps du texte.

Il apparaît dès l'abord que trop fréquemment le manuel scolaire n'est que le reflet pâli et tardif des résultats atteints par l'historiographie scientifique <sup>(6)</sup>. Bien des auteurs, surtout pour le primaire, ne sont pas des historiens de métier <sup>(7)</sup> et, dans ce cas, il n'est pas rare de rencontrer dans leurs œuvres «un état de la question» et une problématique sensiblement dépassés. Ajoutons que des rééditions successives, pourtant annoncées comme revues et corrigées, prolongent et aggravent cette situation irritante. Quand des praticiens de l'histoire consentent à écrire des manuels scolaires – ce qui vaut généralement pour les manuels du secondaire depuis le tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles –, le cas est fort différent et les résultats les plus récents de la démarche scientifique ont des répercussions immédiates <sup>(8)</sup>. Par ailleurs, la collaboration entre historiens et spécialistes de l'enseignement primaire est susceptible d'aboutir à des ouvrages dont l'intérêt n'est plus à démontrer <sup>(9)</sup>.

Il faut constater ensuite qu'on a souvent confondu sciemment histoire et morale en attribuant au professeur d'histoire un rôle important en matière de civisme, c'est-à-dire au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>, en matière de patriotisme (10). Les manuels nous en donnent un reflet très fidèle (11). D'ailleurs, les instructions ministérielles ne poussent-elles pas dans cette voie, elles qui accordent au titulaire du cours d'histoire une place privilégiée en matière de civisme ? Je n'en veux pour preuve que deux circulaires ministérielles promulguées immédiatement avant et tout à la fin de la dernière guerre, la première en une période de tension éprouvante, le 15 décembre 1939, et l'autre à une époque de joie délirante à la veille d'une victoire longtemps attendue et chèrement payée, le 19 avril 1945. À la mi-décembre 1939, en pleine « drôle de guerre », le Ministre Jules Duesberg rappelait que « dans les établissements d'enseignement moyen et d'enseignement normal, toute l'éducation doit être imprégnée de l'admiration de nos gloires nationales et de la fidélité à nos grands souvenirs ... C'est au professeur d'histoire toutefois que revient le rôle principal : l'histoire, morale en action, doit plus que toute autre branche du savoir faire connaître, aimer et servir la patrie. Le patriotisme est un sentiment naturel qui se trouve en germe dans le cœur de l'enfant et l'histoire nationale est tout indiquée pour une justification rationnelle et une confirmation de ce sentiment. Mais le cours d'histoire donné aux élèves plus avancés contribuera le plus puissamment à développer le sentiment patriotique. Mieux que leurs cadets, les jeunes gens comprendront que le visage de la patrie est un ensemble de réalités vivantes ... En ce visage de la patrie qui s'offre pareillement à tout Belge, se confondent les particularités, les différences régionales. Le lien qui rassemble nos provinces apparaît solide, tissé par les siècles. À ce degré de l'enseignement, l'on mettra particulièrement en lumière l'unité de l'histoire de la Belgique ... » (12). À la fin de la guerre, à trois semaines de la capitulation du III<sup>e</sup> Reich, le Ministre Buisseret revenait à la charge et reprenait les termes des directives de 1939 (13). En règle générale, cette exaltation de la patrie va de pair avec le culte de la personnalité du souverain et des membres de la famille royale. Oserais-je ajouter le culte de la personnalité du souverain à quelque dynastie que ce dernier appartienne ! C'est L. Dewez qui dans son *Abrégé de l'Histoire de Belgique*, paru en 1817, fait le panégyrique de Guillaume I<sup>er</sup> de Hollande (14), panégyrique qu'il reprend, mais en d'autres termes, dans sa vaste *Histoire générale de la Belgique* (15). Le second « père » de l'historiographie nationale, le

chanoine De Smet qui fut notamment professeur de Rhétorique à l'Athénée d'Alost<sup>(16)</sup>, encensait lui aussi Guillaume I<sup>er</sup>, dans la première édition de son *Histoire de Belgique* sortie de presse en 1821<sup>(17)</sup>. Toutefois, il changeait son fusil d'épaule après la révolution de 1830<sup>(18)</sup>.

Après la proclamation de l'indépendance, tous les auteurs de manuels chantent les louanges de nos souverains successifs et soulignent le rôle important qui est le leur en tant que garants de notre unité nationale. Répétons-le, patriotisme et loyalisme monarchique vont de conserve, bien souvent étayés par des proclamations de fidélité à la foi catholique. J'aurai l'occasion d'y revenir bientôt.

Mais en attendant, au début de notre période d'indépendance, se manifeste le souci de justifier l'existence du nouvel État aux yeux des jeunes générations et de lui donner ses lettres de noblesse. Il est devenu nécessaire que les historiens et les pédagogues rédigent des «Histoires de Belgique», en faisant éventuellement table rase des écrits antérieurs considérés par certains comme défectueux, voire tendancieux<sup>(19)</sup>. Il importe donc d'exalter la grandeur du passé national et de donner confiance dans les destinées de la Belgique<sup>(20)</sup>, enfin indépendante<sup>(21)</sup>. Il faut aussi affirmer et raffermir les sentiments de loyalisme vis-à-vis du nouveau régime en clouant au pilori ceux qui avaient été les partisans de l'ancien<sup>(22)</sup>, qu'il s'agisse des orangistes, des «libéraux exagérés» (sans doute par opposition aux libéraux unionistes), des protestants et des libres-penseurs<sup>(23)</sup>.

Il faudra attendre les années quatre-vingts pour voir apparaître un appel à l'union de tous les Belges sous la plume de J. J. D. Swolfs. Ce professeur au Petit Séminaire de Malines se plaint, en fait, de la politique menée par le «Grand cabinet libéral» issu des élections de 1878, politique qui heurte l'opinion catholique<sup>(24)</sup>. Six ans plus tard, la situation va simplement se retourner et l'union entre Belges restera tout aussi précaire. Vers la fin du siècle, certains auteurs marquent, eux aussi, ce souci de préserver l'union des citoyens, mais sur le plan social cette fois. C'est que l'établissement du suffrage universel même tempéré par le vote plural, en 1893, risque de bouleverser la constitution du corps électoral traditionnel et d'entraîner peut-être le pays dans l'aventure. La bourgeoisie conservatrice, qu'elle soit libérale bon teint, c'est-à-dire doctrinaire, ou catholique, cette bourgeoisie s'inquiète. Son angoisse se traduit jusqu'au niveau des manuels : on rappelle que l'union doit régner dans les sphères dirigeantes comme dans les masses

de travailleurs<sup>(25)</sup> ; on espère que les nouvelles couches d'électeurs feront preuve de modération et de maturité politiques<sup>(26)</sup>. Mais déjà depuis un certain temps, se dégage une tendance plus générale. L'union entre les Belges doit réunir en un seul peuple, en une seule nation, Flamands et Wallons : L'Union fait la force ; Eendracht maakt macht. La devise nationale est reprise et commentée dans les ouvrages rédigés en français comme dans les manuels flamands, qu'ils soient employés dans l'enseignement officiel ou dans le réseau libre. Pour certains auteurs du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, cette union est d'autant plus facile à réaliser que Flamands et Wallons, s'ils ne parlent pas la même langue, sont issus de la même race : les «anciens Belges» étaient tous de souche germanique. Par conséquent, «malgré cette différence de langage, tous les Belges doivent s'aimer et se traiter en frères» et de reprendre les vers d'Antoine Clesse :

«... Flamands, Wallons,  
ce ne sont là que des prénoms,  
Belge est notre nom de famille ...»<sup>(28)</sup>.

Devant les réticences et même les réactions de l'histoire scientifique, ces théories sont abandonnées et la plupart des manuels reconnaissent plus ou moins vite «que les Belges se répartissent en deux groupes ethniques différents par les origines, la langue, les mœurs et la mentalité»<sup>(29)</sup>. Il s'agit alors de mettre l'accent sur les facteurs de rapprochement entre «ces frères turbulents qui ont de la peine à s'entendre, comme le disait J. P. Dumont, mais qui défendent l'héritage commun lorsqu'un voisin impudent s'avise de chercher noise à l'un d'eux»<sup>(30)</sup>.

Certains réaffirment la nécessité de l'union entre Wallons et Flamands par des formules lapidaires bien faites pour frapper la mémoire des enfants<sup>(31)</sup>, d'autres par des raisonnements empreints d'une bonhomie sereine<sup>(32)</sup>. D'autres encore cherchent à déterminer les traits communs à l'ensemble du «peuple» belge<sup>(33)</sup>. On est à l'affut de ce qui fait la «physionomie» belge<sup>(34)</sup>, «l'âme» belge<sup>(35)</sup>, la «civilisation» belge<sup>(36)</sup>, le «caractère» belge<sup>(37)</sup> ou encore la «nationalité» belge<sup>(38)</sup>. Plusieurs manuels rédigés par des auteurs francophones, avant et après la seconde guerre mondiale, mettent les élèves en garde contre tous les facteurs qui pourraient miner l'unité nationale et font confiance au patriotisme et au «bon sens» – bon sens proverbial paraît-il – de nos concitoyens pour maintenir celle-ci<sup>(39)</sup> et faire échec aux tendances fédéralistes<sup>(40)</sup>.

Corollaire, peut-on dire, de cette défense de l'union nationale, les témoignages de fidélité et d'attachement au souverain et à la dynastie, ciment de l'unité du pays<sup>(41)</sup>. Ce loyalisme monarchique s'exprime encore davantage, faut-il le dire, à l'occasion de la guerre de 1914-1918. Mais, dans certaines circonstances, emporté par son élan, il risque de cruels démentis<sup>(42)</sup>. Il va de soi que parmi les souverains qui ont régné avant 1831, fort peu d'entre eux ont bénéficié de cette sympathie souvent émouvante. Une exception peut-être, surtout dans des manuels flamands, pour Charles-Quint, parce qu'il est né à Gand et connaissait, dit-on, le thiois<sup>(43)</sup>, parce qu'il apparaît comme un prince «naturel», alors que les Bourguignons, notamment, ne sont pas en odeur de sainteté et que les comtes de Flandre de la Maison de Dampierre, probablement, sont désignés par un auteur comme des «waalsche vorsten» contre lesquels la Flandre a dû se défendre<sup>(44)</sup>.

Et ceci nous conduit tout naturellement à accorder quelques instants d'attention aux prises de position affichées par certains manuels flamands, à propos précisément de la «Question flamande». S'il me fallait caractériser leurs tendances par un simple mot, je dirais volontiers qu'ils s'inscrivent généralement dans la ligne des minimalistes ou si l'on préfère des belgicistes. Marchant sur les traces d'Henri Conscience<sup>(45)</sup>, ils mettent en évidence les griefs linguistiques des Flamands. Ils constatent que les Wallons, en général, et l'oligarchie bourgeoise de Flandre – oligarchie profondément francisée – ont considéré le flamand tantôt comme un simple dialecte<sup>(46)</sup>, voire une langue étrangère<sup>(47)</sup>, tantôt comme un idiome tout juste bon pour des servantes et des domestiques<sup>(48)</sup>, bref, c'est «een taal zonder rechten»<sup>(49)</sup>. Mais quelques auteurs insistent également sur l'aspect social pris par le mouvement flamand, puisqu'aussi bien tout progrès dans la voie de la démocratisation des institutions et de la société en entraîne ipso facto dans la voie de l'émancipation flamande<sup>(50)</sup>. Au total, constatons que tout en accordant un rôle particulier aux ressortissants de la Flandre dans la défense du patrimoine – défense du patrimoine national, bien sûr, mais surtout défense du patrimoine flamand<sup>(51)</sup> –, ils ne renient ni l'État sous sa forme unitaire, ni la monarchie<sup>(52)</sup>. Seule une lecture attentive de quelques ouvrages laisse entrevoir une prise de position plus tranchée qui distingue, à propos de l'histoire de la Belgique contemporaine, le point de vue belge du point de vue flamand<sup>(53)</sup> et souhaite une politique de décentralisation envisagée, à l'époque, comme une solution possible aux difficultés de la nation unitaire<sup>(54)</sup>.

Mais laissons-là ces demi-teintes pour aborder un aspect très souvent répandu dans les ouvrages scolaires : celui de la prédestination de la Belgique. À les en croire, toute l'évolution de ces régions situées en bordure de la mer devait aboutir à la création de l'État belge, tel qu'il est limité par ses frontières de 1831-1839, rectifiées après la guerre de 1914-1918. Pour les uns, la Belgique remonte au xv<sup>e</sup> siècle et est le résultat de la volonté des princes de Bourgogne<sup>(55)</sup>, pour d'autres, on doit aller jusqu'à la période pré-romaine<sup>(56)</sup>. Mais les uns comme les autres sont d'accord pour affirmer implicitement ou explicitement que la naissance de l'État belge ne doit rien au hasard ; les facteurs de cette genèse et de cette évolution inéluctable étant d'ordre naturel et humain<sup>(57)</sup>.

En arrivant au terme de cette première et sommaire approche des conceptions de notre histoire nationale rencontrées dans des manuels scolaires, je voudrais rappeler que l'enseignement secondaire rénové accorde plus d'attention à l'histoire locale<sup>(58)</sup>, à l'histoire concrète, comme cela était le cas dans le primaire depuis longtemps. Mais par ses schémas thématiques et diachroniques, il débouche fort vite sur l'histoire supra-nationale, sur l'histoire mondiale<sup>(59)</sup>. Un premier pas, encore que très timide, vers l'effacement de l'Histoire de Belgique en tant que telle, a été fait lorsque le programme officiel d'histoire, en 1949, a prévu «l'intégration complète de l'Histoire de Belgique dans l'histoire générale»<sup>(60)</sup>. Mais devant de très vives réactions, il a ménagé encore une synthèse de cette histoire jusqu'en 1831 et un exposé plus circonstancié de l'histoire de la Belgique contemporaine dans les classes terminales<sup>(61, 62)</sup>.

Maintenant, ne nous berçons pas d'illusions. Le manuel est une chose, l'enseignement de l'instituteur et du professeur, ces enseignants que les archaisants appellent encore les «maîtres», en est une autre. Le manuel n'est qu'un guide, au pis aller un simple livre de lecture. Le maître, à l'instar du chef d'orchestre, interprète la partition qu'on lui donne. Il l'interprète avec d'autant plus de liberté que sa personnalité est plus accusée et son savoir mieux assuré<sup>(63)</sup>. À moins d'avoir recours aux cahiers des élèves, aux notes de cours pour les plus âgés, dans la mesure où ces notes ont été bien prises et éventuellement corrigées par le professeur, à moins de disposer de résumés stencillés fournis par celui-ci, à moins d'avoir sous la main les cahiers de préparation des titulaires, nous n'aurons jamais qu'une vue toute théorique de l'enseignement de l'histoire de Belgique fait naguère dans les classes de nos écoles primaires et secondaires<sup>(64)</sup>. Mais ceci, c'est une autre histoire !

\* Professeur à l'Université Libre de Bruxelles.

(<sup>1</sup>) G. KURTH, *Abrégé de l'Histoire de Belgique* (à l'usage des écoles primaires). Partie du Maître, s.d. (vers 1904).

(<sup>2</sup>) Il y a des ouvrages, hélas trop rares, qui citent l'extrait de la Guerre des Gaules en entier. (Notamment, C. HYMANS, *Histoire populaire de Belgique*, Bruxelles, 1860 et *Belgische geschiedenis voor het volk*, Bruxelles, 1864).

(<sup>3</sup>) J. STENGERS, *Quelques réflexions sur le jugement moral en histoire*, Académie royale de Belgique. *Bulletin de la Classe des Lettres*, t. LVIII, 1972, pp. 189-205.

(<sup>4</sup>) Je ne résiste pas au plaisir facile de citer ici, même longuement, quelques-unes de ces maximes, parce qu'elles révèlent un enseignement solidement orienté et une mise en condition constante des jeunes esprits.

À l'occasion de l'étude de la Belgique préhistorique et romaine : «Ce sont des héros ceux qui meurent pour leur chère patrie, comme l'ont fait les Nerviens». (D. D. D'HAËSE, *Geschiedenis van België* (2<sup>e</sup> graad), 4<sup>e</sup> éd.) – «L'amour de la patrie qui animait les Nerviens mérite d'être imité» (C. J. MATHIEU, *Geschiedenis van België*, 1923 et éd. de 1934).

À propos du chapitre sur les corporations médiévales : «Les ouvriers sages font comme au moyen âge : ils se font inscrire dans un corps de métier, dans une société de secours mutuel, dans une gilde de retraite, basés sur la religion». (D. D. D'HAËSE, *Histoire de Belgique*, Bruges, 1901. Maxime identique dans son *Handboek voor vaderlandsche geschiedenis*, Bruxelles, 1910).

À l'occasion de Thierry Martens : «Ne lis jamais de mauvais livres, ni de mauvais journaux». (D. D. D'HAËSE, *op. cit.*), ou encore à propos des luttes religieuses : «Les protestants voulaient la liberté de culte pour eux seuls, mais pas pour les autres ; ainsi en va-t-il généralement avec les suppôts du mal» (D. D. D'HAËSE, *op. cit.*).

À la suite du chapitre consacré à la Révolution française : «Amis, avant de suivre nos nouveaux réformistes, pensez bien qu'ils approuvent tous les actes des républicains français, qu'ils déclarent vouloir marcher sur leurs traces, oui !, et introduire des choses encore plus graves» (D. D. D'HAËSE, *op. cit.* et *Geschiedenis van België*, édition des environs de 1945).

Parfois même certains auteurs se lancent dans de fulgurants rapprochements.

À Tolbiac, «acculés à l'héroïsme, comme le furent nos jass à l'Yser, ils (les soldats de Clovis) luttent avec l'énergie du désespoir» (M. HIVRE et H. WUILQUOT, *Petit manuel d'histoire de Belgique*, Tamines, 1925). Par ailleurs, il faut croire que notre petit pays existait depuis toute antiquité puisque «en 1914, la Belgique a déjoué les projets de Guillaume II, Empereur d'Allemagne. En 57 avt. J.-C., elle s'opposa énergiquement à l'invasion des légions romaines dont le général en chef était Jules César» (M. HIVRE et H. WUILQUOT, *op. cit.*).

(<sup>5</sup>) On connaît les idées politiques et la philosophie religieuse du grand historien qu'a été Godefroid Kurth (Voir F. VERCAUTEREN, *Cent ans d'histoire nationale en Belgique*, Bruxelles, 1959, p. 182). On connaît aussi son hostilité viscérale à la France, antipathie qui filtre dans son *Abrégé de l'Histoire de Belgique* à l'usage des écoles primaires déjà cité : «Les enfants de la Belgique doivent apprendre à maudire le souvenir de cette période de notre histoire (à savoir la «Conquête française, 1794-1815), non seulement à cause des maux qu'elle a déchainés sur nous, mais encore et surtout parce qu'elle nous a privés du plus précieux des biens qui est l'indépendance nationale ...». Il ajoutait plus loin : «Il est utile de prévenir les maîtres contre le préjugé répandu en Belgique par certains écrivains, d'après lesquels nos libertés seraient d'origine française et révolutionnaire. Toute l'histoire de notre pays proteste contre cette erreur. La liberté de culte (pour les non-catholiques) et celle de la presse sont les seules qui soient nouvelles chez nous. La première remonte à l'Édit de Tolérance de Joseph II (1781) et nous ne

possédont la seconde que depuis la Révolution belge de 1830. Aucune liberté ne nous vient de la Révolution française qui a persécuté notre culte, détruit notre enseignement, supprimé nos corporations et baillonné notre presse ...». Dans les conclusions de son *Abrégé* et de sa version néerlandaise (*Beknopte geschiedenis van België*, 1904), il conseillait : «Enfants, tâchez de rester dignes des bénédictions dont la Providence a comblé notre pays. Montrez-vous fidèles à votre religion, à votre Roi, à vos libertés nationales. Opposez-vous de toutes vos forces quand vous serez grands à ceux qui prêchent l'athéisme et la révolution ...».

(6) P. HARSIN, *Comment on pourrait concevoir l'enseignement de notre histoire nationale*, Académie royale de Belgique. *Bulletin de la Classe des Lettres*, 5<sup>e</sup> série, t. XXXVIII, 1952, p. 272. — P. P. DUPONT, et autres, *L'information religieuse dans les manuels d'Histoire, Fédération des cercles d'archéologie et d'histoire*, 44<sup>e</sup> Congrès, Huy, 1976, t. III, pp. 724 et sv.

(7) C'est dans la préface de son *Abrégé* que G. Kurth écrivait que «les manuels d'histoire doivent être écrits par des historiens ... Il ne faut pas que l'école soit de cinquante ou cent ans en retard sur la science ...».

(8) C'était déjà le cas quand G. Kurth lui-même nous donnait son *Abrégé*, puis son *Histoire de Belgique* avec leurs traductions *Handboek der geschiedenis van België* (1903), *Beknopte geschiedenis van België* (1904), *Kort begrip der geschiedenis van België* (s.d., vers 1905) ; quand H. Vander Linden publiait son *Manuel d'Histoire de Belgique* (1909) qui mettait les théories de Pirenne à la portée des élèves du secondaire (F. VERCAUTEREN, *Herman Vander Linden, B.C.R.H.*, t. CXXV, 1960, p. 128), son *Handboek van belgische geschiedenis* (s.d.) et sa *Vue générale de l'histoire de Belgique* (1918), Frans van Kalken son *Histoire de Belgique* (1922), L. Verniers et P. Bonenfant, leurs *Manuel d'Histoire de Belgique* (1933-34) et *Geschiedenis van België* (1949) et plus près de nous les équipes des collections L. Gothier, *Histoire et Humanités* avec le *Manuel d'Histoire de Belgique* de L. Génicot, J. Ruwet et J. Lefebvre, Lousse et Roland, Roland, Sciences et Lettres, *Handboek in geschiedenis* dirigé par le regretté Jan Dhondt et celle des manuels de l'enseignement secondaire rénové. Les manuels du rénové doivent être considérés à part puisqu'aussi bien cet enseignement ne se consacre plus systématiquement à l'étude de l'histoire de Belgique et s'attache davantage à la micro et à la macrohistoire, si je puis me permettre ces néologismes barbares. Dès 1952, M. P. Harsin estimait que «l'histoire devrait consister exclusivement à éveiller l'intérêt de l'enfant à l'égard des traces d'un passé régional ou local, à l'égard des récits faisant revivre dans un cadre aussi voisin que possible les souvenirs les plus propres à lui apprendre comment on vivait, on travaillait, on s'administrait jadis» (*op. cit.*, p. 273).

(9) C'est le moment de citer ici les publications de W. DEVOS, D. VERBEYST et L. ANDRIANE, *Éveil historique, Manuels et textes ...*, Bruxelles, Anvers, Namur, depuis 1975.

(10) P. HARSIN, *op. cit.*, p. 275.

(11) Voir notamment L. GENONCEAUX, *Précis d'histoire de Belgique* dont je n'ai eu en mains que des éditions tardives : J. B. EMOND, *Histoire de Belgique*, Huy, 1899 ; R. et D. FURNÉMONT, *Histoire de Belgique*, Liège, 1934 et bien certainement ce manuel de civisme à trame historique qu'est le *Bréviaire des Belges* de L. Verniers, publié à Bruxelles en 1944 et repris ensuite dans *Initiation civique* dont une 5<sup>e</sup> édition a paru en 1964.

Je serais tenté d'ajouter à ces témoignages de patriotisme très respectables, ce que j'appellerai irrévérencieusement les témoignages d'autosatisfaction comme ceux qui se rencontrent sous la plume de J. B. Swolfs : «Jeunes gens qui lirez ces pages, soyez fiers du rôle rempli dans le monde par vos ancêtres. N'abandonnez pas les voies qu'ils vous

ont tracées : vous y trouverez à chaque pas le témoignage de leur foi et de leur énergie. De cette terre fécondée par leurs sueurs s'élève vers vous ce cri : Souvenez-vous de nos exemples». (*Précis d'histoire nationale*, introduction) ; – ou de J. Roland : «Nous pouvons donc maintenant apprécier tout le bonheur que nous avons de vivre au XIX<sup>e</sup> siècle, dans la libre Belgique ... Pensons à tous ceux qui de nos jours encore, végètent dans les pays sauvages, en proie à l'ignorance et à la servitude, alors que dans les pays civilisés, règnent la paix, l'indépendance et la prospérité. N'oublions pas qu'en Belgique, ces derniers bienfaits sont dus à la sagesse de notre constitution, de nos souverains et de la nation elle-même et prenons pour devise ce beau refrain de la Brabançonne : le Roi, la Loi, la Liberté». (*Histoire de la Belgique*, Namur, 1898, p. 131) ; et surtout de l'Abbé Schoonjans : «Cette histoire a été écrite afin qu'ils (les élèves) se rendent bien compte d'une vérité : c'est que nous sommes quelque chose, c'est que nous avons occupé et occupons notre place dans le monde ... Car nous avons été un grand peuple et nous sommes encore un grand peuple ... Les étrangers disent parfois «la petite Belgique», «les petits Belges». Ils ont tort parce que notre pays est un des plus beaux pays et notre peuple un des plus beaux et des plus grands peuples de l'univers. Un beau et grand peuple ... cela veut dire des hommes intelligents, courageux et honnêtes qui ont su, dans le monde entier, se faire admirer par tout ce qu'ils ont fait de beau ...» (*Notre histoire*, pp. 13 et 14) ... «Un grand peuple. Peu de peuples ont eu de plus purs héros, de plus savants penseurs, de plus délicats poètes, de plus parfaits artistes, de plus modestes génies et de plus opiniâtres soldats. Mais ce qu'il y a de plus grand que tout ce qu'ils ont fait pour la civilisation du monde, c'est notre peuple lui-même et l'histoire de notre peuple» (*loc. cit.*, pp. 36 et 37). De là, après chaque chapitre, cet «appel aux morts» dont voici un exemple entre cent : «Ceux et celles que nous n'oublierons pas : Philippe II. Guillaume d'Orange-Nassau. Philibert de Savoie. Antoine Perrenot de Granvelle. Lamoral d'Egmont, sire de Gavre. Marguerite de Parme. Philippe de Montmorency, de Hornes. Alexandre Farnèse. Christine de Lalaing, et aussi nos morts de Saint-Quentin et de Gravelines, ceux de Lépante, ceux de Gembloux, de Rijmenam, de Maestricht, de Tournai et d'Anvers qui se sacrifièrent pour le salut du pays, pour la gloire de Dieu et du roi, pour le principe des anciennes libertés» (*loc. cit.*, p. 204).

(<sup>12</sup>) *Bulletin du Ministère de l'Instruction publique*, 1939, pp. 109-110.

(<sup>13</sup>) «Tout a été dit sur la nécessité d'instruire la jeunesse des écoles dans le respect et l'amour de la patrie. Il ne faut pourtant pas se lasser de le redire ... Sans tomber dans les excès du chauvinisme, toute l'éducation doit être imprégnée de l'admiration de nos gloires communes, de la fidélité à nos souvenirs historiques, de tout ce qui a fait la grandeur de la patrie et cimenté l'union nationale ...» (*Bulletin du Ministère de l'Instruction publique*, 1945, pp. 37 et sv.).

(<sup>14</sup>) L. Dewez écrivait en 1817 dans son *Abrégé* : «Une ère nouvelle commence. Les provinces belgiques ... se trouvent maintenant réunies sous la dénomination de Royaume des Pays-Bas, soumises à l'illustre maison d'Orange-Nassau, race auguste de héros et de grands hommes, dont les noms et le souvenir ne sont pas moins chers aux Belges qu'aux Bataves. La Belgique ... a donc repris son ancienne existence sous le gouvernement d'un monarque que ses vues libérales, ses intentions bienfaisantes et ses vertus personnelles font chérir et respecter comme le père commun des deux nations, qui désormais ne formeront qu'une famille, dont il est destiné à faire le bonheur en cimentant leur liberté ... La liberté des Belges est donc assurée ; la noble intention du monarque en est le garant et sa parole auguste en est le gage ... Il maintiendra» (*Abrégé de l'histoire de Belgique*, Bruxelles, 1817, pp. 560-561).

(<sup>15</sup>) L. Dewez écrivait ceci dans son *Histoire de la Belgique* : «Guillaume, digne héritier des héros et des grands hommes de l'illustre race des Nassau, roi par autorité et

citoyen par principe, assis maintenant sur le trône où ses vertus l'ont placé, s'est d'abord occupé avec un zèle infatigable des soins d'assurer le bonheur de ses compatriotes. Tout ce qui est utile, tout ce qui est grand, tout ce qui est noble, a été l'objet constant de sa grande pensée ... Guillaume voulant dès le principe établir son gouvernement sur les bases qui assurent la stabilité des empires, a constamment donné tous ses soins à rétablir le règne des arts, des sciences et des lettres et à réorganiser l'état de l'instruction publique. Il sait que dans les temps d'ignorance, l'empire de celui qui commande n'est que celui de la force, et Guillaume veut qu'on l'aime et non pas qu'on le craigne ... Fidèle à ses principes et à sa devise, le roi des Pays-Bas ne s'est pas écarté de la ligne qu'il s'était tracée. Tous les actes de son règne portent l'empreinte des sentiments libéraux gravés dans son cœur. Il maintiendra (ce mot dit tout) ce qu'il a si sagement entrepris et si glorieusement exécuté». (*Histoire générale de la Belgique*, t. VII, Bruxelles, éd. de 1828).

(16) Voir notamment sur Dewez et De Smet, outre la *Biographie Nationale*, M. ARNOULD, *Historiographie de la Belgique*, Bruxelles, 1947, pp. 65 et 67 et *Le travail historique en Belgique*, Bruxelles, (1954), pp. 69, 75. – F. VERCAUTEREN, *Cent ans d'histoire nationale*, pp. 24 et sv. – J. STENGERS, *Quelques notes sur la genèse et la conception de notre histoire nationale*, *Mélanges G. Smets*, Bruxelles, 1952, pp. 604 et sv.

(17) «La victoire de Waterloo consolida l'existence de notre royaume et assura les institutions qu'on allait lui donner. Puisse la sollicitude d'un souverain, ami de son peuple, et la sagesse des deux chambres, parvenir à faire régner entre les Belges et les Bataves cette union et cette concorde qui sont le gage assuré de la prospérité des empires» (J. J. DE SMET, *Histoire de Belgique*, Alost, 1821, p. 327).

(18) Dès la deuxième édition sortie en 1822, il prenait quelque distance vis-à-vis des Nassau (F. VERCAUTEREN, *op. cit.*, p. 24). Par ailleurs, il annonçait que la troisième édition de son ouvrage, parue en 1832, avait été revue et corrigée avec soin. Aussi y affirmait-il que la Belgique «était pleine de confiance dans ce roi que la Providence lui a donné et dans la belle armée qui la défend ...» (*op. cit.*, p. 360). En 1839, dans la 5<sup>e</sup> édition, il constatait que «la Belgique est reconnue par toutes les puissances. Puisse le concours de tous les hommes de bien détruire entièrement les germes de désunion qu'y conservent encore les partisans de l'étranger, les adeptes du libéralisme exagéré et surtout les ennemis de la religion catholique ! Alors, sans doute, la Belgique indépendante qui ne manque d'aucun élément de prospérité et de gloire, s'élèvera à un haut rang parmi les nations civilisées».

(19) Voici ce qu'en pensait J. P. Dumont : «Depuis longtemps, on se plaint de n'avoir pas d'histoire nationale en Belgique et ce n'est pas sans raison. Tout ce qui a été écrit sur ce sujet est tronqué, défectueux et rarement animé par ce sentiment de nationalité qui devrait conduire la plume de quiconque traite une pareille matière ...». (*Histoire de Belgique*, Bruxelles, 1836, p. 195). H. G. Moke, de son côté offrait «au public une esquisse des faits les plus essentiels de nos annales et des traits les plus généraux de notre civilisation. Nos vieux historiens ont presque tous écrit dans un esprit étroit de patriotisme local, bornant tous leurs efforts à faire ressortir les fastes de leur province ou même de leur ville ...». (*Histoire de la Belgique*, Bruxelles, 1839). Écoutons encore J. B. Hugewils et H. Bôn : «Avons-nous un livre d'histoire nationale ? ... Ce livre existe-t-il ? ... Tout dans nos livres d'histoire a été tronqué, rapetissé, dénaturé ; tout, hommes et choses. Pourquoi ce système (car c'en est un) ? Pourquoi ? Nous nous le sommes demandé souvent ! ...» (*Histoire de Belgique*, Bruxelles, 1858).

(20) Le chanoine J. J. De Smet constatait que «depuis quelque tems, nos compatriotes se sont portés avec ardeur vers les études historiques ; lorsque la tourmente révolutionnaire sera entièrement calmée et que le peuple belge jouira de cette indépen-

dance et de cette nationalité qu'il a reconquise, et qu'il ne connaissait plus depuis le règne de Charles-Quint, les esprits s'occuperont avec plus d'empressement encore de la connaissance de nos annales : il est doux de pouvoir songer, sans rougir, à la bravoure et à la loyauté de nos ancêtres ...» (*Histoire de la Belgique*, 3<sup>e</sup> éd., Gand, 1832, t. 1, p. x).

Voici encore la manifestation d'intention de G. Lathour : «En publiant cet ouvrage, nous avons eu principalement en vue d'inspirer aux jeunes belges l'amour du pays qui les a vus naître, c'est-à-dire l'amour de la patrie. Or pour aimer son pays, il faut commencer par en être fier et ce n'est que dans les annales de la nation que l'on peut puiser le sentiment de légitime orgueil qui fait battre les cœurs et relever la tête du citoyen ... Le nom belge est inscrit en glorieux caractères sur toutes les pages de l'histoire. Sous le rapport du dévouement et des nobles luttes pour la liberté, la Belgique n'a rien à envier à la Grèce ; quant aux grands hommes qui figurent dans nos archives, on peut les comparer à tout ce que l'Antiquité nous offre de plus remarquable en ce genre. Charlemagne, Godefroid de Bouillon, Charles-Quint forment, ce nous semble, une assez belle trinité de gloires pour que la Belgique soit fière de les compter parmi ses enfants ...» (*Histoire de Belgique*, Bruxelles, 1842).

(<sup>21</sup>) Voici ce qu'en pense le polygraphe Raingo (cf. J. STENGERS, *op. cit.*, p. 601 et note 4), en 1835 : «Tout le monde est attaché au sol qui l'a vu naître ... Il leur (les élèves) importe surtout de savoir quels ont été les principes des libertés dont ils jouissent, les vertus caractéristiques de leurs ancêtres et les causes de la prospérité d'une nation qui, par son courage, son amour pour le travail, la simplicité de ses mœurs et sa noble conduite, est parvenue à se faire un nom illustre et à occuper un rang distingué parmi les États de l'Europe. Ces notions, tout en faisant apprécier aux jeunes Belges, les avantages de leur situation, resserreront les nœuds qui les attachent à leur patrie et leur inspireront la force et la vertu nécessaires pour en maintenir la réputation et la gloire». (*Précis de l'histoire de Belgique à l'usage des écoles moyennes et primaires*, nelle éd., Mons, 1835).

Cette liberté et cette indépendance encore neuves frappent les imaginations : «Tranquille après une grande révolution qui lui a rendu la liberté et l'indépendance, la Belgique poursuit en paix son organisation intérieure, pendant que d'autres nations engagées dans des voies violentes, attristent le monde par leurs sanglantes dissensions. Notre partie heureuse et fière de sa situation nouvelle, fortifie sa liberté dans l'ordre ; elle saura désormais la défendre avec autant de courage qu'elle a montré de sagesse à l'acquiescer ...» (J. COOMANS, *Histoire de Belgique*, Gand, 1836, p. 193).

«Quatorze ans d'indépendance et de liberté, s'exclame H. Thaon, ... aujourd'hui ... la patrie marche à grands pas dans la voie du progrès, sans devoir compter avec personne ... Chaque instituteur a pu maintenant inculquer à ses disciples ce saint amour de la patrie, seule et indépendante, enfin ...» (*Précis d'histoire de Belgique*, 8<sup>e</sup> éd., Bruxelles, 1848).

(<sup>22</sup>) J. STENGERS, *Sentiment national, sentiment orangiste et sentiment français à l'aube de notre indépendance*, R.B.P.H., t. XXIX, 1951, p. 61 et sv. — J. BARTIER, *Théodore Verhaegen, la Franc-maçonnerie et les sociétés politiques*, *Revue de l'Université libre de Bruxelles*, 1963-64, pp. 16 et sv.

(<sup>23</sup>) Rappelons ici les quelques lignes de l'*Histoire de Belgique* de J. J. De Smet citées à la note 18. En 1842, Th. Juste soulignait encore la nécessité d'opposer un front uni à l'étranger : «Si nous voulons conserver cette précieuse indépendance ..., il faut que, respectant les traditions nationales, nous sachions nous affranchir de toute influence étrangère. Il faut que, dans les moments de crise ou de danger, les partis trouvent un point de ralliement autour de ce vieux drapeau brabançon qui, après avoir été au moyen âge un symbole de grandeur et de loyauté, protège aujourd'hui le trône

constitutionnel. Quand un peuple montre un respect religieux pour ses souvenirs et un attachement sincère à ses institutions, il doit avoir confiance dans ses destinées, peut-être sera-t-il appelé tôt ou tard au faite de sa puissance ...» (*Histoire de Belgique*, Bruxelles, 1842, p. 603).

(<sup>24</sup>) «Au moment où nous écrivons ces lignes (c'est-à-dire en 1880), le pays se prépare à célébrer le cinquantième anniversaire de son indépendance. Nous nous souvenons encore avec émotion des fêtes à jamais mémorables de 1856. La Belgique heureuse et fière se serrait avec amour et reconnaissance autour de son premier roi. La trêve des partis permettait à tous les enfants de la Belgique d'acclamer joyeusement le modérateur de nos luttes politiques. Hélas, pourquoi ces beaux jours ne reviendront-ils pas ? Pourquoi l'union de 1828 est-elle rompue ? Pourquoi la grande œuvre de 1830 est-elle méconnue dans son esprit ? Pourquoi la liberté n'est-elle plus défendue comme le patrimoine de tous ? Pourquoi notre devise nationale n'est-elle plus qu'un vain mot ? Que Dieu protège la Belgique ! Qu'Il nous donne à tous cet «esprit de fraternité nationale qui tempère nos dissidences politiques». Puisse-nous à l'avenir ne plus oublier que le respect des droits de tous est la garantie la plus efficace de la liberté de chacun» (J. J. D. SWOLFS, *Précis d'histoire nationale*, Avis pour la 3<sup>e</sup> éd., Louvain, 1880).

(<sup>25</sup>) «Notre indépendance et notre prospérité nationales sont nées de l'union : elles ne vivront que par l'union. Sur cette vieille terre de foi et de liberté, nos institutions constitutionnelles subsisteront, si elles restent appuyées sur nos anciennes mœurs et sur les croyances de nos pères. Pour cela, une chose est indispensable, la concorde et l'union en haut comme en bas, dans les régions du pouvoir comme dans les rangs des travailleurs. L'Union fait la force. Il ne suffit pas que la devise nationale brille sur notre drapeau, il faut qu'elle soit gravée dans le cœur des Belges» (J. J. D. SWOLFS, *Précis* ..., 4<sup>e</sup> éd., Louvain, 1885, p. 376).

(<sup>26</sup>) «Dans le domaine de la politique intérieure, écrivent V. Mirguet et Ch. Pergameni, les illusions que certains hommes politiques belges s'étaient faites, vers 1830, sur la possibilité de maintenir l'union entre les partis, ne tardèrent pas à se dissiper ... Mais les luttes des partis, bien que souvent ardentes, restèrent pacifiques et cantonnées sur le terrain légal. Un chapitre nouveau de notre histoire nationale s'est ouvert en 1894 par l'avènement à la vie politique des couches profondes de la démocratie. Depuis 1830, les classes bourgeoises avaient conservé la direction exclusive des affaires publiques. Il faut considérer leur passage aux affaires comme ayant été l'un des stades nécessaires de notre évolution politique. La tutelle des classes dirigeantes n'a pas été inutile aux classes populaires : elle leur a permis de se préparer insensiblement, par l'effet d'une instruction de plus en plus répandue, à la pleine jouissance des droits politiques. On peut donc espérer que mûries par l'attente, les nouvelles classes électorales sauront pour le plus grand bien de tous, faire bon usage de leurs droits nouveaux, que leur action s'exercera dans un esprit de paix, de modération et de véritable progrès» (V. MIRGUET et Ch. PERGAMENI, *Aperçu de la vie et de la civilisation du peuple belge*, Bruxelles, s. d. (vers 1900), p. 418).

(<sup>27</sup>) Il s'agit ici de la vulgarisation de certaines théories en vogue au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (F. VERCAUTEREN, *op. cit.*, p. 188 et sv.).

(<sup>28</sup>) L. DEFAYS, *Cours d'histoire nationale*, dont la première édition a paru à Liège en 1876 et la traduction *Leergang van vaderlandsche geschiedenis* d'après la 12<sup>e</sup> édition française, Liège, 1892. Voir encore, sur le caractère germanique des tribus belges, A. LALLEMAND, *Histoire de Belgique*, 6<sup>e</sup> éd., Liège, 1900.

(<sup>29</sup>) Cette phrase est empruntée à H. DORCHY, *Histoire des Belges*, 1<sup>re</sup> éd., Bruxelles, 1948 et 5<sup>e</sup> éd., Bruxelles, 1975.

(<sup>30</sup>) J. P. DUMONT, *op. cit.*, p. 195.

(<sup>31</sup>) D. D'Haese, «Belgen, herinnert U steeds uw schone leus : Eendracht maakt macht». (*Geschiedenis van België*, 4<sup>e</sup> éd., s.d., p. 23).

A. Lallemand : «Née de l'union et du patriotisme, l'indépendance de la Belgique, notre patrie, doit être maintenue par le patriotisme et par l'union. L'union fait la force». (*Cahiers d'histoire, 4<sup>e</sup> cahier. Histoire de Belgique*, Bruxelles, 1905).

Les Frères de la Charité : «Que chacun fasse son devoir et respecte les droits d'autrui. Alors l'union fera vraiment la force. Que Dieu protège notre patrie !» (*Histoire de Belgique*, Tessenderloo-Manage, (1922), p. 195).

(<sup>32</sup>) Comme sous la plume de F. van Kalken : «Au point de vue intérieur, les enseignements de notre histoire sont précieux aussi. Ils nous montrent que chaque fois que nous avons cédé à nos instincts particularistes et décentralisateurs, nous sommes devenus faibles, ridicules, impuissants à réaliser œuvre utile. Être Flamand ou Wallon, c'est parfait ; être catholique, libéral ou socialiste, rien de mieux, mais avant tout et par dessus tout : soyons belges». (*Histoire de Belgique* (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> degrés primaires, cours d'adultes), t. II, 1923).

(<sup>33</sup>) G. KURTH, notamment dans son *Handboek der geschiedenis van België*, éd. de 1914. C'est aussi l'occasion pour le professeur liégeois de rompre une lance en faveur du bilinguisme alors à l'ordre du jour : «Les maîtres rempliront une tâche patriotique en attirant, à l'occasion, l'attention de leurs élèves sur l'importance de la question linguistique dans notre pays. Quand Guillaume I<sup>er</sup> voulut rendre le néerlandais obligatoire pour les Wallons, ce fut une mesure tyrannique contre laquelle protestèrent même les Flamands. Cela ne veut pas dire que les Wallons auraient raison d'ignorer la langue néerlandaise qui est celle de la majorité des Belges. Au contraire, tous les Belges instruits devraient savoir à la fois le français et le néerlandais : ainsi ils seraient chez eux dans toute la Belgique et les liens de la fraternité entre les enfants de la même patrie seraient singulièrement resserrés» (*Abrégé* ..., 1904, p. 112).

L'Abbé Schoonjans analyse les traits communs essentiels du peuple belge : «Notre peuple est donc formé de deux races ... Flamands et Wallons sont différents non seulement par la langue, mais aussi par le caractère. Ils ont développé leur coutume propre, c'est-à-dire qu'ils ont amélioré leur façon à eux de parler, d'écrire, de penser, de sentir, et ils l'ont fait séparément. Mais ces deux races tout en restant elles-mêmes, ont depuis seize cents ans toujours vécu ensemble, souffert ensemble, travaillé ensemble, luttant ensemble contre les peuples étrangers sans jamais se séparer l'une de l'autre. Vivre ensemble depuis si longtemps, cela finit par donner des traits de ressemblance ... Les Flamands comme les Wallons se reconnaissent à leur bonne humeur, leur tendance à critiquer, et à dédaigner tout ce qui est ridicule et exagéré, leur bon sens, leur amour du travail, leur sens pratique, leur bienveillance, leur délicatesse de sentiment : l'ensemble de ces qualités forme le caractère belge. Si deux peuples ont pu, sans se confondre, s'unir à ce point, c'est qu'il y avait quelque chose qui les unissait étroitement ; ce quelque chose, c'est le besoin de liberté et d'indépendance ... Il ne faut pas confondre ce besoin de liberté avec le besoin d'indépendance qui a toujours uni les Flamands et les Wallons ... Des milliers et des milliers de Flamands et de Wallons se sont fait tuer ensemble au cours des âges pour défendre la patrie commune contre les envahisseurs, car le territoire belge a toujours été âprement convoité. Peu de peuples ont eu autant que nous la fierté de sa libre intelligence, de sa grandeur morale, de sa foi religieuse : c'est l'esprit de liberté ou l'indépendance d'esprit. Il y a des siècles que notre peuple existe libre et indépendant. Deux races, un peuple. Un grand peuple !», (*Notre histoire*, pp. 35-36).

(<sup>34</sup>) Revenons encore une fois à J. J. D. Swolfs : «À toutes les époques de l'histoire l'esprit d'indépendance et de liberté, ainsi que l'attachement au catholicisme sont demeurés les traits fondamentaux de leur physionomie nationale. Un publiciste

étranger en a fait la remarque : l'un des caractères les plus distinctifs qu'ait de tout temps offert la Belgique est celui d'une société à la fois éminemment religieuse et industrielle. La religion chez nous a fécondé le travail. L'esprit religieux, ajoute le même écrivain, c'est le ferment et comme le sel des sociétés : sans lui point de création : avec lui tout est vivace, fort et durable. Religion, paix, union, travail, c'est donc là, pour nous Belges surtout, la parole initiatrice de l'avenir». (*Précis d'histoire nationale*, 4<sup>e</sup> éd., Louvain, 1885).

(<sup>35</sup>) «Longtemps avant d'exister comme nation indépendante, les Belges se caractérisaient par des traits que les dominations étrangères ne purent effacer. L'amour de la foi catholique, l'attachement aux princes légitimes, et aux institutions, telles ont été de tout temps les qualités distinctives de l'âme belge. Petit par le nombre, ce peuple est grand par le rôle historique qu'il a joué. Il a contribué à la civilisation de l'Europe en fusionnant la culture romane et la culture germanique». (C. J. MATHIEU, *Cours abrégé. Histoire de Belgique*, Namur, 1911).

(<sup>36</sup>) «Nous descendons, écrit le P. Willaert, de deux groupes de population, différents d'origine ... Ces groupes sont devenus les Flamands et les Wallons. Chacun d'eux s'est assez rapproché de l'autre pour que nous puissions être appelés un peuple ; non seulement les familles des deux groupes se sont mêlées sur notre sol, mais il résulte des relations réciproques un mélange de civilisation qui nous caractérise. Les Flamands ne sont pas des Hollandais, ni les Wallons des Français. Ensemble nous avons une civilisation particulière à notre pays. Nos idées et nos pratiques religieuses, nos langues nationales, nos mœurs, nos beaux-arts et nos littératures, nos souvenirs historiques nous appartiennent en propre. À cela s'ajoute que l'immense majorité des Belges veut rester belge ; nous aimons à nous considérer chez nous sur tous les points de notre territoire ; ni Wallons, ni Flamands ne consentiraient à en céder une parcelle, même lointaine. Nos héros de la guerre sont morts et tous nous avons souffert pour maintenir l'intégrité de notre patrie commune, de la Nation belge ... Étudier l'histoire de Belgique, c'est apprendre comment la Belgique est devenue ce qu'elle est maintenant, ... comment sur ce territoire s'est constituée une nation, c'est-à-dire un peuple possédant des caractères particuliers de race (origine) et de civilisation, la volonté plus ou moins consciente de vivre unis ...».

Dans ses conclusions, l'auteur insiste sur la nécessité de l'union des cultures flamande et wallonne : «Ces deux cultures dont chacune n'est vraiment elle-même que par le contact avec l'autre, ne peuvent vivre que dans la tradition de l'histoire. C'est au sein de la Belgique et grâce à son unité que se sont constituées pour la première fois «la Flandre» et «la Wallonie» ... Ces deux civilisations sœurs, en prenant conscience de leur existence et de leurs droits réciproques, manqueraient à la vérité historique autant qu'à leurs intérêts, si elles se tenaient pour étrangères l'une à l'autre ...». Le P. Willaert terminait cette péroraison en rappelant les paroles prononcées à Bruges le 15 juillet 1928 par le duc de Brabant (*Histoire de Belgique*, 1<sup>re</sup> édition, 1928). Pour C. Leclère également s'est dégagée une «civilisation originale et brillante» sur notre territoire. (*Histoire de Belgique*, 1936, préface).

(<sup>37</sup>) «... Les traits distinctifs du caractère national : un courage persévérant, un sentiment profond d'individualité, égoïste et brutal aux temps barbares, mais devenant dans la suite le principe généreux et conscient de la dignité personnelle et du civisme, engendrant la passion de la liberté, l'amour de l'indépendance, sans jamais cesser de se concilier avec la droiture et l'équité ... de là se dégagerait la conviction profonde que le peuple belge, à travers les calamités de l'oppression étrangère, est resté inébranlablement fidèle à des croyances, à des coutumes, à des mœurs qui l'ont distingué nettement de ses dominateurs comme de ses voisins ; de là sortirait la preuve de l'existence de sa nationalité, distincte, réelle, vivace, de longs siècles avant que les circonstances aient

permis de la faire admettre comme un titre irrécusable à la constitution de la Belgique en un État indépendant, officiellement reconnu par l'Europe». (J. GOSSET, *Manuel d'Histoire de Belgique à l'usage des écoles normales et des instituteurs*, nelle. éd., Bruxelles, 1907). – «L'attachement à ses droits et à ses libertés, l'ingéniosité et la tenacité dans le travail, le courage dans les épreuves, l'honnêteté foncière et les aspirations pacifiques constituent les traits dominants du caractère belge» (C. LECLÈRE, *op. cit.*).

<sup>(38)</sup> Voir par exemple, la citation du P. Willaert, ci-dessus.

<sup>(39)</sup> «L'aile avancée du parti socialiste formée par les communistes, s'oriente vers le bolchevisme, tandis que les nationalistes flamands renient la Belgique et son drapeau. Mais ce ne sont que des vagues de surface qui se briseront sur le bon sens traditionnel et le patriotisme foncier des Belges. Nous avons vu dans ce livre comment l'évolution de la politique, les institutions communes, la vie sociale, religieuse, intellectuelle et artistique ont cimenté notre nationalité, comment les malheurs ont toujours rapproché les Belges et les ont fait se dresser contre leurs adversaires au cri symbolique : l'union fait la force». (C. LECLÈRE, *op. cit.*).

P. Schmets constate que l'opposition entre les Wallons et les Flamands est jugulée par le sentiment d'unité nationale et que tous les Belges sont animés par un idéal commun, même si celui-ci est exprimé dans des langues différentes. (*Histoire de Belgique*, 1947).

G. Gijssels et Vanden Eynde concluent également qu'en «dépit de (leurs) divergences, les deux communautés wallonne et flamande désirent vivre en bonne entente et maintenir l'union de la Belgique» (*Histoire contemporaine ...*, *Histoire de Belgique, Sciences et Lettres*, t. VI, 1964, p. 692).

<sup>(40)</sup> «Un certain nombre de Wallons en viennent à préconiser le fédéralisme. Cette solution se heurte à une opposition presque unanime du Parlement et à un autre problème : celui de l'agglomération bruxelloise. Malgré l'importance des problèmes linguistiques, les Belges, tant Wallons que Flamands, restent dans leur grande majorité attachés à leur commune patrie». (L. GOTHIER et G. MOREAU, *Histoire générale ... et Synthèse d'Histoire de Belgique*, 1956, p. 388).

<sup>(41)</sup> Je me contenterai une fois encore de quelques témoignages pris parmi les plus éloquents : «Hij die het lot van volken en koningen in zijn hand heeft, blijve België en deszefts vorsten behoeven». (K. L. TERNEST, *Kern der geschiedenis van België*, Gand, 2<sup>e</sup> éd., 1849) et les éditions ultérieures qui ajoutent : «aen ons dierbaar vaderland verdere beproeving te sparen». – «Bidden wij God dat Hij onzen Koning en de koninklijke Familie voortdurend beschermte en hen nog lang moge bewaren tot heil van ons vaderland. Heil België ! Heil den Koning ! Heil de koninklijke Familie !» (F. W. RONDOU en K. MIGNON, *Handboek van belgische geschiedenis*, Lierre, 1923, pp. 35, 43).

«Puisse la Providence qui conduit si visiblement la Belgique, la conserver libre et heureuse. Que notre patrie continue à faire l'admiration des peuples. Que notre bien aimé roi Léopold II soit préservé de tout malheur et procure le bonheur au pays durant un long et grand règne, alors nous et nos descendants, nous pourrons continuer à chanter notre belle devise : l'union fait la force». (J. HUBERTZ, *Précis de l'histoire de Belgique*, 1875).

«Il heb mij bevljigtigd, écrit J. B. Edmond, om U een oprechte verkleefdheid aan onze instellingen en eene onveranderlijke verknochtheid aan onze koninklijke Familie in te boezemen. Bemind Leopold II, ... hij is het volkomen afbeeldsel van zijn betreurden vader. Bemind Maria-Hendrika, zij is het levend beeld van Maria-Lowieza. Bemind de doortuchtige kinderen des konings, zij zijn de hoop des vaderlands. Bemind de gansche

koninklijke Familie, zij is de voorzienigheid van ons België». (*Lessen voor vaderlandsche geschiedenis*, 2<sup>e</sup> éd., Gand, 1893).

Le F. Van Dorpe, faisant allusion sans doute, à la montée du socialisme, au début du siècle, invitait les élèves : «nu vooral op onze dagen, dat sommige heethoofden de ongelukkige werkmenschen van God en Koning trachten af te trekken, schaar U dichter onder het nationaal vaandel, onder de driekleur van België, en dat uwe leus immer en altijd zij : voor Godsdienst, Taal en Vaderland ! Voor God en Koning ! Leve de Koning !». (*Vaderlandsche geschiedenis*, 2<sup>e</sup> éd., 1908, p. 137).

«Depuis 1830, la Belgique a vécu libre et prospère, dans la paix et le travail. Ces bienfaits, elle les doit en grande partie aux rois éminents dont les longs règnes remplissent cette période. Léopold I<sup>er</sup> consolida notre indépendance : Léopold II nous lança dans des voies nouvelles. Honneur à ces grands hommes. Puisse toute la nation se grouper autour de la dynastie qu'ils ont fondée, pour marcher, Dieu aidant, de progrès en progrès». (C. J. MATHIEU, *Cours abrégé d'histoire universelle. Histoire de Belgique*, Namur, 1911, pp. 131-132).

Laureyssens conclut en ces termes : «Veel zal afhangen van onze eendracht. We weten dat onze koning over zijn volk waakt, maar niet alles alleen vermag. Wij hebben tot plicht hem als steun de beste mogelijke Parlementen te verschaffen. God behoeft Volk en Vorst !» (*Door de eeuwen heen. Een vaderlandsche geschiedenis*, Lierre, 1957, p. 168).

(42) À propos du voyage du roi Baudouin au Congo, en 1955 : «In gans het land werd de Koning uitbundig verwelkomd en de inlandse bevolking bracht aan haar jonge vorst een roerende hulde. Daardoor bewees zij haar diepe gehechtheid aan het Belgisch Vorstenhuis». (RONDOU et MIGNON, *Atlas-Handboek van belgische geschiedenis* (3<sup>e</sup> graad), Lierre, 16<sup>e</sup> éd., 1960).

(43) Notamment J. WATERSHOOT, *Geschiedenis van België*, Lierre, 1887, p. 75.

(44) «Gij moet uit dit boekken liefde trachten te putten voor uw vaderland ; liefde voor die helden die hun land tegen de romeinsche overheersching verdedigden ; liefde en bewondering voor die heiligen die ten prijze van zooveel zweet en bloed ons land beschaafd en uit de doling des heidendoms getrokken hebben ; liefde en bewondering voor die moedige mannen die hunnen grond verdedigden tegen de waalsche vorsten, tegen de hertogen van Burgondië, hun geloof tegen de Protestanten, tegen de Republikeinen». (A. VAN DORPE, *Vaderlandsche geschiedenis* (2<sup>e</sup> éd., 1908, pp. 5 et 6). Le même auteur traite ailleurs ces républicains de «franche bloedhonden» (*op. cit.*, 1906, p. 44)».

(45) H. CONSCIENCE, *Geschiedenis van België*, Bruxelles, 1845, p. 345.

(46) M. DIERICKX, *Geschiedenis van België*, Anvers, 1954, p. 172.

(47) K. E. R. en A. EYSERMANS, *Ons landje vroeger en nu*, deel III, 2<sup>e</sup> éd., 1952, p. 109.

(48) A. GROOTAERT, *Geschiedenis van België*, 1933, p. 272. – R. HOUBRECHTS en VAN BOUWEL, *Wat voorbij is. Geschiedenis van ons land*, Anvers, 1951-52, p. 114 et sv.

(49) K. E. R. en A. EYSERMANS, *op. cit.*, p. 128.

(50) Entre autres, J. B. POUKENS, *Geschiedenis van België*, 2<sup>e</sup> éd., 1937, pp. 259 et sv.

(51) C'est dans ses conclusions que Van Bever déclare : «Ons vaderland verenigt Walen en Vlamingen onder denzelfden scepter. De herinnering aan het lief en leed, dat zij samen beleefden, weze de spoorslag om eendrachtig te arbeiden aan de grootheid van hun gemeenschappelijk vaderland. Walen en Vlamingen hebben tot plicht de schatten van beschavingen door hun voorvaderen, stuk voor stuk, opgestapeld, te bewaren en zelfs te vermeerderen. De Vlamingen hebben tot bijzondere opdracht het groots verleden van het klein lapje gronds, dat eeuwen lang aan de spits stond der

westerlijke staten, waardig te worden. Daarom moeten zij de fierheid der middel-eeuwse gemeentenaren weervinden, fierheid over het werk door dezen voortgebracht, en er de kracht uitputten hun voorvaderen te evenaren». (*Geschiedenis van België*, 1948, p. 179).

(<sup>52</sup>) Voici à ce propos les conclusions d'Henri Conscience : «God behoeve ons dierbaar vaderland ... Hij bescherm de schutsgeloen onzer onafhankelijkheid – eendracht tusschen alle Belgen, Moedertaal en zuivere zeden – en verhoort Hij het gebed, dan vooruit met hoop en met moed : op de kim der komende tijden blinkt eene stralenrijke zon !» (*op. cit.*, p. 345) ; et celles de J. Waterschoot : «Heden ook behalen de onvermoeibare verdedigers onzer moedertaal belangrijke voordelen. Hopen wij dat onze taal, waarin elk menschenlijk gevoel zoo juist weerklank vindt, weldra de eereplaats moge bekleeden in de vlaamsche gewesten. Hiertoe zal ongetwijfeld de Vlaamsche Academie, welke in Oktober 1886, te Gent, plechtig geopend werd, al haren invloed gebruiken om de droom van Jan Frans Willems en Hendrik Conscience te verwezenlijken, en het werk te bekroonen van zoovele kloeke strijders. Leve de Koning ! Leve België !» (*Geschiedenis van België*, Lierre, 1887, p. 140).

(<sup>53</sup>) «Eindelijk wanneer het land in 1830 zijn lot in handen neemt, spreekt men nog alleen van de «eeuwenoude unie der Belgen». – Het standpunt der Vlamingen – Aldus is het van uit een belgisch standpunt beschouwd. Wij Vlamingen mogen het betreuren dat zij die onze gewesten tot eenheid brachten, Boergondiers waren, nl. vreemdelingen die, behalve dat zij terwille hunnere dynastieke doeleinden den vrijheidsgeest onzer gemeenten hebben gefnuikt, bij ons niet zoozeer de Fransche taal, als wel den reeds ingevoerden Franschen geest en de Fransche zeden sterk hebben bevorderd. De meerderheid van het volk bewaarde wel is waar zelfs tot nu toe zijn Vlaamschen aard ... Sinds ruim honderd jaren bestaat België thans. Het heeft echter honderd jaar geduurd eer men het recht der Vlamingen op het gebied der taal heeft willen erkennen. ... Nog is het rechtsherstel niet volkomen, maar we mogen na de belangrijke overwinningen, die de Vlamingen deze laatste jaren behaalden, op de toekomst hopen. Dit geve God, en zegene het Land en zijn Vorstenhuis !» (A. GROOTAERT, *op. cit.*, pp. 365-366).

(<sup>54</sup>) J. B. POUKENS, *op. cit.*, pp. 259 et sv. – M. DIERICKX, *op. cit.*, pp. 293 et sv. Si nous nous bornons au domaine des manuels d'histoire, les meilleurs exposés sur les mouvements flamand et wallon se trouvent dans S. J. DE LAET, L. VOET, J. CRAEY-BECKX en J. DHONDT, *Geschiedenis van België*, 5<sup>e</sup> éd., Gand, 1969, pp. 379 et sv. et dans M. AJZENBERG, D. BERGEN, F. FAITE et M. GASTOUT, *Documents d'Histoire de Belgique*, t. II, Bruxelles, 1978, pp. 139 et sv. En réalité, ce dernier ouvrage est un manuel destiné aux ambassades et légations de Belgique et publié par les soins du Ministère des Affaires Étrangères, du Commerce extérieur et de la Coopération au développement.

(<sup>55</sup>) Il s'agit ici des manuels qui ont été fortement influencés par les idées de Henri Pirenne. Qui mieux que Pirenne lui-même pourrait résumer les conceptions dont il est question : «Le but (de cet ouvrage) est tout simplement de faire saisir, dans l'unité de son développement, le cours de l'histoire nationale depuis le haut moyen âge jusqu'à nos jours ... Si l'enseignement historique n'a de sens et d'utilité qu'autant qu'il sert à faire comprendre le présent par le passé, ce sont seulement, en effet, les événements qui ont contribué à la formation de la Belgique moderne et les phénomènes sociaux ou les mouvements d'idées dont est sortie peu à peu sa civilisation actuelle, qu'il faut dégager du fouillis des détails ... Ainsi exposée l'histoire de Belgique devient compréhensible. L'État bourguignon dont notre pays, conjointement avec le royaume de Hollande, continue l'existence dans l'Europe contemporaine, n'y apparaît plus comme une œuvre du hasard ... Elle rattache les siècles les uns aux autres par une trame continue sur laquelle se déroule, débarrassée des détails superflus, l'évolution ininterrompue de

la tradition nationale». (Préface du *Manuel d'Histoire de Belgique* de H. VANDER LINDEN, 1909).

Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, il existe un «finalisme» belge dont on trouve un écho sous la plume de H. G. Moke, par exemple. «Isoler les provinces, c'est détruire la patrie commune ... À mesure que la science des institutions et des mœurs nationales sera plus approfondie, l'unité d'origine, de caractère et de civilisation des différentes tribus belges deviendra plus frappante, tandis qu'on attachera moins de signification au hasard des anciennes divisions politiques. Mes derniers travaux sur l'histoire de nos communes m'ont complètement démontré leur parenté intime, sans distinction de cités flamandes ou wallonnes. Ces mêmes affinités se révèlent à chaque pas dans l'étude de nos usages, de nos monuments, de nos arts. Les vieilles causes de division et de déchirement qui ont longtemps morcelé la Belgique étaient nées de la tyrannie étrangère ou du partage de la domination seigneuriale ; les liens qui l'ont unie sont l'œuvre de la nature et l'histoire ne doit pas les voiler ... En effet, si la Belgique doit former à nos yeux un seul corps dont le développement est l'effet de sa nature et non l'œuvre fortuite d'un hasard aveugle, je crois avoir indiqué surtout dans cette seconde édition, qu'il y ait eu de l'unité et de l'harmonie dans la croissance du peuple belge, malgré les séparations créées par la politique. Il reste encore beaucoup à faire pour compléter le tableau de ces rapports constants et uniformes qui sont pour ainsi dire la preuve de notre nationalité» (*Histoire de la Belgique*, 2<sup>e</sup> éd., 1843).

(<sup>56</sup>) Le point de départ de leur Histoire de Belgique a conditionné, chez certains auteurs, le cadre géographique qu'ils attribuaient à la Belgique. Cela explique, sans doute, que dans les premières histoires de Belgique, celles des Dewez, des De Smet ou des David (*Manuel de l'histoire de Belgique*, 1840), aucune place n'est ménagée à la principauté de Liège (J. STENGERS, *op. cit.*, p. 604 – F. VERCAUTEREN, *op. cit.*, p. 113). Dans son *Abrégé*, L. Dewez considérait d'ailleurs qu'au moyen âge, l'histoire de Belgique se concentrait quasi exclusivement dans celle du Brabant (2<sup>e</sup> éd., Bruxelles, 1819). En 1832, le chanoine De Smet consentait enfin à inclure Liège et sa principauté dans la 3<sup>e</sup> édition de son *Histoire de Belgique*. Quant à J. David, il les écartait systématiquement, puisque Liège avait constitué un État indépendant jusqu'à la fin de l'Ancien Régime et que, d'un autre côté, son étude faisait l'objet d'un cours spécial à l'Université de Louvain (*Manuel d'Histoire de Belgique*, Louvain, 1840 ; mêmes considérations encore dans l'édition de 1859 et dans son *Abrégé ...*, Louvain, 1860).

(<sup>57</sup>) En dehors des auteurs cités à la note 55, c'est Frans van Kalken qui me paraît particulièrement clair à cet égard quand il écrit : «À présent que vous avez parcouru d'un bout à l'autre, notre histoire de Belgique, si longue, si dramatique, si variée, donnez-vous encore un moment de réflexion et demandez-vous : les événements que je viens de lire se sont-ils succédé pêle-mêle, au petit bonheur, ou y a-t-il dans nos annales nationales une ligne directrice, permanente, supérieure ? Eh bien, certes, cette ligne directrice existe. Les Belges, malgré toutes les dominations, malgré toutes les épreuves, n'ont eu qu'une volonté, un but : celui de vivre libre, de pouvoir penser, dire, écrire ce qui leur plaisait, comme ils l'entendaient, comme ils le sentaient». (*Histoire de Belgique* (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> degrés. Cours d'adultes), 1923).

Sur ce finalisme de l'historiographie belge, on lira les pages incisives de P. HARSIN, *Comment on pourrait concevoir l'enseignement ...*, p. 271 et sv. et de J. STENGERS, *op. cit.*, p. 597.

(<sup>58</sup>) En fait comme le remarquait J. Roland, l'histoire provinciale n'a jamais figuré au programme de l'enseignement traditionnel de l'histoire (*Le comté et la province de Namur*, Namur, 1959, p. 11), contrairement à l'histoire locale qui sert de base de départ dans le primaire (voir les nombreuses monographies locales rédigées par des instituteurs et dont une au moins a trouvé place dans des publications officielles ou

quasi officielles : E. TONET, *Du clocher natal à l'histoire de mon pays* [Gelbressée], Liège, 1952 (*Collections Plans d'études*, n° 20). Et si la Ville de Liège a suscité la rédaction du livre de F. MAGNETTE, *Précis d'histoire liégeoise*, sorti de presse en 1924, elle n'a pu qu'en conseiller l'emploi dans l'enseignement communal. Sur le courant d'histoire régionale, en pays francophone, voir M. BRUWIER, *Les régions wallonnes et le travail historique de 1905 à 1975*, dans *La Wallonie. Le Pays et les Hommes, Lettres. Arts. Culture*, t. III, 1979, pp. 128 et sv.

<sup>(59)</sup> Voir les programmes officiels : *Étude du milieu naturel, humain et technique*, Ministère de l'Éducation nationale .... Programme, 1978, pp. 60, 71 et sv. – *Sciences humaines*, Ministère de l'Éducation nationale, Programme, 1973, pp. 9-13. *Programme provisoire d'histoire* ; 3<sup>e</sup> degré, 1973. Pour les manuels, si on peut encore les appeler ainsi, voir entre autres les *Documents de travail* par F. HAYT, Collection Roland, Namur, depuis 1970 ou les dix recueils de la Collection *Formation historique*, Sciences et Lettres, Liège, depuis 1971.

Il est bien évident que le rénové emprunte beaucoup de ses exemples concrets à l'histoire régionale ou à l'histoire nationale ; il suffit de parcourir des manuels du rénové pour s'en rendre compte (voir, F. HAYT, *Formation historique*, n° 8 ; *L'Homme et l'État*, Bruxelles, 1971 ou F. DEJARDIN et autres, *Formation historique n° 6, l'Homme et l'État*, Liège, 1972 – M. AJZENBERG et autres, *loc. cit.*, *Sociétés actuelles*, Liège, 1979). Mais le film ou si l'on préfère l'évolution qui a progressivement conduit à un régime parlementaire et démocratique a disparu. On a l'impression de se trouver en présence de coupes faites au microscope et sans liens les unes avec les autres. Sans doute, n'est-il pas interdit au professeur de ménager les passages en ayant recours à «la ligne du temps» pour rétablir tout à la fois le déroulement chronologique et le sens de l'évolution (voir à ce propos les remarques faites dans *Les manuels d'histoire renouée, essai critique, Cahiers marxistes*, 9<sup>e</sup> année, 1978, n° 42, pp. 29-36).

<sup>(60)</sup> *Instructions concernant la réforme de l'enseignement moyen. Histoire*, Bruxelles, 3<sup>e</sup> éd., 1960, p. 6. – *Voorlopige onderrichten betreffende de hervorming van het middelbaar onderwijs. Geschiedenis*, 1958, p. 8. On n'avait pas attendu cette réforme de 1949 pour donner, en sens inverse, une vue d'ensemble de l'histoire de Belgique dans le cadre de l'évolution générale de l'humanité. C'est notamment le cas pour les manuels L. VERNIERS et P. BONENFANT (*Manuels d'histoire de Belgique*, Bruxelles, 1933-34 et les éditions ultérieures – L. VERNIERS, P. BONENFANT, P. BAEKENS, *Geschiedenis van België*, Bruxelles, 1949-50).

<sup>(61)</sup> *Instructions* ..., p. 47 et 54. *Voorlopige onderrichten* ..., pp. 25 et 31.

Voici par exemple, des manuels conformes à ces instructions : L. GOTHIER et G. MOREAU, *Histoire générale de 1848 à nos jours et Synthèse d'histoire de Belgique*, t. VI, Liège, 1956 ou G. GIJSSELS et M. VANDEN EYNDE, *Les Temps contemporains, 1848-1958. Histoire de Belgique*, t. VI, Liège, 1958.

<sup>(62)</sup> Ce n'est pas le lieu de revenir ici sur les polémiques souvent acerbes qui ont opposé partisans de l'histoire de Belgique intégrale et partisans de l'histoire de Belgique intégrée. On en trouvera un écho dans les *Instructions* précitées (p. 8) dues à A. PUTTEMANS et dans F. VAN KALKEN, *L'amélioration des manuels d'histoire. Rapport à l'UNESCO, août 1950 et Mes trois griefs, Le Flambeau*, 1951, n° 3.

<sup>(63)</sup> Cette autonomie des titulaires de cours d'histoire varie évidemment d'un ressort d'inspection à l'autre, d'un inspecteur à l'autre. A ce propos, F. van Kalken stigmatisait en 1952 ce qu'il appelait «le despotisme de l'inspection». (*Mes trois griefs*). Il est vrai de dire que dans cette querelle entre Anciens et Modernes, il était juge et partie.

<sup>(64)</sup> Voir à ce propos les remarques de J. STENGERS, *L'Église et l'orthodoxie des manuels scolaires, Actes du colloque du X<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut d'Histoire du Christianisme de l'Université Libre de Bruxelles*, 1977, p. 167.

## la vision de l'histoire nationale à partir des archives de la loge «les amis philanthropes»

La vision de l'histoire nationale à partir des archives d'une loge maçonnique dépend de deux facteurs principaux : l'état des sources et la composition de la loge qui peut varier d'un atelier à l'autre et d'un endroit à l'autre. Force nous est donc de nous limiter à un cas particulier, la loge «Les Amis Philanthropes» de Bruxelles, installée le 17 février 1798 <sup>(1)</sup>.

Les archives de la loge «Les Amis Philanthropes» constituent une masse importante <sup>(2)</sup>. Elles ont pu résister aux manipulations maladroitement, aux vols, aux pertes, à l'impéritie, sinon même au désir de destruction, de certains secrétaires, à des déménagements nombreux, particulièrement à leur évacuation en Grande-Bretagne en mai 1940, et à deux scissions de l'atelier qui donnèrent naissance en 1895 aux «Amis Philanthropes n° 2» et en 1911, aux «Amis Philanthropes n° 3».

Les éléments les plus précieux des archives des «Amis Philanthropes», comme de toute loge d'ailleurs, sont certainement les différents volumes du *Livre d'Architecture* contenant les comptes rendus des tenues, ou séances, de la loge, et les *Livres d'Or*, ou registres matricules des membres de la loge <sup>(3)</sup>.

Les *Livres d'Or* semblent complets. Même si parfois ils n'ont pas été tenus à jour avec tout le soin désiré, ils offrent une mine de renseignements sur l'état civil et le *curriculum vitae* maçonnique et «profane» de toute une série de personnages appartenant à l'histoire de Belgique.

En revanche, le *Livre d'Architecture* accuse des lacunes graves par suite de la perte de volumes entiers <sup>(4)</sup>. Cette situation est d'autant plus regrettable que le *Livre d'Architecture* constitue le mémorial de l'atelier. Son contenu varie d'ailleurs d'une époque ou d'un secrétaire à l'autre : certains procès-verbaux sont extrêmement concis <sup>(5)</sup> et d'autres

nous présentent *in extenso* le texte de toutes les conférences ou interventions.

Enfin, aussi paradoxal que cela paraisse, il faudrait considérer comme faisant partie intégrante des archives de la loge des documents, dont il est fait mention dans le *Livre d'Architecture*, mais qui sont dispersés, en Belgique ou à l'étranger, dans différents fonds d'archives ou collections privées<sup>(6)</sup>.

On constate donc que la vision de l'histoire nationale à travers les archives de la loge «Les Amis Philanthropes» sera forcément incomplète. Elle le sera inévitablement aussi en raison de la composition de la loge qui n'a jamais constitué un reflet exact, un microcosme, de la société belge. Le recrutement de la loge s'est évidemment «démocratisé» avec le temps, puisqu'à côté des bourgeois censitaires, de quelques nobles, rentiers, officiers, négociants, industriels, fonctionnaires, juristes du début nous voyons apparaître, dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, des employés et des instituteurs, mais elle n'a jamais compté dans ses rangs des ouvriers. Ce recrutement est, d'autre part, essentiellement urbain ; de ce fait, les problèmes ruraux sont pratiquement absents des préoccupations de la loge. Sur le plan politique, les libéraux doctrinaires ou radicaux ont été rejoints, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au XX<sup>e</sup>, par des socialistes, marxistes ou non.

La manière de travailler des membres de la loge varie avec le temps. Jusque vers 1914, de grands thèmes sont traités en profondeur, pendant des semaines, parfois même des mois, et font éventuellement l'objet de publications. Après 1918, l'intérêt se disperse fort et les travaux de la loge ressemblent de plus en plus à ceux d'une université du soir. Dans tous les cas, les orateurs et intervenants sont guidés par deux idéaux, ceux du progrès et de la laïcité, et sur le plan méthodologique, s'efforcent d'appliquer les principes du libre examen. La liberté d'expression est totale. C'est pourquoi, les déclarations de bien des hommes politiques sont plus franches en loge que dans le monde «profane» et leur portrait peut varier ainsi, selon qu'on les observe à l'intérieur ou à l'extérieur de la loge.

L'article 2<sup>(7)</sup> des *Constitutions d'Anderson* de 1723, considérées à tort ou à raison comme la charte fondamentale de la Franc-maçonnerie moderne, impose aux maçons une sorte de «loyalisme apolitique»<sup>(8)</sup> vis-à-vis de l'État et de son chef. Cela explique probablement, en partie du moins, que le passage de nos provinces de l'empire français au royaume des Pays-Bas et du royaume des Pays-Bas à l'indépendance ne

fasse l'objet d'aucune mention spéciale dans le *Livre d'Architecture* des «Amis Philanthropes»<sup>(9)</sup>. On ne trouve même aucune allusion aux opérations militaires avant le tenue du 15 décembre 1832<sup>(10)</sup>. On ne lit donc pas de déclarations semblables à celle-ci que l'on découvre, à la date du 26 février 1831, dans le *Livre d'Architecture* d'une autre loge bruxelloise, «Les Vrais Amis de l'Union» : *Le Frère Trumper* (Vénérable) représente ... que le prince Frédéric en faisant mitrailler ses Frères, en usant de la force brutale pour opprimer les habitants qui n'avaient pris les armes que pour défendre leurs libertés si longtemps méconnues, en tolérant les horreurs et les abominations de ses soldats, en méconnaissant de la manière la plus révoltante cette belle maxime de morale si chère aux francs-maçons «Ne fais pas à l'autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit», ne méritait pas d'autre formalité pour sa déchéance de la Grande Maîtrise, qu'il s'était toujours conduit en indigne Grand Maître par sa négligence à faire convoquer, selon les statuts, le Grand Orient et la Grande Loge méridionale ...<sup>(11)</sup>.

Le silence des «Amis Philanthropes» en 1830-1831 doit donc être interprété, en partie du moins, comme une manifestation d'organisme<sup>(12)</sup>, d'autant plus que les retrouvailles à La Haye, le 13 mars 1861, du prince Frédéric et d'une délégation des «Amis Philanthropes», présidée par Théodore Verhaegen, Vénérable de la loge, furent particulièrement émouvantes<sup>(13)</sup>. Au cours des discours qui furent prononcés à cette occasion<sup>(14)</sup>, on rappela les liens historiques qui unissaient les habitants des anciennes XVII Provinces<sup>(15)</sup>.

Le voyage des «Amis Philanthropes» à La Haye n'eut pas comme seule conséquence la réconciliation des maçons belges et néerlandais : il contribua aussi à resserrer les liens entre les souverains des deux États. En effet, dans le tracé de la tenue du 24 octobre 1861, les «Amis Philanthropes» s'attribuent avec raison une part du succès de l'entrevue à Liège du roi des Pays-Bas Guillaume III et du roi des Belges Léopold I<sup>(16)</sup>.

Après 1830, les «Amis Philanthropes» montrent chaque fois qu'ils le peuvent leur loyalisme envers l'État et la dynastie<sup>(17)</sup>, et particulièrement au moment des santés d'obligation des banquets rituels<sup>(18)</sup>. Après la mort de Léopold I, qui fut le seul roi des Belges franc-maçon, ces manifestations prirent, sauf sous le règne d'Albert I, un ton de plus en plus abstrait et désabusé, correspondant aux désillusions que connurent les maçons sur le plan politique.

En s'appuyant sur les *Constitutions d'Anderson* <sup>(19)</sup>, l'article 135 du règlement de 1833 du Grand Orient de Belgique interdisait en principe, dans les loges, des discussions sur des sujets politiques et religieux. En réalité, il fut régulièrement et sciemment violé par les «Amis Philanthropes» bien avant son abrogation le 21 octobre 1854. C'est ainsi qu'on peut affirmer que la politique belge, en fait l'histoire nationale <sup>(20)</sup>, est omniprésente, on pourrait dire immanente, dans les archives des «Amis Philanthropes», et reprendre en détail tous les problèmes qui furent traités par la loge «Les Amis Philanthropes» après 1830 nous amènerait à écrire une histoire de la Belgique contemporaine. Bien plus, une série de faits politiques furent traités parfois longuement par les «Amis Philanthropes», comme par les autres loges belges, avant d'apparaître sur la scène des assemblées parlementaires <sup>(21)</sup>. En effet, les travaux en loge sont indissociables de l'action extérieure, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>.

Dès 1830, les «Amis Philanthropes» s'efforcèrent d'encadrer les libéraux à Bruxelles. Leur loge fut d'ailleurs en 1841 le berceau de l'Alliance libérale, ancêtre du parti libéral et, par conséquent de toute la gauche belge <sup>(22)</sup>. Malheureusement, en s'identifiant ainsi, en quelque sorte, au libéralisme, les «Amis Philanthropes» transportèrent à l'intérieur de leur temple les déchirements que connaissait le parti libéral dans le monde «profane». À l'une ou l'autre occasion, les radicaux et les doctrinaires s'affrontaient au cours des tenues, avec plus de calme et plus de fraternité peut-être qu'au Parlement ou dans les réunions politiques, mais avec autant de conviction. Les deux courants d'idées qui se manifestaient au sein de la loge provoquèrent des heurts tels qu'après de longues et laborieuses discussions, le Grand Orient fut amené à voter, le 12 mai 1895, le dédoublement de l'atelier selon les affinités des Frères : les «conservateurs» se groupèrent dans une nouvelle loge qui prit comme titre «Les Amis Philanthropes n° 2» ; les «progressistes» gardèrent l'ancienne dénomination «Les Amis Philanthropes».

Dans leur désir de participer à la réalisation de la laïcisation politique de la Belgique, c'est-à-dire de la séparation absolue de l'État et de l'Église, un des buts de la «gauche», et sous la pression des attaques du clergé contre les loges, les «Amis Philanthropes» passèrent d'un simple anticléricisme au début du XIX<sup>e</sup> siècle à un anticatholicisme parfois virulent vers 1900 <sup>(23)</sup>. Ils s'opposèrent à toutes les formes d'ultramontanisme, aux privilèges accordés aux ordres religieux, au maintien de

l'invocation à Dieu dans le serment judiciaire. Ils défendirent le principe de la sécularisation des fabriques d'église et des cimetières (24).

La lutte contre la théocratie était inséparable, dans l'esprit des «Amis Philanthropes», comme des libéraux et des socialistes en général, de la réalisation de l'enseignement obligatoire et laïque (25). Ils contribuèrent à soutenir financièrement et moralement, ou à fonder, une série de bibliothèques scolaires et d'établissements primaires et secondaires. La plus belle réalisation des «Amis Philanthropes» dans ce domaine est certainement la création de l'Université de Bruxelles, dont le projet fut présenté par Verhaegen au cours du banquet de sa loge du 24 juin 1834 (26). Enfin, l'action des «Amis Philanthropes» a été déterminante pour la constitution de la Ligue de l'Enseignement à la fin de 1864 (27).

Les efforts tentés par les «Amis Philanthropes» pour émanciper intellectuellement et juridiquement la femme représentent un autre aspect de leur lutte contre l'Église catholique. Certains d'entre eux, comme P. Ithier, voulaient, dès 1862, établir une complète égalité entre l'homme et la femme, rêve qui ne fut à peu près réalisé que dans la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle (28) !

Sur le plan de la politique intérieure, les «Amis Philanthropes» étudièrent, tout au long du xix<sup>e</sup> siècle, des projets de réforme électorale et, bien avant que la question ne fût officiellement discutée par les Chambres, arrivèrent à la conclusion qu'il fallait instaurer le suffrage universel pur et simple. Ils appuyèrent les grèves déclenchées pour réaliser celui-ci. De même, ils soutinrent certaines revendications flamandes, notamment en ce qui concernait l'emploi de la langue flamande, dont ils voulaient étendre la diffusion et la connaissance en développant l'instruction en Flandre, qu'on arracherait ainsi plus facilement au clergé (29).

Les réalisations purement économiques et industrielles de la Belgique ne sont guère signalées dans les archives des «Amis Philanthropes». En revanche, la situation matérielle, morale et intellectuelle des ouvriers et de leurs familles ne les laissa pas indifférents. Plus d'une fois, ils se prononcèrent pour une limitation du travail, particulièrement des femmes et des enfants, pour l'interdiction d'employer dans l'industrie des enfants trop jeunes qui ne pourraient pas justifier d'un minimum de connaissances scolaires, pour la nécessité de créer des bibliothèques populaires nombreuses et richement dotées. Plus d'une fois aussi, ils aidèrent financièrement les ouvriers en grève ou en chômage. Cependant, ils ne réussirent pas à se départir, avant 1914, d'un certain pater-

nalisme, même en recueillant des fonds pour les ouvriers luttant pour l'amélioration de leur sort : les documents dont nous disposons ne laissent pas entrevoir une action bien précise en faveur de la création de syndicats, avant la Grande guerre du moins.

Les «Amis Philanthropes» aurait évidemment démenti le nom qu'ils portaient s'ils n'avaient essayé de soulager certaines misères, principalement à Bruxelles, en contribuant au bon fonctionnement de toute une série de crèches, d'hôpitaux et d'hospices, ou en ouvrant des restaurants populaires. L'importance de ces interventions philanthropiques varie évidemment en fonction des besoins ou des appels, mais reflète fidèlement la situation sociale qui régnait à certains moments dans la capitale et même dans l'ensemble du pays.

Dans le même esprit, au moment où éclata la guerre franco-prussienne, la loge adressa un manifeste en faveur de la paix aux loges des pays belligérants <sup>(29bis)</sup>. Elle transforma son temple en ambulance et, sans se départir de la stricte neutralité qui était exigée de la Belgique, secourut les soldats blessés et malades des deux camps internés dans notre pays.

Bien qu'elle préconisât que la Belgique disposât d'une armée défensive efficace, basée sur le service militaire personnel et obligatoire <sup>(30)</sup>, la loge «Les Amis Philanthropes» ne cessa de recommander le désarmement universel <sup>(31)</sup>.

Enfin, sur les plans national et international à la fois, la loge se montra en général favorable aux entreprises coloniales de Léopold II, tout en s'opposant au rôle trop considérable joué par les missions catholiques au Congo <sup>(32)</sup>.

Un examen superficiel des archives des «Amis Philanthropiques» pourrait laisser supposer que des événements graves de l'étranger, qui eurent leur écho en Belgique, laissèrent les «Amis Philanthropes» indifférents. En particulier, on ne trouve pas d'allusions directes à la révolution de 1848 en France ou à la Commune. Il est certain cependant que ces événements provoquèrent des discussions au sein de la loge, mais probablement d'une manière «non officielle» puisque les secrétaires ne les signalent pas. On peut deviner que les réactions de la loge furent défavorables à la révolution de 1848 puisque le 13 avril 1848, deux socialistes, Breyer et Picard, quittèrent l'atelier <sup>(33)</sup>. Quant au rôle joué par la Garde nationale à Paris en 1871, il fut implicitement condamné chaque fois que des officiers maçons repoussaient, en loge,

l'idée d'attribuer une place quelconque, dans la défense du pays, à la Garde civique considérée comme la réplique de la Garde nationale.

Lorsque la guerre éclata en 1914, la loge «Les Amis Philanthropes» suspendit ses activités et transforma, comme en 1870, ses locaux en ambulance, ouvroir ou centre d'entraide. Indirectement les archives signalent la participation des Frères à la lutte contre l'ennemi ainsi qu'à leur présence dans les loges temporaires ouvertes à La Panne, en France, en Grande-Bretagne ou aux Pays-Bas. Les questions soumises à l'examen de ces ateliers montrent à quel point les francs-maçons vivant dans les territoires non occupés ou à l'étranger se préoccupaient de l'avenir du pays<sup>(34)</sup>.

Après 1918<sup>(35)</sup>, la loge «Les Amis Philanthropes», comme toutes les autres loges du pays, continua, dans un monde qui avait changé, à être le reflet de toutes les préoccupations de la Belgique. Elle resta attentive aux crises économiques, politiques et sociales, nationales et internationales, susceptibles de mettre en cause nos libertés fondamentales.

Au fil des tenues apparaissent dans les tracés tous les problèmes de l'après-guerre<sup>(36)</sup> que nous ne pouvons qu'énumérer : la crise et la dévaluation, qui frappèrent individuellement beaucoup de Frères, la réforme de l'État et du régime parlementaire vers un renforcement de l'autorité et de l'esprit civique, les revendications flamandes et wallonnes<sup>(37)</sup>, les réparations dues par l'Allemagne et l'occupation de la Ruhr, le choix entre l'économie capitaliste et l'économie dirigée.

Nous n'avons trouvé dans les archives des «Amis Philanthropes» aucune trace de sympathie pour les mouvements nationalistes ou les idées annexionnistes qui connurent un certain succès en Belgique après 1918. En revanche, l'atelier se partagea à propos de l'attitude à adopter en face des Ligues ou Union civiques qui se créèrent pour assurer un minimum de services publics au moment des grèves, et dont faisaient partie des étudiants de l'Université Libre de Bruxelles<sup>(38)</sup>.

Les discussions à propos des Unions civiques amorcèrent celles qui s'engagèrent sur le fascisme et le nazisme. Le second fut condamné sans appel<sup>(39)</sup>, mais les avis furent divergents à propos du premier, comme dans le grand public<sup>(40)</sup>, jusqu'au moment de l'assassinat en 1924 du député Matteoti, que les «Amis Philanthropes» sont les premiers à avoir dénoncé<sup>(41)</sup>.

Les faiblesses de la Société des Nations, qui furent relevées au cours des tenues de la loge «Les Amis Philanthropes» aussi bien que par l'opinion publique en général, amenèrent l'atelier à étudier diverses

formes d'alliances avec d'autres États. Il fut ainsi question successivement des *États-Unis France-Belgique – Grand-Duché de Luxembourg* <sup>(42)</sup>, d'une union économique belgo-hollando-scandinave <sup>(43)</sup>, d'une fédération européenne pouvant tenir tête aux régimes dictatoriaux <sup>(44)</sup>. Une importante lacune dans les tracés des tenues <sup>(45)</sup> nous empêche de déterminer comment l'atelier réagit au moment où la Belgique inaugura en 1936 sa politique de neutralité, mais la question fut certainement traitée en loge <sup>(46)</sup>.

On constate à quel point la loge «Les Amis Philanthropes» est restée après 1918, comme avant 1914, le miroir de la politique belge et de l'histoire nationale, avec cette différence cependant qu'elle laisse de plus en plus le débat s'élargir vers des horizons internationaux.

La nervosité et la diversité des opinions de l'atelier entre 1918 et 1940 s'explique par le fait que cette vingtaine d'années présente toutes les caractéristiques d'une période de transition. C'est ce que montre très bien le secrétaire de la loge dans son rapport sur les travaux de l'atelier pour les années 1932-1933. Dans ce document il pose une question à ses Frères : *Les maçons dignes de ce nom, quelles que soient leurs idées, leurs opinions, leurs thèses, ne doivent-ils pas être des acteurs conscients ... du mouvement d'évolution qui entraîne inéluctablement le monde ?* <sup>(47)</sup>. Toute l'histoire de la loge «Les Amis Philanthropes» permet de répondre par l'affirmative.

\* Assistant à l'Université Libre de Bruxelles.

(1) Nous devons nous limiter à des considérations générales et à quelques exemples. Cette étude constitue en fait l'introduction à un travail beaucoup plus important. Pour des raisons évidentes de discrétion, nous nous arrêtons en 1940.

(2) Elles ont été classées en 1968-1969 et un inventaire détaillé a été établi. Le seul ouvrage imprimé consacré à l'histoire de la loge est celui de L. LARTIGUE, *Loge des Amis Philanthropes à l'O(rient) de Bruxelles – Précis historique*, 2 t., Bruxelles, 1891 et 1897. Le récit s'arrête en juin 1876.

(3) Les archives de la loge «Les Amis Philanthropes» renferment aussi une riche collection de rituels, dont nous ne pouvons faire état ici, différents registres ou pièces d'ordre administratif, les restes disparates de la correspondance qu'échangea la loge avec différents organismes ou particuliers et dont certains éléments sont repris dans deux indicateurs pour les années 1842-1870 (avec des lacunes), et une série de documents manuscrits ou imprimés se rapportant à des sujets maçonniques ou non. Parmi les pièces administratives nous réservons une place particulière aux registres des procès-verbaux des séances de la Commission des Officiers dignitaires, autrement dit du conseil d'administration de la loge (ils n'existent qu'à partir de 1887 et présentent des lacunes).

(4) Ces lacunes peuvent être comblées en partie par certains documents signalés à la note précédente, par les renseignements transmis par le *Bulletin du Grand Orient de Belgique* publié à partir de 1874, par l'ouvrage de L. Lartigue et les notes que celui-ci a prises en vue de la rédaction de la suite de son livre (*Le Manuscrit Lartigue* est conservé dans les archives du Suprême Conseil de Belgique : les «Amis Philanthropes» en possèdent une photocopie). Il faut signaler enfin que certains des volumes du *Livre d'Architecture* sont des copies d'originaux disparus (cf. notamment la note située au bas de la page 317 du 5<sup>e</sup> volume (années 1835-1842) par laquelle le secrétaire de la loge fait savoir qu'il a contrôlé la copie le 1<sup>er</sup> octobre 1867).

(5) Cette concision regrettable s'aggrave avec le temps.

(6) Plusieurs de ces documents ont été publiés dans l'important ouvrage suivant : E. WITTE, avec la collaboration de F. BORNÉ, *Documents relatifs à la Franc-maçonnerie belge du XIX<sup>e</sup> siècle, 1830-1855*, Louvain-Paris, 1973.

(7) *Du Magistrat civil suprême et subordonné. Le Maçon est un paisible sujet vis-à-vis des pouvoirs civils, en quelque endroit qu'il réside ou travaille et ne doit jamais se mêler aux complots et conspirations contre la paix ou le bien-être de la Nation, ni manquer à ses devoirs envers les magistrats inférieurs ; car, comme la Maçonnerie a toujours souffert de la guerre, de l'effusion de sang et du désordre, il en a résulté que les anciens rois et princes ont été fort disposés à encourager les artisans à cause de leur caractère pacifique et de leur loyauté au moyen desquels, dans la pratique, ils répondaient aux chicanes de leurs adversaires et concouraient à l'honneur de la Confrérie, toujours florissante en temps de paix. C'est pourquoi, si un frère devient rebelle à l'État, il ne doit pas être soutenu dans sa rébellion quelle que soit la pitié qu'il puisse inspirer en tant qu'homme malheureux* (D. LIGOU, *Constitutions d'Anderson*, introduction, traduction et notes, Paris, 1978, p. 179).

(8) D. LIGOU, *op. cit.*, p. 50.

(9) Les bouleversements militaires et politiques qui caractérisèrent les années 1814 et 1815 ne se marquent, dans le *Livre d'Architecture* de la loge, que par la disparition des officiers et fonctionnaires français, par l'initiation ou l'affiliation d'officiers alliés, et par des actes de solidarité commis à l'époque de la bataille de Waterloo (*Livre d'Architecture*, t. 3, *passim*). En 1830-1831, on trouve des appels à la générosité des membres de la loge en faveur des habitants de la ville que les «événements récents» ont

réduits à la misère (*Livre d'Architecture*, t. 4, *passim*) ; dans ce dernier cas, il peut s'agir évidemment aussi bien de victimes de la crise économique qui sévissait déjà avant la Révolution, que de la Révolution elle-même.

(10) *Le Vénérable* (J. Defrenne) fait remarquer la position pénible des troupes françaises sous Anvers, pendant le siège de la citadelle ; il propose que l'on adresse une pl(anche) à la R(espectable) L(oge) des Amis du Commerce à l'O(rient) d'Anvers pour faire des offres de secours et services de toute espèce à ceux des Français de ces troupes qui seraient maçons. Cette proposition est accueillie à l'unanimité (*Livre d'Architecture*, t. 4, p. 197).

(11) *Vrais Amis de l'Union et du Progrès Réunis*, *Livre d'Architecture*, t. 6, p. 1. Le prince Frédéric d'Orange était Grand Maître à la fois du Grand Orient des Pays-Bas et de la Grande Loge d'administration des provinces méridionales. Il faut remarquer que les «Amis Philanthropes» ne manifestèrent que très peu de sympathie pour cette Grande Loge d'administration, comme le rappela encore le 20 décembre 1935 le Vénérable des «Amis Philanthropes» en rendant visite à la loge «Willem Frederik» d'Amsterdam (*La Revue M.*, n° 97, janvier 1936, pp. 5-6).

(12) Cet orangisme n'empêcha pas la loge «Les Amis Philanthropes» de contribuer efficacement en 1832-1833 à la fondation du Grand Orient de Belgique qui consommait, sur le plan maçonnique, non seulement la séparation de deux États, mais aussi la déchéance de la famille d'Orange.

(13) *Amis Philanthropes*, *Livre d'Architecture*, t. 8, pp. 158-165. La délégation remit au prince Frédéric, qui était toujours Grand Maître, le produit d'une souscription et d'un concert philanthropique au profit des victimes d'inondations catastrophiques aux Pays-Bas. Le voyage à La Haye fut suivi d'autres rencontres tout aussi chaleureuses entre maçons belges et néerlandais, à Bruxelles ou à La Haye.

(14) Un de ces discours fut prononcé en néerlandais par Théodore Verhaegen (pp. 162-164).

(15) Voici, par exemple, un extrait d'un discours de Verhaegen : *Depuis longtemps déjà la Hollande et la Belgique ont repris leurs anciennes relations. L'indépendance réciproque et à jamais nécessaire de ces deux pays n'empêche pas qu'il y ait entre eux des liens naturels dérivant tout à la fois et de la configuration des territoires et de leurs aptitudes propres et de leur communauté d'intérêts vis-à-vis des grandes puissances. Si la politique a pu nous séparer un jour, trente années ont passé sur cette séparation et une franche et loyale amitié a mis fin à des dissentiments passagers. Ces dissentiments n'appartiennent plus désormais qu'à l'histoire. Ils ont fait place à une admiration profonde, à une sympathie ardente pour un peuple qui, comme la Belgique, a toujours aimé et défendu la liberté, pour un peuple auquel nous sommes unis par une communauté d'origine, de traditions et de luttes. Nos pères ont lutté ensemble pour la même cause. Les descendants du Taciturne et les descendants de Marnix de Sainte-Aldegonde se donnent aujourd'hui la main et poursuivent fraternellement côte à côte la même voie* (p. 160). Entraîné par son lyrisme orangiste, Verhaegen ajoute ces mots qui sont en parfaite discordance avec ce qui fut dit, le 26 février 1831, dans la loge «Les Vrais Amis de l'Union» : *Nous avons toujours respecté et aimé le prince Frédéric des Pays-Bas, notre Frère par excellence. C'est avec bonheur que nous nous rappelons les services éminents qu'il a rendus à l'Ordre par sa fermeté, son activité et l'élévation de son caractère. La maçonnerie belge recueille encore aujourd'hui les fruits des semences qu'il a laissées sur son sol. Honneur à lui ! Reconnaissance éternelle !* (p. 161).

(16) *Amis Philanthropes*, *Livre d'Architecture*, t. 8, p. 251.

(17) Par exemple, le 4 octobre 1850, le Frère Lemaieur proposa à l'atelier de participer à la souscription organisée pour l'érection de la Colonne du Congrès : *C'est le Congrès qui a posé les bases sur lesquelles se sont élevées nos institutions libérales,*

*institutions qui ont facilité le développement des principes les plus en harmonie avec le véritable esprit maçonnique, et c'est garantie par la Constitution large et libérale qui est l'œuvre du Congrès que la Belgique, ayant pour la première fois un nom qui lui appartient, put enfin marcher rapidement dans la voie des progrès et des améliorations morales et matérielles. L'atelier décida à l'unanimité de souscrire pour la somme de 300 francs (Livre d'Architecture, t. 6, p. 173).*

(18) Voici en quels termes le Vénérable L. Goblet d'Alviella porta la première santé du banquet du 25 juin 1864 : *Au roi maçon, au roi constitutionnel, à ce prince dont la sagesse, la prudence et la haute intelligence ont donné à notre patrie une longue suite d'années de bonheur et de tranquillité ! À son auguste famille ! Puissent les fils de notre souverain suivre ses traces et nous donner l'exemple de princes habiles et libéraux ! À la dynastie ! À l'avenir de la Belgique, de notre pays si grand par ses institutions et son patriotisme ! Qu'il maintienne toujours ses sages et progressives institutions et qu'il continue à développer avec énergie et persistance les conséquences des lois démocratiques !* (Livre d'Architecture, t. 9, pp. 168-169). Au cours du banquet du 24 décembre 1850, Verhaegen se fit l'écho de l'affection qu'avait su éveiller la défunte reine Louise-Marie en célébrant la mémoire de la souveraine *modèle de toutes les vertus* et en faisant tirer une batterie sourde de deuil (Livre d'Architecture, t. 6, p. 178). Il renouvela ce geste le 28 juin 1851 (*ibidem*, p. 187).

(19) Article VI, paragraphe 2 : *Aucune brouillerie ou querelle privée ne doit franchir le seuil de la loge, surtout aucune querelle de religion, de Nation, de politique d'État ... Nous sommes résolument contre toute politique, comme n'ayant jamais contribué et ne pouvant jamais contribuer au bien-être de la loge* (D. LIGOU, *op. cit.*, p. 187).

(20) On peut même trouver la mention des catastrophes naturelles ou non grâce à l'indication des collectes et manifestations philanthropiques de tout genre organisées pour venir en aide aux sinistrés. Il faut noter que l'histoire des périodes antérieures à 1830 est à peu près absente du *Livre d'Architecture* des «Amis Philanthropes». Elle n'apparaît qu'à l'occasion de conférences retraçant, par exemple, les horreurs de l'Inquisition, ou lorsque Verhaegen, entre autres, rappelle de quel éclat ont brillé les arts, les sciences et les lettres en Belgique (Livre d'Architecture, t. 8, pp. 22-33 : tenue du 21 janvier 1860).

(21) Ainsi, les «Amis Philanthropes» discutèrent longuement en 1859-1860 la question de l'enseignement primaire obligatoire et laïque ; ils rédigèrent un mémoire qui fut remis au Grand Orient et édité (cf. R. DESMED, *À propos du mémoire de la loge des Amis Philanthropes sur l'enseignement primaire obligatoire et laïque (1859-1860)*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, LIII, 1975, pp. 357-401). Or, les idées défendues dans ces mémoires furent reprises, en partie du moins, dans la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1879, dite loi Van Humbeeck, instaurant la laïcité et la neutralité de l'enseignement primaire, et dans la proposition de loi Funck du 15 novembre 1870 et le projet de loi Frère-Orban et Van Humbeeck du 3 juillet 1883 sur l'enseignement obligatoire ; les trois hommes politiques cités étaient francs-maçons (cf. R. DESMED, *La Franc-maçonnerie belge et la laïcisation de l'enseignement (1830-1914). Un exemple : la loge des «Amis Philanthropes» de Bruxelles*, dans : *Église et Enseignement. Actes du Colloque du X<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut d'Histoire du Christianisme de l'Université Libre de Bruxelles*, Bruxelles, 1977, pp. 197-222).

(22) À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle quelques libéraux radicaux devinrent des membres actifs du Parti Ouvrier Belge.

(23) Cf. R. DESMED, *L'évolution du sentiment religieux chez les Francs-Maçons belges entre 1830 et 1914 – L'exemple des loges bruxelloises*, dans : *Problèmes d'histoire du Christianisme*, t. 7, 1976-1977, pp. 57-86, et *Un discours maçonnique inédit sur*

*l'histoire politique du catholicisme (1860)*, dans : *Problèmes d'histoire du Christianisme*, t. 8, 1979, pp. 81-100.

(24) Cf. R. DESMED, *La question des cimetières et les Francs-maçons bruxellois*, dans : *Problèmes d'histoire du Christianisme*, t. 9 (Hommages à J. Hadot), pp. 135-154.

(25) Nous renvoyons à la note 21.

(26) Le discours prononcé par Verhaegen est bien connu ; il a été édité plus d'une fois d'après le tracé du *Livre d'Architecture*, t. 4, pp. 259-261.

(27) Le premier président de la Ligue de l'Enseignement, J. Tarlier, et son premier secrétaire général, Ch. Buls, appartinrent tous deux à la loge «Les Amis Philanthropes».

(28) Il était normal que les «Amis Philanthropes» fussent à la base de l'installation, en 1912, à Bruxelles, de la première loge belge de l'Obéissance mixte «Le Droit Humain», où hommes et femmes travaillent en parfaite égalité et dont l'action sur le plan social, notamment, est particulièrement important. En outre, les «Amis Philanthropes» soutinrent la création d'un enseignement féminin digne de ce nom, entre autres à Bruxelles. Cf. R. DESMED, *Examen du problème de l'émancipation de la femme par la loge «Les Amis Philanthropes» vers 1860*, dans : *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1977, 3-4, pp. 386-413.

(29) Nous nous bornons à citer les conclusions du rapport de la *Commission flamande* des «Amis Philanthropes» ; il n'est pas daté mais semble avoir été rédigé entre 1870 et 1875 : *Les moyens pratiques ... pour arracher les Flamands au joug de l'Église sont les suivants : 1) réforme de l'enseignement primaire, 2) organisation à Bruxelles d'un théâtre flamand, 3) organisation d'une propagande active dans le sens libéral auprès des populations flamandes* (p. 7 ; *Bibliothèque des «Vrais Amis de l'Union et du Progrès réunis»*). À la même époque, certaines propositions sont plus radicales : le 26 janvier 1874, un Frère des «Amis Philanthropes» demande *que l'enseignement à tous les degrés soit donné en flamand, une université et des théâtres flamands dans les grandes villes et une administration exclusivement flamande !* (*Manuscrit Lartigue*, à la date indiquée).

(29bis) *Manuscrit Lartigue*, tenues des 12 et 15 septembre 1870. Le texte a été publié sous la forme d'une brochure de 14 pages : *Adresse à tous les Maçons de France et d'Allemagne*. Le Vénérable était le bourgmestre de Bruxelles J. Anspach.

(30) Cf. R. DESMED, *Les problèmes de la défense nationale de 1830 à 1914 vus par des francs-maçons belges particulièrement à Bruxelles*, dans : *Actes du Colloque d'Histoire militaire belge (mars 1980)* (sous presse). La loge des «Amis Philanthropes» se prononça plus d'une fois avec vigueur contre l'interdiction plus ou moins déguisée imposée aux officiers d'appartenir à la Franc-maçonnerie, parallèlement aux débats parlementaires engagés sur le même sujet, particulièrement en 1912-1913.

(31) En 1913, le prix Nobel de la Paix fut attribué à H. La Fontaine, président du Bureau International de la Paix et membre de la loge «Les Amis Philanthropes».

(32) Les «Amis Philanthropes» ne sont pas étrangers, à titre individuel, aux entreprises de Léopold I outre-mer ; c'est le cas de R. De Puydt qui participa à l'expédition du Guatemala. En revanche, le rôle joué par les troupes belges au Mexique est entièrement passé sous silence.

(33) Pour Breyer : *Livre d'Or*, n° 1112 ; pour Picard : *Livre d'Architecture*, t. 6, p. 141 et *Livre d'Or*, n° 1119.

(34) Voici, à titre d'exemple le programme, établi le 1<sup>er</sup> juillet 1917, de la loge «Albert de Belgique» travaillant à Londres : 1. Conservation ou suppression de la neutralité. 2. Y a-t-il lieu de chercher à faire des annexions ou des modifications territoriales ? Dans l'affirmative, lesquelles, dans quelle forme et par quel processus ?

3. Dans quel esprit devons-nous rentrer en Belgique ? 4. Dans quelles conditions l'instruction obligatoire doit-elle être instituée ? 5. Même question pour le suffrage universel. 6. Qu'y a-t-il à faire au point de vue de l'alcoolisme ? 7. Les indemnités de guerre : ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME, *Papiers Hymans*, n° 79 ; une photocopie des documents maçonniques contenus dans les *Papiers Hymans* a été déposée dans les archives des «Amis Philanthropes» ; de l'examen de ces documents il ne ressort qu'une seule réponse : les maçons belges exilés à Londres étaient en majorité favorables à l'abandon de la neutralité après la guerre. Nous n'avons retrouvé dans les archives des «Amis Philanthropes» aucune trace de réactions à l'appel lancé en 1914 par le Grand Maître Magnette aux loges allemandes.

(<sup>35</sup>) À partir de cette époque, nous ne citerons plus que par leurs initiales les conférenciers et ceux qui interviennent dans les discussions.

(<sup>36</sup>) Les problèmes «traditionnels» ne sont pas négligés pour autant : la séparation de l'État et de l'Église, le Congo, l'organisation de l'enseignement, la défense de la laïcité et de la neutralité de l'enseignement officiel, la défense nationale. En revanche, l'atelier étudie certaines questions qu'il aurait été impensable de voir figurer à l'ordre du jour des travaux avant 1914, et qui seront agitées dans le monde «profane» après 1945, comme l'avortement et la sexualité (cf. *le rapport sur les travaux de l'année maçonnique 5932-5933 (1932-1933)*, Archives, 135, p. 9 : *Deux Frères, docteurs en médecine, F. et L., examinèrent sous l'angle scientifique, social et moral, l'un la question de l'avortement légal et l'autre, celle de la réforme de la morale sexuelle. Tous deux estimèrent que l'avortement légal est une nécessité de notre époque pour combattre l'avortement clandestin qui se pratique couramment dans tous les pays.*)

(<sup>37</sup>) Deux exemples : le 24 avril 1922, le Frère D., *patriote et flamand*, dénonce le projet de flamandisation de l'Université de Gand comme une manœuvre cléricale (Archives, 13, à la date indiquée). Le 4 avril 1927, deux membres de l'atelier présentèrent l'un les revendications wallonnes et l'autre les revendications flamandes ; tous deux tombèrent d'accord pour réclamer une tolérance réciproque seule capable d'empêcher l'éclatement de la Belgique (Archives, 14, à la date indiquée).

(<sup>38</sup>) Le 20 mars 1922, le Frère F. déclara notamment : *Songez que l'Université est notre œuvre et que c'est dans son sein qu'est né cet horrible monstre, ce honteux instrument de réaction qu'est l'Union civique. Notre fille nous abandonne et se tourne vers les vieux doctrinaires qui lui tendent les bras pour l'étouffer peut-être, fallacieux comme ils sont.* Il répondait au Frère B. qui avait défendu les Unions civiques en faisant ressortir d'une part, la nécessité de leur action et d'autre part, l'efficacité de leur existence, même passive, freinant les syndicats : *La société est une machine que nul ne peut déranger sous peine d'occasionner une catastrophe et d'en être la première victime. Et bien, les têtes chaudes qui dirigent les syndicats tentent parfois de rompre l'équilibre social en privant le public d'un service indispensable. Dans cette situation inquiétante, il faut trouver immédiatement un remède. Ce sont les Unions civiques qui nous l'apportent. Le service fonctionne et la société est sauvée. Donc les Unions civiques sont d'utilité publique. Elles doivent exister et doivent agir. Et si les syndicats venaient à s'assagir, cette existence n'en serait plus nécessaire. Car même passive, elle serait le frein, la soupape de sûreté qui ferait se muer une aveugle fureur en une pondération* (Archives, 13, à la date indiquée).

(<sup>39</sup>) Déjà le 15 mai 1922, le Frère E. attira l'attention de l'atelier sur les progrès inquiétants de la chimie et de l'industrie allemandes que la guerre n'avaient pas ruinées. Il invita ses auditeurs à rester vigilants en face d'un ennemi qui ne rêve que de faire retomber le monde *sous les coups accablants des idées archaïques et néfastes de guerre, d'absolutisme, de contrainte physique, intellectuelle et morale* (Archives, 13, à la

date indiquée). On sait combien les francs-maçons belges, et les «Amis Philanthropes» en particulier, eurent à souffrir des persécutions nazies.

(40) Le 4 décembre 1922, le Frère G. tenta de justifier le fascisme italien en le présentant notamment comme *l'exaltation de l'amour d'un pays jusqu'au paroxysme*, à la grande indignation de ses auditeurs, qui ne se montrèrent d'ailleurs pas plus tendre pour le bolchevisme, dont il est peu question dans les archives des «Amis Philanthropes» (Archives, 13, à la date indiquée).

(41) Le 23 juin 1924, la loge «Les Amis Philanthropes» admit à l'unanimité l'ordre du jour suivant qui fut envoyé aux autres loges de l'Obéissance : *La loge «Les Amis Philanthropes» élève la protestation la plus énergique et la plus véhémement contre l'épouvantable assassinat du député italien Matteoti et attend que prompt et complète justice soit faite sans s'arrêter devant aucune considération de personne. Elle saisit cette occasion pour répudier tout régime politique aboutissant fatalement à de pareils crimes.* Cependant, au cours de la longue discussion qui précéda le vote, le Frère D. B. défendit encore les fascistes belges en qui il voyait de parfaits patriotes (Archives, 13, à la date indiquée). Dès ce moment se posa la question de l'incompatibilité d'être à la fois fasciste et franc-maçon. Plus tard enfin, les «Amis Philanthropes» aidèrent les Républicains espagnols et surtout leurs enfants.

(42) Tenue du 7 février 1927 (Archives, 14, à la date indiquée). Au cours de la discussion quelques Frères craignirent la *tunisification* de la Belgique dans un pareil système politique.

(43) Tenue du 17 novembre 1930 (Archives, 16, à la date indiquée).

(44) Notamment au cours des tenues des 26 janvier 1931 (Archives, 16, à la date indiquée), 1<sup>er</sup> février et 12 décembre 1932 (Archives, 17, aux dates indiquées).

(45) La lacune s'étend de juin 1933 à novembre 1945.

(46) Les procès-verbaux des réunions de la Commission des Officiers dignitaires des 19 octobre 1936 et 15 février 1937 prévoient des débats sur le nouveau *statut international de la Belgique* (Archives, 136, aux dates indiquées).

(47) Archives, 135, pp. 9-10.

II

historiographie

## **aperçu des études consacrées aux partis belges \*\***

### 1. DÉLIMITATION DU SUJET

Comme c'est le cas pour tout phénomène social, la naissance, le développement, le rôle, la structure et le fonctionnement des partis sont déterminés par la société dans son ensemble, et les partis eux-mêmes agissent à leur tour sur la société. Toute étude concernant un parti ne peut donc être écrite qu'en corrélation avec la politique globale du temps et qu'en confrontation avec les autres partis et mouvements politiques. Considéré de ce point de vue, chaque ouvrage traitant de phénomènes politiques permet de comprendre l'activité des partis. Une bibliographie récente d'environ trois cents pages, consacrée à toutes les publications se rapportant aux partis belges au cours du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et qui a trait aussi bien aux travaux scientifiques qu'aux sources officielles, écrits polémiques, éditions de textes et autres instruments de travail (1), témoigne de l'importance de la production concernant le sujet. Il est évident qu'un article tel que celui-ci, destiné à donner une vue d'ensemble, doit être strictement délimité. Passons quelques-unes de ces limitations en revue.

Nous définissons les partis politiques comme des organisations qui veulent réaliser l'idée qu'ils se font de la société et qui essaient dans ce but de prendre en main l'appareil administratif de l'État par le biais d'élections. Cette définition a certes des inconvénients : elle élimine par exemple les partis en formation ; elle permet par contre de distinguer les partis des groupes de pression qui comme tels ne seront pas examinés ici. Quoiqu'elles soient fondamentales et indispensables pour comprendre l'action des partis, les études générales où ils n'occupent pas une place centrale ne seront pas prises en compte. Tous les chapitres sur l'évolution politique de la Belgique aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, repris dans des travaux d'ensemble comme l'ancienne et la nouvelle «Algemene Geschiedenis der Nederlanden», «La Wallonie», l'«Histoire

contemporaine de la Belgique», «Twintig Eeuwen Vlaanderen»<sup>(2)</sup>, de même que la «Politieke Geschiedenis van België» de T. Luyckx<sup>(3)</sup>, et «Mijn land in de kering» de K. Van Isacker<sup>(4)</sup> sont donc supposés connus. Les études concernant la presse des partis qui peuvent également être indispensables, surtout quand font défaut les monographies consacrées à notre thème<sup>(5)</sup>, seront écartées pour les mêmes raisons.

Des travaux de référence comme l'«Encyclopedie der Vlaamse Beweging» peuvent également rendre de grands services : ils contiennent parfois les seules synthèses existantes sur certains partis. Il est vain de les citer systématiquement dans ce bref aperçu. Il en va de même pour les nombreuses biographies consacrées à des hommes politiques<sup>(6)</sup>, même si la plupart d'entre elles nous fournissent des informations pertinentes. Seuls les travaux scientifiques seront pris en considération. Quoique l'histoire des partis ne puisse être rédigée sans faire usage des mémoires d'hommes d'État éminents – par exemple celles du catholique Woeste, du libéral Hymans ou des socialistes Vandervelde et Spaak – ou de leurs analyses politiques, il n'en sera pas question ici. «Les politiciens sont astreints à une certaine discrétion, si bien qu'ils ne peuvent nous livrer que le fruit de leurs réflexions de dirigeants responsables que de façon fort indirecte et plutôt imprécise et qu'ils sont bien obligés de ne rien nous dire de l'essentiel (...). Les solidarités partisans, politiques et parlementaires jouent pour que le politicien ne soit que rarement tenté, en fait jamais, de dévoiler le dessous des cartes», c'est ainsi qu'à juste titre L. Moulin caractérisait les faiblesses de tels écrits<sup>(7)</sup>. Cependant malgré cette omission voulue, il convient toutefois de souligner l'importance de revues culturelles et politiques comme *De Gids op Maatschappelijk Gebied*, *Mai*, *De Maand*, *De Nieuwe Maand*, *Het Nieuw Vlaams Tijdschrift*, *Ons Erfdeel*, *La Revue Nouvelle*, *La Revue Générale*, *Septentrion*, *Socialisme*, *Socialistische Standpunten*, *De Vlaamse Gids*, *Het Vlaams Marxistisch Tijdschrift*, *Cahiers marxistes* etc. : elles publient régulièrement des contributions, d'inégale valeur d'ailleurs, se rapportant aux partis belges. Bien qu'il y ait dans les bibliothèques des séminaires universitaires d'histoire contemporaine ou de sciences politiques une ample moisson de mémoires de licence et de thèses de doctorat consacrés au phénomène des partis, on se limitera aux ouvrages parus. L'ampleur même de la production scientifique se rapportant aux aspects électoraux de la vie des partis, fait que ce thème ne sera pas abordé sous toutes ses faces ; le «Tijdschrift voor Geschiedenis»<sup>(8)</sup> en a d'ailleurs donné récemment un aperçu

commenté. D'autre part l'accent sera mis exclusivement sur la production scientifique postérieure à la Seconde Guerre mondiale, ce qui exclut quelques historiens de grand renom. H. Pirenne par exemple dans le septième volume de son «Histoire de Belgique»<sup>(9)</sup> a consacré de remarquables passages aux partis du XIX<sup>e</sup> siècle ainsi qu'à leur évolution fondamentale. Il en va de même pour l'ouvrage de Ch. Terlinden qui se rapporte davantage à la période de formation des partis belges et à l'histoire politique contemporaine du pays<sup>(10)</sup>. J. Garsou et surtout F. Van Kalken ont rédigé plusieurs études sur le libéralisme. Dans sa «Belgique contemporaine»<sup>(11)</sup> ce dernier a décrit les conceptions politiques propres aux différents partis.

Il ne sera question ici que des formations politiques qui ont joué un rôle considérable dans notre histoire. Rappelons les brièvement. C'est du départ de la révolution belge qu'on peut découvrir aussi bien dans le courant unioniste pro-belge que dans le courant orangiste des éléments même si ces embryons n'arrivent pas à maturité. Dès l'indépendance, l'antithèse entre le cléricalisme et l'anticléricalisme se manifeste d'une manière patente au sein du parlement et donne naissance à deux courants qui deviendront des partis organisés. Le parti libéral est le premier à être pleinement constitué (1846). Considérant l'importance essentielle de l'Église à cette époque, on peut hardiment affirmer qu'un mouvement catholique qui n'était pas encore constitué en parti – il le sera en 1884 – jouait cependant déjà ce rôle. Le troisième parti «traditionnel», le parti ouvrier belge, vit le jour en 1885. Il résultait du capitalisme industriel avec son antagonisme de classes sociales et en même temps de la prise de conscience sociale-démocratique du mouvement ouvrier. Son attitude à l'égard de l'Internationale communiste aboutit à la fondation en 1921 du parti communiste belge. Quoique l'opposition entre Flamands et Wallons ait occupé déjà les partis au XIX<sup>e</sup> siècle, il faut attendre l'instauration du suffrage universel avant de voir apparaître des formations nationalistes flamandes (Frontpartij, Vlaams Nationaal Verbond, Verdinaso), qui prendront très tôt une coloration fasciste (l'exemple typique de ce fascisme sur le plan national est Rex, le parti de L. Degrelle). L'orientation prise par cette opposition dans l'après-guerre a insufflé une vie nouvelle au courant nationaliste flamand avec la Volksunie, ce qui a donné naissance à des partis linguistiques antagonistes du type Rassemblement Wallon et Front démocratique des Francophones (F.D.F.).

Afin de pouvoir indiquer les lacunes dans la recherche, il est nécessaire d'en énumérer d'abord les différents aspects. D'après des ouvrages de base comme ceux d'Ostrogorski, de Michels, de Duverger et de quelques auteurs récents, on peut en citer plusieurs dont on ne fera ici qu'un inventaire sommaire. Les éléments se rapportant à l'organisation sont pour tout parti un terrain privilégié d'investigation. Ils concernent aussi bien les unités de base, les structures, les membres (leurs origine et appartenance sociales, leur degré de participation à l'activité du parti, etc.) que les relations entre les adhérents (formation des décisions, discipline, constitution des oligarchies au pouvoir, etc.). Le contenu idéologique (doctrine, programme, etc.) et le rapport entre ces principes idéologiques et les situations sociales et politiques constituent un autre sujet important de recherche. Il en va de même des diverses fonctions que remplit un parti : il s'agit entre autres du recrutement du personnel politique, des activités électorales (c.-à-d. propagande, campagnes électorales, etc.) visant à l'accès aux corps représentatifs de l'État, de la participation à la décision politique et de son contrôle, du fonctionnement dans le cadre du «système de partis» (les rapports avec les autres partis, les formes et modalités de cette coexistence, etc.), et du rôle dans le système global de l'État (la fonction d'intégration sociale et de légitimation par exemple). Dans toutes ces recherches, le parti occupe une place centrale, mais il va de soi que pour expliquer la dynamique de ces divers éléments de sa vie interne il convient de les mettre en corrélation avec les facteurs sociaux, économiques et politiques externes au système des partis. Il serait vain également de s'arrêter aux aspects formels de ce fonctionnement, car ceux-ci ne permettent de découvrir qu'une part restreinte de la réalité. L'examen plus approfondi des pratiques non écrites et des motivations réelles du comportement des adhérents est un élément des plus importants pour l'étude qui nous occupe.

## 2. LES DIRECTIONS DE RECHERCHE ET LEUR APPROCHE

Lorsqu'on passe en revue cette production d'après-guerre, on aperçoit que trois directions de recherche y sont impliquées : l'école historique, les sciences politiques et le droit public. La naissance de la politologie en tant que discipline indépendante est très récente en Belgique, de sorte que jusqu'il y a peu les historiens possédaient le monopole virtuel des études sur les partis et les influençaient fortement. Parallèlement au

développement et à l'extension de l'histoire contemporaine, les années '50 virent la percée d'une génération qui se mit à pratiquer intensivement l'histoire politique. Du côté de l'U.L.B., ce furent surtout J. Bartier, J. Stengers et J. Willequet ; à l'U.C.L., H. Haag, R. Aubert, tout comme A. Simon à la Faculté St. Louis de Bruxelles. À Liège, l'impulsion fut donnée par R. Demoulin. À Gand, J. Dhondt montra beaucoup d'intérêt pour les phénomènes politiques et forma plusieurs disciples. À la même université, l'historien Th. Luyckx enseigna à la faculté de droit les problèmes politiques. Chez les catholiques néerlandophones, K. Van Isacker et L. Wils sont représentatifs de cette génération qui a formé bon nombre d'élèves. Leur production commune, que nous examinerons en détail plus loin, peut être qualifiée d'assez impressionnante et accorde beaucoup de place à l'histoire des partis. Le besoin de l'historien de situer chaque phénomène historique dans un contexte social global a pour conséquence qu'il traite rarement les partis isolément, mais toujours comme éléments accessoires d'un jeu de forces cohérent et en relation avec la totalité de l'évolution politique. Il en découle que l'activité parlementaire des partis est fortement privilégiée et que la perspective nationale occupe toujours l'avant-plan. La prépondérance, chez les historiens, de l'interprétation libérale qui voit les partis essentiellement comme des organisations érigées sur une base idéologique et auxquelles des chefs de file donnent une configuration, explique que la plupart des histoires des partis mettent l'accent sur les idéologies, les doctrines et les programmes et prennent plutôt l'aspect d'histoires des idées, souvent de haut niveau. De nombreuses et pénétrantes études sont également consacrées à l'action individuelle de chefs de file éminents. Si cette approche mène à des résultats fort intéressants, elle comporte néanmoins un certain nombre de limitations. Dans ces études historiques, les partis occupent sans doute toujours la place centrale, mais le souci de brosser un tableau aussi vaste que possible du contexte général et des dessous idéologiques a pour conséquence inévitable que les problèmes internes des partis, leur analyse structurelle, leur aspect de classe et leur stratification sociale restent fréquemment dans l'ombre. Ces dernières années, ces aspects ont de plus en plus retenu l'attention de la jeune génération. Que les partis politiques peuvent également être envisagés comme des systèmes sociaux au sein desquels s'élèvent des conflits qui exercent une influence sur la direction centrale, est aussi mis en évidence de façon plus systématique ; on abandonne depuis peu l'approche

exclusivement nationale pour examiner également les structures locales et régionales. Cependant, quel que soit l'angle choisi, la situation du XIX<sup>e</sup> siècle est la mieux connue alors que le XX<sup>e</sup> n'a bénéficié que d'une attention moindre, encore que dans ce domaine aussi on note ces dernières années un changement favorable. Il est toutefois évident que ce déséquilibre est lié aux problèmes heuristiques devant lesquels l'historien se voit placé. La plupart des partis font non seulement preuve de négligence en ce qui concerne leurs archives, mais de plus ils ne sont jamais fort disposés à les laisser consulter. Aussi sont-ce les archives privées de leaders politiques, pour autant qu'elles soient accessibles, qui se sont avérées les plus fécondes. Mais il est évident que, dans ces conditions, il n'est pas toujours facile de circonscrire l'essentiel du fonctionnement d'un parti, ce qui explique aussi en bonne partie pourquoi certaines histoires de parti tendent à n'être que des aperçus politiques et idéologiques généraux.

Au début des années 60, la science politique a fait sa percée. Née du droit public d'une part et de la sociologie d'autre part, elle devait nécessairement s'attaquer à l'étude des partis. À l'U.L.B., l'examen s'est surtout concentré sur les études électorales et y a atteint un haut niveau, tant dans la direction «sociologique» que dans les enquêtes concernant le comportement électoral individuel<sup>(12)</sup>. À la K.U.L., W. Dewachter surtout a développé considérablement le département de la politologie où, grâce e.a. à L. Huyse, l'apport de la sociologie a été considérable. Les méthodes de la science politique anglo-saxonne y ont exercé peu à peu une grande influence, tout comme à l'U.C.L. d'ailleurs, où à l'instigation de chercheurs comme Ladrière et Buchmann, on s'est montré réceptif à l'approche basée sur la science du comportement et les méthodes mathématiques<sup>(13)</sup>. Environ à la même époque a été créé, en dehors des universités et à l'initiative privée d'hommes politiques et du monde académique, l'«Institut belge de science politique – Belgisch instituut voor politieke wetenschap», qui offrait un large forum à l'examen des partis, d'abord dans une série de publications propres et à partir de 1961 également à travers la revue scientifique *Res Publica*. C'est vers cette même période aussi que fut créé le groupe d'étude indépendant «Centre de Recherche et d'Information Socio-politique» (C.R.I.S.P.) avec J. Gérard-Libois, M. P. Herremans et X. Mabile comme chevilles ouvrières. Ce groupe avait e.a. comme but de fournir une information systématisée sur l'actualité politique belge dans son *Courrier hebdomadaire*. Toutes ces activités ont en premier lieu eu

comme résultat d'accroître considérablement notre information concernant l'évolution récente des partis. Surtout dans le *Courrier hebdomadaire* paraissent régulièrement, par parti, des articles qui rassemblent systématiquement, à des intervalles plus ou moins constants et chaque fois que s'opèrent des changements importants, les données en provenance de rapports de parti, comptes rendus, interviews et communiqués de presse. On s'efforce d'y traiter, en plus des données électorales, les problèmes de l'organisation interne ainsi que le programme. D'autres dossiers éclairent les partis dans le contexte politique général ou comme éléments du système belge de «verzui-ling»<sup>(14)</sup>. Les rapports annuels chronologiques édités par l'«Institut belge de science politique» entre 1967 et 1971 et régulièrement depuis 1977<sup>(15)</sup> observent à peu près le même schéma et contribuent également à cette diffusion d'information. De l'ample examen électoral que les deux centres publient à intervalles réguliers<sup>(16)</sup>, il résulte que la chronique de l'activité électorale des partis est particulièrement bien tenue à jour. Toute cette collecte d'informations est sans doute fort utile, mais il est évident qu'il ne s'agit là que d'un matériel de base intéressant, le plus souvent rapidement dépassé par les faits et qui ne reproduit qu'un état de la question à partir de sources publiées et donc connues. Les aspects juridiques et formels reçoivent presque nécessairement la plus grande attention et le manque d'information-clé s'y laisse nettement sentir. Cette lacune existe malheureusement aussi dans les études qui établissent dans les phénomènes de parti des classifications et des typologies déterminées ou posent les prémisses à la construction de théories. Tant l'école française à caractère institutionnel et les modèles fonctionnels de la «cross national research» américaine (Lipset et Rokkan) que l'approche par les théories de la prise de décisions et celles relatives à la société pluraliste ont déjà stimulé un certain nombre de politologues belges et étrangers dans la recherche et dans la problématique d'angles d'approche intéressants. Aussi, plusieurs de ces articles possèdent-ils une large infrastructure théorique et arrivent-ils via des techniques sophistiquées à une compréhension plus profonde du fonctionnement des partis dans notre régime politique actuel. Il n'en reste pas moins qu'ils sont la plupart du temps construits sur une faible base empirique : les auteurs n'ont pas toujours étudié les sources dans la perspective de leur travail. Cela vaut évidemment aussi pour l'étude comparative des partis qui s'est effectuée ces dernières années dans le cadre du système des partis européens ou occidentaux.

Pratiquement toutes les universités belges possèdent une tradition scientifique très solide dans le domaine du droit public. Les études de la plupart de juristes contiennent évidemment pas mal d'informations pour la science politique et donc également pour la connaissance des partis. Mais il y a plus : cette discipline juridique a particulièrement influencé l'étude des partis. Cela se reflète en premier lieu dans la tendance fort courante chez les chercheurs de tout bord à évaluer les phénomènes selon des critères juridiques et formels et à les situer dans des cadres de droit public ; cela apparaît ensuite dans la place importante que prennent leurs considérations normatives. Cette approche juridique et institutionnelle reste donc bien vivante et forme une des composantes de base dans l'étude de notre thème. L'interpénétration de l'approche historique, politologique et juridique constitue d'ailleurs la caractéristique essentielle de toutes les études des partis belges. Aussi, dans l'état de la recherche qui suit, n'avons-nous retenu cette division que pour autant qu'il s'agisse d'aperçus globaux, mais nous l'avons abandonnée pour les études par parti.

### 3. APERÇUS GLOBAUX DES PARTIS ET DE CERTAINS ASPECTS GÉNÉRAUX

Un aperçu général de l'histoire des partis belges n'a pas encore paru jusqu'à présent. W. Verkade a fait une tentative dans ce sens en réalisant une étude comparative concernant la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne<sup>(16)</sup> ; sans beaucoup de succès d'ailleurs, car les travaux consultés ne sont pas toujours signifiants et la problématique par trop traditionnelle. À cause du manque d'études préparatoires convenables – le travail date de 1964 – l'aperçu restreint de J. Dhondt sur les partis dans l'entre-deux-guerres<sup>(17)</sup> souffre des mêmes lacunes. Il est plus axé sur la constellation politique générale que sur les problèmes spécifiques des partis. Sans qu'on octroie une position centrale à ceux-ci, la part qui leur est réservée dans les approches historiques d'un certain nombre de courants politiques globaux est pourtant considérable. C'est le cas notamment des études se rapportant au mouvement ouvrier. La «*Geschiedenis van de Europese arbeidersbeweging*» de L. M. Michielsen<sup>(18)</sup> permet d'aborder quelques analyses concrètes de la naissance et de l'évolution des partis ouvriers belges. Un travail d'ensemble, sous la direction de J. Dhondt, la précédait ; il était destiné à la vulgarisation scientifique, mais resta longtemps un ouvrage de pionnier dans l'historiographie des organisations ouvrières belges<sup>(19)</sup>. Dans la

synthèse beaucoup plus récente, elle aussi de vulgarisation, «Anderhalve eeuw arbeidersstrijd in België»<sup>(20)</sup> les partis ouvriers se trouvent également au premier plan, mais cette fois avec des informations complémentaires sur les organisations politiques du mouvement ouvrier chrétien. Des études locales consacrées à ce même mouvement ouvrier – citons par exemple celle se rapportant à Bruges<sup>(21)</sup> – traitent également des partis comme des éléments intégrants d'un courant politique global. Il en va de même des aperçus du mouvement flamand. H. Elias dans sa «Geschiedenis van de Vlaamse gedachte»<sup>(22)</sup> se cantonne dans une histoire des idées mais rapporte également une série de faits intéressants relatifs aux tentatives des flamingants du XIX<sup>e</sup> siècle pour s'organiser. Son esquisse sur le mouvement flamand entre les deux guerres<sup>(23)</sup> s'occupe d'une manière plus systématique des partis nationalistes flamands, mais les éléments d'information qu'elle comporte ne permettent pas encore d'en faire une synthèse valable. A. Willemsen, historien néerlandais, étudie ce mouvement d'une façon beaucoup plus complète et plus pénétrante. Dans ses synthèses sur le XIX<sup>e</sup> siècle, de même que sur la période 1914-1940<sup>(24)</sup>, il nous fournit des analyses remarquables au sujet des partis nationalistes. Tout y est considéré : aussi bien l'aspect idéologique, les caractéristiques sociales, les structures internes, les conflits entre les divers groupes de pression, que les activités électorales et parlementaires. Ces partis de droite attirent non seulement l'attention en raison de leurs rapports avec le mouvement flamand mais aussi pour leur caractère fasciste. En tant que tels ils font l'objet d'articles de synthèse, qui réservent bien sûr une place spéciale à Rex. J. Willequet dans ses «Fascismes belges»<sup>(25)</sup> consacre plusieurs pages à leurs aspects idéologiques. J. Stengers par ailleurs les présente dans un aperçu concis destiné à un travail d'ensemble sur «The European right»<sup>(26)</sup>.

Une deuxième catégorie d'études historiques se rapportant aux partis est celle qui traite de l'évolution politique durant une période déterminée. Ces études ne sont pas encore nombreuses et doivent être complétées par les articles de synthèse signalés plus haut<sup>(27)</sup>. Pour la connaissance du rôle parlementaire et gouvernemental des partis, l'ouvrage du Suédois Højer demeure indispensable<sup>(28)</sup>. Les auteurs de «L'an 40»<sup>(29)</sup> ont eu pour but d'analyser les forces politiques durant la première année d'occupation. Ils ont réalisé un examen systématique de l'attitude des partis durant cette période, attitude qui n'était en fait que la résultante de celle qui était la leur avant guerre. À part ces deux études,

il n'y a pas d'ouvrages analogues pour le xx<sup>e</sup> siècle. D'autre part, pour le xix<sup>e</sup> siècle, on dispose de plus d'approches générales de ce genre, grâce à un nombre important d'études régionales. On a acquis surtout une image plus nette de la période de formation des partis (1830-1850) par deux études complémentaires. «Politieke machtsstrijd in en om de voornaamste Belgische steden»<sup>(30)</sup> part du principe qu'il existe un rapport causal étroit entre la conquête du pouvoir et le degré d'organisation d'un mouvement politique. On y a recherché par conséquent les aspects structurels et les fonctions électorales des associations belgicistes, orangistes, catholiques et libérales dans les vingt plus grandes villes du pays. A. Cordewiener considère la même période selon la même optique mais limitée à un cadre géographique plus restreint, à savoir l'arrondissement de Liège<sup>(31)</sup>. Son étude ne se situe pas uniquement sur le niveau urbain mais examine également un plus large horizon politique, à la fois provincial et national. Ses analyses sont de ce fait plus concrètes et se rapportent aussi aux aspects idéologiques qui ont été négligés dans l'ouvrage précédent. D'autres exemples pour la même période mais aussi pour les périodes ultérieures sont à trouver dans la première partie du «Provincieraad van West-Vlaanderen» de L. Schepens<sup>(32)</sup>, qui fournit pas mal d'informations clés sur le fonctionnement des partis durant les campagnes électorales. J. Van Orshagen de son côté s'intéresse systématiquement à la structure des formations politiques locales à Lierre<sup>(33)</sup>. Son aperçu, il est vrai, ne constitue qu'une énumération descriptive mais livre toutefois beaucoup de données empiriques sur la période antérieure et postérieure à 1900, période qui demeure relativement peu connue. Les aperçus électoraux se rapportant aux arrondissements d'Alost, d'Ostende, de Courtrai et de Hasselt<sup>(34)</sup> sont moins réussis parce qu'ils demeurent dans le domaine de la chronique et qu'ils ne s'occupent guère de ce qui se passe dans les coulisses. Les études détaillées sur une ou plusieurs campagnes électorales contiennent en général aussi un certain nombre de données concrètes et exemplatives sur le rôle exercé par les partis. «Une élection disputée à Liège» de R. Demoulin<sup>(35)</sup> en offre un excellent exemple, de même que l'analyse de l'élection communale gantoise de 1869 par F. Martens<sup>(36)</sup>. Elle manifeste quelques faiblesses à propos de sa construction, mais contient cependant une mine d'informations essentielles sur l'activité des sections gantoises et leurs rapports internes.

Un troisième terrain où les historiens sont confrontés avec la recherche sur les partis, concerne l'attitude de ceux-ci face à un problème

politique déterminé. On dispose notamment de plusieurs analyses sur les rapports de nos souverains avec les partis. A. Simon a examiné les tentatives dilatoires de Léopold I<sup>er</sup> pour freiner la naissance des partis libéraux et catholiques et l'échec de ses tentatives pour réaliser un parti unioniste dont il aurait eu le contrôle<sup>(37)</sup>. On est moins bien renseigné sur le rôle de Léopold II, mais par contre on connaît déjà mieux les idées d'Albert I<sup>er</sup> par un article de R. Devleeshouwer<sup>(38)</sup>. L'attitude de Léopold III est largement étudiée dans la production scientifique sur la question royale. Sont à signaler ici particulièrement pour leurs qualités d'érudition et de critique historique les travaux remarquables de A. De Jonghe et de J. Stengers<sup>(39)</sup>. L. Wils a stimulé des recherches semblables mais se rapportant au mouvement flamand. Dans un article documenté il délimite la part effective des partis dans la formation de la législation linguistique pendant l'entre-deux-guerres<sup>(40)</sup>. Il a publié les mémoires de licence de trois de ses étudiants sur cette législation au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>(41)</sup> et un d'eux a fait paraître un article sur le même sujet<sup>(42)</sup>. L'attitude des partis vis-à-vis de la guerre civile espagnole a aussi été examinée, mais sur la base de sources trop sommaires : l'étude demeure très superficielle<sup>(43)</sup>. En terminant cet aperçu sur les approches historiques des partis dans leur ensemble, deux sujets essentiels doivent encore être abordés. Avec une méthode qui lui est propre et avec l'aide d'informations puisées dans des documents d'époque, documents à la fois disparates et totalement inconnus, J. Bartier a montré d'une manière très originale l'évolution des liens entre les différents groupes sociaux et leur adhésion aux partis<sup>(44)</sup>. Son excellente synthèse qui est fondée sur des sources qualitatives devrait certes être complétée par des données quantitatives. Il n'empêche que l'auteur a tracé de nouvelles voies dans l'étude de ce phénomène intéressant. L'évolution de la fonction des partis dans le système parlementaire belge est un autre vaste terrain fondamental de recherche. Un article introductif récent l'a indiqué<sup>(45)</sup> mais ici encore on attend un examen plus approfondi et plus systématique.

Les aperçus généraux sur les partis rédigés par les politologues ne constituent un domaine spécifique de recherche que pour autant qu'ils se limitent à l'évolution récente et qu'ils essayent de fondre les résultats de leurs recherches dans un modèle. Les études comparatives – et au fur et à mesure que l'intégration européenne progresse, elles deviennent de plus en plus nombreuses, sans pour autant devenir plus originales – sont une première catégorie de travaux dans lesquels sont traités le

système belge et les différents partis. X. Mabile et l'américain V. Lorwin ont été particulièrement actifs dans ce domaine et ont rédigé le texte sur la Belgique dans «Political parties in the European community» de Henigs<sup>(46)</sup>. Mabile a également écrit des études analogues à l'usage de publications belges : en 1963, il a retracé l'influence des tensions communautaires sur les structures de parti et plus récemment encore il a donné un aperçu thématique de la période post-unitaire (1971-1979)<sup>(47)</sup>. Le bilan dressé par A. P. Frogner et P. Delfosse en 1974<sup>(48)</sup> et dans lequel l'accent est mis avant tout sur les caractéristiques idéologiques des partis complète éminemment cette série. Le plus complet en ce qui concerne le nombre d'aspects traités est cependant l'aperçu de L. Rowies<sup>(49)</sup>. Si l'auteur applique l'approche typologique aux partis belges, il y prête aussi attention aux aspects morphologiques et fonctionnels, sans toutefois en expliciter l'activité concrète.

Le schéma de Lipset et Rokkan – qui explique la formation des partis à partir de «cleavages» de base engendrés par, primo, les révolutions nationales et les conflits corrélatifs église-état et ethnico-culturels et, secundo, la révolution industrielle – a inspiré quelques émules en Belgique. Dans la mesure où cela était possible à l'aide de la littérature existante, M. Van Haegendoren a complété ce schéma<sup>(50)</sup>. L'américain Urwin a décrit, toujours sur la base de la même littérature, le développement de ces «cleavages» en Belgique, tout comme la façon dont ils se sont reflétés dans les partis et ont été progressivement «institutionnalisés»<sup>(51)</sup>. A. P. Frogner s'est lui aussi inspiré de ce modèle lorsqu'il a recherché l'attitude des partis à l'égard de ces oppositions de base et a essayé de mesurer les distances réciproques entre les partis à l'aide d'une analyse factorielle<sup>(52)</sup>. Cette approche via les «cleavages» rejoint d'ailleurs de près un troisième groupe d'études politologiques qui passent en revue le régime politique belge de «verzuiling» et s'intéressent évidemment aussi au rôle que les partis y jouent. Le sociologue politique gantois A. Van den Brande et V. Lorwin<sup>(53)</sup> furent pratiquement les premiers à soumettre ce clivage à une analyse systématique. Le «segmented pluralism» de Lorwin est d'ailleurs devenu entre-temps une notion familière. Ces deux auteurs ont été suivis, tant en Belgique qu'à l'étranger<sup>(54)</sup>. L. Huysse a présenté depuis des vues fondamentales sur cette problématique<sup>(55)</sup> et, dans la littérature anglo-saxonne, Urwin, Obler et Zolberg ont montré de l'intérêt pour ce phénomène belge et donc aussi pour le système des partis<sup>(56)</sup>.

Les données concernant l'activité des partis comme composante des prises de décisions sont beaucoup moins fouillées. En fait, on ne peut citer qu'un seul livre à cet égard, qui s'aligne encore fortement sur l'approche historique : «La décision politique en Belgique»<sup>(57)</sup>. Il traite un certain nombre de situations de conflit d'après-guerre, y compris le rôle des partis. L'exercice réel du pouvoir par les partis est un sujet qui intéresse plus spécialement quelques politologues. W. Dewachter a constaté que la réalisation par l'exécutif du programme n'est pas un critère pertinent pour mesurer ce pouvoir, puisque les partis d'opposition comme les partis de gouvernement remportent ou non des succès<sup>(58)</sup>. À l'aide de la théorie des jeux, le pouvoir des partis a également été mesuré en vue de la formation de coalitions. A. P. Frogner a examiné ce problème pour la période 1919-1971, tandis que l'expérience a été répétée pour 1978 par d'autres auteurs<sup>(59)</sup>.

L'étude électorale – en Belgique comme à l'étranger le secteur de recherche préféré et donc le plus vaste – met aussi les partis fortement en lumière. Cela est particulièrement illustré par quelques aperçus généraux qui ont été élaborés à l'usage de l'étude électorale. «Wetgevende verkiezingen als proces van machtsvorming» de Dewachter en est incontestablement le modèle, puisque toutes les activités électorales des partis y sont systématiquement examinées<sup>(60)</sup>. Les analyses des différentes campagnes électorales procurent la plupart du temps non seulement une introduction sommaire à la vie des partis, mais examinent également tous les programmes électoraux, les techniques de la propagande et le recrutement des mandataires<sup>(61)</sup>. Cette dernière fonction des partis a fait l'objet d'une étude séparée de F. De Buyst, qui se base cependant essentiellement sur l'analyse des statuts<sup>(62)</sup>. C'est pourquoi le micro-examen de Nuyens, qui compare ces évaluations à la réalité concrète au cours d'une élection déterminée, est fort utile, encore qu'il soit limité dans son objectif<sup>(63)</sup>. Pour la connaissance de la clientèle des partis dans le corps électoral, l'apport de la sociologie électorale est d'une importance capitale. Rappelons donc brièvement les études les plus importantes à ce sujet. Pour la période 1919-1954, De Smet et Evalenko ont fait un travail de pionniers ; les enquêtes de l'institut attaché à l'U.L.B.-V.U.B. concernant le comportement électoral sont devenues entre-temps tout aussi fondamentales ; l'aperçu global des années '60 de K. Hills constitue une excellente synthèse et l'examen d'attitude de Seiler, Raes et Frogner procure également une vue plus approfondie sur cet aspect important de l'étude des partis<sup>(64)</sup>.

Enfin, l'information juridique et formelle au sujet des partis se retrouve principalement dans trois types d'études. On s'y intéresse en premier lieu aux analyses du régime parlementaire et de ses institutions politiques. La «*Démocratie enrayée*» de Périn en est un excellent exemple, tout comme une étude similaire de Ganshof van der Meersch et les aperçus de H. Van Impe qui traitent entre autres de l'activité des fractions parlementaires et de leur relation avec les partis <sup>(65)</sup>. Quelques auteurs, dont ce même Van Impe et P. Wigny <sup>(66)</sup>, se sont spécialement occupés des aspects constitutionnels de l'existence des partis. Finalement on trouve encore ce genre de données dans certaines études sur les aspects bien déterminés du droit public, comme les formations de cabinets (J. Gol et M. Boeynaems) ou les dissolutions des Chambres (J. Velu) <sup>(67)</sup>.

#### 4. APERÇU PAR PARTI

Le mode de fonctionnement d'un parti belgiciste et national en 1830 et immédiatement après n'a pas encore été l'objet d'un examen systématique. On doit en réalité se contenter d'un certain nombre d'indications sur ce système d'organisation dans les ouvrages cités plus haut et se rapportant à la période de 1830 à 1850. En tant que courant unioniste, on lui a accordé quelque attention. À côté du rôle de Léopold I<sup>er</sup> <sup>(68)</sup>, on a surtout traité des aspects idéologiques et de l'activité parlementaire de ses élus. A. Simon a récolté une ample moisson de documents <sup>(69)</sup>, mais d'une manière assez dispersée de sorte qu'à présent on ne peut guère songer à en faire une synthèse définitive. Le lien entre l'unionisme et le courant catholique y occupe une place centrale, de même que dans les autres travaux et aussi dans l'article original de H. Gaus «*Achter de schermen van het unionisme*» <sup>(70)</sup>. Sur le terrain parlementaire l'unionisme déclina après 1839 à cause de l'antinomie croissante entre les membres de la coalition. On est remarquablement renseigné à ce propos grâce à «*L'Union des catholiques et des libéraux*» de C. Lebas <sup>(71)</sup>, un ouvrage aux conceptions méthodologiques nouvelles. L'orangisme demeure plus encore un sujet inexploré. Bien sûr, on ne manque pas d'anecdotes sur les manifestations et complots orangistes de la période 1831-1841, mais les aspects qui auraient été susceptibles de mener à la constitution d'un parti n'ont pas du tout été étudiés. Les travaux sur la période 1830-1850 en ont cependant rassemblé les premiers éléments et J. Stengers en a souligné un certain nombre de caractéristiques idéologiques <sup>(72)</sup>.

Le parti libéral est une autre formation politique qui elle non plus n'a pas été examinée d'une manière fondamentale et sur lequel il n'existe aucune synthèse. L'histoire de ce parti doit donc être reconstruite à la lumière de monographies et d'études particulières. Disons que le nombre de celles-ci a augmenté ces dernières années. Un travail de pionnier sur la période de formation a été réalisé par J. Bartier. Dans son article sur «Théodore Verhaegen, la franc-maçonnerie et les sociétés politiques»<sup>(73)</sup> il a fourni des informations nouvelles et essentielles grâce à des correspondances privées et aux sources d'archives maçonniques. Le rôle des loges et de franc-maçons comme de Stassart et Verhaegen dans la constitution de l'association mère bruxelloise «L'Alliance» a été définitivement fixé. Par après, et sur la base de sources similaires, la formation du parti libéral dans la période 1836-1846 a été systématiquement étudiée dans l'ouvrage déjà cité sur la lutte politique dans les principales villes belges, de même que les tensions entre les ailes doctrinaires et progressistes du libéralisme de ce temps. La montée des libéraux liégeois, amplement décrite par A. Cordewier, permet également de mieux comprendre ce phénomène politique. Quelques articles de J. Bartier et de J. Stengers décrivent le monde de pensée de ce libéralisme débutant<sup>(74)</sup>.

De la même manière on doit entreprendre l'étude du parti libéral durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Son organisation n'est décrite que dans quelques études locales. Nous avons déjà cité celle de F. Martens sur Gand et on possède également un rapport circonstancié sur la situation à Liège durant cette période. Un disciple de R. Demoulin, M. Dechesne, a eu la grande chance de disposer d'archives particulièrement riches pour analyser les structures, la situation financière, la composition du parti et le travail de ses instances selon les dispositions statutaires<sup>(75)</sup>. La doctrine libérale apparaît déjà d'une manière explicite dans «L'Esprit laïque en Belgique», où A. Erba a analysé le contenu de brochures rédigées par un certain nombre de personnalités éminentes des années 1857-1870<sup>(76)</sup>. J. Lory et A. Miroir méritent aussi d'être cités, quoique le parti en tant que tel ne soit pas le centre de leurs préoccupations mais plutôt le courant libéral dans son ensemble<sup>(77)</sup>. C'est une des raisons pour laquelle l'évolution des différents programmes reste encore toujours une grande inconnue, à l'exception de quelques aspects limités comme la thématique du progressisme libéral en 1887<sup>(78)</sup>. Cette tendance progressiste qui a abouti à une formation politique autonome, est restée également négligée. On

n'accorde guère plus d'attention au mouvement flamingant, qui a donné naissance, à partir des années 1870, à un groupe de pression particulier. À part quelques tentatives sur la phase initiale de ce mouvement à Bruxelles<sup>(79)</sup>, on ne dispose d'aucune étude. À l'aurore du xx<sup>e</sup> siècle, l'orientation du parti libéral vers une position centriste est cruciale. Une certaine démocratisation voit alors le jour. L'influence que cette évolution a eue sur la structure, la doctrine et le rôle du parti demeure un point d'interrogation. L'analyse de P. Lefèvre sur Bruges<sup>(80)</sup>, qui a justement comme objet ces aspects organisationnels, soulève cependant un coin du voile. L'image du parti libéral entre les deux guerres est totalement trouble. La situation d'après guerre par contre est relativement mieux connue grâce aux enquêtes du C.R.I.S.P. sur la constitution du PVV-PLP et sur «Le monde libéral» en 1971<sup>(81)</sup>.

Pour le parti catholique l'on est de loin le mieux renseigné : on dispose de deux monographies, cas unique dans le panorama des formations politiques. La plus ancienne, celle de G. Guyot de Mishaegen<sup>(82)</sup> souffre d'un manque de sources adéquates et sous-estime grandement le rôle central de l'Église, mais le travail considérable de A. Simon<sup>(83)</sup> a remédié par après à ces défauts. Il a réuni notamment une masse de matériaux au Vatican et dans les nombreuses archives épiscopales et privées. Il les a publiés régulièrement en y ajoutant des introductions et des notes très étendues : ils ont servi de base à sa bonne synthèse sur «Le parti catholique belge»<sup>(84)</sup>, particulièrement documentée pour la période 1830-1884 ; le rôle politique des autorités ecclésiastiques y est nettement mis en lumière. Rien d'étonnant si c'est le xix<sup>e</sup> siècle qui a surtout retenu son attention. À côté de l'œuvre scientifique propre que Simon lui a consacré, il existe aussi d'autres études. C'est ainsi que le catholicisme libéral a fait l'objet de cinq livres d'importance. H. Haag a surtout examiné sa période de formation dans «Origines du catholicisme libéral». Un peu plus tard parut de K. Van Isacker «Werkelijk en Wettelijk Land», où la période 1863-1884 occupe une place centrale et dans lequel il n'examina pas seulement l'idéologie mais aussi l'organisation de ce mouvement ; K. Jürgensen et A. Simon ont souligné le rôle et l'influence de Lamennais et, en 1972, E. Lamberts a publié son «Kerk en liberalisme in het bisdom Gent», où il décrit l'histoire des conceptions idéologiques entre 1830 et 1857, tout en n'oubliant pas le thème de l'organisation<sup>(85)</sup>. D'autres aspects du parti catholique au xix<sup>e</sup> siècle ont également été abordés. Citons par exemple la contribution de R. Aubert<sup>(86)</sup>, portant sur la manière dont le parti a

considéré les rapports entre l'Église et l'État, une «synthèse» se rapportant à l'intervention des évêques sur le terrain politique<sup>(87)</sup>, et quelques articles sur le parti catholique bruxellois. C'est ainsi que Y. Leblicq s'est occupé des années 1860, que M. Gruman a analysé la naissance du «Parti indépendant» d'orientation catholique (1884) et que J. P. Hendrickx a étudié les activités de la fédération bruxelloise à la fin du siècle<sup>(88)</sup>. On a par contre réservé relativement peu d'attention à la tendance rivale du catholicisme libéral, c'est-à-dire à l'ultramontanisme. Il n'existe guère d'ouvrages le concernant ; on doit donc principalement se référer aux travaux cités plus haut de H. Haag, K. Van Isacker et E. Lamberts. Le courant chrétien-démocrate au sein du parti catholique a suscité une grande curiosité. Reszohazy, Gérin et Scholl<sup>(89)</sup> se sont intéressés à ce courant du point de vue de l'histoire traditionnelle, en mettant nettement l'accent sur le monde des idées et la configuration politique générale, sans négliger pour autant les aspects structurels. On peut dire la même chose des études sur le «Christene Volkspartij» de P. Daens. K. Van Isacker réserva une place de choix à ce prêtre alostois en tant que leader politique, tandis que L. Wils a quelque peu démystifié son charisme personnel. Il a mis en lumière que le Daensisme résultait en fait de la révolte de la campagne flamande contre le conservatisme catholique bourgeois<sup>(90)</sup>. La problématique interne à ce parti, le relevé des lieux d'implantation et de ses adhérents n'ont pas été étudiés systématiquement jusqu'ici, quoi qu'on dispose déjà de quelques monographies à son sujet sur Bruges, Anvers et Bruxelles<sup>(91)</sup>. L'aile flamande du parti catholique n'a pas non plus fait l'objet d'une analyse approfondie. Notre connaissance s'arrête à peu près au «Meetingpartij» d'Anvers, dont L. Wils délimita l'influence sur l'évolution politique générale durant les années 1860<sup>(92)</sup>. Contrairement au parti libéral, le parti catholique a fait l'objet de recherches portant sur son rôle dans l'entre-deux-guerres et après 1944. Grâce à l'examen approfondi de E. Defoort sur la pénétration des idées et de l'impact de Ch. Maurras en Belgique, on est bien informé sur les réactions intégristes contre la démocratisation à l'intérieur du catholicisme<sup>(93)</sup>. J. Beaufays ne dispose pas des sources adéquates pour en étudier à fond tous les aspects ; il reste donc souvent à la surface, mais sa tentative de décrire le parti catholique de 1919 à 1958 en ce qui concerne la doctrine, les membres, les activités électorales, les rapports avec les gouvernements et avec l'Église et son fonctionnement interne, est certes méritoire<sup>(94)</sup>. L'histoire de la naissance du CVP-PSC en 1945

a retenu récemment l'attention spéciale de M. Van de Wyngaert, qui a rassemblé des données concernant la phase préparatoire et de J. De Groof qui a examiné le rôle joué par la jeune génération<sup>(95)</sup>. En 1960, 1964, 1965, 1970 et 1972 ont paru les dossiers du C.R.I.S.P. sur les structures internes du CVP-PSC<sup>(96)</sup>.

Il y a une dizaine d'années la «Geschiedenis van de Belgische socialistische arbeidersbeweging» sous la direction de J. Dhondt, ainsi qu'un nombre de travaux rédigés par des dirigeants du parti, étaient à peu près les seuls ouvrages relatant la naissance du P.O.B. et de son évolution ultérieure. Depuis lors la production scientifique s'est considérablement accrue, grâce à l'impulsion donnée par les universités de Gand et de Bruxelles mais aussi de Louvain. C'est ainsi que l'image de la période de fondation est bien mieux connue. Le travail de D. Deweerdt décrit la situation et les courants qui l'ont immédiatement précédés : Szejnberg a fait la relation détaillée des origines ; A. Mommen a abordé quelques aspects du même problème et H. Balthazar a fait la description des différents groupes, qui constituaient la fédération gantoise<sup>(97)</sup>. On a acquis ainsi une vue claire de la période initiale. Sur celle de 1885 à 1914 on est également assez bien renseigné. Une monographie convenable se rapporte à la fédération hennuyère ; elle est basée sur des archives privées et judiciaires<sup>(98)</sup>. Elle considère entre autres la construction organisatrice et les conflits internes de puissance. A. Mommen a consacré son doctorat et quelques études préliminaires pour défendre la thèse selon laquelle le P.O.B. n'a jamais eu de passé révolutionnaire : avant la première guerre mondiale il avait déjà adopté des idées réformistes. Les thèmes centraux de son travail concernent donc la description des activités concrètes de ce réformisme<sup>(99)</sup>. Ce même sujet est traité dans l'aperçu récent de M. Liebman dans lequel, à quelques thèmes près, il reprend essentiellement des données puisées dans la littérature existante<sup>(100)</sup>. M. Claeys-Van Haegendoren s'est intéressée à ce même mouvement. Sur la base de sources éditées elle a examiné systématiquement et chronologiquement l'intégration du parti dans le système libéral de l'entre-deux-guerres. Elle non plus n'a pas accordé une place centrale aux structures du parti : on trouve néanmoins ici et là dans son travail bien des informations sur le fonctionnement interne<sup>(101)</sup>. D'autres aspects de cette phase ont été entretemps éclairés. A. Pletinckx a analysé chronologiquement les réactions de la direction du parti lors de la crise des années 1930 et l'inertie à laquelle elles ont donné lieu<sup>(102)</sup>. L'influence idéologique et le

rôle de H. De Man ont bien été mis en lumière dans les biographies qui lui ont été consacrées et dans un article succinct de l'Américain Ph. Kramer qui a résumé les faits se rapportant à la fondation du P.S.B.-B.S.P. et sa politique immédiatement après la guerre 1940-45<sup>(103)</sup>. L'organisation et le fonctionnement de certaines fédérations entre 1918 et 1940 sont à présent bien connus. M. Claeys-Van Haegendoren en a donné un excellent exemple dans son analyse d'Anvers pendant et après la première guerre mondiale<sup>(104)</sup>. Les répercussions que les rapports de force entre les différents groupements ont eues sur l'activité concrète de cette fédération y sont clairement décrites. À la suite d'études de sources appartenant aux archives du parti, J. Puissant nous a fourni en outre d'amples descriptions analytiques à propos des différents phénomènes internes aux fédérations hennuyère et verviétoise<sup>(105)</sup>. Les *Courriers Hebdomadaires* du C.R.I.S.P. éclairent les aspects suivants de l'évolution d'après-guerre : les discussions doctrinales qui eurent lieu entre 1962 et 1965, un état de la question en 1966, l'influence du problème communautaire et un aperçu du «Monde socialiste» en 1972<sup>(106)</sup>. Le conflit entre le parti et les tendances minoritaires de *La Gauche* et de *Links* et les mesures disciplinaires qui en résultèrent, ont reçu aussi leur place dans cette série ; il en existe également une étude polycopiée en forme de chronique<sup>(107)</sup>. Les congrès du parti après la guerre ont été soumis à une analyse systématique se rapportant aux thèmes traités et aux décisions adoptées<sup>(108)</sup>. La place du parti socialiste dans le système d'ensemble des partis de la Belgique contemporaine est soulignée par X. Mabille et V. Lorwin dans «Social democratic parties in Western Europe» sous la direction de Paterson & Thomas<sup>(109)</sup>. Signalons enfin un certain nombre de recherches qui se concentrent sur quelques sujets bien déterminés de la vie du parti. Dans deux directions J. Craeybeckx a ouvert de nouvelles voies. Dans un article fondamental il a d'abord examiné l'attitude du P.O.B. à l'égard des petits paysans et ouvriers agricoles durant la crise agraire des années 1880 et il a mis à nu les causes de l'échec de sa stratégie<sup>(110)</sup>. Auparavant il s'était déjà intéressé aux interférences entre le P.O.B. socialiste et le mouvement flamand avant la première guerre mondiale. Il engagea un de ses étudiants, H. Van Velthoven, à travailler dans la même voie et ensemble ils ont démolé d'une manière convaincante une série d'opinions stéréotypées sur le soi-disant caractère anti-flamand du socialisme<sup>(111)</sup>. Le lien entre le socialisme et l'activisme a été également entrevu, de même que

l'attitude du parti à l'égard de la question flamande dans la période 1919-1929 <sup>(112)</sup>.

Les recherches sur le Parti Communiste belge <sup>(113)</sup> se sont cantonnées assez longtemps dans la période où il s'est constitué. C. Renard et M. Liebman ont mis l'accent sur l'histoire précédant l'unification de 1921 ; Reyntjes a étudié cette unification et les divers groupes qui furent concernés et D. Bynens a insisté sur les petits partis flamands qui y adhérèrent <sup>(114)</sup>. Avec J. Gotovitch et R. Van Doorslaer une nouvelle génération a vu le jour, qui allait s'intéresser au passé plus récent du parti. Le premier a apporté une information pénétrante sur son rôle durant la guerre et a énuméré les thèmes de recherche pour la période de la libération <sup>(115)</sup>. Le second a réalisé quelque chose d'analogue en ce qui concerne l'entre-deux-guerres et a analysé l'attitude du parti face au pacte de non-agression germano-soviétique. Les tensions à la suite de ce pacte ont surtout attiré son attention, mais son travail contient en même temps quelques chapitres très utiles sur les structures pendant les années trente <sup>(116)</sup>. Qui veut un aperçu de l'évolution au cours de la période de 1960 à 1975 trouvera dans les dossiers du C.R.I.S.P. une ample moisson de matériaux de base au sujet des conflits de doctrine en 1962-1963, un aperçu général du parti en 1965, suivi d'un «Bilan actuel» en 1967, une esquisse de l'évolution au cours des années 1968-1972, les réactions sur les événements de Tchécoslovaquie et l'attitude adoptée à l'égard de l'Eurocommunisme <sup>(117)</sup>.

Jusqu'à présent des études particulières n'ont pas été consacrées aux partis nationalistes-flamands, quoique le sujet ait été abordé dans les ouvrages généraux cités plus haut. Les dossiers du C.R.I.S.P. reconstituent les grandes lignes du passé récent de la V.U. M. Herremans a rédigé déjà en 1962 un ample rapport sur les structures, les activités, le programme et les positions électorales de ce parti. Le même schéma a été suivi en 1966 et en 1973. On a souligné ici les changements intervenus dans les dernières années <sup>(118)</sup>. Les politicologues ont réservé plus d'attention aux partis linguistiques francophones. Le «Rassemblement Wallon» a été l'objet en 1967, 1972 et en 1978 de divers dossiers et dans «Res Publica» P. Lefèvre a examiné chronologiquement les répercussions qu'ont provoqué la participation de ce parti au gouvernement Tindemans <sup>(119)</sup>. Le «phénomène F.D.F.» a été mis en lumière une première fois en 1965, et en 1971 on a retracé un bilan succinct de son activité <sup>(120)</sup>. Son succès aux élections communales de 1976 a fait l'objet d'une étude particulière <sup>(121)</sup>.

Enfin le parti fasciste de L. Degrelle préoccupa un certain nombre de chercheurs <sup>(122)</sup>. Le résultat de deux livres et de quelques articles ne peut guère satisfaire celui qui s'intéresse vraiment au parti même. Le rôle du «chef» y est chaque fois au centre, ainsi que les événements qui gravitent autour de sa personne, tandis que le fonctionnement de «Rex» reste à l'arrière-plan. Ces écrits sont donc largement représentatifs de l'approche traditionnelle de l'étude des partis.

\*

Un rapport de survol comme celui-ci ne trouve exclusivement son utilité que dans le fait qu'il énumère systématiquement les lacunes dans les investigations. Il en ressort que le fléau de la balance dans les études des partis en Belgique ne penche pas tout à fait du côté négatif. Au cours des années soixante et cela pour toutes les branches des recherches on a jeté les fondements sur lesquels on a bâti dans la dernière décennie à un rythme accéléré. Toutefois il n'est pas encore possible aujourd'hui de donner une vue d'ensemble de ce que furent les partis belges depuis 1830. Il y a encore un trop grand déséquilibre dans les études des partis considérés séparément. Cela va d'une connaissance acceptable pour quelques partis, à une inexistence totale de renseignements pour d'autres en passant par une information insuffisante pour certains. On constate le même déséquilibre en ce qui concerne la dimension diachronique : certaines périodes abondamment étudiées alternent avec d'autres complètement négligées, celles-ci se situent principalement au xx<sup>e</sup> siècle. Mais le déséquilibre est surtout visible quand on considère les différents aspects traités. L'intérêt se porte essentiellement sur l'idéologie et sur la manière dont les dirigeants des partis ont essayé d'introduire dans la pratique politique leur conception de la société, de sorte que la plupart des études sont conçues à partir d'un cadre politique très général. Sont beaucoup moins nombreuses par contre, les contributions qui voient en premier lieu dans les partis un système social, avec sa structure propre, sa dynamique, sa composition sociale, qui est en permanente interaction avec la société dans son ensemble. Mais malgré cette lacune on peut considérer l'avenir avec confiance, vu qu'au cours des dernières années un intérêt croissant s'est fait jour pour ces dernières approches et cela tant du côté des historiens que des politicologues.

\* Professeur à la Vrije Universiteit Brussel.

\*\* Mes remerciements à mon collègue M. Weyembergh qui a bien voulu revoir le texte français.

(1) M. WILLEMS, *Bibliografie van de Belgische politieke partijen*. Leuven, K.U.L. Departement Politieke Wetenschappen, 1978, 2 vol.

(2) Les volumes IX, X et XI de l'*Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, Utrecht-Antwerpen, 1949-1958 ; les volumes 12, 13 et 14 (les autres n'étant pas encore parus) de l'*Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, Bussum, 1977 - ; *La Wallonie. Le pays et les hommes. Histoire-économies-sociétés* (sous la direction de H. Hasquin), Bruxelles, 1976, 2 vol. ; *Histoire de la Belgique contemporaine, 1914-1970*, Bruxelles, 1975 ; *Twintig eeuwen Vlaanderen*, Hasselt, 1972.

(3) T. LUYCKX, *Politieke geschiedenis van België van 1789 tot heden*. Amsterdam-Brussel, 1976.

(4) K. VAN ISACKER, *Mijn land in de kering. Deel I. Een ouderwetse wereld 1830-1914*, Antwerpen-Amsterdam, 1978.

(5) Un exemple pour le parti libéral progressiste : J. L. DE PAEPE, *La Réforme, Organe de la démocratie libérale (1884-1907)*, Leuven-Paris, 1972 (C.I.H.C., 64).

(6) Citons e.a. celles se rapportant à Ch. Rogier par E. Discailles (Bruxelles, 1892-1895) ; à W. Frère-Orban par L. Hymans (Bruxelles, 1905) et J. Garsou (Bruxelles, 1946) ; à A. Dechamps par E. de Moreau (Bruxelles, 1911) ; à J. Malou par H. de Trannoy (Bruxelles, 1905), etc.

(7) Présentation, *Res Publica*, IX, 1967, 3, p. 343.

(8) E. WITTE, Verkiezingsonderzoek in België, dans *Tijdschrift voor Geschiedenis*, 1979, 92, pp. 293-312.

(9) *De la Révolution de 1830 à la guerre de 1914*, Bruxelles, 1932.

(10) Histoire politique interne : formation et évolution des partis, dans *Histoire de la Belgique contemporaine 1830-1914*, Bruxelles, 1929, t. II, pp. 7-231.

(11) J. GARSOU, *L'évolution du parti libéral à Bruxelles, 1841-1939*, Bruxelles, 1939 ; F. VAN KALKEN, Esquisses des origines du libéralisme en Belgique, dans *Revue d'histoire moderne*, I, juin-juillet 1926, pp. 161-191 ; Le parti libéral des origines à 1894, dans *Centenaire du parti libéral belge, 14 juin 1846-1946*, Bruxelles, 1946, pp. 83-90 ; Programme et plates-formes du libéralisme, dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, XXXIX, fév.-mars-avril 1934, pp. 315-335 ; les sources réelles du libéralisme belge, dans *Le Flambeau*, X, 3, mars 1928, pp. 193-217 ; *La Belgique contemporaine (1780-1949). Histoire d'une évolution politique*, Paris, 1950<sup>2</sup>.

(12) E. WITTE, Verkiezingsonderzoek .... pp. 297-300 ; 305-308.

(13) W. DEWACHTER, De politieke wetenschap in België : resultante van Franse kultuur en elitair pragmatisme, in *Acta Politica*, 9, 1974, 1, pp. 24-53.

(14) On les citera systématiquement dans la partie consacrée aux différents partis.

(15) Année politique 1967. Chronologie et documents, *Res Publica*, 1969, XI, 5 ; *Année politique 1968*, Bruxelles, Institut belge de science politique, 1970 ; *Politique belge 1969 Belgische politiek*, Bruxelles, I.B.S.P., 1972 ; *Année politique belge 1970-1971 Belgisch politiek jaarboek*, *Res Publica*, 1973, XV, 5, pp. 837-1041 ; à partir de l'année 1976 une nouvelle série a été inaugurée : *Res Publica*, XIX, 2, 1977 ; XX, 1978, 2 ; XXII, 1980, 3.

(16) W. VERKADE, *Democratic parties in the Low Countries and Germany. Origins and historical developments*, Leiden, 1965.

(17) J. DHONDT, De evolutie van de partijen tussen twee wereldoorlogen, *Res Publica*, IV, 1962, 4, pp. 370-380.

(18) L. MICHIELSEN, *Geschiedenis van de Europese arbeidersbeweging. Deel I. Tot 1914*, Brussel, 1973 ; *Deel II. De eerste wereldoorlog en de oktoberrevolutie*, Brussel,

1978 : *Deel III. Tussen de twee wereldoorlogen. A. Naoorlogse ontreddeering en kapitalistisch herstel (1918-1929)*, Brussel, 1980.

(<sup>19</sup>) *Geschiedenis van de socialistische arbeidersbeweging in België*, Antwerpen, 1960.

(<sup>20</sup>) *Wat zoudt gij zonder 't werkvolk zijn ? Anderhalve eeuw arbeidersstrijd in België. Deel I : 1830-1966*. Leuven, 1977.

(<sup>21</sup>) R. VAN EENOO, *Een bijdrage tot de geschiedenis der arbeidersbeweging te Brugge (1865-1914)*, Leuven-Parijs, 1959 (C.I.H.C., IV).

(<sup>22</sup>) H. ELIAS, *Geschiedenis van de Vlaamse Gedachte*, Antwerpen, 1970, 4 vol.

(<sup>23</sup>) H. ELIAS, *Vijftientwintig jaar Vlaamse beweging, 1914-1939*, Antwerpen, 1969, 4 vol.

(<sup>24</sup>) A. W. WILLEMSSEN, *De Vlaamse Beweging I. 1830-1914 ; II. Van 1914-1940, dans Twintig Eeuwen Vlaanderen*, Hasselt, 4-5, 1974-1975 ; *Het Vlaams-nationalisme. De geschiedenis van de jaren 1914-1940*, Utrecht, 1969.

(<sup>25</sup>) J. WILLEQUET, Les fascismes belges et la seconde guerre mondiale, dans *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, 1967, pp. 85-109.

(<sup>26</sup>) H. ROGGER & E. WEBER, *The European Right. A historical profile*, Berkely, 1965 ; ce texte a été repris dans le *Courrier hebdomadaire du C.R.I.S.P.*, 1970, n<sup>os</sup> 468-469.

(<sup>27</sup>) Cf. la note n<sup>o</sup> 2.

(<sup>28</sup>) C. HÖJER, *Le régime parlementaire belge de 1918 à 1940*, Uppsala, 1946.

(<sup>29</sup>) J. GÉRARD-LIBOIS & J. GOTOVITCH, *L'An 40. La Belgique occupée*, Bruxelles, 1971.

(<sup>30</sup>) E. WITTE, *Politieke machtsstrijd in en om de voornaamste Belgische steden, 1830-1848*, Brussel, 1973, 2 vol.

(<sup>31</sup>) A. CORDEWIENER, *Organisations politiques et milieux de presse en régime censitaire. L'expérience liégeoise de 1830 à 1848*, Paris, 1978.

(<sup>32</sup>) L. SCHEPENS, *De provincieraad van West-Vlaanderen, 1836-1921*, Tielt, 1976.

(<sup>33</sup>) J. VAN ORSHAGEN, Bijdrage tot de politieke geschiedenis van de stad Lier, 1894-1921, dans *'t Land van Rijen*, 1969, pp. 21-75.

(<sup>34</sup>) E. DE RIDDER-DE SADELEER & M. CORDEMANS, *Verkiezingen en verkozenen in het arrondissement Aalst, 1831-1878*, Gent, 1968 ; W. MAERVOET, De politieke evolutie in het arrondissement Oostende (1830-1914), dans *Ostendiana*, 1972, pp. 63-86 ; P. VAN COLEN, Politiek leven te Kortrijk 1830-1884, dans *Handelingen van de Koninklijke Geschiedkundige en oudheidkundige kring van Kortrijk*, XXXVI, pp. 5-347 ; P. VAN DE BROECK, Parlementaire verkiezingen in het arrondissement Hasselt (1830-1857), dans *Oude Land van Loon*, 24, 1974, pp. 5-50.

(<sup>35</sup>) R. DEMOULIN, Une élection disputée à Liège en 1843, dans *La Vie Wallonne*, 36, 1962, pp. 157-187.

(<sup>36</sup>) F. MARTENS, Politiek en pers. De verkiezingen van de gemeenteraad te Gent, 1869-1878, dans *Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, XX, 1966, pp. 81-166.

(<sup>37</sup>) A. SIMON, Léopold I<sup>er</sup> et les partis en Belgique, dans *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique. Classe des Lettres*, XLVII, 1961, 5, pp. 196-230.

(<sup>38</sup>) R. DEVLEESHOUWER, Le Roi Albert et les partis, dans *Actes du Colloque Roi Albert*, Bruxelles, 1976, pp. 331-351.

(<sup>39</sup>) A. DE JONGHE, *Hitler en het politieke lot van België, 1940-1944*, I, Antwerpen, 1972 ; J. STENGERS, *Aux origines de la question royale. Léopold III et le gouvernement. Les deux politiques belges de 1940*, Paris-Gembloux, 1980.

(<sup>40</sup>) L. WILS, De Bormsverkiezing en het compromis des Belges. Het aandeel van

regerings- en oppositiepartijen in de taalwetgeving tussen beide wereldoorlogen, dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, IV, 1973, pp. 265-330.

(41) L. WILS, *De houding van de politieke partijen t.o. de Vlaamse Beweging in de 19<sup>e</sup> eeuw*, Heule, 1972.

(42) J. M. LERMYTE, De tegenstellingen tussen en in de politieke partijen omstreeks 1872 en hun invloed op de Vlaamse beweging, dans *De Leiegouw*, XIV, 2, 1972.

(43) A. DE SMET, Les partis politiques belges et la guerre civile espagnole (1936-1939), dans *Res Publica*, IX, 1967, pp. 699-713.

(44) J. BARTIER, Partis politiques et classes sociales en Belgique, dans *Res Publica*, X, 1968, n<sup>o</sup> spécial, pp. 33-106.

(45) E. WITTE, De evolutie van de rol der partijen in het Belgische parlementaire regeringssysteem, dans *Res Publica*, 1980, XXII, 2, pp. 1-22.

(46) S. HENIG, *Political parties in the European community*, London, 1979.

(47) La situation en Belgique : positions respectives et situation interne des partis et des groupes, *Courrier hebdomadaire* du C.R.I.S.P., 1963, n<sup>o</sup> 212 ; Le système des partis dans la Belgique post-unitaire (1971-1979), *Courrier hebdomadaire* du C.R.I.S.P., 1979, n<sup>o</sup> 864.

(48) A. P. FROGNIER & P. DELFOSSE, Le système des partis en Belgique, dans *Res Publica*, XVI, 1974, 3-4, pp. 405-424.

(49) L. ROWIES, *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, C.R.I.S.P., 1975, Dossier 7.

(50) M. CLAEYS-VAN HAEGENDOREN, Party and opposition formation in Belgium, dans *Res Publica*, IX, 1967, 3, pp. 412-435.

(51) D. URWIN, Social cleavages and political parties in Belgium : problems of institutionalization, dans *Political Studies*, 18, 1970, 3.

(52) A. P. FROGNIER, Distances entre parties et clivages en Belgique. Le cas des trois régions : Wallonie, Flandre et Bruxelles, dans *Res Publica*, 1973, 2.

(53) A. VAN DEN BRANDE, Mogelijkheden van een sociologie der Belgische conflicten na de tweede wereldoorlog, dans *Sociologische Gids*, 10, 1963 ; V. R. LORWIN, Segmented pluralism : ideological cleavages and political cohesion in the smaller European democracies, dans *Comparative Politics*, 3, 1971, 2.

(54) L. HUYSE, Vijftien Angelsaksische auteurs over politiek, verzuiling en compromissvorming in België, dans *Res Publica*, 1975, 3, pp. 413-431.

(55) L. HUYSE, *Passiviteit, pacificatie en verzuiling in de Belgische politiek*, Antwerpen, 1970.

(56) L. HUYSE, Vijftien Angelsaksische auteurs ..., p. 430-431.

(57) J. MEYNAUD e.a., *La décision politique en Belgique*, Paris, 1965.

(58) W. DEWACHTER e.a., Het effect van de oppositie op het regeringsbeleid in België van 1965 tot 1971, dans *Res Publica*, XVII, 1975, 2, pp. 152-170.

(59) A. P. FROGNIER, Le pouvoir des partis belges à la Chambre des Représentants, *Courrier hebdomadaire* du C.R.I.S.P., 1972, n<sup>o</sup> 550 ; A. M. DE KERCHOVE & X. MABILLE, Mesure du pouvoir des partis politiques en Belgique (1977-1978), *Courrier hebdomadaire* du C.R.I.S.P., 1979, n<sup>o</sup> 862.

(60) W. DEWACHTER, *De wetgevende verkiezingen als proces van machtsverwerving in het Belgische politiek bestel*, Antwerpen, 1967.

(61) E. WITTE, Verkiezingsonderzoek ..., p. 300-304.

(62) F. DE BUYST, *La fonction parlementaire en Belgique : mécanismes d'accès et images*, Bruxelles, C.R.I.S.P., 1967.

(63) J. NUYENS, De selectie van kandidaten en de politieke partijen in België, dans *Res Publica*, VIII, 1966, pp. 233-254. Voir également sur ce sujet : J. OBLER, The role of national partyleaders in the selection of parliamentary candidates, dans *Comparative*

*Politics*, 5, 1972, 3 et du même auteur : Intraparty democracy and the selection of parliamentary candidates : the Belgian case. in *British Journal of Political Studies*, 1974, 4.

(64) R. DE SMET and R. EVALENKO, *Les élections belges. Explication géographique des suffrages*, Bruxelles, 1956 ; N. DELRUELLE, R. EVALENKO, W. FRAEYS, *Le comportement politique des électeurs belges. Enquête de sociologie électorale*, Bruxelles, 1970 ; K. HILL, Political change in a segmented society, dans R. ROSE (ed.), *Electoral behavior : A comparative handbook*, New York, 1974 ; D. SEILER & J. RAES, *Idéologies et citoyens*, Bruxelles, 1970 ; A. P. FROGNIER, e.a., *Vote, clivages socio-politiques et développement régional en Belgique*, Leuven, 1974.

(65) F. PERIN, *La démocratie enrayée. Essai sur le régime parlementaire belge de 1918 à 1958*, Bruxelles, 1960 ; W. GANSHOF VAN DER MEERSCH, *Pouvoir de fait et règle de droit dans le fonctionnement des institutions politiques*, Bruxelles, 1957 ; H. VAN IMPE, *Le rôle de la majorité parlementaire dans la vie politique belge*, Bruxelles, 1966 ; *Le régime parlementaire en Belgique*, Bruxelles, 1968.

(66) H. VAN IMPE, De grondwettelijkheid van de Belgische politieke partijen, dans *Tijdschrift voor bestuurswetenschappen en publiek recht*, 1964, pp. 297-309 ; P. WIGNY, Les partis en droit politique belge, dans *Revue de droit international et de droit comparé*, XXXV, 1958, 2-3, pp. 363-377.

(67) J. GOI., Naissance et mort des gouvernements belges au XIX<sup>e</sup> siècle, dans *Annales de la Faculté de Droit de Liège*, XI, 1966 ; M. BOEYNAEMS, Cabinetformation dans *Res Publica*, 1967, 3, pp. 471-506 ; J. VELU, *La dissolution du parlement. Études sur les conditions de légalité constitutionnelle que doit remplir l'acte de dissolution*, Bruxelles, 1966.

(68) Voir la note 37.

(69) A. SIMON, *Aspects de l'unionisme. Documents inédits 1830-1857*, Wetteren, 1958.

(70) H. GAUS, Achter de schermen van het unionisme, dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, III, 1972, 3-4, pp. 367-384.

(71) C. LEBAS, *L'Union des catholiques et des libéraux de 1839 à 1847. Étude sur les pouvoirs exécutif et législatif*, Leuven-Paris, 1960 (C.I.H.C., III).

(72) J. STENGERS, Sentiment national, sentiment orangiste et sentiment français à l'aube de notre indépendance, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, XXVIII, 1950, XXIV, 1951.

(73) J. BARTIER, Théodore Verhaegen, la franc-maçonnerie et les sociétés politiques, dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, XVI, oct. 1963-avril 1964, n° spécial, pp. 137-233.

(74) Par exemple J. BARTIER, Le mouvement démocratique à l'Université libre de Bruxelles au temps de ses fondateurs, dans *Socialisme*, VII, 1960, pp. 17-26, 130-148 ; J. STENGERS, L'apparition du libre examen à l'Université de Bruxelles, dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, XVI, oct. 1963-avril 1964, n° spécial, p. 59-136.

(75) M. DECHESNE, *Le parti libéral à Liège. 1848-1899*, Louvain-Paris, 1974. (C.I.H.C., 76).

(76) A. ERBA, *L'esprit laïque en Belgique sous le gouvernement libéral doctrinaire (1857-1870) d'après les brochures politiques*, Louvain, 1967.

(77) J. LORY, *Libéralisme et instruction primaire, 1842-1879. Introduction de la lutte scolaire en Belgique*, Louvain, 1979, 2 vol. ; A. MIROIR, Jules Bara, novateur. Essai sur la conception des rapports entre l'Église et l'État dans la doctrine juridique belge, dans *L'Église et l'État à l'époque contemporaine*, Bruxelles, 1975, pp. 435-462.

(78) J. GAILLARD, Un événement politique méconnu : le congrès libéral progressiste des 29 et 30 mai 1887, dans *Res Publica*, XVI, 1974, pp. 589-600.

(79) Voir le dernier chapitre dans E. GUBIN, *Bruxelles au XIX<sup>e</sup> siècle : berceau d'un flamingantisme démocratique (1840-1873)*, Bruxelles, 1979 et E. WITTE, Het debuut van het liberale flamingantisme in de hoofdstad (1869-1875), dans *Handelingen der Koninklijke Zuidnederlandse Maatschappij voor Taal- en Letterkunde en Geschiedenis*, XXVII, 1973, pp. 311-353.

(80) P. LEFEVRE, Démocratisation du libéralisme belge : l'exemple brugeois 1900-1940, dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, VIII, 1977, 1-2, pp. 185-204.

(81) La réforme du parti libéral : naissance du parti de la liberté et du progrès (oct. 1961, n<sup>o</sup> 165) ; Le P.L.P. : situation interne et perspectives politiques (juillet 1962, n<sup>o</sup> 160) ; Structures et évolution du monde libéral en Belgique (n<sup>os</sup> 522, 523-524).

(82) G. GUYOT DE MISHAEGEN, *Le parti catholique belge de 1830 à 1884*, Bruxelles, 1946.

(83) Bibliographie de Monseigneur Simon, dans *L'Église et l'État à l'époque contemporaine*, Bruxelles, 1975, pp. 7-18 ; R. AUBERT, L'apport de Monseigneur Simon à l'histoire contemporaine de la Belgique, *Ibidem*, pp. 19-36.

(84) A. SIMON, *Le parti catholique belge, 1830-1945*, Bruxelles, 1958.

(85) H. HAAG, *Les origines du catholicisme libéral en Belgique (1789-1839)*, Louvain, 1950 ; K. VAN ISACKER, *Werkelijk en Wettelijk land. De katholieke opinie tegenover de rechterzijde, 1863-1884*, Antwerpen, 1955 ; K. JÜRGENSEN, *Lamennais und die Gestaltung des Belgischen Staates. Der liberale Katholizismus in der Verfassungsbewegung des 19. Jahrhunderts*, Wiesbaden, 1963 ; A. SIMON, *Rencontres Mennaisiennes en Belgique*, Bruxelles, 1963 ; E. LAMBERTS, *Kerk en liberalisme in het bisdom Gent (1821-1857). Bijdrage tot de studie van het liberaal-katholicisme en het ultramontanisme*, Leuven, 1972.

(86) R. AUBERT, L'Église et l'État en Belgique au XIX<sup>e</sup> siècle, dans *Res Publica*, X, 1968, n<sup>o</sup> spécial, pp. 9-31.

(87) E. WITTE, Les évêques belges et les élections de 1830 à 1847. État de la question, dans *L'Église et l'État à l'époque contemporaine*, Bruxelles, 1975, pp. 577-604.

(88) J. LEBLIQ, Les premières interventions de l'Association constitutionnelle et conservatrice de Bruxelles dans les luttes électorales de la capitale (1863-1868), dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, IX, 1978, pp. 215-257 ; M. GRUMAN, Origines et naissance du parti indépendant (1879-1884), in *Cahiers bruxellois*, 1964, pp. 89-171 ; J. P. HENDRICKX, À propos de la démission d'Alphonse Nothomb de la présidence de l'Association constitutionnelle et conservatrice de Bruxelles le 21 février 1892, dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, I, 1969, pp. 48-85.

(89) R. REZSOHAZY, *Origines et formation du catholicisme social en Belgique, 1842-1909*, Louvain, 1958 ; S. H. SCHOLL, *150 jaar katholieke arbeidersbeweging in België, 1789-1939*, Brussel, 1963-1966, 3 vol. ; P. GERIN, *Catholiques liégeois et question sociale (1833-1924)*, Bruxelles, 1959.

(90) K. VAN ISACKER, *Het Daensisme. De teleurgang van een onafhankelijke christelijke arbeidersbeweging in Vlaanderen, 1893-1914*, Antwerpen, 1965 ; L. WILS, *Het Daensisme. De opstand van het Zuidvlaamse platteland*, Leuven, 1969.

(91) Voir e.a. F. VAN HEMELRYCK, *Het Daensisme in het arrondissement Brussel*, Brussel, 1979.

(92) L. WILS, *Het ontstaan van de Meetingpartij en haar invloed op de Belgische politiek*, Antwerpen, 1963.

(93) E. DEFOORT, *Charles Maurras en de Action française in België*, Brugge, 1978.

(94) J. BEAUFAYS, *Les partis catholiques en Belgique et aux Pays-Bas : 1918-1958*, Bruxelles, 1973.

(95) M. VAN DEN WIJNGAERT, *Ontstaan en stichting van de CVP-PSC : de lange weg naar het kerstprogramma*, Antwerpen, 1976 ; J. DE GROOF, *Over de wording van de*

CVP-PSC. Enkele krachtlijnen, gegevens en bedenkingen bij de wording van de Christelijke Volkspartij, dans *Res Publica*, XIX, 1977, 1, pp. 83-98.

(<sup>96</sup>) La situation au sein du parti social chrétien (1960, n° 83) ; Structures et évolution du monde catholique en Belgique (1964, n°s 235-236-237) ; Les projets de réorganisation du parti social chrétien (1965, n° 291) ; L'évolution récente des structures du CVP-PSC (1970, n° 484) ; L'élection des nouveaux présidents du CVP et du PSC (1972, n° 562).

(<sup>97</sup>) D. DE WEERDT, *De Belgische socialistische arbeidersbeweging op zoek naar een eigen vorm, 1872-1880*, Antwerpen, 1972 ; M. SZTEJNBERG, La fondation du parti ouvrier belge et le ralliement de la classe ouvrière à l'action politique, 1882-1886, dans *International Review of Social History*, 8, 1963, pp. 198-215 ; H. BALTHAZAR, De Gentse Werkersverenigingen in 1887, dans *Handelingen van de Maatschappij voor Oudheidkunde en Geschiedenis te Gent*, XVIII, 1964.

(<sup>98</sup>) F. MAHIEU-HOYOIS, *L'évolution du mouvement socialiste borain (1885-1895)*, Louvain-Paris, 1972 (C.I.H.C., 68).

(<sup>99</sup>) A. MOMMEN, *De Belgische Werkliedenpartij. Ontstaan en ontwikkeling van het reformistisch socialisme (1880-1914)*, Gent, 1980.

(<sup>100</sup>) M. LIEBMAN, *Les socialistes belges, 1885-1914. La révolte et l'organisation*, Bruxelles, 1979.

(<sup>101</sup>) M. CLAEYS-VAN HAEGENDOREN, *25 jaar Belgisch socialisme. Evolutie van de verhouding van de Belgische Werkliedenpartij tot de parlementaire democratie in België van 1914 tot 1940*, Antwerpen, 1967.

(<sup>102</sup>) A. PLETINCKX, Le parti ouvrier belge dans la première phase de la crise économique 1930-1933, dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, VII, 1976, 3-4, pp. 273-327 ; VIII, 1977, 1-2, pp. 237-290.

(<sup>103</sup>) P. DODGE, *Beyond marxism : the faith and works of Hendrik de Man*, Den Haag, 1966 ; M. CLAEYS-VAN HAEGENDOREN, *Hendrik De Man. Een biografie*, Antwerpen-Utrecht, 1972.

(<sup>104</sup>) M. CLAEYS-VAN HAEGENDOREN, De Antwerpse socialistische federatie van 1914 tot 1921 : de evolutie van haar verhouding tot de B.W.P., dans *Res Publica*, IX, 1967, pp. 29-85.

(<sup>105</sup>) J. PUISSANT, La fédération socialiste républicaine du Borinage, 1919 à 1939, dans *Res Publica*, X, 1968, pp. 609-679 ; Les effectifs de la fédération d'arrondissement du P.O.B. de Verviers (1919-1939), dans *Res Publica*, XIV, 1972, 1, pp. 63-90.

(<sup>106</sup>) Autour du congrès de Klemskerke. Quelques facteurs de changement du P.S.B. flamand (1967, n° 387) ; Les structures du monde socialiste en Belgique et leur évolution (1972, n°s 570, 572, 577, 582).

(<sup>107</sup>) Les discussions doctrinales au sein du parti socialiste (1966, n° 341) ; Y. SACRE, *De Belgische socialistische partij en het probleem der minderheden*, Brussel, SEVI, 1971.

(<sup>108</sup>) H. LYBEN, De partijcongressen van de B.S.P. sinds de tweede wereldoorlog, dans *Res Publica*, 1973, 4, pp. 701-724.

(<sup>109</sup>) W. E. PATERSON & A. H. THOMAS, *Social democratic parties in West Europe*, London, 1977.

(<sup>110</sup>) J. CRAEYBECKX, De agrarische depressie van het einde der XIX<sup>e</sup> eeuw en de politieke strijd om de boeren, dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, IV, 1973, pp. 191-230 ; V, 1974, pp. 121-186.

(<sup>111</sup>) J. CRAEYBECKX, Arbeidersbeweging en Vlaamsgezindheid vóór de Eerste Wereldoorlog, dans *Mededelingen van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Klasse der Letteren*, XL, 1978 ; H. VAN VELTHOVEN, Onenigheid in de Belgische Werkliedenpartij : de Vlaamse kwestie wordt

een vrije kwestie (1894-1914), dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, V, 1974, 1-2, pp. 123-166.

(<sup>112</sup>) M. SERTYN, Socialistisch aktivisme tijdens de eerste wereldoorlog, *Revue belge d'histoire contemporaine*, 1976, VII, 1-2, pp. 169-196.

(<sup>113</sup>) R. VAN DOORSLAER, De Kommunistische partij en haar geschiedschrijving, een kritische analyse, dans *Vlaams Marxistisch Tijdschrift*, XII, 1979, 1.

(<sup>114</sup>) J. SZTEJNBERG, À l'origine du communisme belge : l'extrême-gauche révolutionnaire d'avant 1914, in *Cahiers Marxistes*, 1970-1971, 8, pp. 3-34 ; M. LIEBMAN, Les origines et la fondation du parti communiste de Belgique, dans *Courrier hebdomadaire du C.R.I.S.P.*, 1963 ; L. REYNTJENS, De eerste communistische groepen in België en hun fusie tot de communistische eenheidspartij, dans *Vlaams Marxistisch Tijdschrift*, 1971, pp. 171-218 ; D. BYNENS, De oorsprong van de Kommunistische partij in België, dans *Wetenschappelijke Tijdingen*, XXVIII, 6, col. 419-424.

(<sup>115</sup>) *Een geschiedenis van het Belgisch Kommunisme, 1921-1945*, Gent, 1980 (traduit en français).

(<sup>116</sup>) R. VAN DOORSLAER, *De kommunistische partij van België en het Sovjet-Duits niet-aanvalspakt*, Brussel, 1975.

(<sup>117</sup>) Différends au sein du parti communiste en Belgique (1963, n° 206) ; La situation actuelle dans le parti communiste de Belgique (1964, n° 265) ; Bilan actuel du parti communiste (1965, n° 303 ; 1967, n° 351) ; L'évolution du parti communiste de Belgique, 1968-1972 (1972, n°s 562, 563, 564).

(<sup>118</sup>) La Volksunie (1961, n° 148) ; Le congrès de Malines de la V.U. (1964, n° 230) ; L'évolution récente de la V.U. (1973, n°s 604-606).

(<sup>119</sup>) Le parti wallon (1967, n° 367) ; F.D.F./R.W. (1971, n° 516-517) ; L'évolution du R.W. d'avril 1974 à mars 1977 (1978, n° 786) ; P. LEFEVRE, Le Rassemblement wallon au gouvernement : défi au gouvernement ou défi au parti, dans *Res Publica*, XIX, 1977, 3, pp. 391-406.

(<sup>120</sup>) Le phénomène F.D.F. (1965, n° 299) ; F.D.F./R.W. (1971, n° 516-517).

(<sup>121</sup>) M. KOOPMAN, e.a., *Integratie, etnolinguïsme en politieke verandering : het sukses van het F.D.F. in de gemeenteraadsverkiezingen van 1976*, Brussel, V.U.B., 1977.

(<sup>122</sup>) R. PFEIPPER & J. LADRIÈRE, *L'aventure rexiste*, Bruxelles, 1966 ; J. M. ETIENNE, *Le mouvement rexiste jusqu'en 1940*, Paris, 1968 ; Les origines du rexisme, dans *Res Publica*, IX, 1967, n° 1, pp. 87-110.

eliane gubin \*

---

## **d'une histoire nationale à l'autre : à propos de l'historiographie du mouvement flamand en belgique**

### INTRODUCTION

Rares sont les questions qui, dans notre histoire nationale, ont suscité une littérature aussi abondante que la question flamande. Actuellement, la somme des connaissances, la diversité des thèmes envisagés sont telles que seul le recours à de bonnes encyclopédies, à de bonnes bibliographies permet de retrouver quelque peu son chemin dans le dédale des publications. En effet, celui qui aborde l'étude du mouvement flamand, surtout s'il est francophone, est immanquablement saisi de vertige, voire de découragement, devant la masse impressionnante d'écrits parmi lesquels il lui faut choisir. Mais dès qu'il parvient à maîtriser cette première impression, il découvre vite les paradoxes de cette historiographie, paradoxes qui traversent, avec une belle constance, toute l'histoire du mouvement flamand et qui permettent d'aller plus rapidement aux travaux essentiels.

Tout d'abord, l'histoire du mouvement flamand se répète souvent : de nombreux thèmes sont repris de travaux en travaux, sans modification majeure, forgeant ainsi une trame identique qui, par sa répétition même, acquiert peu à peu l'autorité d'une vérité historique. Toute une série d'ouvrages, de seconde main, peuvent être rapidement éliminés, dans la mesure où ils n'apportent rien de neuf ni d'original concernant l'évolution du flamingantisme (\*). Par contre, en dépit de la production générale considérable, certaines époques ou certains sujets demeurent en friches et les ouvrages qui les concernent sont en nombre limité. J'ai déjà dit précédemment qu'on semblait prêter surtout aux riches : ce sont souvent les mêmes dirigeants, les mêmes groupes dominants qui font l'objet de recherches de plus en plus approfondies, creusant ainsi d'autant le fossé avec les «mal aimés» de l'histoire. Les débuts du

mouvement flamand, par exemple, sont constitués d'ombres et de lumières ; en contrepoint des Conscience, David, Willems ... que de militants (et non des moindres), que d'événements (parfois révélateurs) demeurent encore mal connus (1) !

Par ailleurs, la production scientifique, l'histoire basée sur une recherche systématique et une documentation originale, est relativement mince, comparée à l'ensemble des écrits engagés. Parlant du mouvement flamand, de Bie (2) n'hésitait pas à écrire il y a peu : «L'étude scientifique en est difficile et rare ... Le recul est ce qui manque surtout ; les ouvrages considérant soit l'ensemble du problème soit un aspect important sont en nombre réduit ...» (3).

Cette absence de synthèses suffisantes, les lacunes évidentes de la production scientifique obligent donc à recourir, pour de nombreux sujets, aux écrits engagés et là, le choix est périlleux. Je m'efforcerai donc, dans ce bref aperçu, de signaler les principaux ouvrages, les «classiques» de la question flamande mais aussi quelques autres, «non-scientifiques» qui, pris avec les réserves d'usage, me paraissent utiles pour mieux comprendre le cheminement et le développement de la question flamande.

Dernière réflexion préalable, sur laquelle je reviendrai dans les conclusions : l'historiographie du mouvement flamand est, à de rares exceptions près, une histoire «interne». Il existe en effet une extraordinaire symbiose entre le mouvement flamand et la manière dont est écrite son histoire ; la plupart des auteurs qui s'y sont attachés sont, sinon impliqués du moins concernés par la question flamande (4). L'optique véhiculée par l'historiographie témoigne le plus souvent d'une sensibilité flamande et alimente une histoire à huis clos, se nourrissant souvent de ses propres évidences. Ce n'est là ni une critique ni une attaque mais une constatation. Il est clair que la plupart des auteurs qui ont mené des recherches sur l'histoire du problème linguistique lui étaient liés d'une manière ou d'une autre, quand ce ne serait que par leur langue et leur culture. Or personne ne peut se dégager de certains schémas de pensée quand sa sensibilité est concernée.

On n'est pas impunément juge et partie : l'histoire du mouvement flamand présente une vision flamande du problème linguistique et, sous cette forme, elle pénètre peu dans les milieux francophones où les idées que l'on se fait du flamingantisme et de son évolution demeurent souvent limitées à quelques stéréotypes.

## I. DE 1830 À 1914

Il faut attendre la fin du XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> siècle pour que paraissent les premières études consacrées au mouvement flamand : celle de Paul Hamélius (*Histoire politique et littéraire du mouvement flamand*, Bruxelles, 1<sup>e</sup> éd. 1896 ; 2<sup>e</sup> éd., 1924) et celle de Paul Fredericq, (*Schets eener geschiedenis van de Vlaamse Beweging*, dans *Vlaamsch België sedert 1830*, t. II-IV, Gand, 1906-1909). La première est, en dépit de son titre, axée principalement sur la renaissance littéraire même si elle envisage le rôle politique joué par divers écrivains ; la seconde concerne l'évolution politique du flamingantisme. Histoire engagée, elle s'inscrit dans une tradition libérale dont son auteur est un des porte-parole. Ces deux ouvrages enserrent les aspects essentiels du premier flamingantisme – culture et politique – mais d'une manière encore fort synthétique, fort sommaire, s'attachant surtout au fait et au déroulement chronologique. La dimension socio-culturelle ou socio-politique de ce mouvement n'y est pas encore clairement perçue. Ils forment donc un bon point de départ, indispensable, mais laissent dans l'ombre de nombreux aspects pour lesquels l'on ne dispose pas encore d'études précises. En effet, les origines du mouvement flamand, bien que riches en idées et en controverses fondamentales pour son évolution, sont restées longtemps les parentes pauvres de l'historiographie. Considéré à tort comme une phase essentiellement littéraire, le premier flamingantisme ne retint guère l'attention des historiens qui se sont satisfaits, à son propos, d'un discours général et stéréotypé. Ce n'est qu'après la Seconde Guerre Mondiale que des études approfondies vont peu à peu remettre en cause les idées reçues et susciter par là-même un regain d'intérêt pour les débuts du mouvement flamand. Parmi les ouvrages les plus marquants, citons notamment l'excellent travail de M. De Vroede, *De Vlaamse Beweging in 1855-56. Bijdrage tot een meer verantwoorde kennis van haar evolutie*, Verh. K.V.A. voor Wetensch., Lett.- en Sch. Kunsten, Bruxelles, 1960 (5). L'auteur y étudie, de manière minutieuse, les circonstances et les négociations qui ont précédé la création, par le gouvernement, de la fameuse *Commission Flamande* en 1856. Pour la première fois, l'existence d'un problème flamand en Belgique était reconnue officiellement.

De son côté, Lode Wils fut l'un de ceux qui contribuèrent à réveiller l'attention des chercheurs pour cette époque et qui parvint, dans une série de monographies et d'ouvrages de synthèse, à mieux cerner la

trajectoire du flamingantisme au siècle dernier (notamment : *De ontwikkeling van de gedachtenhoud der Vlaamse Beweging tot 1914*, Anvers, 1955 ; *De politieke oriëntering van de Vlaamse Beweging 1840-1857*, Anvers, 1959 ; *Het ontstaan van de Meetingpartij te Antwerpen en haar invloed op de Belgische politiek*, Anvers, 1963).

Parallèlement, de nouvelles recherches biographiques ont permis de dégager le rôle et l'influence de certains leaders qui étaient soit tombés dans l'oubli soit étudiés principalement sous l'angle de leur activité littéraire ou philologique <sup>(6)</sup>. Ces nouvelles biographies, replacées cette fois dans le contexte politique et social de l'époque, sont évidemment indispensables au moment où le mouvement flamand n'est encore que très marginal et repose presque entièrement sur les épaules de quelques personnalités.

Mais il reste encore beaucoup à faire pour bien connaître le XIX<sup>e</sup> siècle. Les interprétations sur cette période diffèrent d'ailleurs selon les historiens (voir p. suivantes). Souvent le recours direct aux publications d'époque demeure nécessaire pour mieux cerner les différents groupes flamands. De plus, ces ouvrages présentent presque tous un double visage : sources par la personnalité de leur auteur, ils sont aussi études ou essais par leur volonté de retracer le passé du mouvement flamand, d'en découvrir les racines. En schématisant très fort, on peut dire que le but de ces publications tend à légitimer le mouvement flamand ; elles font donc largement appel à l'histoire et forment par conséquent un genre hybride, représentant le mouvement qui se développe en écrivant lui-même sa propre progression. Au travers de ces écrits, c'est le flamingantisme qui secrète sa propre histoire et les rudiments de son historiographie. C'est pourquoi il m'a paru nécessaire, pour toute la période antérieure à 1914, de tenir compte de cette particularité et, loin de limiter le choix aux seuls travaux historiques (au sens strict du mot), de l'élargir à ceux qui illustrent les premières phases de flamingantisme et qui restent, dans bien des cas, les plus utiles à leur compréhension.

Ces écrits répondent à une première nécessité, celle d'inscrire le mouvement flamand dans le cadre belge, pour échapper à l'accusation d'orangisme ou d'incivismisme. Une singulière polémique se développe d'ailleurs entre les hommes au pouvoir, qui accusent les Flamands d'accorder la prépondérance à leur sentiment flamand, et les militants flamands qui font assaut de déclarations patriotiques belges !

Le mouvement flamand est présenté comme un mouvement constitutionnel, qui ne cherche pas à modifier quoi que ce soit au pacte fon-

damental mais qui en réclame au contraire toute l'application. La liberté des langues (art. 23) et l'égalité de tous les citoyens devant la loi (art. 6) sont les piliers de l'argumentation. La revendication flamande n'est donc, au départ, ni révolutionnaire ni réformatrice : elle réclame la Constitution, toute la Constitution, rien que la Constitution. Par conséquent, le mouvement flamand affirme son patriotisme et, dans le même ordre d'idées, prétend être la meilleure garantie de l'indépendance nationale. En renforçant les caractères spécifiquement belges (et le flamand en est un), il consolide le sentiment national nié à l'étranger et élève entre la Belgique et la France (dont les visées annexionnistes sont redoutées) une «barrière morale» remplaçant les frontières naturelles inexistantes. Ce thème, courant dans les années trente, est particulièrement bien représenté dans une brochure de M. Van der Voort, *Coup d'œil sur la langue et la littérature flamande en Belgique, considérée comme langue et littérature nationale*, Anvers, 1837. Il deviendra un des leit-motiv de la problématique flamande après 1840, au moment où Pierre De Decker, député de Termonde et futur Chef de Cabinet, l'officialise dans un écrit célèbre, *Du pétitionnement en faveur de la langue flamande*, Bruxelles, 1840.

Nationalité belge, unité belge, affirmation de l'existence d'une nation (même composée d'éléments hétérogènes) : autant d'idées-force des premières histoires du mouvement flamand qui se retrouvent tant sous la plume du libéral J. Stécher (*Flamands et Wallons*, Liège, 1859) que sous la plume du catholique P. de Hauleville (*La nationalité belge ou Flamands et Wallons*, Gand, 1870).

Si la diversité des populations flamandes et wallonnes apparaît dans ces premiers écrits, ce n'est nullement pour les opposer les unes aux autres. Aucun antagonisme ne sépare Wallons et Flamands, tous ont fait la révolution de 1830 avec la même ferveur. C'est l'époque où le chef de file du flamingantisme bruxellois, Michel Van der Voort, pouvait écrire (on mesurera ici la distance parcourue depuis ...) qu'il n'existait en Belgique que des Belges (... «geene Vlamingen, geene Walen, geene Walen, geene Vlamingen maer Belgen»)(<sup>7</sup>). La participation des Flamands en 1830 est sans cesse évoquée, pour mieux souligner l'injustice qu'il y aurait à les traiter différemment des Wallons, pour mieux renforcer l'appel à la solidarité wallonne dans les revendications linguistiques. Sans l'appui des Flamands, n'hésite pas à déclarer Coremans, l'un des premiers députés flamingants, «la Belgique ne se serait pas faite» (<sup>8</sup>).

À côté des ouvrages qui s'efforcent ainsi de définir le but et la finalité du mouvement flamand, après en avoir fait le point dans le présent et le passé, l'on trouve aussi des travaux qui proposent des moyens d'action nouveaux pour lui permettre de s'imposer.

Les années cinquante représentent en effet une période de profond bouleversement, au plan politique général (l'unionisme s'effondre), au plan interne pour le flamingantisme qui s'efforce d'agir lors des élections. Il se trouve confronté d'emblée à la dure nécessité de choisir son camp politique et l'on voit naître alors toute une série d'ouvrages appelant à l'action politique, dont deux sont considérés à juste titre comme le point de départ du flamingantisme politique. Friedrich Oetker, réfugié hessois en Belgique comprit fort bien, avant même la plupart des militants flamands, la nécessité de transformer le mouvement en groupe de pression (*Le mouvement flamand*, Tournai, 1858). Oetker est aussi le premier à parler d'unilinguisme des régions, à une époque où cette conception n'effleure pas encore les esprits. Mais s'il eut effectivement des vues prémonitoires sur la question des langues, il pêche par son manque de connaissance de la réalité politique belge. Il croit que les Flamands peuvent créer un tiers-parti qui mettrait les revendications linguistiques au-dessus des divergences cléricolibérales. Jean-Baptiste Langlois développe parallèlement des thèmes semblables (*Le mouvement flamand du point de vue politique*, dans *La Revue Trimestrielle*, 1858, XIX, pp. 163-194), pousse les Flamands à l'action électorale mais, plus au fait des mentalités que Oetker, il envisage leur action respectivement au sein de chaque parti. L'anticléricalisme virulent de Langlois a peine à admettre qu'un catholique puisse être bon flamingant et cette excommunication, selon la ligne de fracture des partis, traverse désormais le mouvement de manière permanente. Dès 1857, les luttes partisans brisent définitivement la difficile et illusoire entente entre les groupes flamands ; elles morcellent le mouvement en deux blocs rivaux : désormais il y aura une «histoire libérale» et une «histoire catholique» du mouvement flamand. Un seul militant se cramponne désespérément à l'idéal unioniste, le Wallon Lucien Jottrand mais ses ouvrages, clairvoyants et intéressants, restent sans écho et sans postérité<sup>(9)</sup>.

La tradition libérale dans l'historiographie du mouvement est représentée par Julius Vuylsteke (*La question flamande et le libéralisme*, Gand, 1861) ; elle se poursuit avec Paul Fredericq (cité plus haut) pour aboutir à l'œuvre de Maurice Basse qui reprend le discours laissé en

suspens par Fredericq (*De Vlaamse Beweging van 1905 tot 1930*, Gand, 2 vol., 1930-1933). Histoire factuelle, l'œuvre de Basse est surtout utile pour la connaissance chronologique des événements qui enserrèrent les années de guerre. Secondée par le Willemsfonds et l'effort de publication qui fut le sien, l'aile libérale du mouvement flamand fournit surtout de brillants théoriciens ; du côté catholique, plus lent à s'exprimer (mais qui, dans les années 70 s'organise et crée en réponse le Davidsfonds), l'effort porte plus sur la pénétration du groupe parlementaire catholique.

Enfin l'on ne peut passer sous silence l'entreprise gigantesque de Th. Coopman et J. Broeckaert, *Bibliographie van den Vlaemschen Taelstrijd* (10 vol., 1904-1914), publiée sous les auspices de la Koninklijke Vlaamse Academie<sup>(10)</sup>. Il ne s'agit pas, en dépit de son titre, d'une bibliographie mais bien d'un recueil de sources, de fragments de documents, en nombre considérable, rangés chronologiquement de 1787 à 1886. Cet ouvrage est d'autant plus précieux que bon nombre de brochures, bon nombre de journaux dont les auteurs présentent des extraits n'ont pas été conservés.

Il faut remarquer que, durant cette première période, beaucoup de textes importants sont publiés en français, même si par ailleurs leurs auteurs écrivent habituellement en néerlandais. En effet, ce n'est pas vers le peuple flamand que cette littérature est dirigée (d'autres organismes remplissent ce rôle de propagande populaire, comme les multiples associations culturelles) mais bien vers les hommes au pouvoir. Ce sont eux que les militants flamands cherchent à atteindre ; ils le font donc dans leur langue et selon une argumentation propre à les toucher. Il serait intéressant d'étudier les rapports ainsi établis ; je ne pense pas qu'aucun ouvrage ne le fasse d'une manière systématique ou suffisante. L'on verrait, je pense, combien, dès les origines du flamingantisme, les relations avec les dirigeants francophones se sont raidies, se sont figés et comment les incompréhensions mutuelles ont pesé lourd dans le développement ultérieur de la question des langues.

Le début du xx<sup>e</sup> siècle s'accompagne de mutations considérables qui se répercutent sur le mouvement flamand et sur son historiographie. Les revendications flamandes «décollent» de leur support linguistique, même si la polémique à leur propos ne tarit pas. Elle suscite au contraire les premières études sur la législation linguistique (A. Prayon-Van Zuylen, *De Belgische taalwetten toegelicht*, Gand, 1892 ; Dosfel L., *De Belgische wetten op het gebruik der Nederlandsche Taal voor het*

*volk toegelicht*, Bruges, 1910). Mais les premières lois de 1873, 1878 et 1883, réglant respectivement l'emploi des langues devant les tribunaux, dans l'administration et dans l'enseignement, ne freinent nullement le mouvement. Elles ne constituèrent jamais autre chose qu'un facteur supplémentaire de mécontentement (c'est là une nouvelle constante dans le mouvement) ; en un mot, elles servirent de tremplin pour la reprise du militantisme. Parallèlement aux profonds bouleversements politiques, économiques et sociaux qui traversent la société en cette fin de siècle, de nouvelles préoccupations pénètrent dans le mouvement flamand et, l'orientant vers des voies très diversifiées, elles donnent aux travaux sur la question flamande des résonances neuves.

Du côté catholique, un courant particulariste et traditionnaliste se développe, sur les traces de G. Gezelle : A. Rodenbach (dont l'influence est marquante sur la jeunesse des collèges) prône un nationalisme romantique qui prélude à l'affirmation d'une patrie flamande. De lutte linguistique, puis politique, le mouvement flamand s'oriente vers la lutte nationale et culturelle qui, chez certains, se teinte de nostalgie passéiste et d'un retour au flamand dialectal. Mais chez d'autres au contraire, les nouvelles aspirations se chargent de résonances socio-économiques évidentes. Ainsi, le jeune August Vermeylen dénonce avec fougue le mysticisme linguistique hérité du romantisme et du XIX<sup>e</sup> s. et qui constitue pour lui une vision étriquée du mouvement flamand. À l'antagonisme des « races », il oppose la lutte des classes et entend insuffler au flamingantisme la dimension sociale qui lui fait défaut (*Kritiek der Vlaamse Beweging*, Bussum, 1896). Le problème des langues devient alors une composante de la lutte sociale, tout comme l'affirmation de l'identité flamande ne peut avoir de sens que si elle s'inscrit dans l'internationalisme de la classe exploitée (*Vlaamse en Europese Beweging*, Bruxelles, 1900). Il lance la formule, restée célèbre : « Wij willen Vlamingen zijn om Europeërs te worden », qui contraste totalement avec le courant nationaliste sous-jacent dans de nombreuses organisations catholiques flamandes.

De son côté, Louis De Raet, suivant les traces de J. Mac Leod, professeur de biologie à l'Université de Gand, apporte au mouvement flamand des préoccupations économiques. En effet, Mac Leod avait déjà souligné combien la situation économique désastreuse des Flandres était à mettre en rapport avec la situation de l'enseignement dans ces provinces. L'absence d'élites flamandes constituait pour lui une des causes essentielles du retard socio-économique flamand. Reprenant ces

thèmes, De Raet va les radicaliser et, surtout, contribuer à leur diffusion. Pour De Raet, la solution de la question flamande passe inévitablement par le redressement économique et social de la Flandre et celui-ci ne sera possible que lorsque la Flandre disposera de ses «propres» cadres (*Economisch programma van de Vlaamsche Beweging*, 1905 et *Onze Volkskracht*, t. I, 1905, t. II-III, 1912-1913). L'une des conséquences directes de cette position est la flamandisation de l'enseignement à tous les niveaux, y compris universitaire.

Pour cette période, extrêmement féconde, on consultera : de M. Lamberty, *Lodewijk de Raet, grondlegger van een Vlaams volkspolitiek*, Anvers, 1951 ; *Lodewijk de Raet, een levensbeeld*, Hasselt, 1961 et *L. de Raet en A. Vermeylen* dans *Nieuw Vlaams Tijdschrift*, décembre 1946, pp. 996-1015 ; de V. Leemans, *L. de Raet, nationaal-econome en politiek denker* dans *Tijdschrift voor economie en sociologie*, décembre 1939.

Mais ces préoccupations économiques et sociales ne sortiront pleinement leurs effets qu'après la première guerre mondiale (voir notamment Th. Luyckx, M. Lamberty et F. Wildiers, *Geschiedenis van de economische bewustwording van Vlaanderen. Veertig jaar Vlaams Economisch Verbond, 1926-1966*, Anvers, 1967). Jusqu'en 1914, le mouvement flamand reste, dans son immense majorité, proche de ses racines, même si certaines se prolongent déjà hors du cadre linguistique.

La réforme électorale de 1893, établissant le suffrage plural, lui a donné une base populaire ; l'entrée sur scène des masses rurales flamandes le fait basculer du côté catholique. Pourtant, il n'en reste pas moins un mouvement petit-bourgeois dans son essence, mouvement d'idées sans relation directe avec les problèmes des classes laborieuses, expression privilégiée des classes moyennes urbaines en voie d'ascension sociale.

Une fraction du flamingantisme va cependant établir, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une passerelle entre problème flamand et problème social : le daensisme qui se développe dans la région d'Alost de 1894 à 1914. Avant lui, des aspirations démocratiques s'étaient déjà manifestées au sein d'un groupe radical bruxellois dans les années 1860, les *Vlamingen Vooruit* !, dont les membres dirigeants étaient influencés par le socialisme utopique. Les premiers, ils avaient mis le doigt sur les implications sociales de la question flamande et proposaient comme solution une rénovation politique et économique. Les premiers aussi, ils se déclarent partisans d'une décentralisation administrative, voire chez

certain, d'un fédéralisme. Mais ce groupe, extrêmement brillant, était resté sans postérité<sup>(11)</sup>. Le daensisme, lui, se développe d'abord dans la sphère catholique dont il se détache rapidement pour mener une voie propre. Le Christene Vlaamse Volkspartij a des accents sociaux et flamingants indéniables mais, revendiquant une place qui n'existe pas encore dans l'éventail politique, il est suspect à la fois auprès des catholiques, à la fois auprès des représentants du mouvement ouvrier. Ce parti éphémère (dont les prolongements furent peut-être plus importants qu'il n'y paraît à première vue) a été étudié principalement par K. VAN ISAKER (*Het daensisme, 1893-1914*, 2<sup>e</sup> éd. revue, Anvers, 1965) et par L. Wils, *Het daensisme, de opstand van het Zuidvlaamse platteland*, Louvain, 1969).

## II. D'UNE GUERRE À L'AUTRE : 1914-1940

L'entre-deux-guerres est plus riche en événements déterminants pour l'évolution du mouvement flamand qu'en ouvrages de grande valeur. Sous le choc de la guerre, des divisions, latentes au sein du flamingantisme, s'expriment avec violence et provoquent l'éclatement du mouvement. Il ne s'agit plus désormais de divergences politiques qui s'affrontent, il s'agit de la conception fondamentale de l'état, de ses structures et surtout des relations Flandre-Belgique. Pour certains, la Belgique n'a plus de sens ; portés par un élan national flamand, ils entrent de plain-pied dans la collaboration avec l'occupant, en espérant que la Flandre y trouvera son compte.

Cet engagement n'a pas connu d'emblée les interprétations actuelles ; la manière dont l'activisme fut perçu, ressenti et présenté, constitue l'un des phénomènes les plus curieux de notre histoire.

Dans l'immédiat après-guerre, le consensus est général pour le condamner avec véhémence et n'y voir qu'une trahison politique indéfendable. Pour le mouvement flamand, parlementaire et légaliste, il importe avant tout de s'en démarquer et d'éviter coûte que coûte que le discrédit ne retombe sur l'ensemble du flamingantisme. Citons par exemple la publication du Willemsfonds, *Aktivisten*, Gand, 1919, ainsi que du côté francophone les ouvrages bien connus de J. Wullus (ps. Rudiger), *Un livre noir de la trahison activiste*, Bruxelles, 1920 et *Flamenpolitiek*, Bruxelles, 1921.

Mais après quelques années, la remise en question de l'état belge agitée surtout dans les rangs du *Frontpartij*, le désenchantement qui

gagne certains milieux flamands, l'impression de plus en plus nette de piétiner sans rien obtenir, les atermoiements dans la flamandisation de l'Université de Gand forment autant de déceptions qui expliquent en partie l'extraordinaire revirement de l'opinion publique : blanchis et amnistiés, les activistes apparaissent après 1930 comme les premiers martyrs de la Flandre.

Depuis, l'activisme a fait l'objet d'études plus sereines ; l'accord n'est pourtant pas total sur sa signification exacte. L. Wils estime qu'il s'agit d'une véritable déviation, sorte d'accident historique sans lien profond avec le passé du mouvement flamand (*Flamenpolitiek en Activisme*, Anvers, 1975). D'autres soulignent au contraire les germes antibelges déjà sensibles parmi certains groupuscules avant 1914 et pensent qu'ils ont pu se cristalliser sous le choc de la guerre. (A. Willemsen, *Het Vlaamse Nationalisme 1914-1940*, 2<sup>e</sup> éd. revue, Utrecht, 1969). La composante sociologique de l'activisme est également intéressante à souligner selon Willemsen : peu d'hommes politiques, des intellectuels (désintéressés ou non ...), ce qui explique en partie les dissensions internes de ce mouvement.

Quoi qu'il en soit, la fracture au sein du flamingantisme, non plus suivant la ligne d'opposition des partis mais selon l'attitude adoptée à l'égard de l'état belge, se prolonge dans les années 1930 ; elle s'accroît brutalement au moment où certains groupes empruntent la voie de l'extrême-droite et lancent des slogans anti-belges. La césure est alors totale. D'un côté, le mouvement flamand parlementaire cherche à obtenir, par des réformes légales, la réalisation d'un programme jugé minimal, de l'autre, des fractions extrémistes, minoritaires mais agissantes, clament leur volonté de rompre avec la Belgique.

L'action parlementaire flamande, après quelques années de stagnation, obtient d'importantes victoires après 1929. La flamandisation de l'Université de Gand (1930) est suivie d'une nouvelle législation (1932) ; elle consacre deux régions unilingues de part et d'autre d'une frontière linguistique dont le tracé peut être révisé après recensement linguistique. Seule la capitale est dotée d'un statut bilingue.

Le lecteur francophone qui ne désire pas être entraîné dans la polémique ou dans les écrits plus spécialisés, pourra se faire une bonne idée de ces événements en consultant les excellents pages que C. Höjer leur consacre dans *Le régime parlementaire belge de 1918 à 1940*, Uppsala-Stockholm, 1946.

Mais ces lois sont loin de satisfaire le mouvement flamand qui, toujours en avance d'une coudée sur les réformes légales, réclame déjà une autonomie culturelle accrue pour la Flandre ; partout, la conscience flamande affleure et s'exprime (F. Prims, *De wording van het nationaal bewustzijn in onze gewesten*, Anvers, 1939) ; si elle ne supprime pas le sentiment national belge, elle commence cependant à le concurrencer. Cette mutation progressive est suffisamment perceptible que pour attirer, dès les années trente, l'attention de chercheurs étrangers. L'ouvrage de l'Américain S. B. Clough, *A history of the flemish movement in Belgium. A study in nationalism*, New York, 1930, est une bonne synthèse, rapidement comptée au nombre des «classiques» de la question flamande ; celui du Français R. Gillouin, *De l'Alsace à la Flandre. Le mysticisme linguistique*, Paris, 1930, moins connu peut-être, expose d'une manière claire le processus romantique dont découle le nationalisme.

De leur côté, les historiens flamands se livrent à une réflexion sur leur mouvement et son passé, par intérêt scientifique mais aussi dans un but pragmatique plus immédiat, celui d'aider le flamingantisme à sortir de l'ornière où il semble enlisé depuis la fin de la guerre. En 1926, H. J. Elias dénonce le manque d'analyse sur l'évolution des idées et des tendances qui se sont exprimées au sein du mouvement flamand depuis ses origines ; il affirme la nécessité d'en dresser le bilan, de faire le point ; il reprend cette plaidoirie dans une petite brochure, *Onze wording tot natie. Inleiding tot de geschiedenis der Vlaamse Beweging*, Courtrai, 1932. Mais ce premier appel pour une histoire idéologique du mouvement flamand n'a pas de développement immédiat et ne sera pleinement réalisé que plus tard, par Elias lui-même, dans sa monumentale *Geschiedenis van de Vlaamse Gedachte* (4 t., Anvers, 1963-65). L'auteur remonte à 1780 pour cerner toutes les circonstances préliminaires à la question des langues, il étudie la prise de conscience parmi quelques petits groupes d'abord et la manière dont cette conscience flamande a pu gagner toutes les couches de la population ; il fait aussi la part des choses en montrant que, par les diversités des idées et des hommes, il n'y eut pas *un* mais *des* mouvements flamands. La personnalité même de l'auteur, son passé (Elias dirigea le V.N.V. à partir de 1942, à la mort de Staf De Clercq) peuvent susciter des réactions, surtout dans l'appréciation favorable de tendances nationalistes au sein du mouvement flamand. Il n'en reste pas moins que cet ouvrage comblait une lacune évidente et, par l'ampleur de son sujet et

de la bibliographie utilisée, il est rapidement devenu l'un des piliers de l'historiographie flamande, d'une consultation indispensable pour tout ce qui touche au flamingantisme avant 1914. Les années ultérieures font l'objet d'une nouvelle publication du même auteur, *25 jaar Vlaamse Beweging 1914-1939* (4 t., Anvers, 1969). Fort différente de la précédente, cette publication traite moins d'histoire des idées et des mentalités que des événements ; elle constitue une approche classique axée sur la présentation des faits.

Parmi les ouvrages parus avant guerre, deux auteurs surtout se détachent de manière marquante : Leo Picard et Max Lamberty. Ancien élève de Pirenne, Picard rompt avec son maître, en pensée et en acte, dès la première guerre mondiale. Activiste modéré, il oppose à l'idée de syncrétisme belge chère à Pirenne, l'idée nationale flamande dans un cadre culturel large, celui des Pays-Bas. Le premier volume, *Geschiedenis van de Vlaamse en Groot-nederlandse Beweging* (t. I, Anvers, 1937) s'attache moins à l'évolution factuelle du mouvement qu'à l'évolution du sentiment national. L'auteur s'efforce de montrer comment l'idée nationale naît au xvii<sup>e</sup> siècle, mais surtout comment le contenu de cette idée change au fil du temps. C'est ainsi qu'il ne rejette pas totalement le caractère national de la révolution de 1830, ce « triomphe des avocats francisés », mais en précisant que, pour lui, cette nationalité-là ne traduit pas l'antagonisme profond de peuple à peuple (seul vrai support de la nationalité), mais plutôt un différend sur des questions politiques au sein de la bourgeoisie. En clair, la nationalité belge qui crée un nouvel état en 1830 n'est pas l'expression profonde des nationalités dans nos régions. L'auteur s'étend longuement sur le xviii<sup>e</sup> et le début du xix<sup>e</sup> s., le mouvement flamand proprement dit n'est que rapidement esquissé jusqu'en 1870. En dépit de son titre, le livre ne véhicule pas une idée grand-néerlandaise, toutefois Picard s'attache à définir la position des Pays-Bas dans les diverses étapes depuis 1814. Le deuxième volume ne paraîtra que beaucoup plus tard (t. 2, Anvers, 1959). Entre-temps, Picard a lui-même glissé vers des conceptions sociales ; il s'y montre plus préoccupé de lutte de classes que de nationalisme. L'idée grand-néerlandaise en est pratiquement absente ; l'ensemble de l'œuvre peut être considéré plus comme une réflexion sur les thèmes des nationalités et des tendances démocratiques au sein du mouvement flamand que comme une réelle histoire de la question flamande. Ces idées seront reprises et développées dans *Evolutie van de Vlaamse Beweging van 1795 tot 1950* (3 t., Anvers, 1963).

De même, l'œuvre de Max Lamberty, neveu de L. De Raet, constitue une réflexion philosophique sur le mouvement. Lamberty est le tenant d'un flamingantisme culturel ; pour lui, l'idée flamande préexiste, elle pénètre ensuite dans les esprits pour devenir motrice d'une action revendicative (*Philosophie der Vlaamse Beweging en der overige sociale stroomingen in België*, Bruges, 1933). Ce thème, majeur dans l'œuvre de Lamberty, se retrouve de manière constante, jusque dans sa dernière publication (*De Vlaamse opstanding*, t. I, Anvers, 1971). La primauté est donc donnée aux idées et à l'influence qu'elles peuvent exercer sur la société.

Tous ces ouvrages, couvrant en tout ou en partie la période d'entre-deux-guerres, permettent d'approcher aussi l'évolution des groupes d'extrême-droite qui se forment au sein du mouvement flamand dans les années trente. Parmi eux, le V.N.V. (Vlaams Nationaal Verbond) et le Verdinaso (Verbond der Dietsche Nationaal-Solidaristen) sont les plus importants et ont suscité, au moment même, une abondante littérature de propagande. L'ouvrage de A. Willemsen, déjà cité, demeure fort utile pour en suivre l'évolution, même si l'auteur se base surtout sur la bibliographie existante. Il faut cependant souligner que, si l'on s'en tient à des critères stricts, seul le V.N.V. entre dans l'histoire du mouvement flamand ; le Verdinaso emprunte, lui, une voie différente à partir de 1934. Rejetant toute base linguistique pour le nouvel état dont il prône la formation, le Verdinaso lance l'idée des «Pays-Bas Belges», englobant les Pays-Bas, la Belgique toute entière et le Grand-Duché de Luxembourg. L'imminence de la Seconde Guerre Mondiale le rapprochera cependant de la Belgique, à laquelle il demeurera fidèle par opposition à l'Allemagne.

Les positions respectives des différents groupes flamands à l'aube de cette guerre sont analysées par J. Gérard-Libois et J. Gotovitch dans *L'An 40, La Belgique occupée*, Bruxelles, 1971. Les recherches sur le rôle et l'influence du nationalisme flamand avant et pendant la guerre se poursuivent, notamment au Centre de la Seconde Guerre Mondiale, où deux chercheurs, W. Meyers et L. Kongs, s'y attachent plus particulièrement.

Si le rejet violent de la Belgique dans l'entre-deux-guerres n'est encore que le fait de minorités, cette période constitue une étape importante dans la genèse du sentiment national flamand. L'élan patriotique suscité par l'invasion allemande en 1914, le climat d'union nationale qui se prolonge dans l'immédiat après-guerre ne doivent pas

occulter les problèmes du frontisme, la symbolique qui se développe autour des pèlerinages à la Tour de l'Yser, le mouvement pour l'amnistie qui fait l'unanimité dans les rangs flamands. Par ailleurs, les vues «belgicistes» d'un Pirenne sont de plus en plus contestées dans certains milieux, Leo Picard en est un exemple. Les théories de l'historien néerlandais Pieter Geyl<sup>(12)</sup> font leur chemin ; des intellectuels sont séduits par l'idée de voir la Flandre s'inscrire dans un ensemble culturel plus vaste et acquérir ainsi un crédit plus grand et des moyens plus importants. Geyl estime en effet que la cassure séparant Nord et Sud au xvi<sup>e</sup> siècle est un accident historique, perpétué à tort par la révolution de 1830. Celle-ci est très vivement critiquée et présentée comme la «révolution des Wallons», faite au détriment des Flamands<sup>(13)</sup>. Certes, l'aspiration grand-néerlandaise reste diffuse et très limitée : même les dirigeants V.N.V. qui y adhèrent ne la mettent pas évidence, tant ils sont concients qu'elle ne trouvera pas d'écho parmi les masses et ne sera pas payante au plan électoral. Mais elle n'en est pas moins révélatrice du malaise à l'égard de la Belgique, qui se développe dans certains milieux.

### III. DEPUIS 1945

L'accélération rapide des problèmes communautaires après la Seconde Guerre mondiale provoque une accélération parallèle du rythme des publications relatives à la question flamande et à son histoire<sup>(14)</sup>. Beaucoup sont polémiques, leur nombre est considérable, aussi considérable que les aspects qui font désormais partie de l'historiographie du mouvement flamand. Le chemin parcouru depuis 1830 est complexe ; la conception même du mouvement flamand (dont la signification ne fut jamais univoque) a connu des bouleversements profonds. Issue d'une rénovation littéraire au sens large, la question flamande s'est muée en question politique, économique, sociale, communautaire. À ce stade, elle concerne tous les domaines de la vie nationale, y compris ses aspects institutionnels, juridiques, psychologiques ... Cet élargissement permanent du champ d'action du flamingantisme entraîne la multiplication des perspectives de recherche ; ainsi conçu, le mouvement flamand devient lui-même source d'une nouvelle «histoire nationale». La récente définition donnée par L. Simons me paraît à ce propos très significative : ce n'est plus un mouvement limité au politique ou au linguistique, mais l'étude de tout ce qui a contribué à

l'émancipation de la Flandre<sup>(15)</sup>. Serrant de près l'évolution du mouvement, l'histoire écrite est passée, en moins d'un siècle, d'un discours à un autre : ce n'est plus une lutte pour obtenir l'application de la liberté des langues au sein de l'État belge mais bien la trajectoire menant à l'affirmation du peuple flamand, entité distincte et autonome. Les travaux, mêmes scientifiques, s'en ressentent ; la manière de sonder le passé, les questions mêmes qui lui sont posées ont changé de nature.

La réforme de l'État, la législation linguistique, la régionalisation, le statut de Bruxelles ... donnent lieu à une littérature nouvelle et abondante. La diversité même de ces matières incite à faire la somme des connaissances acquises dans tous les domaines. L'*Encyclopedie van de Vlaamse Beweging* (2 vol., Tielt, 1973-75), encyclopédie «engagée» constitue à la fois une base à toute documentation sur la question flamande et un outil de travail souvent intéressant. Outre les notices assez brèves sur chaque homme engagé d'une manière quelconque dans le problème flamand (que ce soit pour le défendre ou pour l'attaquer), on y trouve d'intéressantes données sur les journaux, les revues, les associations. Quelques contributions originales sur des questions précises (évolution de la presse flamande, relation Flandre-Wallonie, attitude des différents partis ...) sont particulièrement appréciables. La bibliographie qui accompagne les notices constitue souvent un bon point de départ pour une recherche plus approfondie.

Diverses collections offrent aussi au lecteur des exposés synthétiques de la question flamande, qui présentent une première approche utile<sup>(16)</sup>.

Certains aspects de la question flamande sont traités avec plus de rigueur que par le passé, comme par exemple ses implications socio-psychologiques. Sociologues, linguistes, psychologues s'attèlent désormais à décrypter le comportement des individus et des groupes face au problème linguistique. La résurgence de nationalismes culturels, en France, au Québec, dans différentes parties du monde, apporte des données nouvelles qui alimentent la recherche.

Un des premiers essais (si l'on excepte les articles parus dans des revues spécialisées avant la guerre) est dû à la plume de M. P. Herremans, *La question flamande*, Bruxelles, 1948. L'auteur montre combien la psychologie de la bourgeoisie francophone des Flandres fut essentielle dans le déroulement du problème, mais aussi comment, en retour, l'acceptation de cet état de chose parmi la population flamande constitue l'autre phénomène déterminant.

D. Wilmars expose, lui, un point de vue flamand (*Le problème belge. La minorité francophone en Flandre*, Anvers, 1968), de même que J. Grootaers qui publie, sous le pseudonyme de Telemachus, un intéressant article dans les deux langues (*Approche sociologique de la question linguistique* dans *Revue Nouvelle*, XXVIII, pp. 303-313)<sup>(17)</sup>. Ce type d'approche est vraiment fructueux ; il décroïssonne l'histoire du mouvement flamand et, la mettant en contact avec d'autres disciplines, il la fait souvent sortir des limites polémiques ou politiques qui restent encore trop souvent les siennes.

De même, les réformes de structures institutionnelles appellent aussi une mise au point sur les tendances fédéralistes du mouvement ; deux ouvrages présentent une approche de cette question : R. De Nolf, *Federalisme in België als grondwettelijk vraagstuk*, Anvers, 1960 et L. Van Wauve, *Fédéralisme. Utopie ou possibilité* (trad. du flamand), Anvers, 1971).

Mais le phénomène le plus marquant qui s'opère dans l'historiographie du flamingantisme après la Seconde Guerre Mondiale (et surtout à partir des années soixante) est peut-être le vaste mouvement récupérateur auquel on assiste, au profit des différentes familles politiques. Dans la mesure où le communautaire gagne tous les domaines, l'histoire du mouvement flamand est passée au crible des nouvelles exigences : chacun revendique sa part dans la défense du problème linguistique.

Du côté socialiste, divers auteurs tentent de jeter une passerelle entre mouvement flamand et mouvement ouvrier. Alors que la question linguistique est restée longtemps occultée au sein du P.O.B., par désir de préserver l'unité de la classe ouvrière et de ne pas la compromettre à propos d'une «question bourgeoise», divers travaux tentent de montrer au contraire les liens qui existèrent dans le passé entre question flamande et lutte sociale. Picard, je l'ai dit précédemment, amorce cette tendance dans le second volume de sa *Geschiedenis ...* Il y affirme en effet que, dans son essence, le socialisme flamand ne pouvait être qu'attentif à la question des langues et, à l'appui de sa thèse, il invoque l'action de Kats, de Moyson, de De Paepe, d'Anseele ou de Van Beveren. Des idées semblables animent M. Oukhow, qui d'ailleurs publie en collaboration avec L. Picard (*Socialisme en Vlaamse Beweging*, Bruxelles, 1963), ainsi que J. Kuypers (*De Vlaamse Beweging, een socialistisch standpunt*, Anvers, 1960 et *Bergop !*, Anvers, 1959).

Ces tendances ont appelé une mise au point très judicieuse de J. Craeybeckx qui montre clairement les limites de l'intérêt socialiste pour

la question flamande avant 1914 et qui nuance les avis émis jusqu'ici (*Arbeidersbeweging en Vlaamse gezindheid vóór de eerste wereldoorlog*, Meded. K.V.A. voor Wetensch., Lett. en Sch. Kunsten v. België, Klasse der Letteren, XL, Bruxelles, 1978). H. Van Velthoven y a consacré sa thèse de doctorat ; nul doute qu'elle fournira des éléments extrêmement intéressants dans le débat (*Vlaamse en sociale machtsstrijd in België, gekoncretiseerd in de wetgeving (1894-1914)*, V.U.B., décembre 1979) <sup>(18)</sup>. Un phénomène identique s'observe du côté catholique où le récent ouvrage de Lode Wils en est peut-être l'expression la plus exacerbée (*Honderd jaar Vlaamse Beweging, dl. I, Geschiedenis van het Davidsfonds tot 1914*, Louvain, 1977). Tout l'exposé part d'un postulat selon lequel le parti catholique s'est toujours montré favorable aux revendications flamandes ; par ce biais, Wils rattache au parti catholique non seulement le mouvement flamand mais aussi les aspirations démocratiques de certains flamingants. Wils en arrive ainsi à assimiler, de proche en proche, et pratiquement dès les années 1840-60, flamingantisme, catholicisme et démocratie <sup>(19)</sup>.

Citons enfin, pour conclure ces quelques réflexions à propos de l'historiographie contemporaine, les ouvrages de vulgarisation sur la question flamande. Certains sont des œuvres de pure fantaisie, comme celle de A. Du Roy, *La guerre des Belges*, Paris, 1968, dont il n'y a pas grand'chose à dire si ce n'est qu'elle fourmille d'idées fausses ; d'autres sont plus polémiques, comme le livre de M. Ruys, *De Vlamingen. Een volk in beweging, een natie in wording*, Tielt, 1973. Traduit en français dès l'année suivante (en anglais et en allemand également) cet ouvrage connut un bon succès de librairie, qui témoigne de la demande en la matière. Il est à regretter que le côté apologétique soit par trop prononcé. Celui de M. De Vroede, *Le mouvement flamand en Belgique* (Anvers, 1975) publié à l'initiative du Conseil culturel flamand remplace la brochure plus ancienne de M. Van Haegendoren, *Le mouvement flamand*, Lierre, 1965. Petit opuscule bien fait (même si quelques thèmes procèdent d'une vision unilatérale), il constitue une approche synthétique de la question flamande fort appréciable. Dans la même optique, citons les brochures publiées par l'Institut Belge d'Information et de Documentation : M. P. Herremans et F. Coppieters, *Le problème linguistique en Belgique*, Bruxelles, 1967 ; F. Coppieters, *Les problèmes communautaires en Belgique*, Bruxelles, 1971. Les textes de R. Senelle sont également fort utiles pour comprendre l'évolution des problèmes institutionnels et les réformes qui y sont apportées (*La révision de la*

*Constitution* dans *Textes et Documents* publiés par le Ministère des Affaires Étrangères et du Commerce extérieur, n° 263, Bruxelles, 1970 ; *Structures politiques, économiques et sociales de la Belgique* dans *idem*, nos 257-259, Bruxelles, 1970).

Il faut déplorer qu'il n'y ait pas encore de travaux scientifiques, de la plume d'historiens francophones, qui exposent clairement et sereinement le problème flamand et son évolution.

Ce n'est pas la publication de Ch. Becquet, *Le différend wallon-flamand*, 2 t., Charleroi, 1972-1970 qui viendra combler cette lacune. Jamais ouvrage n'a fait plus allègrement fi de toutes les connaissances acquises dans ce domaine et il est regrettable qu'une vision aussi déformée de la question flamande puisse ainsi pénétrer dans le public francophone, déjà si peu au courant de l'histoire du flamingantisme.

#### CONCLUSIONS

Tracer un panorama, même rapide et succinct, de l'historiographie du mouvement flamand depuis 1830 constitue une tâche ardue. L'une des difficultés majeures ne réside pas tant dans la diversité de cette historiographie que dans son évolution propre, étroitement liée à celle du sujet étudié.

Le bouleversement qui s'est opéré en 150 ans dans la notion même de mouvement flamand est stupéfiant ; l'élargissement constant de son champ d'action et de sa finalité, les transferts et les récupérations dont il a été l'objet expliquent, en fin de compte, que l'on soit passé d'une question de politique intérieure belge à une nouvelle histoire nationale. Tous les travaux, à de rares exceptions près, s'inscrivent désormais dans la perspective de l'irrésistible ascension du peuple flamand, « nation redécouvrant ses valeurs originales et affirmant ses droits »<sup>(20)</sup>. Des mythes se sont imposés qui, répondant aux préoccupations de l'époque où ils ont été formulés, ont reçu l'adhésion d'un grand nombre et sont passés, dans la connaissance collective, pour autant de vérités historiques. La logique a joué ici un rôle à rebours, en permettant que des idées pénètrent dans l'historiographie parce qu'elles semblaient rationnelles. L'histoire n'y trouve pas toujours son compte, et les anachronismes souvent sous-jacents sont rarement débusqués.

Prenons quelques exemples pour illustrer cette réflexion, notamment la notion de politique linguistique en 1830. Cette notion suppose une volonté délibérée d'extirper le flamand et d'imposer le français dès le

début de l'indépendance. Elle fait ainsi fi de deux réalités : la première, la totale indifférence des classes dirigeantes pour la langue et la culture de peuple, (qu'elle soit wallonne, flamande ou allemande), la seconde, l'état de délabrement du flamand qui ne pouvait en rien concurrencer le français. Ce sera l'une des victoires du premier flamingantisme que de recréer une langue commune cultivée, unifiée et dotée d'une littérature propre. De plus, la politique linguistique que l'on prête aux premiers gouvernements, à une époque où le mouvement flamand est à peine embryonnaire, les dote d'une singulière préscience en leur attribuant la volonté d'étouffer un mouvement qui ne s'est même pas encore exprimé.

La révolution de 1830 est aussi malmenée. Revendiquée d'abord par tous, les premières plaintes s'élevèrent du côté flamand. Dans les années 1850-60 en effet, certains Flamingants se sentent dépossédés et lancent d'amères critiques contre la «confiscation» de 1830 par les Wallons. Dans un mouvement de balancier fort curieux, la notion de 1830, révolution wallonne, sera à son tour reprise par le mouvement wallon, pour justifier la prépondérance «naturelle» de la Wallonie dans l'état. Enfin, elle sera accréditée par le mouvement flamand au moment où celui-ci voudra s'en «distancier» pour mieux affirmer l'identité nationale de la Flandre ... Chacun s'accorde à reconnaître que l'école eut un rôle francisant au siècle dernier ; c'est là un schéma logique qui correspond à l'efficacité actuelle de la scolarité obligatoire. Mais il s'effondre complètement, confronté à la situation sociale et scolaire au XIX<sup>e</sup> s. : même dans les provinces wallonnes, l'école ne put supplanter le dialecte qui reste souvent seul connu et parlé dans la masse de la population jusqu'à la fin XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> s. Le rôle francisant de l'école n'est valable que pour les élites, mais celles-ci étaient déjà acquises au français. On pourrait citer ainsi bon nombre d'idées courantes, qui résistent mal à la critique dès qu'on les replace dans le contexte culturel, social ou politique du siècle dernier. Elles contribuent à conférer à l'historiographie du mouvement flamand un caractère souvent déroutant.

Disons, pour conclure, qu'une grande partie de cette historiographie refait ce que tout nationalisme a fait jusqu'ici : se chercher des racines dans le passé qui le légitime et le justifient. On peut sourire aujourd'hui du triomphalisme belge sous la plume d'hommes du XIX<sup>e</sup> siècle. La révolution de 1830 est présentée comme le soulèvement des Belges «après vingt siècles de cruelles épreuves, dans la conquête de leur chère

indépendance» (21). La création de nouvel État répond à «la satisfaction d'un besoin d'indépendance nationale que deux cents ans d'asservissement à la domination étrangère n'avaient pu comprimer» (22). On peut sourire de la question posée en 1877 par l'Académie, sur la persistance du caractère national à travers les siècles et n'y voir, comme le fait remarquer Vercauteren, qu'une «obsession de l'histoire», «caractéristique de la société bourgeoise du XIX<sup>e</sup> siècle» (23).

Mais n'y a-t-il pas de singulières analogies, à peine atténuées par les différences de style, dans les préfaces fracassantes de certaines histoires du mouvement flamand ? Manu Ruys n'en témoigne-t-il pas, bien involontairement, quand il définit l'objet même de son livre : «Le but que nous nous sommes imposé était de dégager le fil conducteur du développement de la communauté néerlandophone dans nos régions depuis les origines du moyen âge jusqu'aux cent dernières années» (24) ?

\* Premier assistant à l'Université Libre de Bruxelles.

(\*) Il est bien entendu que ce terme n'a ici aucun sens péjoratif ; il est utilisé comme l'équivalent de «vlaamsgezindheid».

(1) E. GUBIN, *Recherches récentes sur la question des langues en Belgique* dans *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, t. LVIII, 2, 1980, pp. 396 et ss.

(2) P. DE BIE, Préface à A. VERDOODT, *Les problèmes des groupes linguistiques en Belgique*, Louvain, 1973.

(3) *Ibidem*.

(4) Ce caractère n'est pas propre à l'histoire du mouvement flamand. Les premières histoires du mouvement ouvrier, par exemple, ont aussi été l'œuvre d'hommes engagés.

(5) Parallèlement, M. DE VROEDE a publié une intéressante et fort utile bibliographie des ouvrages et des sources relatifs à la période 1830-60 (*Bibliographische Inleiding tot de studie van de Vlaamse Beweging 1830-60*, C.I.H.C. Cahier n° 8, Louvain-Paris, 1959).

(6) A. DEPREZ a mis en évidence le rôle joué par SNELLAERT ; l'influence de CONSCIENCE et de WILLEMS a été «revue» par G. SCHMOOK ; celle de SNIEDERS par M. DE VROEDE ... Pour tous les travaux biographiques récents, on se reportera à la bibliographie qui accompagne les différentes notices dans *Encyclopedie van de Vlaamse Beweging* (2 t., Tielt, 1973-75).

(7) M. VAN DEN VOORT, *Een woord aen onze Waelsche Broeders*, dans *Het Vaderland*, I, 1844, p. 99.

(8) *Annales parlementaires*, Chambre, session 1868-69, séance du 3 février 1869, p. 341.

(9) Parmi les nombreuses brochures de JOTTRAND consacrées à la question linguistique, l'une d'elles est particulièrement révélatrice de ses positions : *La question flamande*, Bruxelles, 1865.

(10) Fondée en 1886, l'Académie Flamande allait jouer un rôle important dans le développement culturel. À son sujet, voir W. ROMBAUTS, *De Koninklijke Academie voor Taal- en Letterkunde (1886-1914). Haar geschiedenis en haar rol in het vlaamse cultuurleven*, Gand, 1979.

(11) E. GUBIN, *Bruxelles au XIX<sup>e</sup> s., berceau d'un flamingantisme démocratique 1840-1873*, Coll. Histoire Pro Civitate, n° 56, Bruxelles, 1979.

(12) Pieter GEYL : historien néerlandais (1887-1966), «grand-néerlandais» convaincu. Pour lui, la culture flamande est un rameau de la culture néerlandaise ; il eut des relations suivies et amicales avec le mouvement flamand. Ses conceptions sont exprimées dans : *De Groot-Nederlandse Gedachte* (t. I, 1925, t. II, 1930) et dans *Eenheid en Tweeheid in Nederlanden* (1946). Il est également l'auteur de *Geschiedenis van de Nederlandse Stam (tot 1798)*, 3 vol. 1930-37, 1948-59.

(13) Voir notamment ses critiques de Pirenne et de 1830 dans : P. GEYL, *De Betekenis van 1830* (1932) dans *Noord en Zuid, Eenheid en Tweeheid in de Lage Landen*, Utrecht-Anvers, 1960 ; *Nogmaals groot- en klein-Nederlandschap in onze historiografie* (1925) dans *idem*.

(14) À titre d'exemple, G. PROVOOST et W. VAN DEN STEENE dénombrent 2.700 publications ayant trait à la question flamande et publiées de 1945 à 1970 (*Vijfentwintig jaar Vlaamse Beweging. Bibliografie 1945-1970*, Bruxelles, 1972. Complétée par W. VAN DEN STEENE, D. . *Vlaamse Beweging na 1945, bibliografie 1971-1975*, Bruxelles, 1977). Pour la période 1971-1975, le problème de Bruxelles a suscité 455 articles repris dans cette dernière bibliographie (les articles relatifs aux communes de la périphérie non compris !).

(15) L. SIMONS, *Vlaamse Beweging en Vlaamse Geschiedenis dans Dietsche Warande en Belfort*, septembre 1972, pp. 528-532.

(16) E. WILLEKENS, *De taalstrijd in België 1840-1884*, dans *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, t. X, Utrecht-Anvers-Bruxelles-Gand-Louvain, 1956, pp. 350-370 ; L. WILS, *De Vlaamse Beweging*, dans *idem*, t. XI, 1956, pp. 164-178 ; G. SCHMOOK, *Het culturele leven in België*, dans *idem*, t. IX, 1956, pp. 418-444 et t. XII, 1958, pp. 393-429 ; M. LAMBERTY, *De Vlaamse Beweging dans Geschiedenis van Vlaanderen*, t. VI, Amsterdam, 1949, pp. 119-266 ; M. LAMBERTY, *De Vlaamse Beweging dans Vlaanderen door de eeuwen heen*, t. II, Bruxelles-Amsterdam, 1952, pp. 389-406. A. WILLEMSEN traite du mouvement flamand dans les deux volumes qui y sont consacrés dans la récente collection *Twintig eeuwen Vlaanderen* (Hasselt, 15 vol., 1972-1976).

(17) En néerlandais : *De spanningen tussen de taalgroepen : een sociologische benadering*, dans *De maand*, juin-juillet 1973.

(18) En attendant la publication de cette thèse, on pourra consulter H. VAN VELT-HOVEN, *Onenigheid in de Belgische Werkliedenpartij : de Vlaamse kwestie wordt een vrije kwestie 1894-1914*, dans *Revue Belge d'Histoire contemporaine*, 1974, 1-2, pp. 113-125).

(19) E. GUBIN, *Recherches récentes ...*, pp. 400 et ss.

(20) M. RUYS, *Les Flamands. Un peuple en mouvement, une nation en devenir*, Tiel, 1973, p. 11.

(21) Ch. POPLIMONT, *La Belgique depuis 1830*, Gand, 1848, p. 1.

(22) Ch. DE LEUTRE, *Histoire de la révolution belge*, t. I, Bruxelles, s.d., p. 11.

(23) VERCAUTEREN, *Cent ans d'histoire nationale en Belgique*, t. I, Bruxelles, 1959, p. 205.

(24) M. RUYS, *op. cit.*, p. 205.

## le mouvement wallon : une histoire qui reste à écrire

Que l'on prenne comme point de départ du Mouvement wallon la fondation en 1877 de la Ligue wallonne d'Ixelles au lendemain des premières lois linguistiques ou la tenue du premier Congrès wallon en 1890 à Bruxelles, on se doit de constater son retard par rapport au mouvement flamand, presque un siècle. Par ailleurs ce mouvement wallon n'eut que très tardivement des racines populaires ; en outre l'historiographie inspirée par Pirenne a indiscutablement bridé les recherches dans les Universités francophones jusqu'il y a une vingtaine d'années, à propos de tout ce qui pouvait apparaître comme remettant en cause les théories du maître quant aux spécificités et à l'ancienneté de la «nation belge».

Dès lors, il n'est pas étonnant que la production scientifique relative au mouvement wallon représente à ce jour moins de 5 % de ce qui a été consacré au mouvement flamand. Dans nombre de domaines, les zones d'ombre restent donc multiples.

La synthèse la plus récente est à mettre à l'actif de l'encyclopédie *La Wallonie. Le Pays et les Hommes* <sup>(1)</sup>, mais les exigences d'une telle collection et en particulier la limitation du nombre de pages, fait que sa consultation ne dispense pas de recourir à d'anciens historiques rédigés d'ailleurs par certains des principaux acteurs et témoins, Jennissen <sup>(2)</sup>, Destrée dont l'ouvrage *Wallons et Flamands* reste inégalé sur le plan de l'information jusqu'aux environs de 1920 <sup>(3)</sup>, et F. Schreurs dont les souvenirs restent précieux pour les années trente et la période de clandestinité <sup>(4)</sup> ; on trouvera enfin un excellent état de la question sur les griefs du mouvement wallon entre 1945 et 1959 dans les travaux de M. P. Herremans <sup>(5)</sup>.

Au total, c'est donc peu, mais il est vrai que la recherche elle-même est malaisée en raison de l'absence d'instruments de travail élémentaires. Certes, en 1978, est paru un premier répertoire des centres de

documentation susceptibles d'aider le chercheur intéressé par le mouvement wallon – il comporte un bref aperçu de leurs collections et de leurs publications – (6), mais les carences sont de taille ; ainsi, on ne dispose toujours pas d'un inventaire publié pour le centre le plus important, le *Fonds d'histoire du mouvement wallon* créé à Liège en 1952 et hébergé actuellement à la Maison de la Culture «Les Chiroux» (cf. annexe). La presse wallingante, source essentielle pour l'étude du mouvement et de ses multiples facettes, a souffert du même désintérêt. À l'exception, pour la période d'avant la première guerre mondiale d'un ouvrage resté manuscrit et déposé au Fonds d'histoire du mouvement wallon (7), la moisson est nulle ; pour repérer et identifier les périodiques «wallons», il faut donc inévitablement se tourner vers les quelques inventaires de presse publiés par la province ou arrondissement dans la série des *Cahiers* du Centre inter-universitaire d'histoire contemporaine.

Il reste également à mieux exploiter qu'on ne l'a fait jusqu'à présent les documents – comptes rendus – publiés par les organisateurs des Congrès Wallons (1890-93, 1905, 1912-1913) et des Congrès de Concentration wallonne (1930-1937) ainsi que les rapports présentés au Congrès national wallon (1945-1948, 1950, 1953, 1957). On consultera cependant avec intérêt le petit livre de F. Schreurs, secrétaire général du Congrès national wallon ; il consiste en une présentation rapide, accompagnée du texte de principales résolutions, des Congrès qui se sont tenus depuis 1890 (8).

Quant à l'«Assemblée wallonne», dont ses promoteurs voulaient faire un véritable Parlement wallon, elle fut fondée en 1912, mais après avoir connu quelque succès jusqu'en 1914, elle s'anémia progressivement dans l'entre-deux-guerres ; dans ce cas précis également, la seule synthèse valable est à mettre à l'actif d'un militant, J. M. Remouchamps qui succéda à Jules Destrée au poste de secrétaire général de l'Assemblée wallonne (9).

Dès l'origine, les militants wallons ont été animés par des préoccupations culturelles dont témoignent les interventions et rapports présentés lors des Congrès. Cet aspect – retrouver un «passé wallon» ignoré la plupart du temps par l'histoire officielle – a notamment retenu l'attention de Becquet ; ce dernier a eu le mérite d'exhumer des textes oubliés ou peu connus mais ils ne sont pas toujours étudiés avec suffisamment de sérénité (10). Traitant la question en détail, nous avons essayé de montrer combien l'écriture et l'enseignement de l'histoire avaient été

conditionnés par une certaine idée du patriotisme fondée sur la croyance en une unité foncière de la Belgique et du «peuple belge» ; les réactions wallonnes à cette histoire «belgiciste» sont également passées en revue <sup>(11)</sup>.

Sur les fondations culturelles wallonnes de création récente, on pourra se référer en ce qui concerne l'Association pour le Progrès Intellectuel et Artistique de la Wallonie (A.P.I.A.W.) fondée à Liège en 1944 au bilan de ses activités dressé en 1965 <sup>(12)</sup> ; quant à la Fondation Charles Plisnier, née en 1954 <sup>(13)</sup>, elle a diffusé en 1979 un numéro spécial de sa revue *l'Ethnie française*, totalement consacré à son histoire <sup>(14)</sup> ; on trouvera un aperçu complet des activités et des publications de la Fondation Plisnier, de l'Institut Jules Destrée pour la Défense et l'Illustration de la Wallonie (1938) et du Fonds d'histoire du Mouvement wallon dans le travail inédit d'E. Dufour <sup>(15)</sup>.

La seconde guerre mondiale et les développements politiques et économiques qui s'en sont suivis ont favorisé l'éclosion de groupes structurés – les Mouvements wallons – qui sont aujourd'hui au nombre de quatre. Mais il nous faut nous répéter, dans ce domaine également, les historiques sont soit souvent restés embryonnaires – *Wallonie libre* <sup>(16)</sup>, *Mouvement Populaire wallon* <sup>(17)</sup> – soit inexistants, en tout cas sous forme publiée – *Mouvement libéral wallon* <sup>(18)</sup> ; l'information est meilleure sur *Rénovation wallonne* grâce à l'histoire qu'en a laissée son ancien président ; l'ouvrage est d'ailleurs intéressant à un autre titre car il jette un éclairage neuf sur les liens qu'ont entretenus entre eux les quatre mouvements <sup>(19)</sup> ; à cet égard, les chroniques de la *Nouvelle revue wallonne* dans les années soixante, sont également précieuses. Le colloque organisé par l'Institut Jules Destrée en février 1976 a été l'occasion pour les responsables de trois d'entre eux – le M. L. W. n'avait pas été invité – de fournir quelques précisions sur les moyens d'actions et leur objectifs <sup>(20)</sup>.

Le mouvement flamand a précédé dans le temps son homologue wallon et ce dernier n'a d'ailleurs germé qu'en réaction au premier. L'incompréhension wallonne à l'égard des griefs flamands était totale ainsi que le révèlent les analyses de presse pour le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle <sup>(21)</sup>. Dès cette époque qui vit une affluence d'immigrés flamands souvent pauvres et analphabètes en Wallonie, se répandirent un certain nombre d'idées simplistes à propos des Flamands en général ; des préjugés s'enracinèrent : ils seraient d'autant plus tenaces que la rivalité communautaire s'accroîtrait <sup>(22)</sup>.

Les progrès du nationalisme flamand et les satisfactions qu'il obtint au plan législatif dès les années soixante-dix renforcèrent les convictions de militants wallons qui se battaient en dehors des partis politiques traditionnels : il fallait se substituer à ceux-ci et faire preuve de plus de vigueur. Aussi, à partir de 1898, vit-on des candidats «wallons» ou des «partis wallons» se présenter aux élections ; en dépit de la récente et précieuse esquisse due à M. Bologne <sup>(23)</sup> et de l'article qu'a consacré J. Lothe à la tentative manquée de «candidatures wallonnes» à Huy en 1914 <sup>(24)</sup>, il subsiste bien des inconnues quant à l'accueil réservé à ces trouble-fête par les grandes formations politiques et la presse. On sait que l'émergence des mouvements wallons au plan parlementaire ne se concrétisera qu'en 1965, à Bruxelles avec le Front démocratique des Bruxellois francophones <sup>(25)</sup> et au sud du pays avec le Parti Wallon des Travailleurs et le Front Wallon, bientôt réunis en Parti wallon <sup>(26)</sup>, l'ancêtre du Rassemblement wallon <sup>(27)</sup> ; il nous paraît, en effet, qu'on ne peut pas dissocier l'histoire des origines de ces partis de celle du mouvement wallon <sup>(28)</sup>.

Si l'on aborde, enfin, le domaine de la biographie, on ne peut qu'être stupéfait devant les lacunes. Sans doute dispose-t-on d'ouvrages de qualité sur quelques fortes personnalités originaires du pays de Charleroi, J. Destrée <sup>(29)</sup>, A. Carlier <sup>(30)</sup> et surtout E. Baussart, le fondateur de la revue *Terre wallonne* qui parut de 1920 à 1940 <sup>(31)</sup> ou sur le namurois F. Bovesse <sup>(32)</sup>, mais il s'agit là d'exceptions. Il faut dès lors s'en remettre à la collection «Ceux d'hier et d'aujourd'hui» qui sort de presse aux éditions Labor depuis 1971 ; hélas la plupart des ouvrages qui s'y sont publiés étaient relatifs à des personnalités en vie au moment de leur rédaction – L. Harmegnies, J. Rey, A. Cools <sup>(33)</sup> – ; ils ne sont donc pas toujours empreints de l'esprit critique requis ; toutefois, ils rendent service car ils éclairent parfois le lecteur sur la participation de ces hommes aux événements récents qui ont marqué la politique belge ; citons encore dans la même collection la biographie d'A. Renard <sup>(34)</sup>. Appartient au même style le livre consacré à L. Outers <sup>(35)</sup>. Quant à l'étude de Gh. Morin sur le chanoine Leclerq – on y trouvera la bibliographie complète de ses travaux –, elle laisse presque totalement dans l'ombre ses préoccupations sur l'avenir de la Wallonie <sup>(36)</sup>.

La *Biographie nationale* ne permet guère de combler le vide constaté ; rares sont les personnalités engagées dans le mouvement wallon dont on y rencontre la notice biographique <sup>(37)</sup>. Enfin, les notices publiées par l'Académie sur ses membres peuvent être d'un grand secours <sup>(38)</sup>.

À l'usage, on constate que la revue *La Vie Wallonne* dont le premier numéro date de 1920 est irremplaçable ; les notices nécrologiques qu'elle consacre depuis soixante ans à tous les animateurs du mouvement wallon, aux artistes, aux intellectuels de Wallonie en font un véritable *Dictionnaire biographique* ; hélas, des tables générales font défaut ... <sup>(39)</sup>.

En conclusion, le bilan est maigre. Il n'y a ni «Encyclopédie du mouvement wallon», ni «Répertoire biographique systématique».

En outre, en plus des lacunes que nous avons déjà soulignées, il subsiste nombre de points d'interrogation : quelle a été l'implantation régionale du Mouvement wallon ? quelle fut son influence à Bruxelles ? dans quels milieux recrutait-il ? quels ont été ses rapports avec les partis politiques ? a-t-il pu infléchir leurs programmes avant 1960 ? Toutes ces questions exigeront de longues enquêtes et des travaux minutieux dont on peut cependant espérer qu'ils seront menés à leur terme dans un délai raisonnable puisque le monde scientifique francophone paraît être sorti de sa réserve. En principe, les publications y gagneront en esprit critique et en sérénité, deux qualités qui ont fréquemment fait défaut aux acteurs-témoins.

\* Professeur à l'Université Libre de Bruxelles.

(1) Pour la période d'avant 1914, J. LOTHE, *Les débuts du mouvement wallon*, La Wallonie. Le Pays et les Hommes, 1<sup>re</sup> partie. Histoire. Économies. Sociétés, t. II, Bruxelles, 1976, pp. 191-210 ; de la première guerre mondiale à 1960, J. LOTHE, *Le mouvement wallon : divisions, fluctuations et prélude à la mutation*, *ibidem*, pp. 319-332 ; depuis 1960, cf. H. HASQUIN, *Naissance de la Wallonie*, *ibidem*, pp. 335-336 et *La Vie politique depuis 1975*, *ibidem*, t. II, 1980, pp. 529-536 (postface de la 2<sup>e</sup> éd. complétée). On trouvera quelques éléments disparates sur le mouvement wallon dans le chapitre qu'à rédigé J. BOLAND, *Les naissances de la Wallonie (1914-1971)*, dans *Histoire de la Wallonie*, Toulouse, 1973, pp. 413-466 (dir. scient. L. GENICOT).

(2) E. JENNISSON, *Le mouvement wallon. Son but. Ses moyens d'action. Ses tendances. Son histoire*, Liège, 1913.

(3) J. DESTREÉ, *Wallons et Flamands. La querelle linguistique en Belgique*, Paris, 1923.

(4) F. SCHREURS, *Contribution à l'histoire du mouvement wallon 1919-1945*, Liège, 1959.

(5) M. P. HERREMANS, *La Wallonie. Ses griefs. Ses aspirations*, Bruxelles, 1951 du même, surtout pour les événements de 1959. *Les Congrès wallons*, Courrier hebdomadaire-Centre de recherche et d'information socio-politiques (C.R.I.S.P.), n° 22, 12 juin 1959.

(6) Y. QUAIRIAUX et J. PIROTTE, *Guide des Centres de documentation sur l'histoire du Mouvement wallon*, Archives et Bibliothèques de Belgique, 1978, pp. 469-487.

(7) M. J. MOREAU, *Les revues du mouvement régionaliste wallon. 1858-1914. Contribution à leur inventaire et à leur description*, s. I, septembre 1972 (manuscrit).

(8) F. SCHREURS, *Les Congrès de rassemblement wallon de 1890 à 1959*, Couillet, 1960. Cf. également la plaquette éditée par le Fonds d'histoire du mouvement wallon : *Cinquantième anniversaire du Congrès wallon de 1905. Dixième anniversaire du Congrès wallon de 1945. Trois discours commémoratifs*, Liège, 1956.

(9) J. M. REMOUCHAMPS, *L'Assemblée wallonne 1912-1937. Vingt-cinq ans de lutte contre l'hégémonie flamande et la contrainte linguistique*, Bruxelles, 1939.

(10) Ch. Fr. BECQUET, *Le différend wallo-flamand*, Charleroi, t. I, 1972 ; t. II, 1977 (Institut Jules Destrée) ; cf. également les critiques d'E. GUBIN, *Recherches récentes sur la question des langues en Belgique*, Revue belge de philologie et d'histoire, t. LVIII, 1980, pp. 410-412.

(11) H. HASQUIN, *Historiographie et Politique. Essai sur l'histoire de Belgique et la Wallonie*, Charleroi, 1981 (Institut Jules Destrée).

(12) *Vingt ans d'Apiaw. Salon du vingtième anniversaire*, Liège, 1965.

(13) Cf. le dossier de M.-P. HERREMANS, Fondations culturelles, Courrier hebdomadaire CRISP, n° 146, 30 mars 1962.

(14) *L'Ethnie française*, septembre 1979, numéro spécial du XXV<sup>e</sup> anniversaire.

(15) E. DUFOUR, *Les partis et mouvements communautaires francophones : leurs centres de documentation et leurs publications*, mémoire de licence, Université Libre de Bruxelles, 1978-1979 (dactylographié).

(16) *Le Mouvement «Wallonie libre»*, Courrier hebdomadaire – CRISP, n° 413 – 6 septembre 1968.

(17) M.-P. HERREMANS, *Le Mouvement Populaire Wallon (M.P.W.)*, Courrier hebdomadaire, CRISP, n° 275, 19 février 1965.

(18) Sur le M.L.W., il faut nécessairement se référer au travail inédit, déjà cité, d'E. DUFOUR, *Les partis et mouvements communautaires francophones...*

(19) R. ROYER, *Histoire de Rénovation wallonne*, Bruxelles, 1973.

(20) *L'histoire du mouvement wallon. Journée d'étude de Charleroi, 26 février 1976*, Charleroi, 1978. Interventions de J. PIROTTE (Wallonie libre), R. ROYER (Rénovation wallonne) ; J. YERNA (Mouvement Populaire wallon).

(21) E. GUBIN, *Revendications flamandes et réactions wallonnes vers 1855-60*, Revue belge d'histoire contemporaine, t. VI, 1975, pp. 239-262.

(22) Y. QUAIRIAUX et J. PIROTTE, *L'image du Flamand dans la tradition populaire wallonne depuis un siècle*, Res publica, t. 20, 1978, pp. 391-406. Sur la persistance des préjugés, on trouvera des traces dans l'album photographique, accompagné d'interviews parfois savoureuses, réalisé par M. FISCHER et R. DELIEU, *Les Wallons*, Bruxelles, 1978.

(23) M. BOLOGNE, *Les «partis wallons» de 1910 à 1975*, dans *L'histoire du mouvement wallon*, Charleroi, 1978, pp. 19-26 (Institut Jules Destrée).

(24) J. LOTHE, *Réactions hutoises face aux candidatures wallonnes dans la circonscription de Huy-Waremme en avril-mai 1914*, Fédération des cercles d'archéologie et

d'histoire de Belgique. XLIV<sup>e</sup> session, Congrès de Huy, 1976, Annales, t. II, 1976, pp. 285-290.

(25) *Le «phénomène» F.D.F.*, Courrier hebdomadaire CRISP, n° 299 – 29 octobre 1965.

(26) *Le Parti wallon (P.W.)*, Courrier hebdomadaire CRISP, n° 367-26 mai 1967.

(27) *Le F.D.F.-R.W.*, Courrier hebdomadaire CRISP, n° 516-517, 2 et 9 avril 1971.

(28) Sur l'évolution de la sociologie électorale en rapport avec les difficultés économiques de la Wallonie et la question linguistique, cf. D. SEILER et J. RAES, *Idéologies et citoyens. Analyse des attitudes politiques d'un échantillon de l'électorat wallon*, Bruxelles, 1970 ; A. P. FROGNIER, V. E. MC HALE et D. PARANZINO, *Vote, clivages socio-politiques et développement régional en Belgique*, Bruxelles, Paris-Louvain, 1974.

(29) Sur le ministre des Sciences et des Arts, E. CAMBIER, *Jules Destrée, ministre des Sciences et des Arts (9 décembre 1919-20 octobre 1921)*, Bruxelles, 1921 ; le travail le plus complet est l'œuvre de P. J. SCHAEFFER, *Jules Destrée. Essai biographique*, Bruxelles, 1962 mais hélas l'activité, pourtant débordante du militant wallon, n'est que superficiellement abordée.

(30) A. BOLOGNE-LEMAIRE, *Arille Carlier ou la conscience wallonne*, Charleroi, 1969 (Institut Jules Destrée).

(31) W. BAL, *La faillite de 1830 ? Elie Baussart et le mouvement régionaliste*, Bruxelles, 1973 (éd. Vie ouvrière) et J. NEUVILLE, *Adieu à la démocratie chrétienne ? Elie Baussart et le mouvement ouvrier*, Bruxelles, 1973 (éd. Vie ouvrière).

(32) R. HIGUET, *François Bovesse 1890-1944*, Paris-Bruxelles, [1944]. Cf. également J. BOVESSE, *Inventaire des papiers François Bovesse. Homme politique et écrivain. 1890-1944*, Bruxelles, Archives générales du royaume, 1977 (Archives de l'État-Namur).

(33) J. GUYAUX, *Lucien Harmegnies, le socialisme du cœur et de la raison*, Bruxelles, 1972 ; R. FENAUX, *Jean Rey : enfant et artisan de l'Europe*, Bruxelles, 1972 ; Ch. LEPÈRE, *André Cools, de la contestation à la gestion progressiste*, Bruxelles, 1973.

(34) M. LAMBILLIOTTE, *Renard et son destin*, Bruxelles, 1971 ; cf. également *Renard écrivain. Recueil d'articles. 1936-1962*, Liège, 1962.

(35) Ch. DE GROULART, *Lucien Outers. Portrait d'un trouble-fête*, Bruxelles, 1971.

(36) Gh. MORIN, *Introduction à l'étude de Jacques Leclercq*, Gembloux, 1973.

(37) J. DEFRECHEUX et J. DELAITE (par M. PIRON), t. 29, 1956 ; Jos. Bastin (par W. LEGRAND), t. 32, 1964 ; Th. Defrecheux (par E. BROUETTE) et Ch. Plisnier (par M. Th. BODART), t. 33, 1966 ; O. Gilbert (par J. LEJEUNE), t. 35, 1970 ; F. Danhaive (par E. BROUETTE), t. 37, 1971-72 ; E. Baussart (par W. BAL) et A. Comte du Bois (par Ph. MURET), t. 39, 1976.

(38) *Galerie des portraits. Recueil de notices publiées de 1928 à 1972 sur les membres de l'Académie*, Bruxelles, 1972, 4 volumes (Académie royale de Langue et de Littérature françaises). T. I : Jos. Bastin (par M. PIRON) ; t. II : J. Feller (par M. DELBOUILLE) ; t. III : J. Haust (par L. REMACLE) ; A. Mockel (par H. DAVIGNON) ; Ch. Plisnier (par R. BODART) ; t. IV : M. Wilmotte (par M. DELBOUILLE).

(39) Du moins sous forme publiée et aisément accessible ; signalons cependant trois mémoires inédits déposés au Fonds d'histoire du mouvement wallon :

– J. DUBOIS-BRACH, *La vie wallonne (1920-1976)*, Tables, 2 t., x-265 et 221 p., mémoire IPERB, année académique 1976-1977.

– M. VERTE, *La Nouvelle Revue Wallonne*, Tables, vii-138 p., Mémoire IPERB, année académique 1979-1980.

– L. VERLAINE, *Wallonia 1893-1905*, Tables, xx-274 p. Mémoire IPERB, année académique 1977-1978.

## ANNEXE

Liste des militants et organismes wallons dont des papiers, livres, brochures et périodiques sont conservés au F.H.M.W. (Renseignements aimablement communiqués par M<sup>me</sup> I. Vrancken, conservateur du F.H.M.W.).

### Remarques :

1. on n'a pas précisé s'il s'agit de don ou de dépôt.
2. pour certains militants, seule une partie des papiers est conservée au F.H.M.W.
3. les militants dont quelques documents seulement ont été donnée au Fonds n'ont pas été repris.
4. certaines archives sont accessibles seulement en partie. La consultation est soumise à l'autorisation du conservateur.

Georges ANDRIEN	Aimé DE SPIEGELEER
Oscar BAIriot	Maurice DESTENAY
Léopold BASTJAENS	François DE TROYER
Elie BAUSSART	Eugène DE WARZÉE
Charles BECQUET	Eugène DUCHESNE
Christian BILQUIN	Daniel FORET
Maurice BOLOGNE	dossier <i>Fouren</i> dont :
Aimée BOLOGNE-LEMAIRE	Jules GOFFARD
Jules BOSMANT	Jean ULRICI
Arille CARLIER	André SMEETS
Marcel CARPIAUX	Max MICHIELS
Lucien CAUNUS	Jean-Louis XHONNEUX
Xavier CHAPAUX	Louis DUPONT
Raymond COLLEYE	Paul GAHIDE
Lucien COLSON	Maurice GALDEROUX
CONGRÈS NATIONAL WALLON	Joseph GELIS
CONSEIL ÉCONOMIQUE WALLON	André GENOT
CONSEIL ÉCONOMIQUE WALLON –	Marcel GRAFE
GROUPEMENT DU HAINAUT	Robert GRAFE
Raymond COSTARD	Marcel-Hubert GRÉGOIRE
Clément DECHEVEZ	Joseph HANQUET
Alfred DEFUISSEAUX-Paul CONREUR	Étienne HECTOR
Fernand DEHOUSSE	Maurice-Pierre HERREMANS
Claude DEJARDIN	Louis HILLIER
Célestin DEMBLON	Jacques HOYAUX
Marguerite DENÉE	Maurice JAMAR
Jules DENIS	Georges JARBINET

Charles JONIAUX  
Léon LECOCQ  
Emile LEMPEREUR  
Christian LOUTHE  
Jean MARCY  
Arthur MASSART  
Louis MELEBEEK  
Simon PAQUE  
Ivan PAUL  
Marcel PHILIPPART  
Joseph PHILIPPE  
Roger PINON  
Jean PIROTTE  
Edmond POPULAIRE  
Henri PUTANIER  
Hubert RASSART  
Edouard REMOUCHAMPS  
Jacques ROGISSART

Félix ROUSSEAU  
Robert ROYER  
André SCHREURS  
Fernand SCHREURS  
Charles STEENBRUGEN  
Fernand STEVART  
Freddy TERWAGNE  
Walter THIBAUT  
Roger THIRY  
Georges THONE  
Charles et François VAN BELLE  
Jean VAN CROMBRUGGE  
Jules VANDEREUZE  
Raymond VANHAM  
Victor VAN MICHEL  
Georges VRANCKEN  
Jacques YERNA

## **la politique étrangère un bilan historiographique**

La politique étrangère de notre pays pourrait être découpée en trois tranches : la neutralité obligatoire, imposée par les cinq «Grands» européens de 1831 à 1914 ; le souci d'indépendance et la recherche d'un nouveau statut entre les deux guerres ; enfin la coopération au sein des nouvelles solidarités internationales qui, dans des secteurs divers, se sont nouées depuis lors.

De tous les États, on peut dire que leurs relations extérieures n'ont cessé d'être dictées par leur situation géographique, leurs intérêts de tous ordres, le rapport des forces qui les entourent, enfin à des degrés variables par des facteurs internes. Il en fut de même chez nous, à cette réserve près que, chose remarquable, peu de peuples démocratiques se sont en général aussi peu intéressés à leur diplomatie que le nôtre. Il en découle qu'avec des virages plus apparents que réels, la ligne de notre politique extérieure a toujours été déterminée de façon très pragmatique par l'un ou l'autre grand ministre (en collaboration étroite avec le souverain de 1831 à 1940) et par un très petit nombre de hauts fonctionnaires dans les bureaux de la rue de la Loi, puis dans ceux de la rue des Quatre-Bras. Il suffisait à l'opinion intérieure de savoir que sa paix et sa bonne entente avec tous ses voisins étaient assurées. Jusqu'en 1914, la neutralité y pourvut. Puis, dans les cahots et les psychoses de l'entre-deux-guerres, la recherche d'un nouveau statut occasionna quelques poussées de passion au sein d'un public en général – et parfois nécessairement – peu informé. Flamands et socialistes redoutèrent, pour des raisons diverses mais concordantes, l'inféodation à un seul grand voisin jugé à la fois militariste et malgré tout peu fiable. Dans notre pays où l'esprit de clocher règne en maître, on craignit de voir nos délicats équilibres intérieurs perturbés par une politique étrangère aventureuse et soustraite au contrôle démocratique des Chambres ; et ce fut en 1936-1937 le retour à une neutralité, volontaire cette fois. P.

H. Spaak en fut le principal exécutant, et rien de plus paradoxal – en apparence ! – que de voir dix ans plus tard le même ministre passer d'un étroit repli sur soi-même à la plus large ouverture européenne. Dans un cas comme dans l'autre, le Parlement avait entériné, presque dans l'indifférence et à la quasi-unanimité, des options diamétralement opposées dans des contextes différents, mais dont les objectifs fondamentaux restaient identiques : paix, sécurité, bonne entente avec tous, bref une impartialité extérieure considérée comme le plus sûr garant de la stabilité intérieure.

Un peu de clarté pourra être introduite dans cet exposé, si par conséquent nous le divisons en trois grandes périodes au cours desquelles nous envisagerons successivement les publications officielles, les synthèses générales, les travaux ou mémoires plus spécifiques et enfin, parmi les études de détail, celles qui nous paraissent mériter d'être retenues.

*La période de neutralité.* – À vrai dire, dans leur joie d'avoir découvert en 1831 cette solution-miracle, les Puissances s'étaient peu soucies d'en préciser le contenu. Une nation neutre peut-elle avoir une armée ? Doit-elle se fortifier impartialement sur toutes ses frontières ? A-t-elle le droit de conclure une union économique avec un de ses grands voisins ? La liberté, constitutionnellement établie, de sa presse ne représente-t-elle pas un scandale au sein d'une Europe plus répressive, et qui justifie éventuellement des interventions diplomatiques étrangères motivées en plus par l'accueil que cette terre d'asile offre à des exilés politiques ? Un neutre peut-il avoir des colonies, voire – la question se posera plus tard – s'associer à une expédition punitive en Chine ? (Dans ce dernier cas, il y eut veto, alors que l'intervention au Mexique, elle, avait été tolérée). Tous ces problèmes et bien d'autres se posèrent et furent résolus cas par cas, dans le souci d'une indépendance nationale qui, on le sait, se trouva directement menacée sous le second Empire. Dans ce pays novice, entouré d'une Europe encore largement «dynastique», notre premier souverain surtout joua un rôle considérable en faveur du maintien de la paix – une mission précieuse et discrète qui ne cessera d'être poursuivie jusqu'à nos jours par nos diplomates : il n'est guère de pays européen, en effet, qui par sa position géographique ait eu davantage que le nôtre le souci d'écarter les effets dévastateurs d'un conflit. Il devait en résulter en permanence une action diplomatique certes sans grande envergure ni vastes desseins, mais attachée à la préservation de ce bien concret dans des conjonctures

parfois très différentes. Enfin, la révolution de 1830 suscita, dans notre pays qui fut le premier du continent à s'industrialiser, un étranglement économique dont il fallait sortir à tout prix : y pourvurent des traités de commerce, puis avec Lambermont le rachat du péage de l'Escaut, l'introduction graduelle du libre-échange, et enfin une expansion mondiale prodigieuse qui allait nous placer au premier rang des Puissances économiques du globe. Toutes ces tâches représentèrent, pour notre Département, comme pour ses agents diplomatiques et consulaires, une somme gigantesque de travail dont l'opinion et même les Chambres furent, jusqu'en 1914, à peine conscientes.

Dans le domaine des publications officielles, il n'y a guère à retenir, pour la période envisagée, qu'un recueil de textes relatifs à la querelle du dernier Cabinet Frère-Orban avec le Saint-Siège, œuvre d'Émile Banning : *La Belgique et le Vatican. Documents et textes législatifs concernant la rupture des relations diplomatiques entre le Gouvernement belge et le Saint-Siège*, 3 vols. Bruxelles, 1880-1881 – un travail dans lequel Jean Stengers a vu «le livre diplomatique le plus honnête ... et l'on serait presque tenté de dire le plus impeccable que connaisse l'histoire contemporaine». Après avoir hésité, parce que ces publications furent postérieures et qu'elles alimentèrent pendant des années la vaste polémique sur les responsabilités de la Grande Guerre, retenons ici l'œuvre retentissante de Schwertfeger et de son équipe d'historiens allemands qui, installés rue de la Loi sous la première occupation, s'empressèrent de fouiller et d'utiliser nos archives, et cela dans un double but : extraire des rapports de nos diplomates d'avant 1914 des passages peu favorables à l'Entente – et démontrer accessoirement que la Belgique avait abandonné sa propre neutralité au profit de ces mêmes Franco-Britanniques. Pour désespérément contradictoire qu'elle fût, cette entreprise n'en plaça pas moins, à l'époque, certains de nos chefs de poste en position délicate. Ces rapports à l'occasion tronqués parurent dans la presse allemande, puis dans des revues ou des recueils, pour se retrouver enfin dans les 8 volumes de B. Schwertfeger : *Amtliche Aktenstücke zur Geschichte der europäischen Politik 1885-1914*, Berlin, 1925. Le Gouvernement du Havre ne resta certes pas sans réplique : Van Langenhove publia notamment *Le dossier diplomatique de la question belge*, Paris, 1917 et E. Waxweiler, *La Belgique neutre et loyale*, Lausanne 1915, mais cette controverse, nous y reviendrons plus loin (1).

Des nombreux travaux de synthèse, nous retiendrons l'*Histoire des relations extérieures de la Belgique de 1830 à 1870* de Van de Weyer et Banning dans «Patria Belgica» (Bruxelles, 1874, t. II, pp. 317-380) ; le t. IV de «La Belgique et la guerre», *Histoire diplomatique 1914-1918* d'A. De Ridder, Bruxelles, 1922, qui malgré son titre couvre toute l'évolution depuis 1830 et, du même, un bon résumé dans l'«Histoire de la Belgique contemporaine», t. I, pp. 91-232, Bruxelles 1928. Notre préférence ira toutefois au récent ouvrage de Horst Lademacher, *Die belgische Neutralität als Problem der europäischen Politik 1830-1914*, Bonn 1971, 536 pp., non point parce qu'il anéantit toutes les anciennes accusations de son pays contre le nôtre, ce qui était vraiment la moindre des choses, mais parce que sa seconde partie surtout, celle d'après 1870, abonde en aperçus nouveaux, puisés aux meilleures sources. À retenir aussi le bon J. Helmreich : *Belgium and Europe. A study in small Power Diplomacy*, La Haye, 1976.

Sur 1830, l'*Histoire diplomatique de l'indépendance belge* du chanoine F. De Lannoy (Bruxelles 1930, 395 pp.) reste un livre de base, ce qui ne signifie pas qu'il faille négliger les autres travaux du même auteur. J. Garsou, cet érudit minutieux qui s'en allait répétant que son ambition était de «tout savoir», nous a laissé une quantité incalculable d'articles, un gros livre sur *Le général Belliard, premier ministre de France en Belgique 1831-1832* (Bruxelles, 1936) et un petit manuel utile : *Les relations extérieures de la Belgique 1839-1914*, Bruxelles, 1946. Son ennemi intime était Michel Huisman qui, fort de sa qualité d'ancien directeur au Département, lui disputait les dossiers à la salle de consultation, ce qui entraînait à voix très haute des dialogues de sourds au sens le plus propre du terme ; adressons un souvenir amical à ce bon maître, professeur à l'U.L.B. dont les travaux trop rares sur notre XIX<sup>e</sup> siècle diplomatique font toujours autorité : voir ses études, excellentes, sur les relations hollando-belges.

Nos diplomates n'ont, au fond, guère écrit, peut-être un peu à cause des ennuis qu'eut l'éminent E. de Borchgrave pour ses *Souvenirs diplomatiques de quarante ans* (Bruxelles, 1908). La dynastie Beyens fait exception à la règle. Le *Second Empire vu par un diplomate belge* (Bruxelles, 1924), œuvre de Beyens I, fut publiée par son fils, à qui nous devons les *Deux années à Berlin 1912-1914* (Paris, 1931) ainsi qu'entre autres un ouvrage sur son ambassade à Rome après l'Armistice. Il est amusant de signaler que le baron Beyens III, retraité depuis peu, nous promet pour bientôt une édition des souvenirs inédits de son père, qui

fut, rappelons-le, ministre en 1915-1917 ; l'édition posthume de papiers paternels semble être de tradition dans la famille – un procédé qui du reste s'explique fort bien.

Que le titre soit institutionnalisé ou non, le Département a eu en général un conseiller historique ; des deux premiers en date, nous n'aurons que du bien à dire, laissant à la postérité, si elle y pense, le soin d'apprécier le travail du troisième. On souffre de parler si peu, et si mal d'Emile Banning, Bibliothécaire-archiviste, théoricien de la colonisation, collaborateur de Léopold II mais esprit fièrement indépendant, il a laissé une vaste production inédite, sous forme de manuscrits aux A.E.B. et aux A.G.R. Quant à ses ouvrages et articles, ils touchent à tous les problèmes de la neutralité au XIX<sup>e</sup> siècle ainsi qu'à l'œuvre africaine à laquelle notre diplomatie se trouva mêlée. De cette production impressionnante et de première qualité, nous devons renoncer à reproduire la liste : elle occupe près de quatre pages dans le petit livre que lui consacra Marcel Walraet : *Emile Banning, un grand Belge*, (Bruxelles, 1945) ! Renvoyons à ce minutieux travail, mais ajoutons-y toutefois les *Textes inédits d'Emile Banning* édités par Jean Stengers en 1955. Ce précieux ouvrage exhume les «Notes sur ma vie et mes écrits» disparues depuis des dizaines d'années, en même temps qu'il complète ou rectifie, par ses commentaires critiques, le livre de Walraet. Et quittons à regret – la place nous est comptée – ce grand esprit dont l'œuvre, bien au-delà du strict domaine diplomatique, s'étendit également à la politique intérieure, à la philosophie, à la pédagogie et même à la littérature.

Directeur général d'un groupe de services qu'il ne contrôlait que de très haut, Alfred De Ridder reprit ce flambeau historique et rendit hommage à son prédécesseur en publiant, en 1927, son manuscrit des *Origines et phases de la neutralité belge*. Plusieurs de ses gros livres, nous aurions pu tout aussi bien les considérer comme des publications de textes : ainsi l'*Histoire diplomatique du traité de 1839*, Bruxelles, 1920, *Le mariage du roi Léopold II d'après des documents inédits*, Bruxelles, 1925, *Les débuts de la légation d'Autriche à Bruxelles*, *Lettres du comte de Dietrichstein*, Bruxelles, 1928 et *Les projets d'union douanière franco-belge et les Puissances européennes 1836-1843*, Bruxelles, 1932. On retrouvera aisément ailleurs la longue liste de ses autres travaux, mais son nom reste surtout attaché au patient combat qu'il poursuivit avec des historiens allemands pour démontrer l'absolue loyauté de notre politique étrangère avant 1914. *La violation*

de la neutralité belge et ses avocats en porte témoignage (Bruxelles, 1926). Et ajoutons-y l'excellente étude du colonel F. Vandaele *Les «conversations» anglo-belges d'avant guerre (1906 et 1912)*, parue dans la VIII<sup>e</sup> série, 1932-1933, pp. 56-102, de la «Revue belge des Livres, Documents et Archives de la guerre 1914-1918».

Politique royale, expansion au-delà des mers ... et politique étrangère au sens étroit se chevauchent, se contrarient à l'occasion ou en tout cas retentissent les unes sur les autres. C'est pourquoi il nous faudra citer des ouvrages où il y a de nombreuses indications éparses à glaner pour notre sujet propre. D'abord les biographies de nos premiers souverains. L. de Lichtervelde : *Léopold I* (Bruxelles, 1929) et *Léopold II* (Bruxelles, 1926) ; E. Corti et C. Buffin : *Léopold I, oracle politique de l'Europe* (Bruxelles, 1926) ; P. Daye : *Léopold II* (Paris, 1934). Mais à propos de Léopold II justement, c'est toute l'œuvre de Jean Stengers qu'il faudrait citer – ou alors n'en rien citer du tout – parce qu'y pointent constamment, soit des heurts soit des complicités, entre l'action gouvernementale et celle du souverain : simple remarque, pour illustrer les difficultés de notre tâche ! Il en va de même pour notre ouvrage *Le Congo belge et la Weltpolitik*, Bruxelles, 1962, dont la plus grande partie concerne une période où la rue de la Loi n'avait en principe rien à voir avec l'Afrique centrale mais où elle y était en fait, activement ou passivement, impliquée jusqu'au cou. On en dira autant du livre de Liane Ranieri sur *les Relations entre l'État Indépendant du Congo et l'Italie* (Bruxelles, 1959). Étonnons-nous, rétrospectivement, d'une situation qui faisait du roi Léopold un souverain à deux képis, et de Bruxelles la capitale de deux gouvernements distincts, de deux administrations vouées à une coexistence parfois délicate : les bureaux du royaume de Belgique et ceux d'un empire africain. Les relations avec la Chine offrent un autre exemple de cette complexité en y ajoutant une autre dimension, celle de la pénétration économique et financière : voir à ce propos la thèse de M<sup>me</sup> Kurgan sur *Léopold II et les groupes financiers belges en Chine*, Bruxelles, 1972 – magistral approfondissement du livre resté malgré tout classique de J. M. Frochisse : *La Belgique et la Chine*, Bruxelles, 1936.

Dans le même ordre d'idées, il faut certainement signaler les meilleurs ouvrages d'Albert Duchesne : *Le consul Blondeel en Abyssinie 1839-1842* (Bruxelles, 1953), *Leopold II et le Maroc* (Bruxelles, 1965) et *L'expédition des volontaires belges au Mexique 1864-1867* (2 vols., Bruxelles 1967-1968). Les étiquettes changent, mais le fond reste assez

semblable, et la Belgique expansionniste réussit habilement, dans bien des cas, à faire valoir sa faiblesse politique et sa neutralité, ainsi que la haute compétence de ses cadres, pour s'implanter un peu partout dans le monde : nous appellerions cela, aujourd'hui, de l'assistance technique. Voir entre autres, à ce sujet, la thèse d'A. Destrée : *Les fonctionnaires belges au service de la Perse 1898-1915*, Leiden-Téhéran, 1976. Que la rue de la Loi et le Palais n'aient pas toujours vu les choses sous le même angle, on en trouvera une nouvelle confirmation dans le bel ouvrage de Francis Balace sur *La Belgique et la guerre de Sécession. Étude diplomatique* (2 vols., Paris, 1979). La «question royale» a eu des aspects multiples, et elle remonte bien plus haut que 1945 ! Un des meilleurs livres de Jean Stengers, *L'élaboration de la charte coloniale* (Bruxelles, 1963) montre comment elle fut résolue, dans le cas du Congo, en 1908. Ces remarques étant faites, faut-il le dire ? sans porter le moindre jugement de valeur, ni dans un sens ni dans l'autre : la politique est, en fin de compte, moins une question de principes qu'un problème de rapports de forces et de résultats.

Pour l'histoire de notre expansion commerciale (donc dans une large mesure de notre stratégie extérieure), il faudra recourir au gros ouvrage de M. Suetens : *Histoire de la politique commerciale de la Belgique depuis 1830 jusqu'à nos jours* (Bruxelles, 1955), mais dans ce domaine comme dans tous les autres, l'homme-clé du Département au XIX<sup>e</sup> siècle fut l'infatigable *Baron Lambermont*, titre du livre que nous lui avons consacré (Bruxelles, 1970). Il faut y ajouter deux études que nous avons publiées dans «L'Expansion belge 1831-1865» (Bruxelles, ARSOM, 1965) : *Lambermont et la fin du protectionnisme en Belgique (1850-1856)* et *Un facteur d'expansion commerciale : le système consulaire sous Léopold I* (pp. 9-62). Par association d'idées, évoquons ici, de S. T. Bindoff, *The Scheldt Question to 1839*, Londres, 1945 et G. A. Bovard, *La liberté de navigation sur l'Escaut*, Lausanne, 1950. Le *Frère-Orban* de P. Hymans, auquel collabora Jules Garsou, reste utile (Bruxelles, 1910). C. A. Tamse s'est penché sur *Nederland en België in Europa 1859-1871* (Den Haag, 1973), M<sup>mes</sup> M. Delsemme et N. Carcan ont jeté des regards très neufs sur les *Agents diplomatiques belges et étrangers aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles* (Bruxelles, 1968) et J. A. Bentley, revenant sur 1830-1831, nous a donné un *Belgium and Poland in international Relations* (La Haye, 1960). Nous-même, sans avoir pu nous servir des papiers Van de Weyer encore inconnus à l'époque, avons isolé jadis un autre exemple de politique étrangère royale : *Léopold I et le Portugal*.

*Une mission de Sylvain van de Weyer en 1836* (RBPH, 1950, pp. 97-130). Il faudrait encore relever divers chapitres de *L'Échiquier congolais*, du Baron van Zuylen, mais pour l'homogénéité de cet exposé, nous préférons reparler de cet ouvrage plus loin. Quant aux relations germano-belges à l'époque de l'Ancien Régime allemand qu'on appelle là-bas l'«avant-mars» (1848), H. von der Dunk les a fort bien étudiées dans *Der deutsche Vormärz und Belgien*, Wiesbaden, 1966. De son côté, R. Demoulin a confié aux «Mélanges Jacquemyns» un très utile *Léopold II et le Grand-Duché de Luxembourg au printemps 1867* (Bruxelles, 1968, pp. 163-189).

Les rapports avec la France ont évidemment été toujours des plus suivis. Cependant, pour reprendre l'expression de F. Lentacker, les limites entre nos deux pays n'ont cessé d'être une ligne de contact assurément «pacifique», mais pas du tout «paisible» (*La frontière franco-belge. Étude géographique des effets d'une frontière internationale*, Lille, 1974). Cet ouvrage était un bon prélude à l'excellente initiative que prit Raymond Poidevin, à l'époque doyen de la Faculté des Lettres de Metz, de réunir dans cette ville lorraine des historiens de nos pays. Les actes de cette rencontre ont été publiés sous le titre *Les relations franco-belges de 1830 à 1934*, Metz, 1975. Jean Stengers approfondit avec sa maîtrise coutumière les aspects des réactions belges au lendemain du Deux Décembre. Notre cher John Bartier révéla les entreprises souterraines de la police politique de Napoléon III, ainsi que les quelques complicités qu'elle trouva chez nous. L. Trénard, J. Vallette, P. Guillen et Robert Demoulin nous parlèrent de la presse lilloise en 1830, des interactions entre socialisme utopique français et libéralisme catholique belge, de l'impact de la crise de 1887 sur les relations franco-belges, et de la presse liégeoise à la veille de 1914. Surtout, la majorité des communications évoquèrent des aspects économiques et sociaux trop longtemps négligés par la recherche. Karel Veraghtert, M<sup>me</sup> Borrelly, Ginette Kurgan, F. Roth, F. Lentacker, M. Gillet et J. Thobie examinèrent la concurrence entre Anvers et les ports français, les relations économiques sous l'angle de la convention germano-belge de 1905, les entreprises du groupe Philippart en France, la participation des intérêts belges en Lorraine, la situation des travailleurs frontaliers, la coalition des charbonniers germano-belges contre les mines du Nord et la pénétration bancaire des deux pays dans l'Empire ottoman. Ce recueil très riche, nous en résumerons plus loin la partie postérieure à 1914.

*1914-1940 : la recherche d'un nouveau statut.* – 1914, c'est évidemment une date capitale. Devant l'agression allemande, quelle conduite tenir, et quelles solutions de paix à préparer ? Dans l'immédiat, le devoir était tout dicté par le statut de 1839 : se défendre aux côtés des trois garants fidèles. Avec cette nuance, impressionnante dans le chef du Roi parce que s'y combinaient un strict souci national et une profonde angoisse européenne : neutralité étant pour lui synonyme d'équilibre, et d'un équilibre établi dans l'intérêt de tous, le rétablissement du *statu-quo ante* et la recherche d'une paix de conciliation devaient être deux objectifs indissociables. Seule, la Belgique innocente ne réclamait rien. Ses intérêts à long terme ne se confondaient ni avec les Occidentaux, ni avec les Centraux. Une victoire écrasante des premiers (du reste impossible avant l'arrivée des Américains) risquait de nous satelliser ; avec celle des seconds, c'eût été notre disparition en tant qu'État. Et dans les deux cas, c'était la ruine de l'Europe. Albert fut donc pour les Alliés un ami loyal, mais difficile et vigilant. Leur guerre, menée jusqu'au bout, détruirait la civilisation ; démembrant, écrasant et humiliant le Reich, elle aurait pour résultat d'y semer des idées de revanche et des perspectives plus effroyables encore : «Dans ce cas, disait-il en 1918, ils nous referont la guerre dans vingt ans». Opposé à Versailles, opposé aux annexions, il fit de son mieux, jusqu'à sa mort, pour réaliser une conciliation, une réconciliation qui, en plus, auraient empêché l'arrivée au pouvoir des thèses nationalistes et revanchardes qu'incarnaient à l'époque, outre-Rhin, les communistes et les nazis.

La position des ministres était plus contradictoire. La neutralité n'avait pas protégé le pays, et un large courant poussait à l'abolition de ce statut qui avait limité sa complète indépendance. Mais par quoi le remplacer ? Un consensus se fit sur la formule d'une «position spéciale» à conserver par la Belgique, au moins jusqu'à la conclusion de la paix ; de cette tactique, on attendait des conditions meilleures et des réparations plus élevées. Telle n'était pas l'opinion plus discrète de deux ministres qui eux, se demandaient s'il n'était pas préférable de battre le fer tant qu'il était chaud, d'adhérer juridiquement à la cause des Alliés pour en obtenir tout de suite les garanties politiques, économiques et territoriales jugées indispensables. «Deux politiques», dira-t-on. Notre position à Versailles souffrit de ces tiraillements. Elle était logique et partait d'un raisonnement impeccable, mais trop ambitieux. C'est l'Europe qui nous avait imposé, en 1839, ce statut dont il venait d'être démontré à quel point il avait été inefficace et dangereux. À l'Europe,

donc, de corriger ses propres erreurs. Hélas ! outre que cette revendication impliquait la bonne volonté d'une Puissance restée neutre, la Hollande (Escaut, Limbourg), outre que la Grande-Bretagne nous était peu favorable de ce côté-là et que la France nous était carrément hostile dans le Luxembourg, il faut reconnaître que les négociateurs de Versailles, pressés par le temps et débordés par des tâches autrement vastes, laissèrent nos exigences se perdre quelque peu dans les sables.

Dès 1919, la France meurtrie rechercha la sécurité, c'est-à-dire l'amitié anglaise et une sorte de satellisation de la Belgique. Rassurée du côté allemand, la Grande-Bretagne reprit sa traditionnelle attitude de soupçon à l'égard de l'«impérialisme» français, et la Belgique voulut assurer une indépendance politique, économique, ferroviaire et commerciale dont une des clés se trouvait à Luxembourg. Elle finit par obtenir satisfaction en 1921 avec l'union économique belgo-luxembourgeoise, mais non sans avoir dû accepter un accord technique de collaboration militaire avec l'état-major français, pour le cas d'une nouvelle agression. Signé sans enthousiasme, cet instrument eût été admis par la totalité de l'opinion si nous avions pu, comme on l'espérait, le doubler d'un arrangement identique avec Londres. Cette illusion disparut au fil des années et l'accord de 1920 se trouva en porte-à-faux. Ce qui était grave, c'est que notre politique extérieure paraissait maintenant heurter les délicats équilibres internes. Socialistes et Flamands firent, contre cet accord, une campagne d'autant plus déterminée que les alliances du Quai d'Orsay avec la Pologne et la Petite-Entente risquaient de nous entraîner dans des conflits dépassant nos moyens, étrangers à nos intérêts, et de surcroît, échappant au contrôle démocratique de notre Parlement. Locarno enfin nous rendit un statut, sinon de neutralité, du moins de réelle impartialité : trois grandes Puissances garantissaient notre sécurité, et nous-mêmes devenions garants (contre l'Allemagne, mais théoriquement aussi contre la France) de la frontière occidentale du Reich. Cette lourde obligation pour un petit pays était rééquilibrée par le désarmement de l'Allemagne et l'existence du glacis rhénan. Dès lors, il fut officiellement acté en 1931 que l'accord militaire serait l'instrument de la mise en œuvre d'une des deux éventualités prévues par Locarno, c'est-à-dire une agression allemande. La campagne contre l'accord s'assoupit momentanément ; Locarno et la Société des Nations devinrent les deux bases solides de notre politique extérieure.

Dans l'intervalle, nos larges revendications d'ordre politique (reconnaissance de l'abrogation de la neutralité), économique (passes de l'Es-

caut, liaison Escaut-Rhin, prises d'eau de la Meuse) et militaire (défense du Limbourg) – ces séquelles du mauvais traité de 1839 avaient fait l'objet de négociations opiniâtres avec La Haye. Un traité fut péniblement conclu en 1925, puis rejeté par les États-généraux, ce qui nous inspira des palliatifs sous la forme d'un système de primes en faveur de la batellerie anversoise, tandis que la construction du canal Albert permettrait de réaliser, d'une autre façon, les objectifs économiques et militaires que l'on avait poursuivis. Le problème resurgirait après la Libération, pour être réglé cette fois dans un meilleur esprit d'entente bénéluxienne.

Vint 1936, avec la remilitarisation de la Rhénanie que les Franco-Britanniques essayèrent sans réaction (c'était la ruine de Locarno) et la victoire italienne en Éthiopie (donc la ruine de la S.D.N.). La crédibilité des garanties internationales que nous avions obtenues tendait vers zéro, alors que les obligations que nous avions contractées en échange restaient intactes. La déséquilibre devenait flagrant. Ajoutons à cela un fait nouveau, que des considérations bien compréhensibles nous firent taire : alors que certaine opinion liégeoise mal informée tablait sur une assistance française qui eût permis la défense du territoire à la frontière, les derniers contacts d'états-majors avec Paris révélèrent, le 15 mai, avec d'ailleurs une parfaite loyauté, que le général Gamelin serait incapable de nous aider (ce qu'il allait essayer de faire en 1940) au-delà de la ligne Namur-Louvain-Anvers. Londres «apaisait» Hitler, les démocraties montraient leur insigne faiblesse, et Léopold III (à la suite d'Albert) faisait sur les moyens mécaniques d'une guerre moderne une analyse remarquablement similaire à celle, au même moment, du colonel De Gaulle. Nous avons le choix entre des Occidentaux qui nous offraient la certitude de voir la moitié du pays envahie et ravagée, et une position d'indépendance assurément précaire, mais qui apportait deux avantages : la garantie d'une aide ni meilleure ni moins bonne en cas d'invasion, et la perspective d'une population unanime, cimentée par l'indignation que ferait naître une agression manifestement odieuse. Du reste, sur le plan intérieur, le problème était simple : socialistes et Flamands (les trois quarts du Parlement) refuseraient de voter les crédits militaires si on ne leur donnait pas la garantie absolue qu'ils ne serviraient qu'à une défense nationale strictement et exclusivement belge. Ainsi donc, il arriva que le seul moyen qui nous fût donné d'apporter à la cause démocratique le maximum possible de coopération, de force et d'appui, apparut au moment même et à certains comme un abandon.

Les principales publications de textes relatifs à cette période touchent aux Réparations (*Documents diplomatiques relatifs aux Réparations*, Bruxelles, 1923 et 1924) et au traité belgo-néerlandais (*Documents diplomatiques relatifs à la revision des traités de 1839*, Bruxelles, 1929). (Sur ce dernier problème, disons tout de suite que R. L. Schuurisma : *Het onannaemelijk tractaat*, Groningen, 1975, nous a donné le point de vue hollandais). Deux bonnes brochures du Département, *La position internationale de la Belgique* I et II, Bruxelles, 1934 et 1939, résument l'ensemble de la question, un travail qui fut complété par le Livre gris publié à Londres en 1941 : *Belgique. La relation officielle des événements*. Quant à l'important aspect militaire, il fut éclairci en une loyale coopération par Pierre Renouvin et Jacques Willequet (avec l'assistance de J. M. D'Hoop, P. Le Goyet et J. Vanwelkenhuyzen) : *Les rapports militaires franco-belges de mars 1936 au 1<sup>er</sup> septembre 1939*. Paris, 1968. Enfin, on doit à M. Van Langenhove, aidé par M. de Radiguès, un recueil de textes auquel M. De Visscher n'a guère fait davantage que de prêter son nom : *Documents diplomatiques belges. La politique de sécurité extérieure 1920-1940*, Bruxelles, 5 vols., 1964-1966 : une source de premier ordre mais limitée, comme l'indique son titre, au seul domaine de la sécurité (l'auteur devait en tirer un petit livre utile, en 1969 : *La Belgique en quête de sécurité*).

On trouvera une synthèse générale, œuvre du comte J. H. Pirenne, dans l'«Histoire de la Belgique contemporaine» t. I, pp. 179-246, Bruxelles, 1975 – un exposé qui est poursuivi jusqu'en 1970, précisons-le pour ne plus avoir à y revenir – mais l'ouvrage de base reste celui du baron P. van Zuylen, directeur général de la Politique à la retraite : *Les Mains libres. Politique extérieure de la Belgique 1914-1918*, Bruxelles, 1950 : un livre irremplaçable. Le Département commença par s'indigner, parce que l'auteur avait utilisé des documents qu'il détenait de par ses fonctions et dont certains avaient même disparu des archives ; puis, considérant la qualité du travail il s'inclina, satisfait de prendre son bien où il pouvait le trouver. Quelques années plus tard, le même ancien diplomate récidiva : son *Échiquier congolais*, Bruxelles, 1959, comporte de remarquables chapitres sur les accords Orts-Milner et le traité belgo-portugais de 1927. Est-il besoin de dire que les *Mémoires* de Paul Hymans, publiés en 1958 par F. van Kalken et J. Bartier, constituent une source de premier ordre, dont on peut seulement regretter qu'elle soit inachevée, voire, en partie, à l'état de simples notes ? On lira, en outre, la biographie que lui a consacrée l'ambassadeur R. Fenaux, qui

fut son collaborateur intime, sous le titre *Paul Hymans, un homme, un temps*, Bruxelles, 1946. À signaler aussi un ouvrage curieux, parce qu'il comporte beaucoup d'erreurs mais aussi de nombreuses choses justes qu'on ne trouve que là : Jane K. Miller, *Belgian Foreign Policy between two Wars 1919-1940*, New York, 1941.

Mais efforçons-nous, en entrant dans les travaux de détail, de respecter un certain ordre chronologique. Serait-il abusif, pour un instant, d'inverser notre propos et de signaler un excellent ouvrage sur la politique extérieure allemande à l'égard de la Belgique en 1914-1918 ? Quel dommage que F. Wende, *Die belgische Frage in der deutschen Politik des ersten Weltkrieges*, Hambourg, 1969, n'ait pu être traduit en français ! A. Chatelle : *L'effort belge en France pendant la guerre*, Paris, 1934, a bénéficié au moment même des confidences du secrétaire de Broqueville, L. de Lichtervelde, à qui nous devons un précieux article, *Le Comte de Broqueville*, dans la «Revue Générale» de mars 1946. Les *Carnets du Roi Albert*, publiés par Van Overstraeten (Bruxelles, 1953) sont des plus éclairants, de même que son *Albert I-Léopold III. Vingt ans de politique militaire belge*, Bruges, 1959). Voir aussi bien sûr, *passim*, l'*Albert I* de J. Willequet, Bruxelles, 1979 et, du même, *Sondages de paix en 1918. La dernière mission du Comte Toerring* (Bruxelles, Mélanges Jacquemyns, 1968, pp. 661-674). La question luxembourgeoise a fait couler beaucoup d'encre. Très utile, parce que fondé sur des sources britanniques inédites, se révèle l'article de Sally Marks : *The Luxemburg Question and the Paris Peace Conference and after*, «Revue belge d'Histoire contemporaine» 1970, pp. 1-20. J. Willequet a examiné, sur base entre autres des Papiers Nothomb, l'activité des expansionnistes belges : *Gaston Barbanson, promoteur d'une Grande Belgique en 1914-1918* (R.B.P.H. 1970, pp. 335-376 et 1177-1206), G. Trausch nous a donné les *Relations franco-belges à propos de la question luxembourgeoise 1914-1922*, et J. Willequet, *Les problèmes économiques franco-belges en 1919 et 1920*, où l'on découvre à quel point l'ivresse de la victoire commune cachait mal un antagonisme irréductible dans presque tous les domaines. (Actes du Colloque de Metz, 1975, pp. 275-293 et 303-313). Déjà F. Van Langenhove, dans *L'action du Gouvernement belge en matière économique pendant la guerre*, Paris, 1927, avait démontré que tout empêchait un rapprochement économique entre un petit pays libre-échangiste et une grande Puissance protectionniste dont l'intérêt ne pouvait être, dès lors, que politique. Sur un problème qui donnera aux

plus ardents patriotes un frisson rétrospectif, voyons l'attachante étude du chanoine R. Aubert : *Les démarches du cardinal Mercier en vue de l'octroi à la Belgique d'un mandat sur la Palestine* (Bruxelles, Bulletin de la Classe des Lettres, 1979, pp. 166-228).

Le travail le plus récent et le plus complet sur l'élaboration de l'accord militaire franco-belge de 1920 vient de faire l'objet d'une thèse, manuscrite au stade actuel, à l'Université de Berne : Birgit Galler, *Aspekte der belgischen Sicherheitspolitik nach dem ersten Weltkrieg : das französisch-belgische Militärabkommen von 1920* (Berne, 1978) ; mais sur le même sujet, poursuivi jusqu'en 1936 et enrichi de nombreuses explorations latérales, nous possédons évidemment surtout G. Provoost : *Vlaanderen en het militair-politiek beleid in België tussen de twee wereldoorlogen*, 2 vols., Louvain, 1976. La politique rhénane de notre pays a été remarquablement comprise par Chr. Jacobs dans *Belgien und die Rhein-Ruhr Frage 1918-1923* : les Réparations ont certes motivé cette politique, mais l'auteur en voit très bien les autres ressorts cachés qui, loin d'être comme on l'a cru une preuve de notre vassalisation au Quai d'Orsay, avaient été plutôt inspirés par un souci exactement inverse. Sur toutes ces questions, deux historiennes belges nous promettent des travaux plus approfondis : Marie-Rose Desmed-Thielemans s'intéresse à Theunis, et Liane Ranieri prépare un Franc-qui. Par ailleurs, d'autres aspects de la politique étrangère belge commencent à sortir de l'ombre. Sous presse et en version allemande, une étude de J. Willequet, *Le Gouvernement du Roi Albert et le réarmement de l'Allemagne 1932-1934* où l'on verra que notre pays se dissocia de Paris, dont l'action se caractérisait par un mélange dramatique d'impuissance et d'obstination négativiste. Cela devait nous mener au discours de Broqueville au Sénat (*Pourquoi j'ai parlé en 1934*, «Revue Générale» de mars 1939) et à la politique d'indépendance. Là-dessus, les études sont nombreuses : J. Willequet, *Regards sur la politique d'indépendance* (Revue d'Histoire de la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale» Paris, juillet 1958) ; du même, *Les relations franco-belges 1936-1940* («Travaux et Recherches», Metz, 1973, pp. 112-122), mais surtout les articles limpides qui reflètent la grande honnêteté de leur auteur : F. Van Langenhove, *L'accord militaire franco-belge de 1920* (Bull. Cl. Lettres, 1967, n<sup>o</sup> 1), *La crise fatidique du 7 mars 1936* (Bull. Cl. lettres, 1967, n<sup>o</sup> 11), *À propos des relations militaires franco-belges 1936-1940* (R.B.P.H., 1969, pp. 1198-1215) et *Les objectifs de la «politique d'indépendance» de la Belgique* (R.B.P.H., 1974, pp. 389-403). Faut-il

rappeler que M. Van Langenhove, à l'époque secrétaire général du Département, fut un des inspirateurs de cette ligne de conduite et qu'il travailla la main dans la main avec le baron van Zuylen ... tout extrêmement dissemblables que fussent les deux hommes et les deux tempéraments ? Que cette politique ait fait l'unanimité dans le pays, on le savait, mais il convient d'ajouter que les unanimités sont toujours trompeuses et qu'elles recouvrent des arrière-pensées qu'une crise brutale dégagera soudain au grand soleil. Voir à ce sujet J. Willequet : *P. H. Spaak, un homme, des combats*, Bruxelles, 1975 (de même, bien sûr, que pour l'évolution ultérieure), Jean Vanwelkenhuyzen : *Neutralité armée*, Bruxelles, 1979 ainsi que, de ce dernier auteur, sa thèse de doctorat malheureusement encore manuscrite sur *Les avertissements qui nous venaient de Berlin*. D. Kieft, enfin, nous a donné un point de vue anglais dans *Belgium's return to neutrality*, Oxford, 1972.

*Du bilatéralisme au multilatéralisme.* – Les unanimités sont trompeuses, disions-nous. À l'épreuve de 1940, les partisans de la politique d'indépendance éclatèrent en trois groupes. La séparation entre le Roi Léopold et ses ministres n'apporta que des nuances d'ordre philosophique (semblables à celles qui, en 1914, avaient opposé Albert à Broqueville) mais qui cette fois furent aigries par des soupçons et des attitudes regrettables qui avaient pris naissance dans le climat passionnel de la débâcle. Sur le fond, les deux branches du pouvoir exécutif considéraient que l'état de guerre avec l'Allemagne nazie se poursuivait, et que les deux «garants» bientôt réduits à un seul n'étaient toujours pas des «alliés» au sens juridique du terme. Ne citons que pour mémoire le troisième groupe, celui des «collaborateurs»; ceux-là inférèrent de la capitulation que l'état de guerre lui-même avait cessé, et que l'on pouvait par conséquent revêtir l'uniforme feldgrau pour se battre sur le front de l'Est comme on avait pu naguère s'engager dans la Légion étrangère française. En se regroupant à Londres, le gouvernement Pierlot manifestait sa solidarité morale avec la Grande-Bretagne et indiquait clairement qu'il mettait de ce côté-là ses espoirs de restauration nationale. Il s'associa le 12 juin 1941 au document de base de Saint-James – simple déclaration d'intention – mais le 1<sup>er</sup> janvier 1942, il signa avec vingt-quatre autres Puissances la Déclaration des Nations-Unies qui cette fois faisait de la Belgique (contrairement à ce qui s'était passé en 1914), une alliée au sens juridique du terme. Nul besoin d'ajouter que le gouvernement n'avait pas attendu cette date pour apporter dans tous les domaines sa contribution toujours plus efficace à

l'effort de guerre du monde libre. Londres fut aussi, pour nos ministres, une ère de réflexion où ils recherchèrent, avec d'autres gouvernements exilés, de nouvelles formules de sécurité collective, lancèrent des ébauches d'union européenne et des projets d'entente de l'Europe occidentale. Une convention d'union douanière fut signée avec le Luxembourg et les Pays-Bas, d'où devait sortir le Benelux. En juillet 1945, notre pays devint membre fondateur de l'O.N.U. sans se dissimuler les imperfections de la Charte, et il se montra bien décidé à profiter de l'article 51 de cette Charte pour promouvoir une entente régionale aux réactions plus efficaces et plus rapides. Dès son retour en Belgique, P. H. Spaak avait tenté de faire prévaloir auprès des Puissances amies une politique de sécurité «à trois étages», comme il disait : l'O.N.U. au sommet, au centre une «alliance européenne» qui aurait généralisé les pactes anglo-soviétique et franco-soviétique et enfin, à la base, une entente régionale intégrée des pays de l'ouest européen. Cette conception n'avait à l'époque rien d'anti-soviétique. Elle échoua, pour resurgir en 1948 à l'initiative de M. Bevin et se concrétiser dans le pacte de Bruxelles. Anti-allemand au départ, l'esprit de ces négociations prit à la faveur de la «guerre froide» un caractère plus large et fut complété, en 1949, par le pacte de l'Atlantique-Nord. On raisonne toujours en fonction des expériences du passé. L'Allemagne aurait-elle attaqué en 1914, pensait-on, si la Grande-Bretagne avait annoncé d'emblée qu'elle se rangerait aux côtés de la France ? Hitler aurait-il déclenché la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale s'il avait été formellement prévenu qu'il aurait également à affronter les États-Unis ? Cette fois, l'agresseur éventuel aurait en face de lui, au départ, une force de dissuasion cohérente et déterminée.

Notre pays fut le premier des anciens vainqueurs à se réconcilier avec l'Allemagne nouvelle. Il joua, en la personne de certains de ses ministres, un rôle moteur dans la construction européenne, signa les accords de la C.E.C.A., de la C.E.D. et le traité de Rome, accueillit sur son territoire les institutions européennes puis, plus tard, celles du S.H.A.P.E. et de l'O.T.A.N. Tous ces sigles et bien d'autres nous indiquent à suffisance qu'une mutation profonde s'était faite dans les relations entre États : on était passé d'un bilatéralisme presque total à un multilatéralisme généralisé. Sur les plans politique, économique, scientifique, culturel, social et militaire, l'influence d'un petit pays naturellement voué à la paix et à la médiation semblait tendre vers zéro, mais ce n'était qu'une apparence : dans cette «diplomatie de conseil

d'administration» comme on l'a appelée, l'action de pays de troisième ordre – ou de fortes personnalités – peut devenir en réalité plus efficace et souvent plus utile à la communauté humaine qu'à l'époque où les affaires se débattaient entre deux interlocuteurs juridiquement égaux, mais de forces très disproportionnées. Notre Ministère des Affaires étrangères, qui occupait quelques dizaines d'agents il y a un siècle et demi, en compte quelque 2.200 à l'heure actuelle en Belgique, dans les organisations internationales et à l'étranger (2).

Honneur à lui : le secrétaire général F. Van Langenhove s'était replié à Londres dès juin 1940 pour y réorganiser nos services. Et comme c'était – et c'est toujours, Dieu merci, un universitaire et un homme de science, nous lui devons les livres les plus sûrs et les plus complets sur la politique étrangère récente de notre pays : *La Sécurité de la Belgique. Contribution à l'histoire de la période 1940-1950* (Bruxelles, Éditions de l'U.L.B., 1971), *La Belgique et ses garants. L'été 1940* (Bruxelles, 1972). Et nous nous en voudrions de ne pas mentionner, même s'ils n'ont plus qu'un intérêt historique, les deux articles qu'il publia en novembre et décembre 1941 dans «Free Europe» : *Interdependence and Interdependance*, et *International Cooperation*. À consulter aussi, bien évidemment, les *Combats inachevés* de P. H. Spaak. Nous nous devons de rappeler le récent *Léopold III et le Gouvernement*, de Jean Stengers et, tout petit à côté de ce grand sujet, notre *Resserrement des liens belgo-luxembourgeois 1940-1945* dans «Les relations franco-luxembourgeoises de Louis XIV à Robert Schuman», Metz, 1978, pp. 259-266.

L'Institut Royal des Relations internationales, avec sa «Chronique de Politique étrangère», nous a apporté une source de documentation et de commentaires qualifiés. Parmi ses publications, retenons *La Communauté européenne du Charbon et de l'Acier*, Bruxelles, 1953, *La Belgique et les Nations-Unies*, Bruxelles, 1958, *La Belgique et l'Aide économique aux pays sous-développés*, Bruxelles, 1959, les volumes de 1960, 1961, 1962 et 1964 sur la décolonisation du Congo, *La fin de la souveraineté belge au Congo* par M. W.-J. Ganshof van der Meersch, Bruxelles, 1963, *Décolonisation et Indépendance du Rwanda-Burundi*, Bruxelles, 1963, *Stanleyville*, Bruxelles, 1965. Les documents imprimés de l'O.N.U. peuvent être consultés au Département, où la Direction de l'Information et des Relations culturelles fait par ailleurs un gros effort de publications plurilingues parmi lesquelles retenons, globalement, sa série «Textes et Documents». Y figurent, entre beaucoup

d'autres fascicules intéressants, des définitions de notre politique étrangère par MM. Harmel (1971) et Van Elslande (1976). Nul ne nous croirait, si nous affirmions que les signataires en furent vraiment les auteurs. Comme le disait un jour un des plus hauts fonctionnaires du Département, la politique extérieure d'un pays, certes attribuée à un ministre déterminé puis entérinée par les Chambres, est en réalité toujours une œuvre collective où chaque service a pu apporter sa pierre – soit directement, soit après délibération contradictoire aux différents niveaux. Même si les débats parlementaires restent en général académiques, même si l'opinion continue à prêter une attention relativement distraite à nos relations extérieures, on ne peut plus dire en tout cas comme on pouvait le faire jadis, que nul ne songe à l'informer ...

\* Professeur à l'Université Libre de Bruxelles.

(<sup>1</sup>) Cette leçon ne devait pas être oubliée : en mai 1940, nos dossiers politiques, préalablement groupés dans des caisses dites «de mobilisation», furent évacués en Grande-Bretagne. Sur tous ces faits, et avec en outre une description succincte de ce fonds, voir J. WILLEQUET, *Les Archives du Ministère des Affaires étrangères*, «Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique», 1951, 13 pp. et le chapitre *Belgium*, œuvre de Dan Thomas, dans «The new Guide to the diplomatic Archives of Western Europe», University of Pennsylvania, 1975, pp. 20-42.

(<sup>2</sup>) Peut-être est-il bon de signaler ici que cette année doit paraître, sous notre signature et dans un «Foreign Office Handbook» (Éditions Times Books) une histoire administrative de notre Département depuis 1830.

## **l'historiographie du mouvement ouvrier <sup>(1)</sup>**

Le mouvement ouvrier est, à l'échelle de l'histoire des sociétés, un phénomène récent, même si des antériorités, des comparaisons, des analogies peuvent être et doivent être réalisées dans le cadre de formations économiques et sociales autres ou plus anciennes. Né avec l'apparition même de la classe ouvrière, lié à la révolution industrielle, il n'a pas plus de deux siècles dans nos régions, et guère plus d'un siècle si l'on pense à ses formes organisées, à ses institutions qui, en son nom, jouent toujours aujourd'hui un rôle important dans la vie politique, économique et sociale du pays. Enjeu majeur de l'histoire contemporaine depuis grosso modo 1880 jusqu'en 1960-61, sous des formes diversifiées et de plus en plus intégrées à d'autres problématiques, le mouvement ouvrier et son évolution devaient être l'objet et le sujet d'une littérature abondante où l'histoire, c'est-à-dire la restitution, la reconstruction du passé, ne constituent pas le moindre secteur. La récente bibliographie de D. Deweerdt portant strictement sur le mouvement ouvrier socialiste de 1944 à 1978 ne comporte pas moins de mille titres dont les trois quarts concernent une approche de type historique (et malgré cela, inévitablement, des ouvrages manquent) <sup>(2)</sup>.

Préalablement, il est nécessaire de définir ce qu'on entend, dans les pages qui suivent, par historiographie et par mouvement ouvrier <sup>(3)</sup>.

a) Limiter la qualité «historiographique» aux seuls écrits savants ou qui se considèrent comme tels, est appauvrir singulièrement une matière qui, dans sa diversité et son hétérogénéité, donne l'occasion de nombreuses réflexions sur les conditions de sa production, des motivations de ses auteurs, ses fonctions dans la société et dans l'ensemble de la littérature historique générale ou consacrée à un sujet particulier. Tout texte qui ne se contente pas de décrire ou de discuter un moment précis ou un aspect particulier mais qui s'attache à rendre une évolution ou une durée, les raisons passées d'un phénomène présent, peut être

considéré comme historiographique. Ceci n'empêche évidemment pas une nécessaire classification selon certains critères préétablis qui permettent de distinguer les ouvrages importants de ceux qui le sont moins (même si ces derniers présentent un intérêt documentaire ou fassent à leur tour l'objet d'analyses révélatrices).

On est ainsi amené à une série d'observations dont la plus générale pourrait être que l'historiographie de ce mouvement est engagée, militante même, beaucoup plus que scientifique ou commerciale. Elle a pour fonction la légitimation, la célébration (l'importance des dates anniversaires !) ou la contestation. Il faut aussi ajouter une historiographie descriptive (et donc en principe objective) mais qui échappe rarement à l'une des trois catégories précédentes. La production scientifique, qui date plus spécifiquement des 20 dernières années et qui se base sur des méthodes historiques rigoureuses, n'échappe pas plus aux engagements philosophiques et politiques qui sous-tendent l'évolution de la société. Cela conduit les historiens, influencés par le «*verzuijing*» caractéristique de la société belge, à se consacrer à telle ou telle tendance du mouvement ouvrier. La propension des courants critiques «*de gauche*» des tendances majoritaires du mouvement ouvrier est également caractéristique, tant dans le domaine socialiste que chrétien et l'histoire apparaît ainsi comme un enjeu politique important.

b) Le mouvement ouvrier devrait recouvrir essentiellement l'action de la classe ouvrière pour obtenir la modification de sa situation, de son statut, de son rôle dans l'organisation et l'évolution de la société industrielle, capitaliste en l'occurrence. Or, traditionnellement, on y associe bien d'autres éléments, parfois même contradictoires, qui méritent de faire l'objet d'études en eux-mêmes.

Donnons deux exemples : les œuvres des communautés chrétiennes tournées vers la classe ouvrière (conférences de St. Vincent de Paul, Société St François Régis), puis les œuvres chrétiennes paternalistes de la Fédération des Œuvres créée en réponse à l'apparition de l'Association Internationale des Travailleurs dans nos régions constituent purement et simplement des moyens de contrôle social et de conservation de l'ordre établi. Elles se placent donc nettement en-dehors de la définition proposée. Pourtant, 25 ans plus tard, ce qui subsiste de ces œuvres, à la suite de *Rerum Novarum* (1891), va participer à la création de ce qui deviendra ensuite le mouvement ouvrier chrétien et y exerce encore des influences qu'il importe de distinguer.

De même, diverses tendances apparaissent au sein de la petite et moyenne bourgeoisie urbaine (en liaison ou non avec la frange supérieure de la classe ouvrière, artisans surtout qui tentent confusément d'accéder à cette bourgeoisie) ; ces tendances sont associées à l'histoire du mouvement ouvrier. Elles pourraient être analysées comme autant de tentatives propres à ces groupes, comparables à certaines formes de radicalisme anglais, français ou même allemand, mais elles concourent, c'est incontestable, au processus de démocratisation de la vie politique, sans être nécessairement ni systématiquement liées au mouvement ouvrier. C'est l'apport de l'œuvre inachevée du regretté professeur J. Bartier qui était le meilleur connaisseur de ce milieu. Néanmoins, et en raison de l'absence d'expression politique spécifique de ces couches sociales, ces tendances ont dû, dans les années 1890, s'intégrer dans les forces politiques dominantes : le *parti libéral*, le *P.O.B.* mais aussi le *parti catholique*.

Pour aborder l'analyse de l'historiographie, il est nécessaire de définir un certain nombre de catégories qui rencontrent le mouvement ouvrier mais qui, dans les aspects majeurs de son histoire, sont rarement traitées en tant que telles et sont souvent confondues dans l'évolution de l'ensemble.

1. «L'environnement» qui est en fait la condition de l'éclosion du mouvement ouvrier et de sa nature :

- a) l'évolution économique
- b) l'évolution sociale
- c) l'évolution des idées.

2. Le mouvement social :

- a) spontané : essentiellement les grèves
- b) organisé : sociétés de maintien de prix, syndicats, coopératives de production, de consommation.

3. Le mouvement politique :

- a) réformateur
- b) démocratique
- c) socialiste
- d) chrétien

1. Il n'existe pas encore d'histoire économique, d'histoire sociale de la classe ouvrière, ni d'histoire économique et sociale plus générale qui permettrait de mieux ancrer l'évolution du mouvement ouvrier dans la croissance du capitalisme industriel qui le suscite.

a) En ce qui concerne l'histoire économique, les travaux de F. Baudhuin s'attachent plus aux entrepreneurs et aux entreprises, au rendement net du capital qu'à l'évolution de la conjoncture ou au problème de la répartition du produit national et de son accroissement entre les différentes classes sociales. Son œuvre couvre surtout les années postérieures à la première guerre mondiale. En attendant les résultats des travaux dirigés par les professeurs Lebrun (Université de Liège) et Vanderwee (K.U. Leuven), il faut se référer à des travaux particuliers, comme ceux publiés par l'Institut des Sciences Économiques de l'Université catholique de Louvain ou, plus récemment, par le Département d'Économie appliquée de l'Université de Bruxelles. En particulier, la contribution d'un géographe, C. Vandermotten, *Tendances longues de l'évolution de la production, de l'emploi et de la productivité industriels en Belgique, 1840-1978, Cahiers Économiques de Bruxelles*, n° 86, 1980, 2<sup>(4)</sup> ainsi que le texte de J. M. Wautelet, *Accumulation et rentabilité du capital dans les charbonnages belges 1850-1914 dans Recherches Économiques de Louvain*, septembre 1975, abordent les problèmes de relation de l'évolution économique et de l'évolution sociale et fournissent des données de base indispensables.

b) L'histoire sociale n'est pas beaucoup mieux fournie. La vaste synthèse de B. S. Chlepner, *Cent ans d'histoire sociale en Belgique*, Bruxelles, 1956, reste toujours fondamentale, mais elle est plus une histoire des idées que des structures sociales et de la condition ouvrière. L'œuvre récente de J. Neuville<sup>(5)</sup> comble incontestablement et utilement un vide dans la librairie contemporaine, mais elle est plus une anthologie d'extraits d'enquêtes et d'études sociographiques du XIX<sup>e</sup> s. qu'une véritable histoire sociale, même si l'auteur y organise la matière de manière intéressante, en suivant les catégories de M. Foucault. Il n'en fournit pas moins une documentation abondante et parfois une analyse plus systématique et approfondie comme dans le cas de l'abrogation du délit de coalition.

La plupart des travaux concernant le mouvement ouvrier débutent par un état de la situation économique et sociale mais se contentent bien souvent de livrer un certain nombre d'éléments statistiques ou descriptifs des grandes enquêtes du siècle dernier, des constatations empiriques sur les crises, les récessions, la misère. Préalable nécessaire sans aucun doute, mais peu opérationnel pour la suite de l'exposé qui n'y fait souvent plus référence que de manière générale. Il y a plus juxtaposition que synthèse<sup>(6)</sup>. C'est là d'ailleurs une critique majeure de l'histo-

riographie belge faite par un chercheur français, J. Michel, qui poursuit une étude comparative des mouvements syndicaux des mineurs en Europe de l'Ouest (de la France à la Pologne)(7).

L'évolution des salaires a donné naissance à une importante littérature depuis la fin du XIX<sup>e</sup> s. M. Neyrinck, *De loonen in België sedert 1846*, Bruxelles, 1944, a fourni une importante synthèse dans ce domaine mais l'utilisation des salaires moyens par secteur industriel n'éclaire pas les différences intersectorielles entre les diverses catégories de main-d'œuvre, ni entre les diverses régions et ne suffit pas à expliquer les troubles sociaux. La misère sociale de 1886, par exemple, est inexplicable à ce seul niveau puisqu'on considère, à juste titre que, dans une certaine mesure, la diminution des salaires est compensée par la baisse des prix des produits alimentaires et que le salaire réel n'a donc pas diminué dans des proportions catastrophiques. C'est l'ampleur du chômage et du sous-emploi, les diversités sectorielles, les problèmes de répartition du produit national qui doivent être pris en compte. À la V.U.B., sous la direction du professeur Scholliers, des recherches sont menées à propos des salaires, des prix, des montants des loyers ; C. Lis, pour sa part, propose d'envisager le problème sous l'angle de la consommation.

Il reste donc beaucoup à faire dans le domaine de l'histoire économique et sociale de la classe ouvrière, la suite de l'exposé le montrera encore.

c) Il faut souligner l'apparition précoce d'une historiographie de type sociologique ou politologique qui observe la naissance et le développement du mouvement ouvrier de l'extérieur et qui le décrit. Il s'agit souvent d'articles de revues mais parfois aussi de véritables ouvrages qui apparaissent relativement tôt. Par exemple, Le Hardy de Beaulieu publie un important article sur l'origine des grèves dans le Borinage en 1861, *Revue Trimestrielle*, 1861, E. de Laveleye, dans le *Socialisme contemporain*, Bruxelles, 1881, à la suite de Testut, retrace l'apparition de l'A.I.T. en Belgique. J. Dauby, en 1879, rédige un ouvrage sur les grèves depuis l'indépendance, L. Dechesne, décrit *L'avènement du régime syndical à Verviers*, Paris, 1908.

## 2. Le mouvement social

a) Le mouvement social spontané a été peu étudié en tant que tel. L'ouvrage le plus important dans ce domaine reste celui de L. Henneaux-De Pooter, *Misères et luttes sociales dans le Hainaut, 1860-*

1869, Bruxelles, 1959. Mais l'auteur n'a malheureusement pas pu consulter les archives judiciaires. P. Mottequin a écrit un bel article sur les grèves de mineurs dans le Centre entre 1886 et 1890<sup>(8)</sup>. Tous deux abordent une période où apparaissent des embryons d'organisations qui interfèrent déjà dans le processus de la grève, de manière plus nette d'ailleurs en 1887 qu'en 1869. W. Steenhaut a étudié les grèves à Gand à la fin du siècle : K. Van Isacker a consacré plusieurs ouvrages aux dockers d'Anvers et à leurs luttes sociales<sup>(9)</sup>. R. P. Hasquin est l'auteur d'une sorte de chronique des grandes colères qui soulevèrent le Pays Noir<sup>(10)</sup>. L'étude des grandes grèves ultérieures, d'abord en faveur du suffrage universel (1891, 1893, 1902, avec l'exception de 1913) puis 1919-20, 1932, 1950, les grèves de mineurs de 1924 et 1958, les grèves de 1960-61 montre que les structures politiques et syndicales tentent plus de contrôler les grèves, de les encadrer, de les organiser, de les maîtriser ou de leur donner des objectifs que de les susciter<sup>(11)</sup>. J. Michel prouve bien que la conjoncture économique, l'évolution du prix du charbon expliquent les grèves des mineurs de 1885 à 1914 et que la revendication du suffrage universel se surimpose à un caractère fondamentalement économique et social. C'est évidemment, a fortiori, le cas pour les grandes grèves de 1867-69 où les classes dirigeantes avaient vu l'influence de l'A.I.T., confondant ainsi certains signes extérieurs avec les raisons profondes du mécontentement ouvrier. Après la création du *Parti Ouvrier*, les militants socialistes comme d'ailleurs leurs adversaires, auront tendance à surévaluer le rôle des organisations<sup>(12)</sup>.

Il manque certainement dans notre pays un ouvrage comparable à celui de M. Perrot<sup>(13)</sup> pour la France mais cette absence même témoigne de ce que l'apparition du P.O.B. et sa rapide importance dans la vie politique contribuent à masquer les mouvements plus structuraux dans le monde ouvrier. Cela s'intègre parfaitement dans la volonté du P.O.B. de représenter tout le mouvement ouvrier mais montre aussi sa difficulté conjoncturelle à défendre cette image idéale.

b) Le mouvement social organisé. Historiquement, ce qu'on appelle d'ordinaire les organisations sociales du mouvement ouvrier apparaissent avant les organisations politiques ; elles ont continué à jouer un rôle considérable, y compris au plan politique, en raison des structures même que le P.O. a maintenues jusqu'en 1940 et qui sont, en fait, encore celles de l'action socialiste et du mouvement ouvrier chrétien de nos jours.

– Les syndicats :

La persistance d'organisations de type corporatif, leur évolution, la création de sociétés de maintien de prix, puis de véritables syndicats, ont donné lieu à une importante littérature tant ces phénomènes ont paru capitaux. L'ouvrage le plus important est certainement l'enquête de E. Vandervelde sur les associations professionnelles, paru en 1891 ; il nous fournit une masse de matériaux dont beaucoup seraient inaccessibles aujourd'hui, en raison des destructions et des pertes d'archives<sup>(14)</sup>. Plus encore que Vandervelde, c'est G. Des Marez qui a montré que dans les villes, à Bruxelles en particulier, et dans les métiers aux traditions anciennes, il existait une filiation directe entre les corporations d'Ancien Régime qui ont tenté de se reconstituer au XIX<sup>e</sup> s. et les syndicats modernes. Sa démonstration porte sur les compagnonnages des chapeliers bruxellois (1576-1909)<sup>(15)</sup>. J. Dhondt a fourni ensuite, dans une synthèse maîtresse, le cadre de recherches ultérieures sur le syndicalisme au siècle dernier<sup>(16)</sup>. J. Neuville s'y est lancé en nous donnant son meilleur ouvrage, me semble-t-il : *Naissance et croissance du syndicalisme*. T. I, *L'origine des premiers syndicats*, Bruxelles, 1979<sup>(17)</sup>. Ressemblant à ses autres ouvrages dans la mesure où il offre une importante collection de documents, ce travail tire évidemment un bénéfice considérable du passé syndicaliste de l'auteur qui, à la suite de chaque chapitre, présente une problématique riche sur la nature des organisations et sur leur place dans la construction du syndicalisme moderne. Une tranche précise de l'histoire syndicale de Bruxelles a, par ailleurs, été développée par H. Collin-Dajch pour la période de l'A.I.T.<sup>(18)</sup>.

Plus récemment, mais dans une tout autre perspective, des synthèses générales du syndicalisme ont été présentées par R. Eberztheim et G. Spitaels<sup>(19)</sup>, observateurs de l'évolution récente des rapports sociaux et en particulier de la concertation entre gouvernement et patronat et syndicats ; ils ont donc abordé l'histoire contemporaine des syndicats.

L'essentiel de la bibliographie consacrée aux syndicats est immédiatement produite par le milieu syndical lui-même ou intégrée dans les études plus larges consacrées au mouvement ouvrier en général ou à chacune de ses branches principales. Trois études récentes font exception (mais elles semblent rester sans postérité) : celle de J. Michel qui, devant les carences de la bibliographie, rédige ses articles sur la *Fédération Nationale des Mineurs*, déjà cité, et sur les *Chevaliers du Travail à Charleroi* (mineurs)<sup>(20)</sup> ; celle de M. Nauwelaerts est consa-

créée à la période de croissance accélérée des syndicats qui suit l'immédiat après-guerre (1918-1921) mais l'auteur abandonne ensuite malheureusement ses recherches <sup>(21)</sup>. Ce sont donc les travaux des dirigeants syndicaux qui constituent l'essentiel de l'historiographie dans ce domaine, avec les défauts et les qualités inhérents à ce type de production. Remplissant pleinement leur fonction de légitimation et de célébration des organisations, comme l'indiquent leurs titres, ils fournissent une histoire linéaire qui, sans cacher les difficultés des origines, conduit à magnifier l'importance et la force acquises après des luttes internes et externes couronnées de succès. Leur intérêt évident est d'apporter des documents inédits, une histoire de l'intérieur qui, aujourd'hui encore, se révèle souvent difficile à faire en raison de la disparition des archives syndicales. Le plus bel et le plus riche exemple est fourni par E. Hubert à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Association libre des compositeurs et imprimeurs typographes, premier véritable syndicat du xix<sup>e</sup> s. même si J. Neuville lui dénie ce qualificatif en raison de ses aspects corporatifs incontestables <sup>(22)</sup>. Les ouvriers du livre de Bruxelles, les bronziers de Bruxelles, les mineurs, les métallurgistes ont aussi leur histoire narrative et commémorative <sup>(23)</sup>. Syndicats socialistes et syndicats chrétiens ont également leurs historiques <sup>(24)</sup>.

#### – Les sociétés de secours mutuels

Souvent associées aux syndicats naissants, à l'origine ou au début du xx<sup>e</sup> s. quand les syndicats socialistes vont essayer de stabiliser et de renforcer leurs organisations, ces sociétés mériteraient également une attention particulière. La croissance extraordinaire des syndicats n'est-elle pas due, en 1918-1921 en fin de compte, à la décision du gouvernement et du ministre Wauters de convertir le *Comité National de Secours et d'Alimentation* en *Fonds National de Crise* et de n'accorder les indemnités éventuelles qu'aux ouvriers cotisant à une caisse d'assurance chômage, c'est-à-dire dans leur immense majorité, aux syndiqués. Il existe dans ce domaine l'*Histoire du mouvement mutualiste chrétien*, Paris-Bruxelles, 1957, de R. Rezsóhazy mais il aborde à peine l'évolution consécutive à l'Encyclique *Rerum Novarum* et s'attache surtout aux organisations paternalistes ; on peut aussi citer deux brefs historiques des fédérations nationales socialistes et chrétiennes par leur animateur <sup>(25)</sup>.

## – Les sociétés coopératives

La volumineuse histoire de la coopération de Louis Bertrand, qui fourmille de renseignements, de documents, de descriptions et de portraits, doit son intérêt au rôle de son auteur dans le mouvement coopératif socialiste et dans le mouvement coopératif tout court. Elle est complétée jusqu'à la seconde guerre par le tout aussi volumineux ouvrage de V. Serwy (26). L'ampleur de ces travaux semble avoir coupé l'herbe «sous la main» d'autres auteurs. S'il existe des monographies locales nombreuses dans le cas du *Vooruit* de Gand, ou importantes comme celle consacrée au *Progrès* de Jolimont (27), la critique acerbe lancée par H. De Man contre la coopération socialiste en 1911 (28) n'a pas incité à rechercher plus systématiquement le rôle capital des coopératives au sein du P.O.B. avant 1914. On s'est contenté de souligner «l'économisme» du P.O.B., résultant de l'importance de la coopération dans la genèse et le financement des organisations et de la propagande.

P. Delfosse, dans un ouvrage consacré à l'analyse sémiotique du langage réformiste du journal *Le Peuple*, arrive à la conclusion que la «catégorie sociale» des dirigeants des coopératives qui contrôlent le P.O.B. avant 1914 est à la base du réformisme socialiste. Cette observation n'est fondée que sur une analyse rapide d'un certain nombre de biographies qui ne permet pas de la justifier, mais il y a là incontestablement une hypothèse à suivre (29).

### 3. *Le mouvement politique*

a) En distinguant dans le plan de ce texte un mouvement politique réformateur, nous introduisons une catégorie absente en tant que telle dans l'historiographie parce qu'elle n'apparaît pas dans les divisions classiques. Elle est le plus souvent intégrée dans le courant catholique social ou paternaliste. Il faut se reporter à l'étude, déjà citée, de Chlepner, à celle de P. Michotte, *Études sur les théories économiques qui dominèrent en Belgique de 1830 à 1886*, Louvain, 1904 ou aux ouvrages de R. Rezsöhazi.

L'observation des bouleversements sociaux entraînés par la révolution industrielle et des tensions grandissantes qui en résultent ont amené divers milieux progressistes, mais aussi conservateurs, à défendre l'idée de réformes nécessaires dans l'organisation sociale. Ce sont eux qui sont à la base d'un certain nombre de mesures antérieures

à 1886 ; ils sont aussi responsables, au sein du parti catholique, du renversement de politique après 1886. Celui-ci allait permettre les débuts de la législation sociale tout en réprimant le mouvement ouvrier et en freinant le processus de démocratisation de la vie politique.

b) Le mouvement démocratique est caractéristique des villes, il est, quant à lui, parfois intimement lié au mouvement ouvrier et il est donc parfois malaisé de les distinguer. Le titre même de l'ouvrage de base de L. Bertrand, *Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique depuis 1830*, Bruxelles, 1906-1907, en est la preuve. Les nombreux chapitres consacrés au radicalisme et au libéralisme progressiste montrent combien l'auteur associe les deux, de manière d'autant plus explicite que l'œuvre paraît au moment du rapprochement du P.O.B. et du parti libéral et que Bertrand en est partisan. Il est difficile, dans ce cas-ci, de citer des titres tant l'émiettement est grand. Nous l'avons dit, c'est J. Bartier qui détenait les clés dans ce domaine et son œuvre, bientôt rééditée par ses collègues et amis, en témoignera nettement. A. Kittel a montré les implications des relations entre bourgeoisie radicale et militants socialistes des grandes villes dans l'évolution nettement anticléricale du mouvement ouvrier socialiste<sup>(30)</sup>.

c) Le mouvement socialiste.

L'œuvre de Bertrand reste essentielle aujourd'hui encore. Il s'agit très certainement d'un de ces grands ouvrages, à la fois mise en œuvre et source puisqu'il nous fournit nombre de documents disparus ou difficilement accessibles. Ce qu'il y a d'extraordinaire chez ce militant socialiste, fondateur et l'un des principaux dirigeants du P.O.B. jusqu'en 1893 certainement, c'est cette conviction de la nécessité d'écrire l'histoire du courant socialiste pour lui assurer sa légitimité, sa place dans la société qu'il critique et qu'il combat par ailleurs<sup>(31)</sup>. Cette histoire est ancrée dans la révolution de 1830 et traverse le XIX<sup>e</sup> s., elle souligne le caractère obligatoire de la création du P.O.B. et décrit la puissance qu'il acquiert peu à peu au sein de la classe ouvrière par la multiplication de ses œuvres. La qualité de l'édition, de l'iconographie témoigne que Bertrand voulait procurer un livre d'heures à la classe ouvrière autant qu'il voulait convaincre la bourgeoisie de la respectabilité de l'histoire qui se faisait sous la pression du mouvement ouvrier organisé. Bertrand sera souvent repris, jamais dépassé, par des militants socialistes qui, à sa suite, réécriront l'histoire du P.O.B. dans la même perspective<sup>(32)</sup>. Il y aurait même une certaine dégénérescence puisque les dernières publications ne sont plus qu'un manuel condensé et une

encyclopédie hétéroclite <sup>(33)</sup>. Cette abondance révélatrice est renforcée par l'existence de nombreuses histoires régionales qui correspondent au plan de la fédération régionale, armature capitale de l'organisation du P.O.B., à la littérature nationale, à l'œuvre de L. Bertrand en particulier. Ces monographies régionales réalisées à partir de documents originaux souvent disparus depuis, nous offrent une quantité considérable d'informations. C'est le cas pour le Centre, Anvers, Gand et dans une moindre mesure, Huy <sup>(34)</sup>. Gand présente la particularité supplémentaire de pouvoir confronter l'histoire « officielle » avec l'œuvre d'un dissident, P. De Witte, en désaccord avec E. Anseele <sup>(35)</sup>.

C'est à l'occasion d'une célébration également, le 75<sup>e</sup> anniversaire du P.O.B., que Dhondt, cette fois dans une perspective historique et scientifique, prend la direction d'une œuvre collective qui est aujourd'hui la principale histoire du mouvement ouvrier socialiste <sup>(36)</sup>. Il réunit dans cette entreprise ce qu'on pourrait appeler « l'école de Gand » et dresse un bilan, plus développé pour la partie flamande du pays, de l'histoire sociale, culturelle et politique du socialisme en Belgique. Il n'échappe pas entièrement à la critique de présenter ainsi une histoire linéaire, sans faille marquante, mais la richesse de l'information, la présentation des divers aspects de l'évolution compensent cela.

De Gand et du séminaire de J. Dhondt, qui a rédigé plusieurs articles cadres à cet effet <sup>(37)</sup>, sortent les premières études scientifiques concernant le mouvement ouvrier. R. Van Eenoo et D. Deweerdt étudient la naissance du mouvement ouvrier respectivement à Bruges et à Gand <sup>(38)</sup>, en développant longuement et systématiquement la situation sociale de la population ouvrière et en abordant le versant chrétien du problème. Mais c'est l'histoire politique qui, paradoxalement dans un milieu, ne fût-ce que teinté de marxisme ou d'idéologie socialiste, est l'objet du plus grand nombre de travaux. Paradoxe aussi, mais révélateur du dynamisme intellectuel actuel des Flandres, la plupart des ouvrages ont pour auteur des historiens ou des politistes flamands (pour la plupart diplômés de l'Université de Gand), alors qu'il y a 20 ans, H. S. Scholl (*op. cit.*) notait qu'il y avait une nette majorité d'ouvrages rédigés en français. Il existe ainsi désormais une histoire politique des origines à 1940 <sup>(39)</sup>. D. Deweerdt traite de la période 1872-1880, entre l'échec de l'A.I.T. et l'émergence d'un nouveau mouvement socialiste, arraché aux influences anarchistes et qui s'engage dans la lutte politique (1877-79) en créant le premier P.S.B. <sup>(40)</sup>. E. Mommen couvre de son côté la période 1880-1914 en recherchant le cheminement du

réformisme au sein du P.O.B. <sup>(41)</sup>. L'aspect le plus intéressant, sinon le plus neuf de ce travail est la mise à jour systématique de ce que l'auteur appelle la connection libérale du P.O. qui se manifeste avec constance en 1880, en 1883-84, en 1893, en 1902 puis en 1907-1912. Bénéficiant d'une importante documentation, l'auteur mésestime l'environnement économique et social et tend donc à privilégier les idées politiques. Dans *Les Socialistes belges, 1885-1914* (Bruxelles, 1979), M. Liebman reprend l'ensemble du problème à l'intention du grand public, ce qui le conduit à présenter succinctement la condition sociale de l'ouvrier, les premiers essais d'organisation et enfin la création du P.O.B. Il décrit la lutte fondamentale pour le suffrage universel <sup>(42)</sup> qui doit permettre au nouveau parti de s'inscrire dans le processus constitutionnel combiné avec un socialisme pratique qui doit conduire à la transformation de la société de l'intérieur. M. Liebman considère avec raison que le P.O. n'a jamais été un parti révolutionnaire mais qu'il a été plongé dans une situation révolutionnaire en raison de la violence du mécontentement de larges fractions de la classe ouvrière et de l'opposition obstinée des classes dirigeantes à tout changement. Il reconnaît ainsi que «le réformisme d'avant 1914», aussi criticable lui semble-t-il, a été une lutte extrêmement dure et pleine d'enseignements.

Pour la période d'entre-deux-guerres, M. Claeys-Van Haegendooren <sup>(43)</sup>, partant de l'idée que le P.O.B. était avant 1914 un parti révolutionnaire et d'opposition, montre l'importance de la guerre et des années qui suivirent immédiatement pour l'intégration du P.O. dans le système parlementaire, au risque pour lui de voir se développer en son sein ou à l'extérieur, une critique de gauche. L'auteur, délibérément, privilégie l'évolution de l'attitude politique du P.O. De son côté, A. Pletinckx a bien montré l'impuissance du P.O. durant la grande crise économique de 1930-33, tout heureux de pouvoir se rallier au *Plan du Travail* de H. De Man <sup>(44)</sup>.

Outre ces ouvrages généraux, diverses fédérations du P.O.B. ont également donné lieu à des monographies : Anvers, Bruxelles, Huy, Liège, le Borinage, le Centre <sup>(45)</sup>. Les tendances critiques à l'égard de la politique du P.O. ont été le plus souvent très minoritaires mais toujours présentes.

M. Steinberg a ainsi montré que la naissance du parti communiste n'était pas due seulement à l'adhésion de quelques militants à la III<sup>e</sup> Internationale <sup>(46)</sup> mais répondait aussi à la persistance de courants syndicalistes révolutionnaires et autonomistes qui se manifestent à

nouveau après 1914. Cet aspect a été peu rencontré lors d'un colloque consacré à l'histoire du parti communiste, où l'évolution politique du P.C. a été au centre des débats. Ce colloque a cependant apporté d'intéressantes précisions sur ce qu'a été le parti jusque et y compris la seconde guerre (47). Enfin vient de paraître l'ouvrage de N. De Beule, consacré au trotskysme, il concerne donc le P.C.B. et la scission de 1928 ainsi que le P.O.B. touché dans le Borinage en 1936 par la création du Parti Socialiste Révolutionnaire de W. Dauge (48).

### *Le mouvement ouvrier chrétien*

H. S. Scholl (*op. cit.*) constatait également que le M.O.C. avait donné lieu à une littérature beaucoup moins abondante que le mouvement socialiste. De plus, elle intègre souvent dans une solution de continuité les courants paternalistes et spécifiquement ouvriers chrétiens, comme le fait R. Rezsohazy, *Origines et formation du catholicisme social en Belgique, 1842-1909*, Louvain, 1958. Les ouvrages de P. Gerin, consacrés à Liège, procèdent de même mais en marquant bien les étapes et les modifications importantes survenues dans le courant de l'évolution, en particulier après *Rerum Novarum* (49).

Les ouvrages de légitimation ou de commémoration existent également. On peut citer A. Verhaegen, *Vingt-cinq années d'action sociale*, Bruxelles, 1911 ; G. Eylenbosch, 1885-1926, *Vijftif jaar sociale, politieke, katholieke actie* (Gent, 1934) ; du même auteur, une histoire régionale, *Het ontstaan van het leven der christene werkliedenbeweging in het gentsche 1885-1926*, Gent, 1928 ; M. Hensmans, *Les origines de la démocratie chrétienne en Belgique*, Bruxelles, 1952.

Est-ce par largeur d'esprit, ou plus simplement parce que le mouvement socialiste est mieux implanté avant 1940, les ouvrages plus spécialement tournés vers le M.O.C. présentent souvent des chapitres consacrés au mouvement socialiste (alors que la réciproque n'est pas vraie). C'est en partie le cas des travaux de H. S. Scholl, dans la *Geschiedenis van de arbeidersbeweging in het arrondissement Turnhout*, 2 vol., Turnhout, 1950-51, et *De geschiedenis van de arbeidersbeweging in West-Vlaanderen 1875-1914*, Brussel, 1953. Il faut encore citer V. Robert, *Histoire du mouvement ouvrier dans le Namurois*, Bruxelles, 1959, de même il faut consulter les ouvrages publiés par J. Neuville dans les *Études sociales*.

Mais le mouvement qui a certainement éveillé le plus d'intérêt, y compris cette fois du côté socialiste (si on pense au livre que lui a

consacré L. P. Boon) c'est le daensisme. Pour s'affirmer chrétien et flamand et proclamer sa vocation démocratique, ce mouvement a dû, contraint et forcé, se séparer tant du parti catholique encore dominé par la bourgeoisie francophone conservatrice que de la hiérarchie ecclésiastique. Ce sont les ouvrages de K. Van Isacker, *Het daensisme, de te-leurgang van een onafhankelijke, christelijke arbeidersbeweging in Vlaanderen 1893-1894*, Brussel, 1959 et de L. Wils, *Het Daensisme, De opstand van het Zuidvlaamse platteland*, Leuven, 1969, qui demeurent fondamentaux pour cette question.

D'autres aspects de l'historiographie sont ici délaissés, comme par exemple la biographie, fort abondante mais très souvent traitée dans une perspective apologétique. Une exception peut être faite pour H. De Man, qui a suscité de nombreux travaux. Il ne sera pas question non plus des efforts réalisés dans le domaine des publications de sources ou d'outils de travail par le *Centre Interuniversitaire d'histoire contemporaine*, ou encore l'édition d'importantes archives comme celles de C. Huysmans, dirigeant socialiste, secrétaire de la II<sup>e</sup> Internationale et ministre.

Nous avons donc là une historiographie extrêmement abondante mais relativement pragmatique, comme le mouvement ouvrier qu'elle décrit, plus préoccupée de faits que de problématique, plus tournée vers l'observation de l'évolution politique que de l'histoire économique et sociale du mouvement.

L'apparition d'une historiographie scientifique a quelque peu redressé cette orientation initiale mais il reste encore beaucoup à entreprendre. La masse des données, des monographies doit pouvoir mener à de nouvelles synthèses dans l'avenir.

\* Chargé de cours à l'Université Libre de Bruxelles.

(1) Par inclination criticable, on le verra par ailleurs, par spécialisation obligée, nos connaissances portent plus sur le mouvement ouvrier socialiste et ses prolongements que sur le mouvement ouvrier chrétien. L'analyse présentée ici porte donc principalement sur le premier sans pour autant négliger totalement le second. Le même type de réflexion que celui proposé peut d'ailleurs lui être appliqué.

(2) D. DEWEERDT, *Socialisme en Socialistische arbeidersbeweging in België (Bibliographie van werken en tijdschriftenartikels verschenen sedert 1944)*, Brussel, 1979. Il n'existe à ce jour aucune bibliographie systématique consacrée au mouvement ouvrier, les plus intéressantes sont celle de H. Balthazar qui clôtura la *Geschiedenis van de socialistische arbeidersbeweging in België*, publiée sous la direction de J. DHONDT, Antwerpen, 1960-68 mais elle est très incomplète (elle n'avait pas la prétention d'être exhaustive) ainsi que celle de S. H. SCHOLL, *Historiographie der arbeidersbeweging in België*, Brussel, 1959 qui donne également une bibliographie sélective mais plus fournie pour le monde chrétien que la précédente (où n'étaient retenus que les ouvrages de ce type apportant des éléments au projet poursuivi). On trouve une bonne bibliographie concernant les débuts du P.O.B. par P. DEUTSCHER dans J. DESTREE et E. VANDERVELDE, *Le socialisme en Belgique*, Paris, 1898 ainsi que dans des ouvrages écrits par des historiens ou politistes, consacrés à des périodes particulières (D. DEWEERDT, E. MOMMEN, M. CLAEYS-VAN HAEGENDOREN) et que nous citerons par ailleurs. En ce qui concerne la démocratie chrétienne, il faut se référer surtout aux ouvrages de P. GERIN, notamment *Presse populaire catholique et presse démocrate chrétienne en Wallonie et à Bruxelles 1830-1914*, Louvain-Paris, 1975. Il faut également consulter les bibliographies générales d'histoire de Belgique, la bibliographie courante publiée par la *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, le *Bulletin critique d'histoire de Belgique* qui était publié à Gand, le *Bulletin d'histoire de Belgique* de la *Revue du Nord*, la bibliographie raisonnée de D. DEWEERDT, *Arbeiders en arbeidersbeweging in België 1844-1914* in *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, t. XIII, Haarlem, 1978. Pour le seul courant socialiste et assimilé, la chronique de B. DANDOIS, *Dix ans d'histoire sociale en Belgique 1960-1969* est fort utile (publiée dans *Le Mouvement social*, n° 71, avril-juin 1970).

(3) Cf. S. H. SCHOLL, *op. cit.*, avant de passer en revue les ouvrages sélectionnés, il consacre une cinquantaine de pages à ces problèmes.

(4) J. GADISSEUR (Univ. Liège) travaille également à l'établissement d'un indice de la production industrielle.

(5) J. NEUVILLE, *La condition ouvrière au XIX<sup>e</sup> s.*, t. 1, *L'ouvrier objet* ; t. 2 *L'ouvrier suspect*, Bruxelles, 1976-77.

(6) *Geschiedenis van de socialistische arbeidersbeweging in België* est l'ouvrage le plus complet dans ce domaine, surtout pour la période qui précède 1914, mais le caractère collectif de l'œuvre souligne ce traitement différentiel de l'évolution générale.

(7) J. MICHEL, *Un maillon plus faible du syndicalisme minier : la Fédération nationale des mineurs belges avant 1914*, dans *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, LV, 1977, 2, pp. 425-473.

(8) Ph. MOTTEQUIN, *Les grèves de 1886 à 1888 dans les charbonnages du Centre*, dans *Annales archéologiques et folkloriques de La Louvière et du Centre*, 1972, pp. 103-174.

(9) W. STEENHAUT, *De stakingen te Gent 1872-1902* dans *Kultureel Jaarboek voor de provincie Oost-Vlaanderen*, XXV, 1972, pp. 327-354 ; K. VAN ISACKER, *De Antwerpse dokwerker 1830-1940*, Antw., 1963 et *Afscheid van de havenarbeid 1944-1966*, Antw., 1967.

- (10) R. P. HASQUIN, *Les grandes colères du pays noir*, 2 vol., Lodelinsart, 1972-74.
- (11) À ce propos voir L. DELSINNE, *Les grèves générales du XX<sup>e</sup> s. en Belgique*, dans *Socialisme*, 1965, 68, pp. 199-218 ; 69, pp. 342-358 ; 70, pp. 476-496 qui fait ressortir le rôle de l'organisation politique et M. LIEBMAN, *La pratique de la grève générale dans le P.O.B. jusqu'en 1914* dans *Le Mouvement social*, 1967, 58, pp. 41-62.
- (12) Par exemple le livre de A. DELATTRE, *Une grande bataille sociale. La grève des mineurs du Borinage*, Bruxelles, 1925 ou encore dans ses Mémoires par rapport aux grèves de 1932 : *Souvenirs*, Cuesmes, 1957 (avec pour tendance de surévaluer à leur tour le rôle des communistes). Pour 1936, J. FONDAS et J. RENS, *La grève de juin 1936*, Bruxelles, 1936.
- (13) M. PERROT, *Les ouvriers en grève 1871-1890*, Paris-La Haye, 1974.
- (14) E. VANDERVELDE, *Enquête sur les associations professionnelles d'artisans et d'ouvriers en Belgique*, 2 vol., Bruxelles, 1891.
- Cf. également A. MISSON, *Le mouvement syndical. Son histoire en Belgique de 1800 à 1914*, Namur, 1921. L. DECHESNE, *Syndicats ouvriers en Belgique*, Paris, 1906. Mais surtout pour les syndicats textiles à Verviers l'ouvrage déjà cité. La thèse universitaire de L. DELSINNE, lui-même ancien ouvrier et syndicaliste, *Le mouvement syndical en Belgique*, Bruxelles, 1936 où il traite longuement des raisons du retard du syndicalisme dans ce pays. L'intérêt et l'ambiguïté de l'ouvrage résident évidemment dans la personnalité de l'auteur qui y insère son expérience et ses souvenirs.
- (15) Paru dans les *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, t. 23, 1909. Cf. aussi du même *Les origines historiques du mouvement syndical en Belgique*, Bruxelles, 1913, qui en fait ne se base que sur l'étude des chapeliers.
- (16) J. DHONDT, *Uit de voorgeschiedenis van de vakbeweging*, dans *Problemen*, 1948, pp. 393-437.
- (17) Voir également les autres ouvrages de J. Neuville principalement *L'évolution des relations industrielles en Belgique. L'avènement du système de relations collectives*, Bruxelles, 1976.
- (18) H. COLLIN-DAJCH, *Contribution à l'étude de la première Internationale à Bruxelles (1865-1873)* in *Cahiers Bruxellois*, 1, 1956, pp. 109-146.
- (19) R. EBERTZHEIM, *Les syndicats ouvriers en Belgique*, Liège, 1959. G. SPITAEELS, *Le mouvement syndical en Belgique*, Bruxelles, 1974.
- (20) J. MICHEL, *La Chevalerie du Travail. Force ou faiblesse du mouvement ouvrier belge ?* *Revue belge d'histoire contemporaine*, 1978, 1-2, p. 117-164. J. NEUVILLE in *Origine des premiers syndicats* consacre un important chapitre à la Chevalerie du Travail. L'étude de L. WATILON, *Les Chevaliers du Travail in L'Ouvrier Mineur*, 1923, qui jusqu'alors était la seule, remplissait une fonction politique avouée de faire échec à l'apparition d'un syndicalisme indépendant du P.O.B. et de sa commission syndicale et où les communistes mais pas seulement eux jouaient un certain rôle.
- (21) M. NAUWELAERTS, *De socialistische syndikale beweging na de eerste wereldoorlog (1919-1921)* in *Revue belge d'Histoire contemporaine*, IV, 1973, 3-4, pp. 343-376. E. SPELKENS qui avait entrepris également d'intéressantes recherches sur le syndicalisme entre-deux-guerres, a elle aussi malheureusement abandonné cette tâche.
- (22) E. HUBERT, *Historique de l'association libre des compositeurs et imprimeurs typographes*, Bruxelles, 1892. L'influence de ce syndicat contrairement à ce que laisse entendre J. NEUVILLE, *op. cit.*, ou H. S. SCHOLL, *op. cit.*, a été plus importante car il a été un modèle pour les autres métiers à Bruxelles et il est à l'origine de plusieurs innovations intéressantes.
- (23) G. CONRARDY, *Industrie du livre de Bruxelles. Histoire de la fédération locale*, Bruxelles, 1921. A. DAVER, *Histoire des Syndicats des Bronziers*, Gand, 1906. N.

DETHIER, *La centrale syndicale des travailleurs de la mine de Belgique 1890-1950*, La Louvière, 1951.

J. BONDAS, *Histoire de la centrale des Métallurgistes de Belgique 1887-1947*. La Louvière, 1947.

(24) J. BONDAS, *Un demi siècle d'action syndicale 1898-1948. Histoire de la C.S., de la C.G.T.B. et de la F.G.T.B.*, Anvers (1948). A. ARENDT, *La nature, l'organisation et le programme des syndicats ouvriers chrétiens*, Paris-Bruxelles, 1926.

(25) A. JAUNIAUX, *Cent années de mutualité en Belgique*, Bruxelles, 1930.

A. VAN MELLE, *Een geschiedenis van de landsbond der christelijke mutualiteiten van België*, Gent, 1955.

(26) L. BERTRAND, *Histoire de la coopération en Belgique. Les hommes, les idées, les faits. Bruxelles 1902-1903*, 2 vol. V. SERWY, *La coopération en Belgique*, Bruxelles, 1940-1952, 6 vol. dont le dernier consacré au seul dictionnaire biographique, très lacunaire, consacré au mouvement ouvrier.

Il faut aussi souligner l'intérêt du livre de A. LEGER, *Les Coopératives et l'organisation socialiste en Belgique*, Paris, 1905.

(27) E. ROUSSEAU, *1886-1911. L'œuvre d'une classe. Histoire documentée de la Société coopérative des ouvriers du Centre «Au Progrès» à Jolimont*, Gand, 1911. Dans le groupe commémoration mais intéressante et bien documentée vient de paraître Y. LEWUILLON, *Boussu-Bois 1900-1980. Histoire et présence d'une Maison du Peuple*, Boussu, 1980.

(28) Cf. *Le mouvement ouvrier en Belgique (1911)*, par H. DE MAN et L. DE BROUCKERE (traduction des textes critiques parus dans *Die Neue Zeit* en 1911), Bruxelles, 1965.

(29) P. DELFOSSE, *Réformisme et presse ouvrière. Histoire et Sémiotique*, Bruxelles, 1979. L'hypothèse n'est pas neuve puisqu'elle est formulée, déjà avant 1914 par R. MICHELS, *Les Partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Paris, 1914 et reprise souvent par la suite.

(30) A. KITTEL, *Socialist versus Catholic in Belgium ; the role of anticlericalism in the development of the Belgian left*, in *The Historian*, XX III 4, p. 418-435.

(31) Avant L. BERTRAND, il y a deux ouvrages qui confirment l'importance pour ses dirigeants de l'assise historique du mouvement.

En 1898 le livre de J. DESTREE, E. VANDERVELDE déjà cité et en 1880 la brochure de A. DUVERGER, *Le Parti Socialiste Belge, son histoire et son programme*, Lyon, 1880.

(32) Ce sont des ouvrages de J. DESTREE, 1930. M. DES ESSARTS et S. MASY, 1937. E. PEETERS et J. L. LHOEST, 1954 ; M. A. PIERSON, *Histoire du Socialisme en Belgique*, Bruxelles, 1954, le plus critique et qui bénéficie des recherches personnelles de l'auteur. J. DUJARDIN, *Le S.U. a soixante ans*, Bruxelles, 1979. Sans compter les ouvrages anniversaires signés par E. VANDERVELDE pour le quarantième et le cinquantième anniversaire du P.O.B. et les *Fastes du Parti (P.S.B.)*, Bruxelles, 1960.

(33) R. ABS, *Histoire du P.S.B. 1885-1978*, Bruxelles, 1979. La grande érudition de l'auteur et sa vivante fidélité au passé ne sont pas en cause ici mais bien l'idée d'éditer un petit volume pour militant pressé.

L'Encyclopédie *Du P.O.B. au P.S.B. Histoire des doctrines sociales du P.O.B. et du P.S.B.*, Bruxelles, 1974, a pour caractéristique de présenter en vrac une histoire universelle, une histoire du parti, des documents, un répertoire biographique où se cotoient CROMWELL, KANT, GANDHI et N. COULON, une bibliographie où pareillement sont présentés DESTREE et le Dictionnaire Robert (Petit Robert). Cet ouvrage offre néanmoins une certaine utilité en réunissant divers documents.

Il faut signaler également un intéressant volume d'illustrations. R. ABS, *Le Socialisme en Images*, Bruxelles, 1979.

(<sup>34</sup>) DE LA SOCIALE, *Histoire du Socialisme et de la coopération dans le Centre*, La Louvière, 1894. AVANTI, *Een terugblik : proeve eener geschiedenis der gentsche arbeidersbeweging gedurende de XIX<sup>e</sup> eeuw*, Gent, 1908. A. VAN LAAR, *Geschiedenis van de arbeidersbeweging te Antwerpen en omliggende*, Antwerpen, 1926. R. DION, *L'Histoire du Socialisme à Huy*, Huy, s.d.

(<sup>35</sup>) P. DE WITTE, *De geschiedenis van Vooruit en de gentsche socialistische werkersbeweging sedert 1870*, Gent, 1898.

(<sup>36</sup>) *De Geschiedenis ...*

(<sup>37</sup>) Cf. J. DHONDT, *Hommes et pouvoirs. Les principales études de J. Dhondt sur l'histoire du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> s.*, Gent, 1976.

(<sup>38</sup>) R. VAN EENOO, *Bijdrage tot de geschiedenis van de arbeidersbeweging te Brugge 1864-1914*, Louvain-Paris, 1959.

D. DEWEERDT, *De Gentse textielbewerders en arbeidersbeweging tussen 1866 en 1881*, Louvain-Paris, 1959.

(<sup>39</sup>) Pour la période qui précède il faut se référer à J. KUYPERS, *Bergop !*, Antwerpen, 1962 et autres textes de cet auteur qui connaît bien les premiers socialistes.

F. SARTORIUS, *L'association démocratique (1847-1848) in Socialisme 1976*. Le rapport de J. DHONDT et C. OUKHOW au colloque L'AIT - institution - implantation - rayonnement, Paris, 1968.

(<sup>40</sup>) D. DEWEERDT, *De Belgische Socialistische arbeidersbeweging op zoek naar een eigen vorm, 1872-1880*, Antwerpen, 1972.

(<sup>41</sup>) E. MOMMEN, *De Belgische werkliedenpartij 1880-1914*, Gent, 1980.

(<sup>42</sup>) M. STEINBERG a bien montré que le P.O.B. est le fruit du ralliement de la classe ouvrière à l'action politique. *La fondation du P.O.B. et le ralliement de la classe ouvrière à l'action politique 1882-1886*, in *International Review of social history*, 1963, 2, p. 198-215.

(<sup>43</sup>) M. CLAEYS-VAN HAEGENDOREN, *25 jaar Belgische Socialisme. Evolutie van de verhouding van de B.W.P. tot de parlementaire democratie in België van 1914 tot 1940*.

(<sup>44</sup>) A. PIETINCKX, *Le P.O.B. dans la première phase de la crise économique 1930-1933*, *Revue belge d'histoire contemporaine*, 1976, 3-4, pp. 273-327 ; 1977, 1-2, pp. 237-289.

(<sup>45</sup>) Cf. D. DEWEERDT, *Bibliographie ...*, p. 35 à 40.

(<sup>46</sup>) M. STEINBERG, *À l'origine du communisme belge : l'extrême gauche révolutionnaire d'avant 1914*, in *Cahiers Marxistes*, 1971, 8.

(<sup>47</sup>) *Le Parti Communiste de Belgique (1921-1944)*, Actes de la journée d'Études, Bruxelles, 28 avril 1979, Bruxelles, 1980.

Voir aussi R. VAN DOORSLAER, *De K.P.B. en het Sowjet-Duits niet aanvalspakt tussen augustus 1939 en juli 1941*, Brussel, 1975.

(<sup>48</sup>) N. DE BEULE, *Het Belgisch Trotskisme 1925-1940*, Gent, 1980.

(<sup>49</sup>) P. GERIN, *Catholiques liégeois et la question sociale, 1833-1914*, Paris-Bruxelles, 1959. P. GERIN, *Les origines de la démocratie chrétienne à Liège*, Bruxelles, 1958. Cf. aussi *Presse populaire et presse démocrate chrétienne ...*

## **un monde à découvrir : le patronat**

Au risque de choquer bon nombre de lecteurs, force est de constater que l'histoire du monde patronal reste à faire en Belgique. Comment, diront certains, en présence d'une abondante littérature biographique, de nombreux volumes commémoratifs d'entreprises et d'organisations patronales, pareil constat est-il plausible ? La réponse est aisée, l'histoire des entreprises, partant de leurs dirigeants, reste encore aujourd'hui un vaste domaine peu exploré par la recherche scientifique.

Nuançons quelque peu notre propos. Il est vrai que la révolution industrielle a déjà fourni matière à des contributions de valeur. Une documentation importante et des travaux intéressants ont été consacrés à ses pionniers (1). Que l'on songe au répertoire des sociétés anonymes industrielles en Belgique de 1819 à 1857 et à son index biographique, publié par J. Laureyssens, ou bien encore au chapitre consacré par A. Van Neck aux constructeurs de machines à vapeur de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle dans une thèse dont la parution est imminente (2).

Toutefois le seul effort d'analyse et de généralisation sur le milieu des entrepreneurs dans son ensemble a-t-il été tenté dans l'ouvrage collectif de P. Lebrun, M. Bruwier, J. Dhondt † et G. Hansotte, *Essai sur la révolution industrielle en Belgique, 1770-1847*, paru en 1979 (3). Après des exposés, de qualité inégale, sur les entrepreneurs des régions et des secteurs qui ont joué un rôle moteur dans l'industrialisation de la Belgique, examen centré sur les aspects technico-économiques, les auteurs proposent quelques conclusions générales dont ils soulignent d'emblée le caractère provisoire (4). Encore faut-il faire observer la part restreinte réservée dans cette étude à la Belgique indépendante pour laquelle seule la période 1830-1847, phase de consolidation de la révolution industrielle, est envisagée.

En résumé, l'essentiel de l'effort scientifique à l'heure actuelle s'est porté sur la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et le milieu patronal, en tant que tel, n'a pas encore fait l'objet d'une étude approfondie qui, au-delà

des aspects techniques et économiques, s'attacherait simultanément aux aspects socio-culturels et politiques.

Qu'en est-il des périodes ultérieures ? S'il nous est arrivé d'esquisser brièvement l'évolution du monde patronal, qu'il s'agisse de celui des dirigeants de grandes entreprises ou des patrons de ce que l'on appelle familièrement aujourd'hui les P.M.E., ces généralisations se fondaient, soit sur un nombre limité d'ouvrages généraux, relativement anciens, consacrés à l'histoire économique de la Belgique, soit sur des répertoires ou des monographies de types divers, ou bien encore pour la période antérieure à 1914 sur une certaine familiarité avec les archives<sup>(5)</sup>.

Dès l'abord une distinction majeure s'impose, quant à l'historiographie, entre la grande et la petite ou moyenne entreprise. Elle est de taille dans la mesure où jusqu'à une époque récente, le dirigeant de la grande entreprise, à quelques exceptions près, n'est pratiquement abordé qu'en tant qu'être singulier dont la réussite, voire la défaite ont frappé les contemporains. Par contre, le milieu combien hétérogène de la petite entreprise est seulement pris en considération, pour autant qu'il le soit, dans sa totalité ou au mieux selon l'un ou l'autre groupe qui le compose.

À cette différence d'approche s'ajoute le fait que, pendant une grande partie du XIX<sup>e</sup> siècle et même au XX<sup>e</sup> siècle, la question sociale, plus tard l'influence de la pensée marxiste ont pratiquement «escamoté» ces groupes sociaux à vrai dire si difficiles à cerner et à appréhender, mais aussi – croyait-on – voués au déclin, que sont la petite bourgeoisie ou les classes moyennes, pour user de la terminologie d'aujourd'hui. Qui plus est, à la lecture de la littérature relative à la grande entreprise et ses dirigeants, on ne peut manquer de faire la réflexion, mais elle mériterait une vérification systématique, que les luttes sociales nées du développement de la société industrielle ont probablement contribué à freiner considérablement une approche scientifique du monde patronal, tant en raison des réticences de ce dernier à se livrer aux investigations du chercheur, qu'au scrupule de celui-ci à aborder un sujet qui, pour des raisons contradictoires, demeure tabou.

Rien n'est plus révélateur à cet égard que la lecture des biographies. Jusqu'après la deuxième guerre mondiale, l'essentiel de la littérature biographique, qu'il s'agisse de notices ou d'ouvrages consacrés aux hommes d'affaires, dirigeants d'entreprises familiales ou de sociétés anonymes, est, explicitement ou non, de nature apologétique. Bien plus, et c'est peut-être un trait de mentalité caractéristique des intellec-

tuels du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, dans le cas d'hommes qui ont accompli simultanément une carrière dans la politique et les affaires, leur biographe occulte quasi complètement le rôle d'entrepreneur au profit de celui d'homme politique. S'il vient à aborder l'analyse de leurs conceptions ou de leurs interventions en matière d'économie, c'est en s'abstenant d'établir une liaison avec leur expérience et leur comportement sur le terrain des affaires.

Quelques exemples nous paraissent significatifs. Dans la biographie volumineuse que le baron de Trannoy a consacrée à Jules Malou de 1810 à 1870, parue en 1895, l'auteur évoque en une demi-douzaine de pages, sur près de six cents, les fonctions qu'exerça Malou de 1848 à 1871 à la direction de la Société Générale. Non seulement il n'aborde le sujet qu'au dix-septième chapitre, mais encore il emprunte la moitié de son texte à des extraits de la *Notice historique sur la Société Générale pour favoriser l'industrie nationale* publiée par Malou lui-même en 1863 (6).

Tout aussi caractéristique le laconisme de Théodore Juste dans la notice qu'il consacre à Charles Liedts dans la *Biographie Nationale*. Après avoir décrit la carrière politique de Liedts et évoqué son anoblissement, Juste termine en ces termes :

«Il reçut encore une autre récompense : le 4 juin 1861 un arrêté royal l'appelait aux lucratives [*sic*] fonctions de gouverneur de la Société Générale pour favoriser l'industrie nationale, qu'il occupa pendant plus de seize ans» (7).

De même on constatera le silence des biographes sur la présence à la direction de la Banque de Belgique d'un avocat et homme politique aussi intimement mêlé au monde industriel et bancaire qu'Eudore Pirmez ou même des liens d'un Victor Jacobs avec les milieux d'affaires (8). Cette attitude des biographes est d'autant plus révélatrice qu'elle s'applique à des hommes d'une époque où le cumul des responsabilités économiques et politiques allait de soi, sans faire encore l'objet de dénonciations systématiques et souvent justifiées qui finiront par le discréditer.

Pour en revenir à la littérature biographique dans son ensemble, l'historien du monde patronal dispose de trois types d'ouvrages : des dictionnaires ou répertoires de nature diverse, les écrits que nous qualifierons d'«apologétiques» et les travaux à caractère scientifique (9).

Outre la *Biographie Nationale*, dont une étude historiographique permettrait de cerner certains traits de l'évolution des mentalités à

l'égard du patronat, la *Biographie Coloniale Belge*, qui fut suivie de la *Biographie Belge d'Outremer*, contient elle aussi de nombreuses notices d'ampleur et de qualité inégales, mais qui parfois se révèlent précieuses en l'absence d'autres travaux <sup>(10)</sup>. Bien qu'il touche une fraction limitée des dirigeants d'entreprise, l'*Index des éligibles du Sénat* publié sous la direction de J. Stengers, est un instrument de travail extrêmement utile pour le XIX<sup>e</sup> siècle <sup>(11)</sup>. Enfin la liste alphabétique des mandataires des sociétés anonymes répertoriées dans la *Recueil Financier*, publié de 1893 à 1975, permet un premier repérage des réseaux de relations d'affaires.

D'aucuns s'accommoderont mal de l'épithète «apologétique» proposée pour la deuxième catégorie de biographies, dans la mesure où elle s'applique à la fois à des textes rédigés explicitement en hommage à une personnalité et à des ouvrages d'apparence neutre. Il serait mal venu de se priver de leur usage car certains sont de véritables mines d'information. Leur lecture attentive et systématique, étendue sur une longue période, serait incontestablement utile pour dégager l'évolution du système des valeurs et de l'image que le monde patronal souhaite donner de lui-même.

Parmi le premier type d'écrits, les volumes dédiés à la mémoire de Jean Jadot et Emile Francqui, ou des ouvrages plus récents comme la plaquette dédiée à Fernand Collin au moment de sa retraite, le portrait d'Albert-Edouard Janssen dressé par ses amis, ou la biographie de Léon Bekaert par R. Vandeputte offrent des exemples caractéristiques <sup>(12)</sup>.

Au second type appartiennent des publications souvent documentées, mais dont l'orientation générale révèle une adhésion sans réserve au personnage décrit et au monde auquel il appartient. Il en est ainsi de l'ouvrage tout à fait descriptif et superficiel de C. Bronne, *L'industrie belge et ses animateurs* <sup>(13)</sup>. De son côté, F. Baudhuin dans son *Histoire économique de la Belgique 1914-1939* publie une bonne vingtaine de notices, sous la rubrique «Capitaines d'industrie et financiers, ce qu'ils furent», fondées sur des sources personnelles. De ces portraits dressés d'une plume alerte, certains sont sans concession, mais l'ensemble magnifie l'œuvre des intéressés et les quelques considérations générales émises par l'auteur n'échappent pas au cliché des débuts sinon des origines modestes et de l'absence du rôle de l'hérédité dans l'accession aux postes dirigeants des grandes sociétés <sup>(14)</sup>.

Parmi les monographies de ce type, on pourrait citer des ouvrages par ailleurs riches d'informations comme les biographies d'Ernest

Solvay de G. De Leener et J. Bolle, parues respectivement en 1942 et 1968 <sup>(15)</sup>. Pour une époque plus récente, les volumes de la collection «Ceux d'hier et d'aujourd'hui» éditée par Labor relèvent du même genre. Portraits de personnes qui, dans certains cas, exercent encore des responsabilités importantes, fondés sur des interviews de l'intéressé ou des témoignages, ils ne prétendent pas à l'exhaustivité et mettent naturellement l'accent sur tous les aspects de la réussite susceptibles de frapper les contemporains <sup>(16)</sup>. D'ailleurs la mode actuelle du portrait ou de l'autobiographie fondée sur les souvenirs et le témoignage du sujet mis en forme par un publiciste, souvent journaliste professionnel, gagne également le monde patronal <sup>(17)</sup>.

Pour l'historien, ces publications, parfois sévèrement critiquées pour leur complaisance, offrent un double intérêt. Bien des données biographiques recueillies sont inédites et en outre, à une époque où, du fait du développement des *mass medias*, les personnes, les groupes et les institutions se préoccupent de plus en plus de leur image, ils témoignent, plus éloquemment que certains textes de circonstance, des valeurs et des stéréotypes en cours dans la société.

À titre d'exemple, on pourrait évoquer la substitution du «patron social» au «self made man» dans l'échelle des valeurs qu'il y a lieu de reconnaître chez le dirigeant d'entreprise.

Il nous reste à passer en revue les biographies à caractère scientifique, c'est-à-dire celles fondées sur une confrontation méthodique de sources variées et dont la mise en œuvre échappe à un parti pris d'apologie ou de polémique. Ce genre plus récent s'est développé après la deuxième guerre mondiale. L'œuvre monumentale de G. Jacquemyns, *Langrand-Dumonceau, promoteur d'une puissance financière catholique*, le domine à la fois par l'ampleur de la perspective, l'abondance et la variété des sources utilisées. Ouvrage fondamental pour tout qui s'intéresse à l'essor du capitalisme en Belgique après 1850, il met à jour les mécanismes du développement du capitalisme financier et les relations complexes qui s'établissent entre le monde des affaires, les milieux politiques et la presse. En raison du secteur d'activité que Langrand a choisi de promouvoir, et dans lequel il apparaît comme un novateur, à cause aussi de son souci de mobiliser dans son sillage une fraction de la société belge encore peu familiarisée avec les pratiques du capitalisme, le lecteur n'y trouvera qu'une vision partielle du patronat de l'époque <sup>(18)</sup>.

À part le volume publié par M. Van den Eynde sur Raoul Warocqué, les autres travaux biographiques relatifs aux dirigeants d'entreprise ont paru sous forme d'article de revue<sup>(19)</sup>. On dispose ainsi de monographies de qualité sur plusieurs industriels dirigeants de grands établissements financiers, tels que Frédéric Basse, Victor Tesch, Dannie Heinemann<sup>(20)</sup>. L'étude toute récente de N. Caulier-Mathy, sur l'industriel liégeois Frédéric Braconier, mérite une attention particulière à un double point de vue<sup>(21)</sup>. Son analyse des mécanismes du pouvoir et de la fonction patronale met en évidence le fait que la transformation d'entreprises familiales en sociétés anonymes n'entraîne pas nécessairement la substitution d'une équipe patronale aux dirigeants traditionnels, ni un changement dans les méthodes de direction ; elle confirme que la seule composition d'un conseil d'administration n'est pas susceptible de livrer une information sûre quant aux véritables détenteurs du pouvoir de décision. D'autre part, pour la première fois, et c'est là une voie dans laquelle il serait souhaitable de persévérer, l'activité économique et politique d'un patron est étudiée de manière intégrée, avec une mise en relief des liaisons entre son rôle d'industriel, ses relations sociales, sa participation à des groupes de pression et sa vie parlementaire.

On pourrait se demander si l'essor précoce des sociétés anonymes et des groupes financiers en Belgique n'a pas contribué à une vision abstraite du monde patronal, celui-ci s'incarnant dans les entreprises qui jouent le rôle de chef de file du groupe<sup>(22)</sup>. Cette constatation n'enlève rien au mérite d'un ouvrage comme la *Morphologie des groupes financiers*. Sa mise à jour régulière en fait un instrument de travail de qualité exceptionnelle<sup>(23)</sup>.

Néanmoins, alors que la recherche historique sur le patronat progresse depuis quelques années à l'étranger, mettant l'accent sur des thèmes tels que le recrutement, la mobilité sociale, la fonction patronale, la professionnalisation, le système de valeurs, l'image sociale, force est de constater que ce champ d'investigation n'a guère retenu l'attention des historiens belges<sup>(24)</sup>. Seule la période ultra-contemporaine a donné lieu à quelques études menées par des sociologues et des économistes, sur base d'enquêtes ponctuelles par échantillonnage. Outre l'inconvénient que ces enquêtes n'ont pas le patronat pour objectif exclusif, elles n'offrent qu'une vision statique d'une fraction de celui-ci.

Ainsi dans son livre sur les notables en Belgique, N. Delruelle-Vosswinkel inclut dans son échantillon les présidents, administrateurs-délégués et administrateurs-directeurs d'entreprises de plus de 500

personnes (25). M. Woitrin pour sa part a procédé à une étude sur les dirigeants d'entreprise qu'il définit comme «chefs d'entreprise, directeurs généraux, cadres supérieurs et moyens». Son échantillon, prélevé parmi les entreprises de plus de 50 personnes, déborde le patronat proprement dit tout en ignorant celui des petites et moyennes entreprises (26). On trouvera dans ces travaux des informations sur le recrutement, la carrière, les fonctions des personnes interrogées.

Plus ambitieuse est l'étude de M. De Vroey, *Propriété et pouvoir dans les entreprises*, qui s'interroge sur le bien-fondé de la thèse de la séparation entre la propriété du capital et le contrôle dans la grande entreprise contemporaine. Sur base de la notion de modalité d'intervention et de la définition des domaines décisionnels, il analyse l'organisation et l'intervention des propriétaires d'une quarantaine d'entreprises industrielles établies en Belgique. Après avoir distingué une série de degrés de l'autonomie des dirigeants par rapport à la propriété dans les entreprises étudiées, il conclut que le choix des hommes est l'instrument privilégié du contrôle. Partant, il n'y a pas séparation entre la propriété et le contrôle mais plutôt «mariage de raison» (27). Il va sans dire que ce thème de réflexion offre des perspectives intéressantes à la recherche historique en Belgique, même si l'accès aux sources d'information est malaisé pour des périodes plus anciennes.

Si l'on peut déplorer le manque de travaux historiques sur le patronat, sans doute est-il opportun de se demander si l'apparition dès le XIX<sup>e</sup> siècle d'organisations chargées de défendre les intérêts d'une fraction de plus en plus élargie de celui-ci n'a pas donné lieu à une littérature sur cette question. L'historiographie dans ce domaine se révèle une fois encore des plus démunies.

Certes les organisations patronales se sont penchées sur leur propre histoire et les publications qui en ont résulté sont en bien des cas des tentatives uniques en ce domaine. De par leur nature, elles se rattachent au genre apologétique dont il a été question précédemment, ce qui n'exclut pas, nous nous en sommes expliqué, leur intérêt et leur utilité. Ainsi l'ouvrage consacré à l'Association Charbonnière et l'Industrie houillère des bassins de Charleroi et de la Basse-Sambre paru en 1931 se caractérise par la richesse et la qualité de sa documentation (28). Des plaquettes comme celles diffusées lors de la commémoration de leur cinquantième anniversaire par l'Union des Exploitations Électriques de Belgique et Fabrimétal contiennent également des informations sur l'histoire de ces organisations (29). Enfin ce sont les publications de la

Fédération des Industries Belges, devenue en 1973 la Fédération des Entreprises de Belgique, qui seules jusqu'à présent ont retracé dans les grandes lignes l'histoire de cet important groupe de pression<sup>(30)</sup>. C'est la raison pour laquelle les travaux fort anciens, – ils datent du début du siècle, – de l'économiste G. De Leener sur les «syndicats» industriels sont extrêmement précieux, tant par l'analyse des organisations patronales que par la publication de nombreux documents les concernant<sup>(31)</sup>.

Pour le reste, quelques travaux récents ont abordé ce sujet. Deux d'entre eux se fondent sur les archives des organisations étudiées. Ainsi l'histoire du Vlaams Economisch Verbond est-elle retracée de manière détaillée pour la période 1926-1945, de façon beaucoup plus succincte pour l'après-guerre, dans le livre publié en collaboration par Th. Luyckx, *Bijdrage tot de geschiedenis van de economische bewustwording in Vlaanderen. Veertig jaar Vlaamsch Economisch Verbond 1926-1966*<sup>(32)</sup>. De son côté, L. Brouwers retrace l'histoire des associations patronales catholiques depuis l'entre-deux-guerres en livrant une volumineuse documentation sur l'organisation, la doctrine et l'évolution des divers groupements patronaux qui se sont constitués en Belgique sous l'influence du christianisme social. Sa faiblesse majeure réside dans une utilisation exclusive des sources émanant de ces organisations, ce qui n'a pu éviter à l'auteur une vision étroite du sujet<sup>(33)</sup>. D'autre part le *Courrier hebdomadaire du C.R.I.S.P.* a consacré ces dernières années plusieurs numéros à des organisations patronales. Ces études s'attachent principalement à la description des structures et du fonctionnement de ces organisations à l'heure actuelle<sup>(34)</sup>. Seul l'ouvrage de P. Claeys sur les groupes de pression en Belgique envisage l'ensemble des organisations patronales, mais malgré de brefs rappels historiques, son analyse, fondée sur une perspective sociologique, porte pour l'essentiel sur la fin des années soixante<sup>(35)</sup>. Le même ouvrage consacre un chapitre des plus utiles aux groupements de travailleurs indépendants, au nombre desquels figurent les patrons des petites et moyennes entreprises.

Comme l'a fait observer J. Hannes dans un excellent article sur la question, cette fraction numériquement importante du monde patronal a échappé pratiquement à la curiosité de l'historien<sup>(36)</sup>. Notre propre enquête sur la petite entreprise en Belgique débouchait sur la constatation que, depuis ce plaidoyer en faveur d'une étude approfondie des classes moyennes, la recherche historique a peu progressé<sup>(37)</sup>.

Au stade actuel, l'ouvrage fort ancien de J. Lewinski sur l'évolution industrielle de la Belgique au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle reste fondamental<sup>(38)</sup>. L'étude quantitative de B. Verhaegen, fondée sur les recensements, distingue les entreprises artisanales, petites, moyennes et grandes sur base d'un double critère. le rapport ouvrier/patron et l'utilisation d'équipement mécanique. Mais les valeurs numériques de ces critères sont modifiées au fil du temps pour tenir compte de l'évolution économique, sans justification convaincante de leur validité<sup>(39)</sup>.

Sur la voie tracée par J. Hannes dans l'étude de l'activité économique de la population bruxelloise à partir des registres des patentables de 1846 et 1847, nous avons utilisé cette source pour la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en vue de repérer les changements de structure survenus en près d'un demi siècle et cerner de plus près l'évolution des petites entreprises<sup>(40)</sup>.

De son côté, P. Delfosse s'est intéressée aux aspects idéologiques et politiques du problème des classes moyennes au cours de la période 1880-1914, pendant laquelle émerge la question de la petite bourgeoisie<sup>(41)</sup>. De cette période date d'ailleurs une littérature relativement abondante émanant de défenseurs de la petite bourgeoisie, intellectuels, fonctionnaires, hommes politiques, appartenant aux milieux catholiques, qui se préoccupent de garder dans leur mouvance ces groupes sociaux perturbés par l'essor du capitalisme et la montée de la classe ouvrière. Les plus prolifiques d'entre eux furent H. Lambrechts, V. Brants et O. Pyfferoen<sup>(42)</sup>.

Pour le XX<sup>e</sup> siècle, la moisson est encore plus maigre sur le plan des travaux à caractère scientifique. Par contre, des publications de personnes et d'organisations engagées dans la défense des classes moyennes ne manquent pas et fournissent des sources d'information utiles et encore peu exploitées pour la connaissance du patronat des petites et moyennes entreprises. On trouvera un excellent guide sur cette littérature de même qu'un exposé sur la situation actuelle des P.M.E. dans l'ouvrage de L. De Meeter édité par la section «Information» de l'Institut économique et social des classes moyennes<sup>(43)</sup>.

S'il est vrai que l'intérêt pour l'histoire de la petite entreprise s'est éveillé tardivement en Occident, un effort parfois considérable s'est déployé dans plusieurs pays ces dernières années pour combler le retard en ce domaine<sup>(44)</sup>. Une première conclusion que l'on peut en tirer c'est le caractère *relatif* de la notion de «petite entreprise» et par conséquent de «grande entreprise», notion relative dans le temps, dans l'espace et au sein même des différents secteurs de l'économie. De

même la fonction patronale, loin d'être immuable, évolue elle aussi à la fois dans le temps, dans l'espace, selon la branche d'activité et la dimension de l'entreprise.

Pour mieux connaître le milieu de ceux qui l'exerce, il ne suffit pas de faire progresser l'histoire des entreprises, de multiplier les biographies d'entrepreneurs. C'est là une étape préalable, mais il n'est pas impossible, nous semble-t-il, d'après l'état des sources, d'entreprendre des travaux à l'échelle d'un secteur ou à celle de groupes d'entreprises offrant des caractères communs.

Dans un pays comme la Belgique, caractérisé par la précocité du rôle des sociétés anonymes et de la formation des groupes financiers, une étude systématique du recrutement des dirigeants de ces groupes et des entreprises qu'ils patronnent permettrait une comparaison intéressante avec d'autres pays industrialisés notamment quant à l'apparition de la professionnalisation et à la mobilité sociale. D'autre part, le rôle politique et idéologique du monde patronal reste un domaine peu connu. Une étude à long terme de sa représentation et de son rôle au Parlement pourrait se révéler fructueuse. De même l'analyse des publications des organisations professionnelles, des écrits voire des enseignements de dirigeants d'entreprise, qui se sont multipliés au xx<sup>e</sup> siècle, pourrait rendre compte de l'évolution idéologique et de la diversité des courants qui traversent ce groupe social (45). Bien qu'elle soit plus difficile à aborder, en raison de la difficulté d'accès aux sources du xix<sup>e</sup> siècle, la perception du patronat par les autres couches sociales mériterait également une recherche approfondie dans le long terme. Ce ne sont là que quelques pistes menant à un vaste chantier qui s'offre encore à la recherche historique. Il nous reste à souhaiter qu'il suscitera à l'avenir une curiosité plus grande de la part du chercheur.

\* Professeur à l'Université Libre de Bruxelles.

(1) On trouvera une bibliographie détaillée sur cette question dans l'ouvrage récemment paru de P. LEBRUN, M. BRUWIER, J. DHONDT †, G. HANSOTTE, *Essai sur la révolution industrielle en Belgique, 1770-1847*, (Académie Royale de Belgique. *Histoire quantitative et développement de la Belgique*, II, 1), Bruxelles, 1979.

(2) J. LAUREYSSENS, *Industriële naamloze vennootschappen in België 1819-1857* (Centre Interuniversitaire d'Histoire Contemporaine, Cahier, 78), Bruxelles-Paris, 1975. A. VAN NECK, *Les débuts de la machine à vapeur en Belgique (1800-1850)*, thèse soutenue à l'Université Libre de Bruxelles en 1975, II<sup>e</sup> partie, II, p. 197 s.

(3) Cf. *supra*, n. 1.

(4) P. 616 s.

(5) Cf. le chapitre *Banques et entreprises* que nous avons rédigé dans *La Wallonie. Le Pays et les Hommes* publié sous la direction de H. HASQUIN, vol. II, 1976, p. 25 s. D'autre part, notre rapport préparé avec la collaboration de J. J. HEIRWEGH et P. WYVEKENS sur «La petite entreprise en Belgique depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours» et présenté au colloque organisé par la Commission Internationale d'Histoire des Mouvements Sociaux et des Structures Sociales à Chantilly du 18 au 20 avril 1979, fait le point de l'état encore précaire de nos connaissances en ce domaine. Il a servi de contribution à la rédaction du rapport *Petite entreprise et croissance industrielle de la fin du XVIII<sup>e</sup> à nos jours dans cinq continents*, publié par S. BRUCHEY, G. KURGAN-VAN HENTENRYK et P. VIGIER dans *Comité International des Sciences Historiques. XV<sup>e</sup> Congrès International des Sciences Historiques, Bucarest, 10-17 avril 1980. Rapports III. Organismes internationaux affiliés et commissions internes*, Bucarest, 1980, p. 113-153.

(6) DE TRANNOY, *Jules Malou. De 1810 à 1870*, Bruxelles, 1905, p. 419-425.

(7) *Biographie Nationale*, XII, Bruxelles, 1892-1893, col. 107-110.

(8) Sur Pirmez, notice de E. DISAILLES dans *Biographie Nationale*, XVII, Bruxelles, 1903, col. 566-611. Pirmez devint administrateur de la Banque de Belgique, le second établissement financier du pays, en 1863 et démissionna de ses fonctions lorsqu'il entra dans le cabinet Frère-Orban en janvier 1868 (*Rapports de la Banque de Belgique pour les exercices 1863 et 1868. Archives du Ministère des Affaires étrangères*, dossier 3588). Victor Jacobs, quant à lui, présida depuis sa fondation le conseil de la Banque Belge du Commerce et de l'Industrie, dont il fut délogé par Simon Philippart, et siégea par la suite parmi les administrateurs de plusieurs sociétés de charbonnages et de tramways (Cf. notre article *Les «Cent Jours» de Simon Philippart au Crédit Mobilier (mars-juin 1875)*, *Revue Internationale d'Histoire de la Banque*, n° 7-1973, p. 17 s.).

Il n'en est fait aucune mention dans la volumineuse biographie que lui consacra A. BELLEMANS, *Victor Jacobs, 1838-1891*, Bruxelles, 1913.

(9) Il va sans dire que l'on ne peut ignorer l'importance de la presse, et actuellement de la presse spécialisée, dans le domaine biographique mais, vu son étendue et en l'absence d'études sur cette question, nous ne nous y attarderons pas.

(10) La *Biographie Nationale* paraît depuis 1866, mais les biographies substantielles de dirigeants d'entreprise figurent dans les suppléments parus au cours des vingt dernières années. On citera à titre d'exemple les notices de J. P. HENDRICKX sur Emile Balisaux et J. H. PIRENNE sur Raphaël de Bauer parues dans le tome 39, col. 70-80 et 80-94 ou celle que Y. DELANNOY consacre au banquier Samuel Lambert, t. 40, 1978, col. 579-597.

(11) J. STENGERS, etc., *Index des éligibles au Sénat*, Bruxelles, 1975. Sur son usage, cf. l'*Introduction*, p. 127 s.

(12) *Jean Jadot, 1862-1932*, publié à l'initiative de J. FRANCOU, Liège, 1938. *Commémoration du centième anniversaire de la naissance d'Emile Francqui*, Bruxelles,

Fondation Francqui, 1963. *Fernand Collin, Voorzitter van de raad van beheer van de Kredietbank*, Brussel, Kredietbank, 1973. *Albert-Edouard Janssen, raconté par ses amis*, Bruxelles, 1976. R. VANDEPUTTE, *Léon-A. Bekaert, een groot man, een goed mens*, Tiel-Amsterdam, 1978.

(13) Paru à Liège en 1941.

(14) F. BAUDHUIN, *Histoire économique de la Belgique 1914-1939*, t. II, *Évolution des principaux facteurs*, Bruxelles, 1944, 4<sup>e</sup> partie, p. 205-286. On ne peut s'empêcher de relever la naïveté avec laquelle l'auteur fonde son affirmation sur l'absence du rôle de l'hérédité dans les grandes entreprises en citant l'exemple de Maurice Despret, qui n'entre pas à la Société Générale, où son père est à l'état-major, mais à la Banque de Bruxelles dont il devient président (p. 209). Elle reflète de manière caractéristique cette vision fragmentée du monde patronal qui a longtemps prévalu dans la littérature en Belgique.

(15) G. DE LEENER, *Un grand Belge, Ernest Solvay* (Collection nationale, 27), Bruxelles, 1942. J. BOLLE, *Solvay*, Bruxelles, 1968.

(16) Citons à titre d'exemples J. LACROSSE et P. DE BIE, *Emile Bernheim, histoire d'un grand magasin*, Bruxelles, 1972 et F. BURSTIN, *Maurice Cauwe, une révolution dans la distribution*, Bruxelles, centrés sur le rôle économique de leur sujet. Par contre dans son portrait de *Georges Deltenre, un industriel du Hainaut* paru à Bruxelles en 1974, M. DRECHSEL s'attarde plus volontiers au rôle joué par G. Deltenre à l'Institut Warocqué qu'à son activité dans l'industrie.

(17) Cf. *Réussir est leur métier : managers belges sur la sellette*, Interviews réalisées par J. BOURGET, Bruxelles, 1974.

(18) Cet ouvrage a paru à Bruxelles en 5 volumes de 1960 à 1965.

(19) M. VAN DEN EYNDE, *Raoul Warocqué, Seigneur de Mariemont 1870-1917*, Mariemont, 1970.

(20) P. SCHOLLIERS-VANDEN EECKHOUT, *Een vertegenwoordiger van het opkomend industriekapitalisme : Frederic Basse, van katoendrukker tot beheerder van N.V.'s, Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, VII, 1976, 3-4, p. 473-490. M. BOURGUIGNON, *Un grand capitaine d'industrie Victor Tesch, Industrie*, XXI, 1967, n° 4, p. 205-222. F. VAN LANGENHOVE, *Dannie Heineman. La vocation internationale d'un grand ingénieur du siècle de l'électricité. Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences Morales et Politiques*, LXIII, 1977, 1, p. 13-56.

(21) N. CAULIER-MATHY, *Industrie et politique au Pays de Liège. Frédéric Braconier (1826-1912)*, *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, XI, 1980, 1-2, p. 3-83.

(22) Le numéro polémique publié par la *Revue Nouvelle* à l'occasion des festivités du cent cinquantième anniversaire de la Société Générale (n° 11, *Société Générale de Belgique*, novembre 1972) est révélateur à cet égard. À part l'article de N. LAMBERT, *La féodalité technicienne ou la culture des entreprises contrôlées par la Société Générale*, p. 353-357, les hommes en sont absents.

Autre exception, les articles de M. LIEBMAN, *La Société Générale pendant la deuxième guerre mondiale : le patriotisme d'un holding*, p. 349-352, et *La Société Générale en mai 1940 : les financiers au pouvoir*, mais ils sont largement fondée sur les pages remarquables consacrées par J. GERARD-LIBOIS et J. GOTOVICH au « Consortium des banquiers » et à la doctrine Galopin (*L'an 40*, Bruxelles, 1971, p. 167 s.). Enfin c'est uniquement à l'occasion d'un dépouillement de la presse étrangère qu'émerge la personnalité du gouverneur de l'époque Max Nokin (A. CARTON, *La Société Générale vue par la presse financière internationale*, p. 406-411).

(23) *La Morphologie des groupes financiers* a été éditée par le C.R.I.S.P. (Centre de Recherche et d'Information socio-politiques) en 1962. La seconde édition date de 1966

et depuis lors le C.R.I.S.P. publie un *Répertoire permanent des groupes financiers et industriels*.

(24) Le volume d'études rassemblées par M. LEVY-LEBOYER sous le titre *Le patronat de la seconde industrialisation, Cahiers du «Mouvement social»*, 4, Paris, 1979 permet de se rendre compte de l'état d'avancement de la recherche en Allemagne, aux États-Unis, en France, en Grande-Bretagne, en Suède et en Suisse. D'autre part, la séance du dernier Colloque de l'Association française des historiens économistes (Paris, 6-8 mars 1980) consacrée au thème de «l'entrepreneur» a mis en évidence, au départ de quelques cas particuliers, l'abstraction de ce concept qui englobe une réalité de plus en plus diverse au fil du temps et dont il serait souhaitable de dégager les processus de transformation.

(25) N. DELRUELLE-VOSSWINKEL, *Les notables en Belgique. Analyse des résultats d'une enquête*, Bruxelles, 1972.

(26) *Les dirigeants d'entreprise de l'économie belge. Leur nombre, formation, fonction, âge et besoins de perfectionnement*. Étude réalisée sous la direction de M. WOTTRIN, Bruxelles, 1960.

(27) M. DE VROEY, *Propriété et pouvoir dans les grandes entreprises*, Bruxelles, 1973.

(28) L. GALLEZ, M. CLOSE etc..., *L'Association charbonnière et l'industrie houillère des bassins de Charleroi et de la Basse-Sambre*, Couillet, 1931.

(29) *Union des exploitations électriques de Belgique, 1911-1961. Cinquantième anniversaire*, Bruxelles, 1962. *Il y a cinquante ans ... 1919-1969*, plaquette diffusée par Fabrimétal, Bruxelles, 1969.

(30) *Qu'est-ce que la F.I.B. ? Rapport annuel - exercice 1961*, n° spécial du *Bulletin de la Fédération des Industries Belges*, Bruxelles, 1961. *La F.I.B. pourquoi ? Vingt-cinquième rapport annuel de la Fédération des Industries Belges*, Bruxelles, 1971.

Ce rapport commémore à la fois le vingt-cinquième anniversaire de la F.I.B. et le soixante-quizième anniversaire de l'organisation centrale du patronat belge, due à la création du Comité Central du Travail industriel.

(31) G. DE LEENER, *Les syndicats industriels en Belgique*, Bruxelles, 1903. Cet ouvrage fut réédité plusieurs fois et donna lieu à une publication beaucoup plus volumineuse sous le titre *L'organisation syndicale des chefs d'industrie. Étude sur les syndicats industriels en Belgique*, 2 vol., Bruxelles-Leipzig, 1909.

(32) Édité à Anvers en 1967.

(33) L. BROUWERS, *Vijftig jaar christelijke werkgeversbeweging in België*, 2 vol., Brussel, 1974. Traduit en français sous le titre *Responsables chrétiens d'entreprises. Cinquante ans d'histoire*, 2 vol., Bruxelles, 1975.

(34) *Les organisations patronales en Wallonie et à Bruxelles*, C.H. du C.R.I.S.P., n° 571, 15 septembre 1972. J. HERREMANS, *Le «Vlaams Economisch Verbond» (Union économique flamande)*, *Ibidem*, n°637, 15 mars 1974. *Les structures de la Confédération nationale de la construction*, *Ibidem*, n° 834-835, 6 avril 1979. C. SILDARI, *Les structures de Fabrimétal*, *Ibidem*, n° 854-855, 12 octobre 1979.

(35) P. CLAEYS, *Groupes de pression en Belgique. Les groupes intermédiaires socio-économiques (Contribution à l'analyse comparative)*, Bruxelles, 1973.

(36) J. HANNES, *De kleine producent en de kleinhandelaar in de 19<sup>e</sup> eeuw*. *Archives et Bibliothèques de Belgique*, n° spécial 10, 1973, p. 55-65.

(37) Cf. *supra*, n. 5.

(38) J. LEWINSKI, *L'évolution industrielle de la Belgique*, Bruxelles-Leipzig, 1911.

(39) B. VERHAEGEN, *Contribution à l'histoire économique des Flandres*, 2 vol., Bruxelles-Paris, 1961.

(40) J. HANNES, *De economische bedrijvigheid te Brussel, 1846-1847. Controle en aanvulling van de nijverheidstelling van 15.10.1846* (Centre Interuniversitaire d'Histoire

re Contemporaine, Cahiers, 81), Bruxelles-Paris, 1975. G. KURGAN-VAN HENTENRYK, *Les patentables à Bruxelles au XIX<sup>e</sup> siècle, Le Mouvement Social*, juillet-septembre 1979, 108, p. 63-88.

(41) P. DELFOSSE, *Les classes moyennes face au problème de la croissance (1880-1914). Les positions de la fraction autonomiste des classes moyennes*, CREHIDES n° H 7601, Louvain-la-Neuve, 1976 et *Positions catholiques et rôle de l'État*, CREHIDES n° H 7602, Louvain-la-Neuve, 1976.

(42) Citons parmi leurs ouvrages H. LAMBRECHTS, *Le problème social de la petite bourgeoisie envisagé au point de vue belge*. Bruxelles, 1902 et *Trente années au service des classes moyennes*, Bruxelles, 1935 ; V. BRANTS, *La petite industrie contemporaine*, Paris, 1901 ; O. PYFFEROEN, *La crise de la petite bourgeoisie*, Bruxelles, 1899. Dans un mémoire de licence présenté à la section d'Histoire de cette Université, L. GAIARDO a étudié l'éveil des petits producteurs et petits commerçants des villes et le rôle de ces publicistes dans la prise de conscience des classes moyennes. (*L'organisation de la petite bourgeoisie urbaine (1890-1914)*, mémoire dactylographié, U.L.B., 1979).

(43) L. DE MEETER, *Les P.M.E. en Belgique, essai de synthèse*, Bruxelles, 1977.

(44) On pourra se faire une idée du degré d'avancement de la recherche à l'étranger à la lecture des études rassemblées par G. CROSSICK, *The Lower Middle Class in Britain 1870-1914*, Londres, 1977 ; H.-G. HAUPT et Ph. VIGIER, *L'atelier et la boutique, études sur la petite bourgeoisie au XIX<sup>e</sup> siècle, Le Mouvement Social*, juillet-septembre 1979, n° 108 ; S. W. BRUCHEY, *Small Business in American Life*, New-York, 1980.

(45) A cet égard la voie vient d'être ouverte avec la parution tout récemment du livre de J. MODEN et J. SLOOVER, *Le patronat belge. Discours et idéologie 1973-1980*. Bruxelles, CRISP, 1980.

## **de l'historiographie comme manifestation de l'imaginaire**

On peut étudier une historiographie en examinant une à une les publications qui la constituent : acter et sommer les apports successifs ; les évaluer ; puis dégager ce qui reste à faire comme recherches et publications.

Ce travail sur le produit, qui est analyse de son contenu, ne manque pas d'intérêt. Toutefois, il n'épuise pas la signification de l'historiographie. Il n'aborde pas la production et la consommation du produit, qui, elles aussi, délivrent une partie du sens du produit : l'historiographie en tant qu'expression de la mentalité et de la vie culturelle du groupe dont elle émane et auquel elle est destinée.

Ici, on voudrait tenter, succinctement, de réfléchir à la signification sociale et mentale de l'historiographie comme manifestation de la pratique historienne dans, par et pour un groupe donné. Se demander en quoi elle informe sur la quête de sens à laquelle procède le groupe qui la produit et la consomme. S'interroger donc sur ce qu'est la pratique historienne, productrice et consommatrice des produits de l'historiographie (1). Et à partir de la réponse, qui est définition sociale et mentale de l'historiographie, problématiser, esquisser une problématique susceptible de dynamiser une recherche, – celle des historiens sur l'histoire de leurs pratiques et de leurs productions, – qui, assez étrangement, est la parente pauvre des préoccupations historiennes contemporaines (2).

### 1. DE LA RÉTROSPECTION COMME QUÊTE DE SENS DU PRÉSENT

1.1. *La pratique historienne traite le révolu. Ce qui est passé. Ce qui s'est passé. Ce qui n'est plus, sinon par des traces, subsistances d'originaux conçus par et pour des contextes (temporellement) autres que celui auquel appartiennent ceux qui les examinent.*

1.2. De ce fait, *la pratique historique* est, à la fois, sémantique de la trace, rétrognostic, rétrospection, *rétroprojection* (de sens).

Comme la pratique sociologique est sémantique du vivant (de ce qui est en train de se vivre, de se produire), diagnostic, «inspection» «injection» (de sens).

Et la pratique futurologique, pronostic, prospection, *projection* (de sens).

1.3. *Projection et rétroprojection concernent l'imaginaire*. Elles n'élaborent pas, directement du moins, une connaissance de ce qui est «ici et maintenant», du présent vivant, de la réalité en voie de réalisation. Elles se préoccupent, en fait et prioritairement, de «présenter»/rendre présent, une réalité absente. Réalité qui n'est plus ou pas encore. Réalité qui, dans le temps, est ailleurs. Réalité imaginaire.

1.4. Soit *l'imaginaire prospectif*, qui est de l'ordre de ce qui n'est pas encore, de ce qui est à-venir. Et *l'imaginaire rétrospectif*, qui est de l'ordre de ce qui n'est plus, de ce qui est révolu. *La pratique historique est relation à l'imaginaire rétrospectif*.

1.5. *Le travail sur l'imaginaire*, sur ce qui n'est pas encore, le travail sur l'absent, sa «présentation», est, implicitement ou explicitement, vécu par ceux qui s'y adonnent, comme *une quête de sens*. Quête de sens du *présent*, d'une partie du moins du sens du présent. Tout se passe comme si le présent, l'ici et maintenant en train de se produire, acquérait une partie de son sens par insertion dans ce qui n'est pas encore ou de ce qui n'est plus, *par insertion dans l'imaginaire*. *Comme si insérer le présent dans l'imaginaire lui donnait du sens*.

1.6. *La pratique historique vise globalement l'insertion du présent dans son passé*, l'insertion du présent dans l'imaginaire rétrospectif. Comme pour donner un supplément de sens au présent. À partir du présent.

1.7. Le passé n'est plus ; il est révolu. Pour qu'il «donne lieu» à l'insertion, pour qu'il puisse être support d'insertion, il importe de le (re-)constituer. Procéder à l'insertion du présent dans son passé, implique la re-constitution de son passé. *La pratique historique est donc pratique de reconstitution du révolu*.

1.8. *La pratique historique* ne procède pas de n'importe quelle façon à la reconstitution du révolu. Elle est *pratique de reconstitution à la fois volontaire et scientifique*, et s'oppose en cela à d'autres pratiques reconstitutives du révolu.

Elle est *volontaire*. En quoi elle diffère de la remémoration naturelle passive, qui fonctionne dans les rêves biologiques ou dans certains comportements psychologiques ou psychiques dans lesquels interviennent traumatismes ou obsessions (individuels et héréditaires, ou non).

Elle est *scientifique*. En quoi elle diffère de pratiques de reconstitution et de représentation rétrospectives pré- ou ir-rationnelles (tels les mythes, les fables, les légendes) ; ou purement fictives (la science-fiction préoccupée de remonter le temps) ; ou simplement empiriques (comme de tenter de se souvenir d'un fait ou du déroulement d'un événement) ; ou encore rationnelles mais non scientifiques (les Mémoires, par exemple).

*L'axe volontaire* de la pratique historique se déploie dans la problématisation ou problématique, qui est construction progressive du point de vue créateur de l'objet conceptuel sur lequel s'exercera la pratique historique. Cette problématique s'élaborera suivant diverses voies. Par explicitation des éléments de la pré-compréhension et de l'implicite. Par affleurement des données situées au niveau du sub- ou de l'inconscient. Par mise au point du questionnaire, par rédaction du questionnaire.

*L'axe scientifique* de la pratique historique se déploie dans le travail sur la trace. Par la trace, le passé s'ancre dans le présent, est objectivement présent dans le vivant en train de se produire, de se vivre. Le travail scientifique sur la trace ou sémantique historique est identification par voie de fission opératoire, reconstitution de l'originare et de sa tradition/transformation, fusion ou réinsertion dans les contextes originaires et traditionnels. La critique historique classique ne rend plus compte, de façon satisfaisante, de ces différentes étapes de transformation de la trace. Il y faut, et d'urgence, une théorie organique de la trace.

1.9. *La reconstitution scientifique du révolu* est, à la fois, rétrogression, re-construction et re-présentation.

Rétro-gression : à partir de la trace, à partir du présent, de l'ici et maintenant, «rétro-gresser» jusqu'à l'originare, en remontant les diverses étapes de sa transformation.

Re-construction : de l'original et de l'originare ; des divers stades de transformation de l'original et de l'originare.

Re-présentation : qui est synthèse et communication des résultats de la reconstruction, *évocation scientifique de l'engendrement du présent*.

La rétro-gression en quête de l'originare ne fait généralement pas l'objet d'une explicitation chez ceux qui, officiellement du moins, s'adonnent à la pratique historique. L'intérêt pour les origines, particulièrement vif chez

les historiens de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, a été, depuis lors, dénoncé, notamment par Marc Bloch. Le recours à la méthode régressive est, elle aussi, dépréciée, si bien qu'elle est pratiquée de façon occulte ou latente, implicite et non avouée, sans réellement faire l'objet d'un discours explicite.

La re-construction de l'originare, – le travail sur l'original, – constitue, encore aujourd'hui, l'essentiel du travail scientifique préconisé par la critique historique.

La re-construction de l'itinéraire de transformation de l'originare/original est assez généralement négligée. Sauf chez les historiens des textes sacrés (les exégètes bibliques) et les philologues, qui la traitent en termes de tradition (manuscrite). Et chez les archéologues et les historiens d'art qui, travaillant sur des traces dont la dimension matérielle est essentielle, ne peuvent manifestement la négliger et en traitent en termes de strates (archéologues), de couches (historiens de la peinture et du mobilier), d'ajouts, amputations et transformations (historiens de la peinture, du mobilier, de la sculpture, de l'architecture).

La synthèse et son expression communicationnelle sont habituellement traitées en termes textuels/livresques et scolaires/académiques. Le Centre de Recherches sur la Communication en Histoire de l'Université de Louvain a pour objectif d'examiner ce qui est impliqué par des synthèses et des communications autres, notamment audio-visuelles et non scolaires/académiques.

1.10. L'historiographie est un des produits de la pratique historique. Rendre compte d'une production historiographique, c'est donner à connaître une des façons dont est vécue la relation à l'imaginaire rétrospectif par le groupe dans, par et pour lequel cette production a été élaborée.

L'historiographie n'est qu'une des manifestations, parmi d'autres, de la relation à l'imaginaire rétrospectif.

En effet, telle qu'elle est produite, elle ne rend compte que de la relation volontaire et scientifique du groupe à son imaginaire rétrospectif. Et encore bien d'une relation qui est, en bonne partie, travail sur la trace textuelle et s'exprime en une re-présentation textuelle, livresque, une *historio-graphie*.

De quoi il ressort que concevoir l'observation de la relation d'un groupe à son imaginaire rétrospectif en termes de produits historiographiques est une démarche réductrice. Atténuer cette réduction impliquerait l'intégration, au champ d'observation, de pratiques historiques, – donc volontaires et scientifiques –, dont la re-présentation s'exprimerait en d'autres

termes que textuels/livresques : en termes d'images animées (films, vidéos, diapositives animées) ou de son (disques, cassettes) ou encore d'objets (expositions permanentes ou temporaires), par exemple.

1.11. Pour saisir la signification de l'historiographie en tant que manifestation mentale et culturelle, il ne suffit pas de la décrire et de l'examiner en elle-même. Il faut encore l'insérer dans l'ensemble des manifestations qui expriment la relation du groupe à l'imaginaire rétrospectif.

Il importera donc, d'abord d'identifier toutes les pratiques auxquelles le groupe recourt pour insérer son présent dans son passé, toutes les pratiques reconstitutives du passé auxquelles le groupe recourt dans sa relation à l'imaginaire rétrospectif. Ensuite, de situer parmi ces pratiques, la pratique historique et un de ses produits, l'historiographie.

## 2. DE LA RELATION DU GROUPE À L'IMAGINAIRE RÉTROSPECTIF

Étudier la relation d'un groupe à son imaginaire rétrospectif informe sur la façon dont ce groupe se propose de donner du sens à son présent en l'insérant dans son passé.

2.1. Le groupe procède à l'insertion du présent dans son passé selon des modalités diverses. Il ne recourt pas qu'à la reconstitution volontaire et scientifique du passé (pratique historique).

Il n'entre pas dans nos intentions de faire ici l'inventaire des diverses modalités reconstitutives du révolu, adoptées par le groupe. Il faudrait, pour y aboutir, des investigations et des recherches nombreuses et exigeantes qui ne peuvent se concevoir qu'en termes de travail d'équipe et de pratiques interdisciplinaires (avec non seulement des historiens, mais encore des psychologues, des sociologues, des anthropologues).

On tentera seulement d'esquisser une réflexion sur ce propos, sous forme de questionnement, en problématisant, pour amorcer la réalisation d'un projet de recherches, – la relation de l'Occident à son imaginaire rétrospectif depuis cent ans –, qui nous semblent particulièrement utiles et urgentes. Car elles nous apprendraient comment les divers groupes occidentaux se sont proposés de donner du sens à leurs présents en les insérant dans leurs passés et avec quels effets. Elles nous apprendraient aussi quelle y fut la part de l'historien et de la pratique historique. Elles nous révéleraient surtout, sans doute, des fonctions historiques non encore assumées jusqu'ici par ceux qui sont professionnellement indiqués pour les assumer.

2.2. Les manifestations qui expriment la façon dont un groupe se représente son passé peuvent s'analyser en termes sémiologiques. On les examinera donc quant à leur support et leur contenu ; leurs producteurs et leur production ; leur consommation et leurs effets.

2.2.1. S'interroger sur *les supports* auxquels on recourt pour représenter le révolu.

On songe surtout au livre, à l'image, au son, à la trace, à la corporalisation et à la gestualisation. Mais on oublie trop souvent certaines pratiques symboliques : le sigle, la toponymie et l'anthroponymie, le monument.

Procéder donc à *une typologie des supports de la re-présentation*, qui ne se réduisent pas aux supports habituels de la communication.

*Texte.* Slogans. Affiches. Circulaires. Articles de journaux et de revues. Livres : scientifiques, scolaires (manuels, de lecture, pour la distribution des prix) ; de (large) diffusion non scolaire.

*Image.* Dessinée, gravée, photographique. En couleur, en noir et blanc. Opaque, transparente. Statique, dynamique.

*Texte et Image.* Prépondérance de l'un par rapport à l'autre. Livres illustrés ; albums ou recueils de planches ; cartes postales (isolées ou en séries) ; chromos ; timbres postaux ; photos ; vues stéréoscopiques.

*Son.* Rouleau, disque, cassette. Récitations. Évocations sonores spectaculaires.

*Image et Son.* Films parlants. Spectacles audio-visuels.

*Traces mobilières.* Pièces isolées, collections (bibliothèques, archives, musées). Privées, publiques. Authentiques, fac-similés, faux. Exposées (de façon permanente ou temporaire) ou non.

*Traces immobilières.* Privées (le château de Belœil), publiques (la Maison de Rubens, à Antwerpen). Isolées, groupées. *In situ* (le Grand Béguinage, à Leuven), transférées (à Bokrijk, dans l'Îlot St-Georges à Liège). Restaurées (le couvent des Frères Mineurs, à Liège), reconstituées (le Château des comtes, à Gent). Authentiques, *simili (néo/réto* : Maredsous, le béguinage de Sint-Amandsberg). En situation permanente ou temporaire (la Belgique Joyeuse, à l'Expo 58 de Bruxelles, par exemple).

*Image, son et trace.* «Son et lumière». Reconstitutions intégrales (le studio d'Émile Verhaeren, à Roisin, par exemple).

*Corporalisation/gestualisation.* Reconstitutions artisanales (le sabotier au Fourneau St-Michel). Reconstitutions spectaculaires (l'Ommegang). Cortèges historiques. Pratiques folkloriques (le Carnaval, à Binche ; les Krakelingen, à Geraardsbergen). Pèlerinages historiques (l'Yser, Breen-donk, Waterloo). Liturgies.

*Sigles.* Avec référence historique (le communier flamand, du Crédit Communal). À dimension héraldique (les marques de produits : cigares, chocolats (Jacques), bières (Maes), tissus, ...).

*Toponymes.* Noms de bâtiments (Collège Érasme, à Louvain-la-Neuve), de rues (à Louvain-la-Neuve), de square (square Ambiorix, à Bruxelles), de places (place des Martyrs, à Bruxelles), de quartiers (le Cinquantenaire, à Bruxelles), de villages (Louise-Marie, près de Schoorisse).

*Anthroponymes et zoonymes.* Noms de personnes (Clothaire, Clovis, Godefroid ...).

Noms d'animaux (de vaches, de chiens, de chats ...).

*Monuments.* Statues (Ambiorix, à Tongres). Sites (le Petit Sablon, à Bruxelles).

2.2.2. S'interroger aussi sur les références au révolu, sur *les contenus* dans lesquels le présent sera inséré.

Choix de l'origine et de l'originaire. Sélection des étapes de leur transformation : valorisation de certaines «périodes» ; indifférence à d'autres ou leur élimination/omission pure et simple.

Choix des aspects suivant lesquels on aborde les éléments retenus : aspect économique, social, religieux, artistique, technique.

Le traitement de ces aspects : savant ou fantaisiste ; austère ou flamboyant ; serein ou dramatique ; grave ou dérisoire.

2.2.3. *Qui le groupe mandate-t-il* pour procéder à l'insertion du présent dans le révolu ?

Le mandat peut être explicite ou implicite. Officiel ou non. Institutionnalisé ou de type volontaire/amateur.

Ce mandat peut concerner des pratiques ponctuelles ou permanentes. Celles-ci semblent concerner surtout la conservation des traces (manuscrits, archives, meubles et immeubles) et la re-présentation/l'enseignement scolaire.

Ceux qui sont désignés/interpellés, de provenance sociale et de structure mentale caractéristique, investissent, du fait même de leur désignation, une position sociale donnée ; s'acquittent de leurs fonctions d'une certaine façon. Autant d'objets de recherche et d'examen.

2.2.4. *Quand et pour quoi* le groupe procède-t-il à l'insertion de son présent dans le révolu ?

De façon indifférenciée ? De façon ponctuelle, exceptionnelle ? Par récurrence et avec quelle fréquence ?

À quoi sert la pratique d'insertion ? Pour identifier, authentifier, revendiquer, légitimer, valoriser, justifier, promouvoir, récupérer ?

À qui profite-t-elle ? Aux tenants du pouvoir ou à des groupes en ascension sociale ?

Millénaire de Bruxelles. Cent cinquantième anniversaire de la Belgique. Millénaire de Liège. Quinzième centenaire de Benoît, «pater Europae». Ce que j'appellerais le «commémoratisme» se cultive, ces derniers temps, comme le champignon «de Paris» : à la pelle.

Quel en est le sens ?

Il y a bien sûr, la signification qu'en donnent ceux qui conçoivent les célébrations rétrospectives, ceux qui les financent, ceux qui les animent, ceux qui les fêtent. Ils sont souvent intelligents, dynamiques, entrepreneurs. Mais rarement conscients de ce qui sous-tend leur comportement, de ce qui les porte à entreprendre et à réaliser et qui est implicite, inter-dit et d'ordre global, je dirais : inconscient et objectif.

Le XIX<sup>e</sup> siècle connut aussi son cumul de célébrations historiques. A l'époque du néo-(roman et gothique) et de l'essor des archéologies, sous le pontificat de Viollet-le-Duc dont on réédite luxueusement les moindres pensums. Après la Restauration de l'institutionnel et du politique, celle des cadres de l'imaginaire collectif.

Est-ce à dire qu'ici, chez nous, pour le moment, nous entrons dans une ère de restauration ? Sans le vouloir ? Comme poussés par des processus qui, étrangers à notre volonté, nous travaillent ? Et pour restaurer quoi ?

Tout se passe comme si l'on n'osait plus évoquer certaines réalités qu'en disant ce qu'elles ont été. Comme si on craignait de les dire en train de se vivre. Comme si, pour dire leur avenir, on ne pouvait que réévoquer ce qu'elles ont été.

Comme si on ne pouvait dire ce que devrait être Bruxelles, la Belgique, l'entité liégeoise, le projet bénédictin. On se contenterait donc, pour éviter de transgresser l'inter-dit, d'évoquer ce qu'ils ont été. Comme si, pour dire et projeter audacieusement, avec courage, Bruxelles, la Belgique, l'entité liégeoise, l'entreprise bénédictine de l'an 2000, on ne nous donnait pas les moyens. Mais bien pour évoquer ce qu'ils ont été. Et peut-être pour les restaurer.

Les moyens et les forces encore disponibles pour construire le monde de nos petits-enfants, seraient-ils entre les mains de ceux qui craignent, un à-venir qui serait autre chose qu'une ré-pétition, une re-production d'archétypes trompeusement sécurisants ?

### 2.2.5. *Les destinataires* des productions rétrospectives.

Qui sont-ils ? Leur appartenance socio-culturelle.

Comment se comportent-ils dans leur consommation de l'information rétrospective ?

Avec quelles intentions ? Pour se «cultiver» (fonction culturelle) ? Pour s'amuser (fonction ludique) ? Pour passer le temps (fonction de loisir) ? Pour accéder à un autre statut social (fonction promotionnelle, liée au fait de fréquenter certains groupes et certains lieux, d'habiter certains espaces (quartiers, demeures historiques), de posséder certains biens/antiquités) ?

2.2.6. *Les effets* de ces insertions.

Dans quelle mesure l'insertion de tel présent dans son passé a-t-elle modifié ce présent ?

Ici, on songe notamment aux modes et aux styles (littéraires, plastiques, vestimentaires ; de parure, d'architecture, d'ameublement).

Sans oublier le secteur politique, idéologique et religieux.

2.3. La signification de la production historiographique d'un groupe ne se dégage qu'au terme de l'insertion de cette production dans l'ensemble des manifestations de ce groupe dans sa relation à l'imaginaire rétrospectif.

Ces manifestations nous informent de manière significative sur la façon dont ce groupe s'y prend pour donner à son présent un supplément de sens.

*Louvain-la-Neuve, novembre 1980.*

\* Professeur à l'Université Catholique de Louvain.

## les sociétés scientifiques

Deux questions majeures se posent dès que l'on aborde le problème des sociétés scientifiques. D'abord qu'est-ce qu'une société scientifique historique ? Ensuite, qu'ont apporté à l'historiographie les sociétés historiques ?

Toutes deux sont des questions pièges. Voyons d'abord la première.

En cent cinquante ans, les sociétés ont revêtu diverses formes. Certaines sont nées presque avec notre indépendance et poursuivent leurs activités ; d'autres ont depuis longtemps disparu. Des formes anciennes cohabitent avec des formes nouvelles ; une certaine symbiose s'est créée entre elles.

Au départ, ce sont les académies, et les initiatives qu'elles prirent, qui furent, en quelque sorte, le moteur de la recherche. C'est l'époque où l'on développe l'idée de réunir en cénacle ceux qui représentent l'élite du monde savant.

Vint ensuite la création de sociétés au recrutement moins élitiste. Elles groupaient, au siècle dernier, les «honnêtes hommes» du temps, c'est-à-dire les intellectuels de tous bords. Les spécialisations étaient alors moins poussées qu'actuellement, et chacun se sentait quelque peu humaniste. Ces groupements subsistent ; ils s'intéressent bien souvent à l'histoire locale. Petit à petit, les historiens de profession y ont pénétré, ont même investi les plus connus d'entre eux, laissant aux amateurs la direction de sociétés de moindre réputation. C'est la rançon du progrès. Le métier d'historien est devenu tellement complexe qu'il n'y a plus guère de place pour l'historien amateur. D'autre part, les exigences de la vie moderne rendent même les plus éclairés moins disponibles qu'au siècle passé.

Ces dernières décennies, on a vu fleurir les «centres d'études» ou encore les «instituts» qui s'intéressent plus particulièrement à l'une ou l'autre discipline historique. Ce sont, en fait, des institutions aux statuts divers qui peuvent disposer d'un personnel de recherche permanent. Ils sont rattachés bien souvent aux universités ou à une grande institution

scientifique. Ils sont le fruit des années de haute conjoncture, du temps où la manne des subventions diverses se déversait sans trop de problèmes.

Peut-on vraiment les assimiler à des sociétés scientifiques ? C'est après beaucoup d'hésitation que je m'y suis résolue. Il m'a semblé que les passer sous silence aurait amputé le panorama, que je vais tenter de brosser, de l'œuvre des sociétés scientifiques, de la partie la plus moderne et la plus dynamique de la recherche historique.

D'aucuns trouveront sans doute abusif de les confondre avec les académies ou les sociétés historiques proprement dites, groupements bénévoles de «mordus» de l'histoire. Mais, de par l'évolution du recrutement de celles-ci – tout au moins quand il s'agit des plus renommées d'entre elles – le contenu actuel de leurs publications ne diffère guère des études publiées par les centres et instituts.

Énumérer, citer, décrire toute cette floraison de sociétés est une tâche impossible. Un choix est bien difficile. Cependant, comment faire autrement ? Les risques d'oubli sont grands, les données historiques sur les sociétés sont rares et, dans chaque cas, de longues recherches devraient être entreprises pour connaître leurs origines.

Aussi me risquerai-je avec prudence dans un essai panoramique des activités scientifiques qui s'intéressent à l'histoire du Moyen Âge à nos jours et tenterai-je de définir leur place dans l'historiographie belge.

Commençons par celles dont la vocation principale est de faire connaître les sources historiques en les présentant avec l'apparat critique adéquat.

L'Académie Thérésienne <sup>(1)</sup>, née à la fin de l'Ancien Régime, ressuscitée à l'époque hollandaise, pour s'épanouir pleinement depuis l'indépendance, a été la première à publier les sources de l'histoire de Belgique. Nos anciennes chroniques ont été éditées par ses soins avec une diligence extrême qui n'est pas toujours garante de la qualité de la publication.

Dès 1834 sortit de l'Académie la Commission Royale d'Histoire <sup>(2)</sup> qui s'attela à la tâche de recueillir et d'éditer chroniques, chartes, correspondance, documents diplomatiques. Elle a grandement contribué à mettre au jour les sources de l'histoire du moyen âge et de l'époque moderne. Elle a été moins active dans le cadre de la période contemporaine.

Cela s'explique aisément par la tendance générale de l'historiographie belge du XIX<sup>e</sup> siècle et des premières décennies du XX<sup>e</sup>. La jeune

nationalité belge se cherchait des racines dans le glorieux passé des démocraties communales et dans la lutte soutenue contre l'Espagne au xvi<sup>e</sup> siècle. Fernand Vercauteren appelle avec raison la première partie du xix<sup>e</sup> siècle «l'âge des archivistes» (3). Comment en aurait-il pu être autrement ? Il fallait d'abord amonceler les matériaux avant de commencer à bâtir l'histoire.

Depuis quelques années, la Commission Royale d'Histoire a pris l'initiative de la refonte de la *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de Belgique*, publiée au siècle passé par Alphonse Wauters (4). Ce travail de longue haleine est attendu avec impatience.

C'est également à une initiative de l'Académie Thérésienne que l'on doit la création, en 1902, de l'Institut belge de Rome (5) qui publie les *Analecta Vaticano-Belgica*, les sources de l'histoire des relations entre le Vatican et la Belgique.

Il restait à promouvoir la publication de documents relatifs à l'histoire contemporaine. Ce fut chose faite lorsque le Centre interuniversitaire d'Histoire contemporaine (6), fondé en 1954, se voua à l'édition de textes, à la publication de bibliographies, de répertoires de presse et d'inventaires de fonds d'archives privées. Il est indirectement né d'une initiative de la Commission Royale d'Histoire qui provoqua, le 27 avril 1954, une réunion des spécialistes de l'histoire contemporaine.

La Commission Royale pour la publication des Anciennes Lois et Ordonnances s'est attachée, depuis sa création en 1846 (7), dans le domaine spécialisé de l'histoire du droit, à la publication des coutumes et des ordonnances de nos différentes principautés.

C'est encore l'Académie Royale de Belgique qui a patronné la fondation de la Commission de la Biographie Nationale (8), dont la création fut envisagée dès 1845. Ce n'est qu'en 1866 que parut le premier volume de la *Biographie Nationale* qui comprenait 27 volumes lorsqu'en 1938, on atteignit la lettre Z. Depuis treize volumes de supplément ont paru. Au début, les noms repris dans la *Biographie* témoignent essentiellement de l'intérêt porté, à l'époque, à la seule histoire politique, négligeant les autres domaines.

Alors que dès 1860, une version néerlandaise de la *Biographie* était prévue, il fallut attendre 1964, pour voir paraître, à l'initiative de la Koninklijke Vlaamse Academie, fondée en 1938 (9), le premier tome d'un pendant flamand de la *Biographie Nationale* (10). C'est ainsi que la Belgique possède deux dictionnaires biographiques qui reprennent bien

souvent les mêmes personnages. C'est un des bienfaits dispendieux de sa double appartenance culturelle.

Une initiative intéressante de la Commission de la Biographie Nationale a été la publication de l'*Index des Éligibles au Sénat* <sup>(11)</sup>, sous la direction de M. Jean Stengers ; elle prépare, d'autre part, un dictionnaire des parlementaires belges de 1830 à 1893.

C'est aussi sous l'égide de l'Académie Royale de Belgique que paraît l'*Index scriptorum operumque Latino-Belgicorum medii aevi* <sup>(12)</sup>.

Ajoutons que, depuis sa fondation en 1886, la Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde s'est préoccupée de l'édition des chroniques thioises <sup>(13)</sup>.

Les Académies Royales des deux régimes linguistiques publient actuellement, dans leurs séries de travaux et de mémoires, des ouvrages de valeur dont la plupart ont été présentés comme dissertation doctorale. Ce même type de publications est édité dans les travaux des différentes facultés de philosophie et lettres de nos universités.

Au début de l'indépendance, les mémoires publiés par l'Académie, en réponse à des questions posées, se ressentaient fortement de la médiocre formation des historiens de ce temps.

L'Académie des Sciences d'Outre-Mer a fêté l'année dernière son cinquantième anniversaire. Elle consacre à tous les problèmes de l'expansion extérieure de la Belgique la plus grande attention <sup>(14)</sup>.

Quittons le domaine des académies pour aborder celui des sociétés plus ouvertes.

Si le XIX<sup>e</sup> siècle a eu sa grande revue historique, le *Messenger des Sciences historiques* <sup>(15)</sup>, issue des milieux universitaires gantois, qui présentait évidemment les caractéristiques de son époque, on peut dire qu'elle n'a pas eu de véritable successeur. En effet, seule la grande revue polyvalente, la *Revue belge de Philologie et d'Histoire* <sup>(16)</sup> pourrait, en une certaine mesure, y prétendre. Fondée en 1922 par la Société pour le Progrès des Études philologiques et historiques qui, elle, date de 1874, elle publie à côté d'articles dédiés à toutes les périodes de l'histoire, un bulletin bibliographique de l'histoire de Belgique.

Un des volets les plus riches de la recherche en histoire se développe au sein des sociétés locales. L'esprit dans lequel œuvrent celles-ci s'est considérablement modifié en un siècle et demi. Lieux de rencontre des notables au XIX<sup>e</sup> s., animées bien souvent par l'un ou l'autre ecclésiastique curieux des choses du passé, on s'y retrouvait en bonne compagnie. Les centres d'intérêt variaient selon les goûts de chacun et bien souvent

s'y mêlaient des activités aussi diverses que l'histoire locale, les arts, la numismatique ou encore la botanique. Nous sommes moins éclectiques aujourd'hui et plus soucieux de rigueur scientifique.

L'atmosphère a donc changé au sein des sociétés : on s'y retrouve de plus en plus entre spécialistes. C'est dans une certaine mesure dommageable car il me semble essentiel d'intéresser activement le public à l'histoire et de ne pas seulement lui faire jouer un rôle passif.

J'aimerais citer, parmi les plus anciennes sociétés locales, la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut<sup>(17)</sup> qui est restée fidèle au modèle du siècle dernier. Fondée en 1833, elle publie régulièrement des *Mémoires* dédiés tout autant à l'histoire, à la littérature qu'aux sciences exactes.

La Société d'Émulation de Bruges<sup>(18)</sup> est sa cadette de six ans et jouit encore d'une belle vitalité ; ses *Handelingen* sont consacrés à l'histoire de la province de Flandre Occidentale.

La Société archéologique de Namur<sup>(19)</sup> fondée en 1845 est, elle aussi, fort vivante ; c'est le principal centre de recherche de la province ; elle publie des *Annales* et une revue trimestrielle, *Namurcum*.

L'Institut archéologique du Luxembourg<sup>(20)</sup> a été fondé en 1847 ; il publie des *Annales* et un bulletin trimestriel. Il compte près d'un millier de membres et son conseil d'administration groupe au moins un délégué de chaque cercle d'histoire et d'archéologie de la province.

La Société royale d'Histoire et d'Archéologie de Bruxelles<sup>(21)</sup>, fondée en 1887, sous l'égide du bourgmestre Charles Buls, reprend vie et publie à nouveau régulièrement des *Annales*.

À Gand, siège la Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde<sup>(22)</sup>, créée en 1893 et dont les liens avec l'école historique de Gand s'affirment par la composition de son bureau. Elle édite deux séries de publications : des *Handelingen* et des *Verhandelingen*.

Je pourrais ainsi énumérer, en ordre plus ou moins chronologique, quantité de revues locales qui toutes ont leur mérite particulier. Après m'être quelque peu étendue sur les plus vénérables d'entre elles, je voudrais attirer l'attention sur la société la plus dynamique, tout au moins dans la communauté francophone. Bien que de fondation récente – elle date seulement de 1959 – la Société d'Histoire de Comines-Warneton et de sa Région<sup>(23)</sup> compte plus de douze cents membres, gère plusieurs musées et édite des *Mémoires* imposants. C'est le signe qu'aujourd'hui encore on peut associer presque toute une population aux activités d'un cercle historique.

Toutes les sociétés locales sont membres de la Fédération des Cercles archéologiques et d'histoire de Belgique<sup>(24)</sup>, qui est née en 1884, à l'initiative du général Wauwermans, président de l'Académie d'Archéologie de Belgique, cercle fondé à Anvers en 1842. Son premier congrès s'ouvrit à Anvers en septembre 1885, dans le cadre de l'exposition universelle d'Anvers. Elle groupait alors une cinquantaine de sociétés de Belgique et des régions limitrophes.

Depuis, les congrès se sont succédé de deux en deux ans, tout au moins en théorie, alternativement dans une ville flamande et dans une ville wallonne.

Le dernier congrès en date – celui de Comines en 1980 – le quarante-cinquième de la Fédération, est aussi le premier de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique. En effet, sous la pression de la communautarisation de la vie culturelle, il s'est avéré indispensable de procéder à une scission afin d'obtenir la survie de l'entreprise. Pour la communauté culturelle française ce fut chose faite en 1978. Deux cent quatre-vingt-dix-huit communications étaient inscrites au programme que suivirent six cents participants. La qualité des communications s'est avérée, en outre, d'un niveau très élevé et amateurs et professionnels ont eu l'occasion de mieux s'apprécier et de mieux se comprendre.

Il n'est guère aisé de chiffrer le nombre de sociétés d'histoire qui fleurissent en Belgique ou dans une de nos communautés. Les listes dont nous disposons sont ou bien vieilles ou bien par trop incomplètes<sup>(25)</sup>. Il est aussi difficile de faire le départ entre celles qui s'intéressent au folklore, à l'archéologie ou encore à l'histoire. Il n'est cependant pas hors de propos d'estimer que l'ensemble des sociétés locales qui s'adonnent à l'une ou l'autre de ces disciplines atteint quelques centaines.

Cet engouement pour l'histoire, inversement proportionnel, semble-t-il, aux heures qui lui sont consacrées dans l'enseignement, n'est pas sans danger dans la mesure où les cercles s'érigent non seulement en dépôts d'archives privées – ce qui est leur droit le plus strict – mais aussi en dépôt d'archives publiques<sup>(26)</sup>.

Il s'agit d'une infraction à la loi sur les archives de 1955 et à l'article 100 de la Loi communale<sup>(27)</sup>. De plus, les fonds d'archives ainsi réunis risquent d'être maltraités au point de vue archivéonomique, sans oublier la possibilité de pertes par des prêts intempestifs, par la décadence du cercle ou par d'autres circonstances.

Le domaine historique, comme celui des autres disciplines, s'est élargi en s'étendant aux multiples aspects de la vie du passé. On ne se borne plus à la nomenclature des dates et des souvenirs. L'histoire économique et sociale, financière, religieuse, des sciences et de la pensée, de toutes les activités humaines, en un mot de la civilisation au sens le plus large, est scrutée sous tous ses aspects. Le champ de la recherche historique est si vaste qu'il convenait d'étudier séparément chacune de ces facettes.

L'histoire religieuse est la première spécialisation qui se développa à côté de l'histoire-batailles. Depuis le xvii<sup>e</sup> siècle, avec les *Acta Sanctorum* (28), œuvre des Bollandistes, l'histoire religieuse occupe une place de choix dans l'historiographie belge. Les Bollandistes continuent avec régularité, depuis près d'un siècle, à publier les *Analecta bollandiana* (29). Les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique* dont Mgr De Ram fut le promoteur, parurent de 1864 à 1914.

Dom Ursmer Belière fut l'initiateur du *Monasticon belge* (30). Dès 1890, il en publiait le premier tome qui visait à établir avec plus de sûreté la liste des abbés et supérieurs de monastères des grands ordres religieux en Belgique et à mettre à jour les données de la *Gallia Christiana* (31). Son entreprise fut continuée et développée jusqu'à nos jours par le Centre National d'Histoire religieuse qui édite à l'heure actuelle des monographies fouillées de monastères. Chaque ordre religieux important possède ses publications, tandis que l'ensemble de la production historique, dans le domaine ecclésiastique est dominé par la *Revue d'Histoire ecclésiastique* (32) publiée sous l'égide des deux universités catholiques.

L'Institut d'Histoire du Christianisme et de la Pensée laïque de l'Université de Bruxelles étudie dans une perspective différente les problèmes religieux et s'attache parallèlement aux recherches relatives au développement de la pensée laïque. Il publie une revue : *Problèmes d'Histoire du Christianisme* (33).

L'église réformée possède également une revue : le *Bulletin de la Société d'Histoire du protestantisme belge* (34), qui fut fondée en 1904.

Dans le domaine de l'histoire urbaine et communale, il faut rendre grâce au Crédit communal qui, par l'intermédiaire de son centre culturel Pro Civitate (35), a permis que cette discipline prît un bel essor. C'est à ce centre que l'on doit l'édition de monographies d'histoire locale, l'organisation de différents colloques, notamment sur les finances publiques, l'édition de la carte de cabinet des Pays-Bas autrichiens

due à Ferraris, et des plans en relief des différentes villes belges. Il est associé également à la publication du *Dictionnaire historique des communes belges* <sup>(36)</sup>, qui vient de paraître sous la direction de M. Hervé Hasquin.

Les finances publiques ont été également étudiées par l'Institut d'Histoire de l'Université de Bruxelles <sup>(37)</sup>, à côté d'autres préoccupations dans le domaine de la méthodologie en histoire.

L'histoire des sciences, singulièrement négligée dans notre historiographie, a attiré depuis une vingtaine d'années l'attention des historiens. C'est ainsi qu'est né, en 1957, le Centre d'Histoire des Sciences <sup>(38)</sup> rattaché à la Bibliothèque Royale. Il a polarisé son activité sur l'inventaire des sources inédites du développement de la science au XIX<sup>e</sup> siècle et sur la publication de l'inventaire des manuscrits scientifiques conservés à la Bibliothèque Royale. Le Centre d'Histoire des Sciences <sup>(39)</sup> et des Techniques de l'U.C.L. publie une revue intitulée *Epistémè*.

Ce sont les Archives Générales du Royaume et les Archives de l'État dans les Provinces qui, dans le domaine des sciences auxiliaires de l'histoire, donnent le ton. L'Archiviste Général du Royaume M. C. Wyffels, non content de consacrer des journées d'études à ces problèmes, a pris l'initiative d'éditer des *Miscellanea archivistica* <sup>(40)</sup> s'intéressant aux différents aspects de l'archivéconomie ainsi qu'aux sciences auxiliaires de l'histoire telles que la diplomatique, la sigillographie, l'héraldique, la chronologie, la cartographie ancienne, ainsi que des inventaires de sources concernant l'histoire de Belgique conservées à l'étranger. Il projette également la création d'un Centre d'études des Sciences auxiliaires de l'Histoire <sup>(41)</sup>.

Les problèmes d'archivéconomie et de bibliothéconomie sont développés dans la revue *Archives et Bibliothèques de Belgique* <sup>(42)</sup>, organe de l'Association des archivistes et bibliothécaires de Belgique.

Signalons également l'existence du Centre de l'Histoire de l'écriture <sup>(43)</sup> qui s'intéresse à la production, la consommation et la conservation de l'écrit.

L'histoire militaire se développe autour des activités du Musée Royal de l'Armée et d'Histoire militaire. La Société Royale des Amis du Musée de l'Armée et d'Histoire militaire publie, depuis 1977, une revue intitulée *Militaria Belgica* <sup>(44)</sup>. Elle publiait déjà, depuis 1924, le *Carnet de la Fourragère* <sup>(45)</sup> qui a pris, en 1965, le nom de *Revue belge d'Histoire militaire*. Le Centre d'Histoire militaire édite une série de

travaux dont le dernier est une vaste bibliographie de l'histoire militaire <sup>(46)</sup>.

Le Centre de Recherches et d'Études de la Seconde Guerre mondiale <sup>(47)</sup> doit le jour à un Arrêté Royal de 1967, mais ce n'est qu'en 1969 qu'il commença effectivement à fonctionner. Il poursuit la tâche de collecter des sources sur l'histoire de la guerre, d'en éditer des répertoires et des catalogues. Il publie des *Cahiers* où paraissent des articles scientifiques et un *Bulletin* comprenant une bibliographie annuelle des problèmes de la seconde guerre mondiale.

L'histoire du Moyen Age a pour tribune *Le Moyen Age* <sup>(48)</sup>, revue franco-belge de large diffusion.

L'Institut d'études médiévales de l'U.C.L. <sup>(49)</sup> publie, sous la direction de M. Léopold Génicot, des études consacrées à la typologie des sources du Moyen Age occidental entre 500 et 1500, dont la première a paru en 1972.

Il n'existe pas de revue spécialisée dans l'étude des Temps Modernes qui avaient tant retenu l'attention des historiens au siècle dernier. La série *Anciens Pays et Assemblées d'État* <sup>(50)</sup> avait pour ambition première de publier des travaux d'histoire institutionnelle ; depuis, elle a élargi son champ d'action à des monographies locales ou de familles. Beaucoup de travaux relatifs à la période moderne ont été édités dans cette série.

Le dix-huitième siècle est étudié au sein de deux centres : le Groupe d'Études du dix-huitième Siècle de l'Université Libre de Bruxelles <sup>(51)</sup>, qui publie des contributions sur cette période, et le Centrum voor de Studie van de Verlichting de la V.U.B., qui ne s'attache pas uniquement au Siècle des Lumières, mais s'intéresse à toutes les manifestations de la pensée libre-exaministe, il publie un *Tijdschrift voor de Verlichting* <sup>(52)</sup>.

Pour l'Histoire Contemporaine, il faut citer la *Revue belge d'Histoire Contemporaine* fondée en 1969 par Jan Dhondt <sup>(53)</sup>. Elle publie depuis 1979 une chronique des travaux d'histoire de Belgique.

La frontière entre la politique et l'histoire contemporaine n'est pas toujours nette pour l'histoire récente, aussi faut-il signaler les divers centres mis sur pied par les partis politiques, qui s'intéressent également à l'histoire de leur idéologie.

La famille socialiste a l'Institut Emile Vandervelde <sup>(54)</sup>, la famille libérale le Centre Paul Hymans <sup>(55)</sup>, la famille sociale-chrétienne le C.E.P.E.S.S. <sup>(56)</sup>, centre d'études politiques, économiques et sociales qui vient de créer une commission intitulée «Évolution de la démocratie

chrétienne», qui groupe des chercheurs qui s'intéressent au passé du parti. Le parti communiste dispose de deux centres : la Fondation Jacquemotte et le Masereelfonds<sup>(57)</sup>.

Citons encore, l'Institut de Science politique, qui n'est inféodé à aucune formation politique et publie, depuis 1959, la revue *Res Publica* et divers travaux. C'est en 1951, sous les auspices de l'Association Internationale de Science politique et de l'Unesco, que cet Institut vit le jour<sup>(58)</sup>.

L'histoire hospitalière fait l'objet des études publiées par la Société belge d'Histoire des Hôpitaux dans ses *Annales*<sup>(59)</sup>.

Dans un autre domaine spécialisé, l'histoire rurale, le Centre belge d'Histoire rurale<sup>(60)</sup> publie régulièrement des travaux. Il a regroupé, en 1966, en un centre interuniversitaire, des initiatives parallèles nées d'une part à l'U.C.L. sous la direction de M. Léopold Génicot et d'autre part, à l'Université de Gand sous celle de M. Verhulst.

Pour compléter ce rapide tour d'horizon, il convient de mentionner deux sociétés savantes internationales qui ont des liens particuliers avec la Belgique.

La première est la Société Jean Bodin pour l'Histoire comparative des Institutions<sup>(61)</sup> qui fut fondée, en juin 1935, par deux professeurs de l'Université de Bruxelles, Alexandre Eck et Jacques Pirenne, ainsi que par le professeur François Olivier-Martin de la Faculté de Droit de Paris, auxquels s'était joint Henri Pirenne. Elle publie de remarquables recueils, résultats de colloques qui traitent de la comparaison d'institutions que l'on rencontre dans des types variés de civilisation du présent et du passé.

La seconde est la Société pour l'Histoire du Droit des Pays flamands, picards et wallons ; elle organise chaque année un colloque qui se tient alternativement dans une ville française, belge ou hollandaise. Elle n'édite malheureusement pas le texte des communications. La *Revue du Nord* se charge de publier un compte rendu du colloque.

La spécialisation de plus en plus poussée présente, à côté d'innombrables avantages, un certain danger : celui d'un trop grand compartimentage, rendant plus difficile l'interpénétration d'un domaine à l'autre. Il ne faut pas perdre de vue que l'histoire tend à une compréhension globale des siècles passés et que toutes les disciplines historiques, dans cette perspective, concourent à l'éclairer.

Multiformes, douées d'une adaptabilité certaine à l'évolution de la Science, les sociétés savantes historiques jouissent d'une vaste audience.

Grâce à l'apport du XIX<sup>e</sup> siècle, qui a privilégié l'édition des matériaux, le XX<sup>e</sup> siècle a pu enrichir d'une vaste gamme les orientations de l'Histoire.

\* Chargé de cours à l'Université Libre de Bruxelles.

(<sup>1</sup>) Au sujet de l'histoire de l'Académie, voir J. L'AVALLEYE, *L'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, 1772-1972*, Bruxelles, 1973 qui donne, aux pp. 80-81, la bibliographie complète de l'histoire de l'Académie.

(<sup>2</sup>) Voir *La Commission Royale d'Histoire, 1834-1934, Livre jubilaire composé à l'occasion du centième anniversaire de sa fondation par les membres de la Commission*, Bruxelles, 1934 ; *La Commission Royale d'Histoire. Volume jubilaire composé à l'occasion du cent-vingt-cinquième anniversaire de sa fondation par les membres de la Commission*, Bulletin de la C.R.H., t. CXXV, 1959, pp. 5-222.

(<sup>3</sup>) F. VERCAUTEREN, *Cent ans d'Histoire Nationale en Belgique*, Collection Notre Passé, Bruxelles, 1959, p. 59.

(<sup>4</sup>) A. WOUTERS, *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de Belgique*, Bruxelles, 1866-1904 (10 tomes) ; suppléments : t. XI en 3 volumes par S. BORMANS et J. HALKIN, 1907-1912-1946, et 4<sup>e</sup> volume par J. J. HOEBANX et C. WIRTZ, 1965. M<sup>mes</sup> Van Overstraeten-Sterckx et Mariën se consacrent depuis plusieurs années au travail de refonte.

(<sup>5</sup>) L'idée première en est due au chanoine Alfred Cauchie, professeur à l'Université de Louvain, à la suite d'une mission qui lui avait été confiée en 1891 par la Commission Royale d'Histoire à Rome. Voir L. E. HALKIN, *L'Œuvre de l'Institut historique belge de Rome*, Bulletin du Cercle des Alumni de la Fondation universitaire, t. 3, 1931.

(<sup>6</sup>) Voir l'introduction au t. I des *Cahiers*, qui donne également les statuts du Centre (Bruxelles, 1957, pp. 3-10).

(<sup>7</sup>) Créée auprès du Ministère de la Justice par Arrêté Royal du 18 avril 1846. La Commission était composée à la fois de magistrats et d'archivistes. Gachard en fut le premier secrétaire. La Commission tint sa première séance le 14 juillet 1846 (Voir *Procès-verbaux des Séances*, t. I, 1848). Pour l'historique de ses activités, voir Ph. GODDING, *Rapport à M. le Ministre de la Justice sur les travaux de la Commission Royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de Belgique*, Bulletin, t. XXV, (1971-1972), 1973, pp. 54-73.

(<sup>8</sup>) Voir J. LAVALLEYE, *Historique de la Commission de la Biographie Nationale*, Bruxelles, 1966.

(<sup>9</sup>) Voir *Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Jubelzitting in de grote zaal van het Paleis der Academiën op zondag 30 januari 1949 ter herdenking van haar tienjarig bestaan*, Bruxelles, 1949 ; *Na twintig Jaar, algemene openbare vergadering der drie klassen op zaterdag 13 december 1958*, Bruxelles, 1958.

(<sup>10</sup>) Voir l'introduction au premier tome du *Nationaal Biografisch Woordenboek* par J. DUVERGER (1964).

(<sup>11</sup>) *Index des Éligibles au Sénat (1831-1893)* sous la direction de J. STENGERS par J.-L. DE PAEPE, M. GRUMAN, H. SHOETERS avec la collaboration de G. KURGAN-VAN HENTENRIJK.

(<sup>12</sup>) *Index scriptorum operumque Latino-Belgicorum medii aevi. Nouveau répertoire des œuvres médiolatines belges*, sous la direction de L. GENICOT, 1<sup>re</sup> partie par A. STAINIER, 2<sup>e</sup> partie par P. FRANSEN et H. MARAITE.

(<sup>13</sup>) L'Arrêté Royal du 1<sup>er</sup> décembre 1845 avait chargé l'Académie Thérésienne de cette tâche, qu'elle abandonna lors de la fondation de la Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde en 1886 ; au sujet de celle-ci, voir R. ROMBAUTS, *De Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde (1886-1914), haar Geschiedenis en haar rol in het Vlaamse Cultuurleven*, Gand, 1979.

(<sup>14</sup>) L'Académie fut créée en 1928 sous le nom d'Institut Royal colonial belge ; il devint, en 1954, l'Académie Royale des Sciences coloniales et, le 8 décembre 1959, l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer ; voir *Livre blanc de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer*, 3 t., Bruxelles, 1962.

(<sup>15</sup>) La revue parut d'abord sous le titre de *Messenger des Sciences historiques et des Arts de la Belgique ou Nouvelles archives historiques, littéraires et scientifiques* ; on y trouvait essentiellement des articles historiques et archéologiques, des notices biographiques et nécrologiques de personnalités du monde intellectuel, mais aussi des contributions sur des sujets relevant des sciences exactes.

(<sup>16</sup>) Voir P. SALMON, *Le centième anniversaire de la Société pour le Progrès des Études philologiques et historiques*, R.B.P.H., t. LIV, 1976, 1, pp. 414-415. La Société fut fondée le 28 mai 1874. Cinq personnalités étaient à la base de sa création : Godefroid Kurth, Joseph Gantrelle, Auguste Wagener, Louis Roersch et Paul Frédéricq. À l'initiative d'Henri Pirenne, un *Bulletin* de la Société parut de 1919 à 1921 donnant la chronique de la société, le résumé des communications et des notices bibliographiques. Il fut remplacé par la *Revue belge de Philologie et d'Histoire* à partir de 1922. Deux fascicules sur les quatre fascicules annuels sont consacrés à l'histoire.

(17) Le premier tome était consacré à une publication de sources par le conservateur des archives de Mons, A. F. LACROIX, intitulée *Faits et particularités concernant Marie de Bourgogne et Maximilien d'Autriche du 5 janvier 1476 au 2 novembre 1477 (Vieux style)*.

(18) Le premier tome porte le titre d'*Annales de la Société d'Émulation pour l'histoire et les Antiquités de la Flandre Occidentale*. Le premier article des statuts de la Société lui donne pour objets : la publication des documents concernant l'histoire du Moyen Age, la description des monuments et objets d'art de la Flandre occidentale, et la biographie des personnages natifs de la province qui se sont illustrés dans l'un ou l'autre domaine.

(19) La Société fut créée en 1846 dans le but de former des collections d'objets d'art et d'histoire et d'éditer des documents inédits. Par manque d'argent, le premier tome des *Annales* ne paraîtra qu'en 1849. *Namurcum* est une chronique trimestrielle qui accueille des communications plus courtes que celles publiées dans les *Annales*.

(20) Fondée à la suite de la demande du gouvernement de juillet 1846 de prendre des mesures pour la conservation des ouvrages d'art dans la province, elle fut installée le 16 août 1847 et portait, au départ, le nom de Société pour la conservation des Monuments historiques et des œuvres d'art dans la province de Luxembourg.

(21) Un historique de la Société a été fait lors des journées d'études qui eurent lieu à l'occasion de son 75<sup>e</sup> anniversaire, par le comte J. de Borchgrave d'Altena ; voir *Bulletin de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles*, nouvelle série, n° 2, novembre-décembre 1962, pp. 18-27.

(22) Les *Annales*, au départ, publiaient seulement un résumé des conférences faites au Cercle historique et archéologique de Gand. Le premier résumé est celui d'une conférence d'Henri Pirenne sur les sources de l'histoire de Flandre au Moyen Age prononcée le 18 décembre 1893.

(23) La Société gère le Musée archéologique, le Fonds Capronier, la Salle Eugène Verboeckhoven, la Collection Gustave Singier, la Collection Charles De Groux, le Musée de la Brasserie, et projette de créer un Musée de la rubanerie.

(24) Voir *Congrès de Commines, 28-31-VII-1980, Actes*, t. I, Comines, 1980, spécialement pp. 21-40.

(25) *Répertoires des Sociétés et Revues locales et régionales d'Histoire et d'Archéologie*, Bulletin trimestriel du Crédit communal de Belgique, n° 103, janvier 1973, et A. D'HAENENS et C. PINSON, *Les Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de la Communauté Wallonie-Bruxelles*, Dossier du CACEF, supplément au n° 78-79, juin-septembre 1980.

(26) Voir à ce propos le dossier du CACEF cité à la note précédente.

(27) La loi des Archives donne à l'Archiviste Général du Royaume le droit d'inspection sur les archives communales ainsi que le droit d'en exiger le versement en cas de non-observance de l'article 100 de la Loi communale, qui impose aux communes la conservation de leurs archives en bon ordre.

(28) Pour les Bollandistes, voir H. DELEHAYE, *L'Œuvre des Bollandistes à travers trois Siècles, 1615-1915*, 2<sup>e</sup> édition, Bruxelles, 1959 ; P. PEETERS, *L'Œuvre des Bollandistes*, Académie Royale de Belgique, Classe des Lettres, Mémoires, Collection in-8°, t. 54, 1961. Pour une orientation plus générale, voir M. A. ARNOULD, *Le travail historique en Belgique des origines à nos jours*, 2<sup>e</sup> édition, Bruxelles, (1954).

(29) Voir la préface au tome I (1882) ; il s'agit d'une publication d'écrits concernant la vie et le culte des saints, des vies de saints non reprises dans les *Acta Sanctorum* déjà publiés ou encore de textes dont il s'agit de donner une meilleure lecture.

(30) Voir l'introduction au premier tome du *Monasticon*, Maredsous, 1890-1897 et au t. III, 1960.

(<sup>31</sup>) Voir au sujet de la *Gallia Christiana*, œuvre des bénédictins de Saint-Maur, l'article de H. LECLERCQ, *Gallia Christiana*, dans *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. VI, Paris, 1924, col. 277-310.

(<sup>32</sup>) Elle fut créée en 1900, à l'Université de Louvain, par le chanoine Cauchie alors professeur d'histoire ecclésiastique à la Faculté de Théologie, et d'Histoire du Moyen Age à la Faculté de Philosophie et Lettres. Le but de la Revue était de recueillir les meilleures monographies élaborées au séminaire d'histoire ecclésiastique, de publier une bibliographie générale embrassant tous les peuples chrétiens, voir A. CAUCHIE, *Les études d'histoire ecclésiastique*, t. I, 1884, pp. 5-30.

(<sup>33</sup>) Le premier tome de la Revue porte la date 1970-1971 ; les huit premiers tomes ont été édités par Jean Préaux, le neuvième l'est par Guy Cambier. L'Institut fut fondé en 1967.

(<sup>34</sup>) La Société fut inaugurée au Temple du Musée à Bruxelles le 14 novembre 1904 ; son but était de recueillir, signaler et éventuellement publier les documents qui intéressent le protestantisme belge. La première conférence y fut lue par Paul Frédéricq sur le protestantisme belge au XVI<sup>e</sup> siècle.

(<sup>35</sup>) C'est à l'occasion de la célébration de son centenaire en 1960 que le Crédit Communal créa le Centre Pro Civitate. Le Comité d'Histoire est présidé actuellement par M. M.-A. Arnould.

(<sup>36</sup>) Les quatre tomes ont paru en novembre 1980 ; deux tomes sont consacrés à la Wallonie et à Bruxelles et deux tomes à la Flandre et Bruxelles (la partie réservée à Bruxelles, figure ainsi deux fois). En 1981 paraîtront les traductions réciproquement en français et en néerlandais.

(<sup>37</sup>) Fondé en 1963.

(<sup>38</sup>) Fondé le 30 mars 1958, constitué en association sans but lucratif le 22 avril 1958, le Centre commença ses travaux le 2 mai 1958 ; ses statuts ont paru en annexe au *Moniteur* du 5 juillet 1958. Son but est de dresser l'inventaire de la documentation inédite et des imprimés anciens conservés en Belgique concernant l'histoire des sciences et des techniques, ainsi que de recueillir la bibliographie à ce sujet et d'éditer certaines sources.

(<sup>39</sup>) Fondé en 1970.

(<sup>40</sup>) Voir la préface par C. WYFFELS au premier numéro de la série (A. VAN NIEUWENHUYSEN, *Relevé d'archives roumaines relatives à l'histoire de Belgique précédé d'un aperçu historique*, Bruxelles, 1972).

(<sup>41</sup>) Voir R. LAURENT, *La Section de Sigillographie au Centre d'Études des Sciences auxiliaires de l'histoire (Archives Générales du Royaume)*, Congrès de Comines, Actes, t. I, 1980, p. 398.

(<sup>42</sup>) Organe de l'Association des conservateurs d'archives et de bibliothèques ; il parut comme mensuel jusqu'en 1933.

(<sup>43</sup>) Fondé à Louvain en 1972, il est devenu interuniversitaire en 1973. Il est constitué en A.S.B.L. depuis 1975. L'article III de ses statuts est libellé ainsi : *Le Centre mène des recherches fondamentales sur la production, la consommation et la conservation de l'écriture. Il se veut également un milieu où se retrouvent pour discussion, concertation et collaboration, les professeurs et chercheurs intéressés par l'histoire de l'écriture, matière d'enseignement et de recherche.*

(<sup>44</sup>) Porte en sous-titre : *Revue d'uniformologie et d'histoire militaire belge.*

(<sup>45</sup>) Le *Carnet de la Fourragère* était l'organe du Cercle «La Fourragère» dont le but était de mieux faire connaître et aimer l'armée ; le *Carnet* désirait répandre chez nous le culte du souvenir militaire (voir, dans le 1<sup>er</sup> numéro de décembre 1924, l'article intitulé *Notre Programme* et signé «Le Comité»).

(46) *Bibliographie d'Histoire militaire belge des origines au 1<sup>er</sup> août 1914*, Travaux du Centre d'Histoire militaire, n° 14, Bruxelles, 1979, 673 pp. Il s'agit d'une bibliographie exhaustive des travaux publiés entre 1830 et 1970.

(47) *Quid ? Le Centre de Recherches et d'Études historiques de la Seconde Guerre mondiale*, n° 21, 6, 1978, Institut belge d'Information et de Documentation.

(48) Maurice Wilmotte, professeur de littérature à l'Université de Liège, était un des cofondateurs de la Revue en 1888. Elle avait à l'origine pour but de donner des renseignements bibliographiques et des comptes rendus de l'ensemble de la production relative au Moyen Âge.

(49) Voir l'*Introduction* à la série rédigée par L. GENICOT, qui donne l'historique de la création par l'Institut interfacultaire d'Études médiévales de l'Université de Louvain. La typologie des sources doit *établir la nature propre de chaque genre de sources et arrêter ainsi les règles spéciales de critique valables pour chacun*.

(50) Il s'agit de la section belge de la Commission internationale pour l'histoire des Assemblées d'États créée en 1950, alors que la Commission internationale datait de 1936. Son but est l'étude des assemblées d'États aux fins de comparaison entre les différents pays.

(51) Fondé en 1973 par R. Mortier et H. Hasquin ; il publie un volume annuel d'*Études sur le XVIII<sup>e</sup> siècle*. Le premier est paru en 1974.

(52) Créée en 1972.

(53) Dans la note liminaire à la première livraison de la Revue, J. Dhondt (qui ne la signait pas) justifie la création de la Revue par le manque d'intérêt accordé jusqu'alors, dans le monde historique, aux travaux d'histoire contemporaine.

(54) L'Institut Vandervelde a eu un prédécesseur fondé en 1936 : l'Institut d'histoire sociale, dont le promoteur fut Joseph Lemaire. Son comité comprenait E. Vandervelde, Louis de Brouckère, Camille Huysmans et Louis Bertrand qui lui légua sa bibliothèque. Les circonstances l'empêchèrent de réaliser ses buts. Dans les mêmes locaux et reprenant son actif, fut créé, en 1947, l'Institut E. Vandervelde qui commença effectivement ses activités en 1949. Il étudie à la fois les problèmes économiques et sociaux du présent et du passé.

(55) Formé en A.S.B.L. le 26 janvier 1956, il devint un centre de recherches par les Arrêtés Royaux des 17 mars 1976 et du 16 juin 1978.

(56) La commission espère publier, dans la série de documents du CEPSS, un livre de contributions historiques pour 1982.

(57) La Fondation Jacquemotte a été créée le 31 mai 1961 et le Masereelfonds, en 1971.

(58) Ce sont le chanoine Leclère, Maurice-Pierre Herremans et Georges Smets qui furent, à l'origine, les chevilles ouvrières de l'Institut fondé en 1951.

(59) Placé à la fois sous l'égide d'historiens et de l'Association belge des Hôpitaux, voir la note liminaire au premier tome de 1963.

(60) La présidence du Centre est actuellement occupée par M. G. Despy pour l'Université de Bruxelles.

(61) Voir J. GILISSEN, *Histoire comparée du droit. L'expérience de la Société Jean Bodin*, dans M. ROTONDI, *Inchieste di Diritto comparato*, vol. II, Padoue, 1973, pp. 257-297.

# sommaire

avant propos	par Hervé Hasquin	3
<hr/>		
I histoire et nationalisme		
Jean Stengers	la belgique de 1830, une «nationalité de convention» ?	7
<hr/>		
Robert Devleeshouwer	la belgique : contradictions, paradoxes et resurgences	21
<hr/>		
Gilbert Trausch	historiens, publicistes et nationalistes belges face à la question du luxembourg à la veille de la première guerre mondiale	37
<hr/>		
Jean-Jacques Hoebanx	l'histoire de belgique dans quelques manuels scolaires	61
<hr/>		
Roger Desmed	la vision de l'histoire nationale à partir des archives de la loge «les amis philanthropes»	81
<hr/>		
II historiographie		
Els Witte	aperçu des études consacrées aux partis belges	97
<hr/>		
Eliane Gubin	d'une histoire nationale à l'autre : à propos de l'historiographie du mouvement flamand en belgique	125
<hr/>		
Hervé Hasquin	le mouvement wallon : une histoire qui reste à écrire	147

<hr/> Jacques Willequet	la politique étrangère un bilan historiographique	157
<hr/> Jean Puissant	l'historiographie du mouvement ouvrier	175
<hr/> Ginette Kurgan-van Hentenryk	un monde à découvrir : le patronat	193
<hr/> Albert d'Haenens	de l'historiographie comme manifestation de l'imaginaire	207
<hr/> Marie-Rose Thielemans	les sociétés scientifiques	217
<hr/> sommaire		233

# revue de l'université de bruxelles – 1979 /1-2

## Travail de Poésie

numéro composé par Claude Royet-Journoud

«Travail pratique : car il faut savoir»  
(Anne-Marie Albiach, *Etat*, Mercure de France, 1971)

Jacques SOJCHER : Pourquoi *Travail de poésie* ?

Claude ROYET-JOURNOUD : Je voulais rassembler des textes pour donner à lire ce qui les sépare et ce qui les unit. Faire s'entrechoquer les voix, les récits. Car il importe au premier chef que l'entre-texte soit lu. Une revue, c'est construire un livre à plusieurs ...

J. S. : Est-ce une anthologie, un choix arbitraire ?

C. R.-J. : Non. Pour moi toute anthologie est «réactionnaire». Lecture, écriture ne sont pas dissociables, on le sait. Ecrire, c'est prendre parti. J'ai travaillé à ce numéro comme sur une partition. J'ai composé à l'oreille, travaillé musicalement le sens.

J. S. : Malgré le titre, la poésie n'occupe pas toute la place dans ce numéro ?

C.R.-J. : Vous voulez dire qu'il y a des proses ? La verticalité ne fait pas le poème. La densité de langue, oui. Le sens nous laisse dans la perte où le travail a lieu ...

### Sommaire :

Jacques SOJCHER : *Préface qui n'introduira pas* ; Jean DAIVE, Joerg ORTNER : *Hypothèses d'un soleil* ; William BRONK : *Cinq poèmes* (traduits par Jacques ROUBAUD) ; Pierre ROTTENBERG : *Un An plus tard* ; Roger LEWINTER : *Du travail de poésie* ; Jacques ROUBAUD : *Paysages déductifs. Onze onzains estramps en tons distincts* ; Véra LINHARTOVA : *Intervalles* ; Keith WALDROP : *Du «jardin de l'effort»* (traduit par Jacques ROUBAUD) ; Jacqueline RISSET : *Sound of Shape A Roman J. et Gertrude S.* ; Pascal QUIGNARD : *Le Misologue* ; Dominique ROUCHE : *Un article secret* ; Roger GIROUX : *Le secret d'MNOPQ ?* ; Mathieu BÉNÉZET : *X* ; Bernard NOËL : *Fable de la langue* ; Rosmarie WALDROP : *French Poem* ; Joseph GUGLIELMI : *Aux grands hommes la P ... reconnaissante* ; Larry EIGNER : *Les choses bougent ensemble ou très loin* (traduit par Joseph GUGLIELMI) ; Edmond JABÈS : *Le dernier livre est toujours avant* ; Anne-Marie ALBIACH : *La nudité comme apparat* ; Alain VEINSTEIN : *Dix pas avant les ruines* ; *Bibliographie*.

236 p. / 330 FB / 48 FF.

«Un numéro en tout point remarquable» (*Le Nouvel observateur*, 9-15 juin 1980).

revue de l'université de bruxelles – 1980

/1-4

## La Belgique malgré tout

**littérature 1980**

numéro composé par Jacques Sojcher

69 écrivains francophones et flamands interrogent leur Belgique-fiction et, au-delà des partages de langues, de régions, de micronationalismes, montrent un pays multiple, d'ailleurs et d'ici, des écritures pas toujours conformes au «Bon Usage».

### Sommaire :

<b>Malgré tout</b> par Jacques Sojcher	Gaspard Hons	Marc Quaghebeur
	Jacques Izoard	Daniël Robberechts Dominique Rolin Marc Rombaut
Pierre Alechinsky	François Jacqmin Claude Javeau Philippe Jones Hubert Juin	Eugène Savitzkaya Louis Scutenaire Jean Sigrid Georges Simenon Jacques Sojcher Albert Spinette
André Balthazar Claude Bauwens Pol Bury	Théodore Koenig	
Jacques Cels Hugo Claus William Cliff Françoise Collin Gaston Compère Jacques Crickillon Marcel Croës	Anne-Marie Lafère Françoise Lalande Werner Lambersy Jean-Claude Legros Claire Lejeune Marc Lesir Suzanne Lilar Jacques-Gérard Linze	Stefaan van den Bremt Jean-Pierre Verheggen Fernand Verhesen Johnnie Verstraete Pascal Vrebos
Huguette de Broqueville Jacques De Decker Frans De Haes Luc de Heusch Pierre Della Faille Conrad Detrez Freddy De Vree	Joan Marti Pierre Mertens André Miguel Marcel Moreau Jean Muno	François Watlet Paul Willems Lilianne Wouters
Paul Emond	Paul Neuhuys Joseph Noiret Hubert Nyssen	<b>Littérature et fonctionnement idéologique en Belgique francophone</b> par Marc Quaghebeur
Daniel Fano Serge Fauchereau	Joseph Orban	
Jef Geeraerts Serge Goldwicht Ernest Gorbitz	Benoît Peeters Gabriel Piqueray Marcel Piqueray	dessin de couverture Hergé

# **Littérature Enseignement Société**

sous la direction de Ralph Heyndels

## **1. Lire le texte littéraire**

Avec la collaboration de :

Marcel Voisin, Ralph Heyndels, Roland Mortier, Nicolas Bonhôte, Jean Starobinski, Pierre V. Zima, Raymond Trousson, Claude Duchet, Jean V. Alter, Raymond Mahieu, Georges Cesbron, Hans-George Ruprecht, Elsa Dehennin, Marc Jimenez, Françoise Gaillard, Michael Löwy, Peter Bürger.

1979/3-4

Revue de l'Université de Bruxelles

248 p. / 330 FB

## **2. La société : de l'école au texte**

Avec la collaboration de :

Ralph Heyndels, Claude Javeau, Jacques Sojcher, Charles Grivel, Marcel Voisin, André Botte, M.-P. Schmidt, André Robinet, J.-M. Rosier, Alain Goldschläger, Yves Chevrel, Nicole Gulunier, René Poupert, Albert Mingelgrün, Peter M. Fine, Claude Labrosse, Jacques Leenhardt, Eric Köhler, Charles Castella, Miklós Szabolcsi, Adrian Marino, Jacques Dubois, Marc Angenot, Stéphane Sarkany, Alain Viala, Alain Bandot, Roger Deldime.

1980/3-4

Revue de l'Institut de Sociologie

296 p. / 500 FB

# Histoire et historiens depuis 1830 en Belgique

## Histoire et Nationalisme

La Belgique de 1830,  
une « Nationalité de convention ? »  
par Jean Stengers

La Belgique : contradictions,  
paradoxes et résurgences  
par Robert Devleeshouwer

Historiens, publicistes et nationalistes  
belges face à la question  
du Luxembourg à la veille de la  
première guerre mondiale  
par Gilbert Trausch

L'histoire de Belgique dans quelques  
manuels scolaires

par Jean-Jacques Hoebanx

La vision de l'histoire nationale  
à partir des archives de la loge  
« Les amis philanthropes »  
par Roger Desmed

## Historiographie

Aperçu des études consacrées  
aux partis belges  
par E. Witte

D'une histoire nationale à l'autre :  
à propos de l'historiographie du  
mouvement flamand en Belgique  
par Eliane Gubin

Le mouvement wallon :  
une histoire qui reste à écrire  
par Hervé Hasquin

La politique étrangère :  
un bilan historiographique  
par Jacques Willequet

L'historiographie  
du mouvement ouvrier  
par Jean Puissant

Un monde à découvrir : le patronat  
par G. Kurgan-van Hentenryk

De l'historiographie comme  
manifestation de l'imaginaire  
par Albert D'Haenens

Les sociétés scientifiques  
par Marie-Rose Thielemans

**395 FB**

## **Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires publiées par l'Université libre de Bruxelles et mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB**

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », publiées par l'Université Libre de Bruxelles, ci-après ULB, et mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB, ci-après A&B, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique mise en ligne par les A&B. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

### **Protection**

#### **1. Droits d'auteur**

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

#### **2. Responsabilité**

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB' et de l'ULB, ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

#### **3. Localisation**

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom\_du\_fichier.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

### **Utilisation**

#### **4. Gratuité**

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires publiées par l'ULB : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

#### **5. Buts poursuivis**

Les copies numériques peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux Archives & Bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Archives & Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles.  
Courriel : bibdir@ulb.ac.be.

#### **6. Citation**

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

#### **7. Liens profonds**

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

### **Reproduction**

#### **8. Sous format électronique**

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

#### **9. Sur support papier**

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

#### **10. Références**

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références à l'ULB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.